Arts et Spectacles : Edith Piaf

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE - Nº 15145 7 F

JEUDI 7 OCTOBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Après l'expérience souterraine en Chine

Les grandes puissances nucléaires vont se concerter

L'Elysée et Matignon ont fait savoir, après l'essai nucléaire chinois du 5 octobre, que le Quai d'Orsay examinera avec Washington, Londres et Moscou les conséquences de cette situation nouvelle. Le communiqué prescrit au ministère de la défense de mettre en œuvre «des mesures conservatoires» pour décider «à tout moment» d'une campagne de tirs.



Lire nos informations page 7

Le mauvais élève

A la veille de l'explosion nucléaire du 5 octobre, qui a développé une puissance de 80 kilotonnes sur le site de Lop Nor, un diplomate chinois, en poste à Paris, est venu discrètement informer le cabinet du ministre français de la défense de l'imminence de cet essai, le premier depuis un an. S'adressant aux responsables d'un pays qui avait choisi de suspendre unilatéralement ses expériences depuis avril 1992, il a expliqué en substance à ses interlocuteurs français que la Chine est un grand pays qui, ordinairement, ne se lie pas par des déclarations intempestives. Sous-entendu : Pékin n'a jamais publié de texte s'engageant à ne plus faire d'essais même si, d'autre part, les Chinois ont enfin accepté, en 1992, de signer le traité de non-prolifération nucléaire (TNP).

Renonçant cette fois-ci à une politique de silence qui fut longtemps la sienne en la matière, la Chine, par le biais de la télévision d'Etat et de l'agence Chine nouvelle, a confirmé son expérimentation avec une rapidité inhabituelle.

Il est évident que, pour Pékin, il n'est pas question, en la circonstance, d'une reprise de ses tirs nucléaires : la Chine n'a jamais dit qu'elle les avait interrompus, et elle s'est même offert le luxe de pratiquer deux essais l'année dernière pendant le moratoire observé par la France.

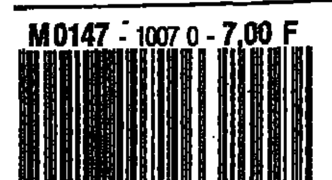
Il est clair, aussi, que les Chinois considèrent que leur armement en matière de charges multiples à trajectoire indépendante risque d'être dépassé technologiquement – on compte quelque trois cents têtes nucléaires dans leur arsenal actuel – et qu'il convient de le remettre à niveau pour le siècle prochain, en tout cas avant que les discussions internationales qui vont reprendre, à Genève, sur une interdiction totale et contrôlée des expériences ne produisent leurs effets inhibiteurs.

RESTE que l'explosion chinoise, si elle ne les prend pas au dépourvu, fragilise le consensus sur le moratoire entre les Etats-Unis (et la Grande-Bretagne, par la force des choses), la Russie et la France. Ces quatre pays sont liés par une suspension de leurs essais qui court, en principe, jusqu'à septembre 1994. Tout dépendra de l'interprétation, sur un plan militaire, qui sera faite de la nouvelle expérimentation à Lop Nor. Est-elle la simple suite de ce qui a déjà été réalisé ou marque-t-elle l'amorce d'une nouvelle filière d'armements?

Mais le cavalier seul de Pékin est embarrassant pour une tout autre raison, qui fait de la Chine *le mauvais élève, voire un modèle d'indiscipline*, du «club» nucléaire. Dans une région aussi compliquée et aussi instable que l'Asie-Pacifique, où bien des Etats ne dissimulent pas leur ambition, l'essai chinois peut donner des idées à certains pays comme la Corée du Nord ou le Pakistan. Ailleurs, au Proche et Moyen-Orient, le mauvais exemple de la Chine peut inciter des Etats comme l'Iran à se sentir absous.

Pour l'opinion internationale, les discussions qui vont s'ouvrir à Genève en 1994 et la révision du traité de non-prolifération nucléaire attendue pour 1995 méritaient une autre préface que la «bavure» chinoise.

M 0147 - 1007 0 - 7,00 F



Tout en adoptant des mesures répressives

M. Eltsine n'aurait pas renoncé à organiser des élections

La reprise en main se poursuit à Moscou. Quarante-huit heures après la reddition des députés conservateurs, Boris Eltsine a pris mardi 5 octobre une série de mesures répressives, dont la dissolution des conseils municipaux de la capitale. Il a cependant ordonné une levée partielle de la censure et, selon Washington, a confirmé à M. Clinton que les élections à l'Assemblée fédérale de Russie, prévues pour les 11 et 12 décembre, seraient maintenues. Le président russe devait s'adresser au pays dans la soirée de mercredi. Une journée de deuil a été décrétée en Russie pour le jeudi 7 octobre.

La voie étroite de la démocratie

par Daniel Vernet

Avec un bel ensemble, les responsables occidentaux ont apporté leur soutien à Boris Eltsine dans la bataille qui l'opposait à Alexandre Routskoï et au président du Parlement, Rouslan Khasboulatov. A vrai dire, le choix n'était pas très difficile : entre un président qui a eu l'onction du suffrage universel, qui a affirmé à plusieurs reprises vouloir instaurer l'économie de marché dans son pays et qui a calqué étroitement sa politique étrangère sur celle de l'Ouest d'une part, et, d'autre part, des nostalgiques, qui de l'ordre communiste, qui de la vieille Russie, décidés à maintenir les privilèges des anciennes couches dirigeantes et à restaurer la gloire de feu l'URSS, l'intérêt des Occidentaux était évident. Mais de là à croire que Boris Eltsine et ses partisans sont des parangons de démocratie, il y a un pas qu'il vaudrait mieux ne pas franchir à la légère, sous peine de s'exposer aux pires déconvenues.

La personnalité du président russe n'est pas en cause. Son passé d'apparatchik communiste non plus. Il est bien difficile de trouver dans sa génération des dirigeants qui n'aient pas occupé des fonctions importantes dans le système soviétique, quitte aujourd'hui à écrire des mémoires où ils étalent leur hostilité de toujours à la politique menée alors, et justifient leur suivisme par les menaces pesant sur les opposants. Rares sont ceux qui, comme Alexandre Iakovlev, ancien bras droit de Mikhaïl Gorbatchev et inventeur de la perestroïka, jettent sur leur passé un regard à la fois critique et honnête, parce que dépourvu de toute complaisance pleurnicharde.

Lire la suite page 6
et nos informations pages 3 et 4

La réforme de la Constitution

M. Mitterrand n'accepte pas l'avant-projet de M. Balladur

Le premier ministre a soumis, par lettre, à M. Mitterrand un avant-projet de réforme constitutionnelle sur le droit d'asile. Mais celui-ci ne convient pas au président de la République, qui a répondu à M. Balladur en lui communiquant le texte de la révision qu'il accepterait.

Le chef de l'Etat veut bien voir figurer dans la Constitution la précision que la France applique le droit d'asile dans le respect des conventions européennes, *mais il tient qu'il soit ajouté* que cela ne doit pas priver les autorités nationales du droit d'examiner les demandes des refugiés faisant référence au préambule de 1946. Le gouvernement, lui, estime indispensable une modification constitutionnelle afin qu'il ne soit pas contraint d'étudier les dossiers de ces personnes, qui seraient déjà traités par un autre pays européen.

Les discussions continuent entre les deux hommes, dont l'accord est indispensable pour qu'une révision soit menée à bien sans recours au référendum.

Lire page 10

Les galeries d'art dans le rouge

Baromètre précieux du marché de l'art, la Banque de la Cité à Paris, qui compte 530 galeries parmi sa clientèle, dresse un état des lieux alarmant : la majorité de ces galeries sont dans le rouge; les deux tiers des 300 millions de francs qu'elle leur a prêtés risquent de ne pas être recouvrés. La Foire internationale d'art contemporain (FIAC) ouvrira ses portes, le 9 octobre au Grand Palais, sur fond de crise financière.

page 31

Les satellites à la conquête des téléspectateurs

Les satellites de télévision se multiplient partout dans le monde. Ils se disputent les meilleures positions orbitales afin de conquérir le maximum d'audience. La France cherche sa voie.

page 17

Un entretien avec Claude Olievenstein

Le fondateur du centre médical Marmottan, structure d'accueil et de soins aux toxicomanes, se prononce, *«sans aucun enthousiasme»*, pour la légalisation du cannabis.

page 2

ÉDUCATION ◆ CAMPUS

Offensive sur le collège unique

En autorisant la réouverture des classes préparatoires à l'apprentissage, la majorité parlementaire relance une formule qui a *déjà* échoué.

pages 15 et 16

La gauche désincarnée

Une enquête de la SOFRES confirme la mauvaise image du PS

par Patrick Jarreau

La lutte contre les inégalités, c'est ce que la gauche, selon 74 % des Français, devrait incarner. C'est ce qu'elle n'incarne effectivement qu'aux yeux de... 30 % d'entre eux. Cette réponse au sondage de la SOFRES pour *le Monde* et l'émission de France 3 «La marche du siècle» résume les dommages subis par l'image de la gauche au terme des deux législatures pendant lesquelles elle a exercé le pouvoir. Laurent Fabius expliquait, avant les élections législatives, que les Français, après avoir longtemps opposé la *«gauche rêvée»* à la *«droite réelle»*, comparaient désormais la *«gauche rêvée»* à la *«gauche réelle»*, et que ce n'était pas à l'avantage de cette dernière. Cela reste vrai. La gauche réelle déçoit toujours, ou bien elle paraît introuvable : très peu de gens – 4 % – n'ont rien à dire lorsqu'on leur demande ce que la gauche devrait être, mais beaucoup – 24 % – avouent leur perplexité quand il s'agit de savoir ce qu'elle est, réellement, aujourd'hui.

La gauche, il est vrai, est une notion floue. Le Parti communiste, tout en s'y référant sur le plan historique, la récuse souvent sur le plan politique. Les écologistes invoquent leur règle d'or : ni droite ni gauche. Les radicaux de gauche sont une espèce en voie de disparition, dont la nouvelle tentative de mutation, par introduction du gène «tapiste», paraît moins prometteuse encore que les précédentes. Reste le PS. Pourquoi ne pas parler du PS, alors, plutôt que de «la gauche»?

Lire la suite et les conclusions de l'enquête de la SOFRES pour «La marche du siècle» et le Monde page 10

La mémoire de l'industrie

Le Centre des archives du monde du travail a été inauguré à Roubaix

ROUBAIX

de notre envoyé spécial

La Lainière de Roubaix, fermée depuis 1983, a retrouvé une atmosphère de ruche. Dans la vieille usine reprofilée par Alain Sarfati, un carillon sans doute récupéré auprès de la SNCF retentit régulièrement, pour ponctuer les appels destinés à retrouver les archivistes égarés dans les coursives de ce rutilant paquebot. Pendant trois jours – du 5 au 7 octobre – ces derniers tiennent là leur 33e congrès en présence d'André Diligent, sénateur et maire de Roubaix (UDF-CDS), de Marie-Christine Blandin, présidente (Verts) du conseil régional Nord-Pas-de-Calais, et de Jean Favier, directeur général des Archives de France.

Le ministre de la culture, Jacques Toubon, a fait le voyage pour inaugurer ce «château de l'industrie», qui dresse en plein cœur de la ville *ses tours et ses créneaux* de briques. Inaugurer est le mot : en dépit de l'âge de ses murs (plus d'un siècle et demi), classés à l'inventaire des Monuments historiques depuis 1978, la Lainière a changé de vocation. Si l'industrie est toujours son pain quotidien, les ouvriers qui se sont échinés pendant des générations devant leurs métiers à tisser ne la reconnaîtraient plus. Les bruyantes machines ont cédé la place aux rayonnages (à terme, 50 kilomètres, dont 4 sont déjà garnis) et aux armoires compactes destinées à recevoir toute la mémoire d'un monde qui, ici plus qu'ailleurs, risque l'amnésie. L'informatique bourdonne à tous les étages. Les *salles de lecture destinées* aux chercheurs succèdent aux laboratoires ultra modernes équipés pour traiter les monceaux de vieux papiers venus des entreprises comme des syndicats. Au total, 13 000 mètres carrés de planchers leur sont affectés pour amasser, trier et conserver des documents qui ne sont significatifs que sur le *nombre* et le long temps.

EMMANUEL DE ROUX

Lire la suite page 24

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 250 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 400 L; Luxembourg, 46 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal Cont., 190 PTE; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 2 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Drogues

Un entretien avec le professeur Olievenstein

« Je me prononce pour la légalisation du cannabis mais sans aucun enthousiasme »

Claude Olievenstein est médecin-chef du centre médical Marmottan à Paris (17e). Il a lui-même fondé cette structure d'accueil, d'orientation et de soins aux toxicomanes en 1971. Docteur en médecine, professeur d'ethno-anthropologie à l'université de Lyon 2, il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont « Il n'y a pas de drogués heureux » et, dernier paru, « l'Homme parano » (éditions Odile Jacob). Dans l'entretien qu'il nous a accordé, tout en notant les effets nocifs du cannabis, il se dit partisan de sa légalisation, dans l'espoir que l'immense majorité des consommateurs en feront seulement « un usage récréatif ».

« S'il n'a pas lieu au Parlement, comme l'a souhaité le ministre de l'intérieur en juin, le « grand débat » sur la dépénalisation de l'usage du cannabis et de ses dérivés s'est engagé dans la société civile. Quelle est votre position sur la question ?

– Il y a quelques années, se prononcer pour la légalisation ou même pour la dépénalisation était une folie qui vous isolait, qui affolait en particulier les parents. A l'époque, nous avions les moyens d'enrayer l'épidémie de drogue, et nous l'avons fait. Il ne faut pas oublier que par rapport aux pays que l'on cite en exemple, l'Italie, l'Espagne, il y a quatre fois moins de toxicomanes en France.

» Aujourd'hui, il faut légaliser le cannabis. Cela ne veut pas dire que le cannabis n'a pas d'effets : ils existent et certains sont nocifs – en particulier si l'on fume du matin jusqu'au soir. Mais une loi qui est transgressée par des centaines de milliers de jeunes pose un problème de société évident. Comment veut-on en faire des citoyens respectueux et conviviaux si l'on commence par leur apprendre qu'il faut tricher avec la loi ?

– Le moment vous paraît donc venu de changer la législation de 1970 ?

– Je me prononce pour la légalisation du cannabis mais sans aucun enthousiasme. J'en ai assez de voir des gosses autour de moi qui protestent contre le discours sur l'alcool et le tabac, mais aussi contre l'inanité des lois en dénonçant deux poids-deux mesures : ils se promènent avec une barette de « shit » dans la rue et ils se font coffrer ; ils sont dix mille au concert de Prince ou de Madonna, tout le monde fume, la police est à côté, et personne n'intervient. Quand ils constatent une telle hypocrisie, une telle incompétence de la société adulte, ils en viennent à la mépriser. Bien sûr, certains tomberont malades – ceux qui consommeront abusivement du cannabis, – mais les autres en feront un usage récréatif. Je fais le pari que l'immense majorité d'entre eux en font un usage récréatif.

– Un tel raisonnement ne peut pas être appliqué aux consommateurs de drogues dites dures...

– Ce qui fait actuellement la dangerosité des drogues, ce n'est pas le nombre de drogués, c'est le sida d'une part, et l'argent de la drogue d'autre part. Je suis pour la légalisation du cannabis et non de l'héroïne. Pour autant, je ne dis pas qu'un jour je ne prendrai pas position pour la légalisation de l'héroïne. Si la mafia devient toute-puissante, je préfère qu'il y ait cent mille drogués qui reçoivent leur héroïne plutôt que vivre dans une société contrôlée par l'argent de la drogue. J'ai d'ailleurs toujours été favorable à la dépénalisation de l'usage des drogues. La prison ne m'a jamais semblé être une solution aux problèmes de toxicomanie, pas plus que la méthadone (1). L'une est une prison à barreaux, l'autre sans barreau.

Une autre approche thérapeutique

– Quelle utilisation doit être faite, selon vous, de ce produit de substitution ?

– La méthadone, je le répète, n'a jamais été, n'est pas et ne sera jamais un traitement. La comparer à l'insuline ou aux produits antiépileptiques est une imbécillité. Car, que je sache, si l'on prive un diabétique d'insuline, il meurt ; si l'on prive un épileptique de ses médicaments, il va retomber dans les spasmes et les crises. Comparons ce qui est comparable. Le problème posé par le manque, et en particulier par le manque psychologique, lié au plaisir, au souvenir du plaisir, c'est un problème qui est d'un autre ordre, qui requiert une autre approche thérapeutique.

» Dans une politique de diminution des risques en revanche, je suis prêt à accepter et à entendre le « discours méthadonien » et à aller même plus loin. Il faut distribuer de la méthadone et, à la limite, la vendre dans les bureaux de tabac ! Ce qui manque aujourd'hui, c'est un véritable programme méthadone démédicalisé, ou médicalisé au minimum, afin d'éviter tout risque de contrôle social. La société reconnaît la nécessité d'une substitution, il faut donc l'organiser.

» Il faut élargir le nombre de places de méthadone. La façon dont la France s'apprête à le faire est frileuse, c'est le moins qu'on puisse dire. Deux cent cinquante places, cela ne signifie rien. Des évaluations, comme l'a justement fait remarquer Bernard Kouchner, cela fait trente ans qu'on en fait aux Etats-Unis et en Angleterre, et vingt-cinq ans en Italie ! Il convient aussi de rappeler qu'il n'y a, en France, que deux grandes régions d'endémie, l'Ile-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il faut sans doute aller plus avant, jusqu'à ce que les Suisses sont en train d'expérimenter et qui me paraît passionnant : les « shoot-rooms », ces lieux où les gens peuvent prendre des produits toxiques sous contrôle médical. Il faut varier les modes de prise en charge, ne pas être dogmatique, idéologue.

– La prescription de Temgésic (2) aux toxicomanes vous paraît-elle être une autre forme de substitution à encourager ?

– Si le Temgésic était non injectable, ce serait un excellent produit. Mais le Temgésic par voie intraveineuse est une catastrophe. Cela va contre ma position, qui est de limiter au maximum l'injection intraveineuse. Il faut bien sûr développer les programmes d'échanges de seringues pour ceux qui ne peuvent pas se passer de l'injection, les « kits » vendus en pharmacies pour les autres, mais essentiellement travailler avec des produits de substitution.

» S'il n'y avait pas le sida, je serais un farouche partisan de l'interdiction du Temgésic. Ne serait-ce qu'à cause de l'attitude du fabricant qui a dissimulé ses propriétés addictives pendant des années et qui a toujours eu des positions totalement ambiguës. Et, pour un médecin prescripteur aux épaules solides, combien de jeunes généralistes sont coincés dans leur cabinet à 8 heures du soir par des toxicomanes en état de manque et relativement menaçants ?

– Comment encadrer ces pratiques ?

– J'avais proposé il y a quelques années la notion de chaîne thérapeutique, c'est-à-dire un ensemble d'institutions et de personnes travaillant ensemble. Je pense que les généralistes, par orgueil ou par complexe, n'éprouvent pas le besoin d'entrer en contact avec les centres spécialisés, qui devraient être leur base arrière. Cela est peut-être aussi de notre faute, nous ne les accueillons pas bien. A Marmottan, il y a peu, quand quelqu'un se présentait avec une lettre de généraliste, mes collaborateurs ne lui répondaient pas, et ils invoquaient le secret médical si le médecin téléphonait. Les choses changent.

Multiplier les études de terrain

– Comment évaluer les besoins ?

– Je suis pour la multiplication des études de terrain par des ethno-antropologues. Le travail de Rodolphe Ingold, de l'Institut de recherche en épidémiologie de la pharmacodépendance, nous a montré que dans tel arrondissement, dans tel quartier, il y avait tel type de besoin. Si l'on multipliait, dans une phase préalable, les enquêtes de terrain, on se débarrasserait de notre vision centralisatrice et jacobine. On sortirait enfin de la clandestinité. Chaque fois qu'on l'a fait, on a eu des révélations étonnantes, et l'on a fait sortir de l'ombre tout un peuple qui ne se montre jamais.

» On a surtout confondu information et prévention. Ce pays a un immense retard en matière de prévention primaire, secondaire et tertiaire. La prévention primaire consiste à lutter auprès des plus jeunes contre l'acculturation, ce qui me paraît aujourd'hui absolument prioritaire. La prévention secondaire consiste à mettre en place dans les écoles un enseignement ciblé sur les préadolescents, un enseignement d'écologie médicale où l'on traiterait de toutes les nuisances, et pas seulement des drogues. Quant à la prévention tertiaire, elle concerne l'accueil des toxicomanes et la mise en application des expériences étrangères les plus positives.

– Faut-il également former les futurs médecins aux différents moyens de prendre en charge les consommateurs de drogues ?

– Certainement. Un enseignement sur les phénomènes de dépendance doit être prodigué tout au long des études de médecine. Il ne faudrait pas qu'il soit uniquement médical, centré sur le DSM III – le tableau international de référence sur les troubles neuro-psychiatriques – qui me terrorise et qui nous plonge tous dans l'obscurantisme et le scientisme le plus complet. Il faudrait par ailleurs introduire la question des toxicomanies dans les programmes des facultés de sciences humaines, en psychologie, en ethno-anthropologie par exemple.

– Où situez-vous l'urgence en matière de lutte contre la toxicomanie ?

– Il manque une véritable chaîne d'accueil des toxicomanes atteints du sida. C'est, selon moi, la priorité des priorités. Nous n'avons pas les moyens de leur proposer des petits boulots, de leur offrir des hébergements d'urgence ou de semi-urgence, de les accompagner en phase terminale. La deuxième priorité, c'est la mise en œuvre d'un programme méthadone le moins médicalisé possible.

Propos recueillis par
LAURENCE FOLLÉA

(1) La méthadone est un opiacé de synthèse dont la configuration chimique est analogue à celle de tous les analgésiques morphiniques. Elle se présente sous forme de comprimés, dosés de façon différente selon les pays, en solution injectable ou en solution buvable. En France, la méthadone n'est disponible que sous forme de sirop, fortement sucré afin d'en éviter le détournement vers la voie intraveineuse, et elle n'est disponible qu'à la pharmacie centrale des hôpitaux. Administrée une fois par jour, sa durée d'action est d'environ vingt-quatre heures. Les effets hypnotiques et euphorisants de la méthadone sont faibles, mais elle entraîne des phénomènes de tolérance et de dépendance.

(2) Le Temgésic, nom commercial de la buprénorphine, est un dérivé morphinique de synthèse qui se présente sous forme de comprimés sublinguaux, ou en solution injectable réservée à l'usage hospitalier. C'est un analgésique central, de longue durée d'action. Dans l'édition 1993 du dictionnaire Vidal des médicaments, le fabricant précise que, en dehors d'études expérimentales de phase III, le médicament *« ne doit pas être utilisé dans le sevrage des toxicomanes »*, les conditions d'emploi et l'efficacité du produit dans cette indication n'étant *« pas déterminées »*.

REVUES

FRÉDÉRIC GAUSSEN

L'islam oppresseur et opprimé

L'intégrisme islamique inquiète de plus en plus l'Occident. Mais son influence prend des formes très diverses selon les pays. Et les musulmans peuvent aussi être les victimes de l'oppression, lorsqu'ils sont minoritaires, comme en Inde.

LES progrès de l'intégrisme islamique en Algérie, en Egypte ou en Palestine – après l'onde de choc provoquée par la révolution iranienne – entretiennent, dans l'opinion occidentale, une inquiétude croissante. L'idée que le milliard de musulmans dans le monde pourraient être gagnés par cette lame de fond ravive de vieilles peurs et conduit à une vision pour le moins schématique de ce phénomène politico-religieux.

Ainsi, les spécialistes de l'islam nous invitent à nous défaire de l'image d'une marée humaine indifférenciée et à percevoir les diversités qui se cachent derrière le drapeau de l'islam. A ceux qui craignent de voir des ayatollahs s'emparer d'une partie de la planète, Rémy Leveau, professeur à l'Institut d'études politiques, rappelle, dans l'excellent numéro que *Géopolitique*, la revue de l'Institut international de géopolitique, consacre à l'islam, que, malgré ses gesticulations, la révolution iranienne n'a pas encore fait d'émules, sans doute parce qu'elle est née dans un contexte national et politique très particulier – où les religieux ont incarné l'opposition à un régime absolutiste, corrompu et occidentalisé. Tel n'est pas le cas des autres pays musulmans, soit que le pouvoir politique se présente comme le garant de l'islam, comme en Arabie saoudite ou au Maroc, soit qu'il se soit constitué sur une base nationaliste et tiers-mondiste, comme en Algérie ou en Egypte.

Entre l'islam officiel et conservateur, l'islam progressiste et laïque, à la manière turque ou tunisienne, et l'islam radical, englobant le politique et le social, comme il se manifeste en Iran, il y a bien des lectures possibles du Coran. Mais si ce dernier ne donne, en matière politique ou économique, que des prescriptions aussi vagues qu'inopérantes, son atout principal réside dans le formidable pouvoir mobilisateur de cette théologie politique, qui pour des millions de déshérités apparaît comme « l'utopie concrète » capable de réaliser sur terre une société plus juste et plus vertueuse.

Vers un compromis algérien ?

Ce mouvement peut-il triompher dans les pays où, comme l'Algérie, le pouvoir politique issu de la lutte pour l'indépendance a perdu sa légitimité, du fait de son sectarisme et de ses compromissions ? Rémy Leveau ne le croit pas. A son avis, le rapport de force entre le FIS et le régime politico-militaire en place est parvenu à un point d'équilibre dans lequel *« chacun des adversaires a reconnu son incapacité à éliminer l'autre »*. C'est pourquoi il croit à la nécessité d'un compromis, dans lequel les technocrates réformateurs continueront à assurer la modernité du pays, tandis que les islamistes garantiraient le respect des valeurs fondamentales, *« freineraient les appétits de consommation de type occidental, inaccessible pour la masse, et géreraient ensemble les services publics de base (l'éducation, la santé) tout en assurant la poursuite des programmes de solidarité à un niveau minimum, destinés à la population urbaine »*. Pour Rémy Leveau, l'influence islamiste se heurtera inévitablement aux aspirations des individus à profiter, dans leur vie quotidienne, des bienfaits de la consommation et de la société libérale.

Cette vision de compromis entre le progrès et la tradition n'est-elle pas un peu optimiste ? C'est ce que semble penser Gilles Kepel, qui observe qu'après son échec à prendre le pouvoir par des voies démocratiques le FIS n'a pu empêcher les plus radicaux de ses membres de s'engager dans la lutte armée, qui aboutit à prendre la société en otage. *« Les sociétés arabes d'aujourd'hui donnent le sentiment d'être prises entre l'enclume islamiste et le marteau de l'Etat répressif. »* Faute d'avoir su procéder aux réformes permettant de répondre aux aspirations des masses, les pouvoirs en place ont laissé se développer des situations explosives. *« Dans le « nouveau désordre mondial », ces Etats se trouvent face à eux-mêmes et après avoir semé le vent récoltent la tempête, »* conclut sombrement Gilles Kepel.

La laïcité menacée en Inde

Les Etats arabes n'ont pas, en tout cas, le monopole de la répression : là où il est minoritaire, l'islam peut être, à son tour, victime de la violence. C'est ce qui se passe en Inde, où l'on se souvient des massacres dont ont souffert les musulmans lorsque, le 12 décembre 1992, des fanatiques hindous ont détruit la mosquée Babri Masjid. Evoquant ce drame, l'économiste d'origine indienne Amartya Sen analyse, dans *Esprit*, les *« menaces »* qui pèsent *« sur la tradition laïque en Inde »*.

Là aussi, les gouvernements, par lâcheté et imprévoyance, ont abandonné le terrain aux extrémistes, mettant en péril ce qui fait la spécificité de ce pays : la coexistence pacifique entre des communautés ethniques et religieuses différentes. Pour l'auteur de l'article, les troubles dont souffre l'Inde ont trois origines : l'apparition d'un *« communautarisme fasciste »*, qui attise la violence contre les minorités ethniques, un *« nationalisme sectaire »*, qui développe l'idée que hindous et musulmans constituent deux *« nations »* distinctes qui ne peuvent coexister, et un *« obscurantisme de la base »*, qui tient à l'analphabétisme d'une grande partie de la population.

Face à cette triple menace, Amartya Sen estime qu'une action doit être menée à la fois sur le plan politique contre les idéologies sectaires et fascisantes et sur le plan éducatif pour lutter contre l'ignorance et la crédulité des masses. Seule la détermination des pouvoirs publics permettra de maintenir l'idéal laïque qui, en Inde, est la condition de la survie nationale.

Pour les Indiens comme pour les Arabes, le combat pour la laïcité est plus actuel que jamais. Mais ce combat-là est aussi à l'échelle de la planète tout entière et nul ne peut s'en croire dispensé. Dans un amusant numéro intitulé « Mon Dieu, pourquoi tous ces interdits ? » la revue *PanoramiqueS* fait le tour des censures et des tabous par lesquels les hommes se rendent *« la vie encore plus difficile »*. Christianisme et judaïsme, islam et hindouisme, taoïsme et animisme... toutes les religions qui aspirent à faire le bonheur de l'humanité ont leur part d'obscurantisme. Nul n'échappe à la volonté d'avoir raison et d'imposer sa vérité.

Pas même les laïques... comme le fait plaisamment remarquer Guy Gauthier en conclusion de ce dossier sur l'intolérance. *« Les interdits religieux viennent de si loin, et surtout le désir d'interdire est si fort en nous-mêmes, que nous sommes prêts à reproduire en toutes circonstances cette fâcheuse tendance à imposer notre point de vue aux autres »*...

▶ Géopolitique, n° 42. Eté 1993, 50 F, 31, quai Anatole-France, 75007 Paris.

▶ Esprit, 8-9. Août-septembre 1993, 78 F, 212, rue Saint-Martin, 75003 Paris.

▶ PanoramiqueS, n° 11, 4e trimestre 1993, 76 F. Arléa-Corlet.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

94852 IVRY Cedex code d'accès ABO

RUSSIE : état d'urgence, dissolution des soviets, arrestations, limogeages, censure

Reprise en main à Moscou

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Consciencieusement, Valery et ses copains, cigarettes au bec et mèches en bataille, désossent scientifiquement les épaves calcinées des voitures. D'autres récoltent les douilles des balles qui ont été tirées *« pendant la guerre »*. Volodia, lui, s'est spécialisé dans le ramassage des bouts de fils de fer barbelés utilisés lors du blocus du Parlement. *« C'est la première fois que j'en vois, c'est cela l'aide humanitaire américaine »*, ironise-il.

Les autres badauds commentent les événements des derniers jours. *« Ce n'est pas vrai que les députés n'avaient pas à manger, ils se goinfraient de saumon et de vodka dans les sous-sols »*, dit une femme. *« Tous des fous ! »*, répond Valery en mettant son index sur sa tempe. *« C'est les gosses qui ont raison, les adultes ont perdu la tête »*, murmure un homme âgé. Un autre fait le tour de la place avec une pancarte : *« Nous recherchons Oleg, de Saint-Petersbourg, disparu dimanche. »*

Mardi après-midi, autour de la « Maison Blanche », dont les derniers étages sont désormais entièrement noircis, on vit les lendemains glauques d'une victoire amère, les dérapages d'une reprise en main musclée. Dans le reste de la ville, où la circulation est bien moins dense que d'habitude, on voit, ici et là, les troupes spéciales, en passe-montagnes noirs, encercler une maison pour dénicher, du moins le disent-ils, les *« fascistes »* qui s'y seraient retranchés.

Dans la nuit de lundi à mardi, vingt-quatre tireurs embusqués ont ainsi été arrêtés et quatre autres tués au cours d'affrontements sporadiques. Ailleurs dans la ville, un officier « légaliste » a été tué et un autre blessé. Mercredi matin, il semblait que, pour le moment du moins, toute opposition armée ait été mise hors d'état de nuire. Avec la crainte que certains « desperados » se lancent dans un terrorisme aveugle.

« Ne pas répéter les erreurs d'août 1991 »

Politiquement, c'est le maire de Moscou, Iouri Loujkov, qui a indiqué le plus clairement la stratégie qui va être désormais celle de Boris Eltsine, dont il est un des proches. *« Il ne faudrait pas,* a-t-il ainsi déclaré à la suite d'entretiens avec le président russe, *répéter les erreurs d'août 1991, qui ont permis la réorganisation de ceux qui voulaient rétablir l'ancien régime. »* Cette reprise en main a commencé, sans grand discernement.

Les arrestations continuent. Mardi, deux dirigeants ultranationalistes, Ilia Konstantinov et Viktor Ampilov, responsables respectivement du Front de salut national et du mouvement procommuniste Russie du travail, ont été interpellés. *« Ces individus* (...) *ont été emmenés dans des postes de police, où l'on vérifie s'ils ont été impliqués dans les crimes commis »*, a indiqué le procureur de Moscou, Guennadi Ponomarev.

On ne connaît toujours pas exactement le nombre des arrestations. Si l'agence Interfax indique qu'un total de 1 452 personnes, *« combattants armés et participants actifs aux troubles »*, avaient été arrêtées depuis dimanche, on sait que certains députés, qui étaient restés dans la « Maison Blanche » jusqu'à l'assaut final, ont été relâchés. Des familles de parlementaires dénoncent les violences de la police. Galina Issakov, l'épouse du chef de la fraction parlementaire Unité, indique que son mari Vladimir, ainsi que Sergueï Babourine, un autre leader conservateur, ont été roués de coups par les OMON avant d'être emmenés au poste de police.

CHAUFFEUR, VERS LA DÉMOCRATIE!

VOUS CONNAISSEZ LE CHEMIN?

PANCHO

Après avoir interdit les journaux favorables, de près comme de loin, aux *« rebelles »*, le pouvoir continuait à intervenir directement sur les autres médias. Un décret précise par exemple que le chef des forces de police de Moscou, le général Alexandre Koulikov, est *« autorisé à collaborer »* avec le ministère de l'information et les médias pour permettre à la population d'être informée des évènements dans la capitale.

Conséquence de cette « collaboration » : mercredi matin, la *Nezavissimaïa Gazeta*, considérée comme un des quotidiens les plus indépendants, paraissait avec de grands espaces blancs. *« Ce n'est pas encore le retour du Glavlit* (l'ancien organisme soviétique chargé de la censure), *mais le danger de voir la fin de la liberté de la presse est bien réel »*, commentait le chef du service politique de *Ségodnia*, Alexeï Zouïtchenko. Des journalistes russes restés dans la « Maison Blanche » racontent d'autre part qu'ils ont été battus par les OMON après avoir été déshabillés. Mercredi, *« en raison de la stabilisation de la situation à Moscou »*, Boris Eltsine donnait l'ordre de lever la censure sur les journaux autorisés à paraître.

Mikhaïl Poltoranine, un proche de Boris Eltsine, ayant refusé le poste – pour ne pas être *« le premier censeur »* de l'histoire de la Russie indépendante, a-t-il dit, – c'est le premier vice-premier ministre, Vladimir Choumeiko, qui a été nommé ministre de l'information. Ce dernier, accusé de corruption par le général Routskoï, avait été particulièrement virulent contre les journaux qui avaient publié des articles qu'il estimait préjudiciables à sa réputation.

« Désoviétisation » de la société

La dissolution, mardi, par le maire de Moscou du « Mossoviet », sorte de conseil municipal élu de la capitale, ainsi que de tous les soviets d'arrondissement annonce une offensive de plus grande envergure. En s'attaquant à ces soviets, assemblées d'apparatchiks blanchis sous le harnois et qui n'ont plus rien à voir avec la mythologie romantique des premières années de la révolution, le pouvoir s'en prend ainsi à une des épines dorsales de la société soviétique. Mais sans savoir par quoi, ni quand, il faudra remplacer ces organismes. Il faudra aussi décider quoi faire des véritables fortunes, notamment immobilières, dont ils avaient la charge.

En décidant, mercredi en fin de matinée, d'installer, à partir du mois de mars, le gouvernement russe dans les locaux mêmes de la « Maison Blanche », siège du Soviet suprême de Russie, Boris Eltsine a voulu montrer symboliquement le changement radical en train de s'accomplir dans les structures du pays.

En annonçant aussi le report *« à la fin du mois d'octobre »* de la réunion, prévue pour la semaine prochaine, du Conseil de la Fédération, qui regroupe les chefs des 88 régions et Républiques de Russie, le Président russe indique qu'il est prêt à passer outre à la réticence des régions, dont beaucoup de responsables avaient manifesté, sinon leur soutien, du moins une certaine sympathie pour les « rebelles ».

Jusqu'où ira cette reprise en main ? Boris Eltsine devait donner des éléments de réponse mercredi soir, au cours d'une allocution télévisée annoncée comme devant être *« très importante »*.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Le désarroi du général Routskoï

« Valéra, appelle les ambassades ! »

« Valéra, appelle les ambassades ! » : le général Alexandre Routskoï, meneur de l'insurrection armée du Parlement, a téléphoné au plus fort du pilonnage de la « Maison Blanche », lundi à 14 heures, au président de la Cour constitutionnelle, Valéry Zorkine, pour le supplier d'appeler les ambassades étrangères. Cette étonnante conversation a été enregistrée par le journaliste Igor Malov, et diffusée mardi soir par la radio Echo de Moscou.

« Bon, Valéra (appellation familière pour Valéry), *je viens d'envoyer quelqu'un avec un drapeau blanc* (Stanislav Terekhov, correspondant de l'agence Interfax, qui a servi d'intermédiaire, NDLR). *Il a été fusillé immédiatement et à bout portant »*, hurle le général dans l'enregistrement. C'est faux ; Stanislav Terekhov, journaliste vedette de l'agence Interfax, n'a pas été fusillé. En revanche, il a bien été empêché de sortir de la « Maison Blanche » par les « défenseurs » du Parlement, qui l'ont battu et obligé à rester couché par terre durant deux heures, selon le récit du journaliste publié, mardi, par les *Izvestia*.

« Erine (Viktor Erine, ministre de l'Intérieur, NDLR) *a donné l'ordre de ne pas garder les témoins, parce qu'ils savent que nous avons les enregistrements, que nous savons tout ce qui s'est passé depuis le 2* (octobre) *; qui a donné les ordres, quand, où ils ont tiré, comment ils ont tué les gens »*, assure le général rebelle. *« Nous sommes des témoins vivants, ils ne nous laisseront pas vivre. Je t'en supplie, appelle les ambassades »*, ajoute-t-il, de plus en plus nerveux et parlant très fort. *« Tchernomyrdine* (le premier ministre) *ment, Erine ment, je t'en supplie, tu es croyant* (suit une injure particulièrement grossière), *tu va commettre un péché. »*

Après une pause, le général recommence à crier. *« Valéra, Valéra, ils tirent au canon, au canon ! Si tu voyais...* (...) *Les chars se positionnent en ordre d'attaque, ils vont tirer des salves. Je t'en supplie, appelle les ambassades étrangères. Que les ambassadeurs viennent ici, c'est la meilleure solution.* (...) *Est-ce que la communauté internationale laissera fusiller des témoins ? Parce que le jour viendra où il faudra fouiller dans cette histoire, puisque ce sont des assassins. »* Le général Routskoï ainsi que le président du Parlement dissous, Rouslan Khasboulatov, et les chefs militaires du Parlement ont été arrêtés, lundi en fin d'après-midi, et incarcérés dans la prison moscovite de Lefortovo. Aucun d'entre eux n'a été blessé dans les combats. – *(AFP.)*

Bilan provisoire : plus de 150 morts

Cent huit décès ont été enregistrés dans les différentes morgues de Moscou, au moment ou à la suite des combats de dimanche et de la nuit de dimanche à lundi, a annoncé mardi 5 octobre le chef de la direction médicale de Moscou, Anatoli Soloviev.

Ce bilan ne comprend pas les morts du Parlement : *« Les corps des partisans de Routskoï et de Kahsboulatov tués à la « Maison Blanche » resteront dans le bâtiment tant que durent les actes d'instruction, sur ordre du procureur »*, a déclaré ce responsable lors d'une conférence de presse. Le ministère de la santé affirmait pourtant de son côté qu'une cinquantaine de cadavres avaient été retirés de la « Maison Blanche » et que dix des soixante blessés évacués étaient morts.

Le nombre des blessés hospitalisés s'éleverait à près de cinq cents personnes. Ce dernier bilan a été aussi donné par les délégués du CICR, qui ont indiqué qu'ils avaient, conformément à leur mandat, demandé à visiter les personnes emprisonnées après leur reddition au Parlement et que, mardi soir, leur demande n'avait toujours pas été satisfaite. L'avocat du président du Parlement dissous, Rouslan Khasboulatov, a déclaré n'avoir pu voir son client.

Boris Eltsine confirme à Bill Clinton le maintien des élections de décembre

Le président Clinton a téléphoné, mardi 5 octobre, à Boris Eltsine, qui l'a assuré que les élections à l'Assemblée fédérale de Russie, prévues les 11 et 12 décembre, étaient maintenues. Faisant allusion à l'écrasement de l'insurrection, le président russe a affirmé qu'*« un obstacle de plus était levé sur la voie de la démocratie et des réformes »*. *« Il a rassuré le président* [Clinton] *en soulignant qu'il maintenait les élections »*, a ajouté le porte-parole de la Maison Blanche.

Au cours de cette conversation de vingt minutes, qui s'est déroulée à bord de l'avion qui ramenait le président américain de la Californie à Washington, Bill Clinton s'est engagé à débloquer l'aide de 2,5 milliards de dollars adoptée par le Congrès pour la Russie et les autres Etats de l'ex-URSS. – *(Reuter, UPI.)*

□ **M. Eltsine confirme son voyage au Japon.** – Le président russe Boris Eltsine se rendra comme prévu en voyage officiel au Japon du 11 au 13 octobre, malgré les derniers événements à Moscou, a déclaré, mardi 5 octobre, le service de presse du Kremlin. Boris Eltsine, qui a déjà annulé à deux reprises depuis le début de l'année son voyage à Tokyo, tentera de régler le différend entre la Russie et le Japon sur les îles Kouriles. – *(Reuter.)*

La polémique sur le partage des biens de la Tchécoslovaquie

Bratislava réclame 8 milliards de francs suisses à Prague

PRAGUE

de notre correspondant

Le premier ministre slovaque, Vladimir Meciar, a relancé la polémique sur le partage inachevé des biens de l'ex-fédération tchécoslovaque, neuf mois après la séparation des deux Républiques, en réclamant de Prague la somme de 8 milliards de francs suisses (plus de 32 milliards de francs).

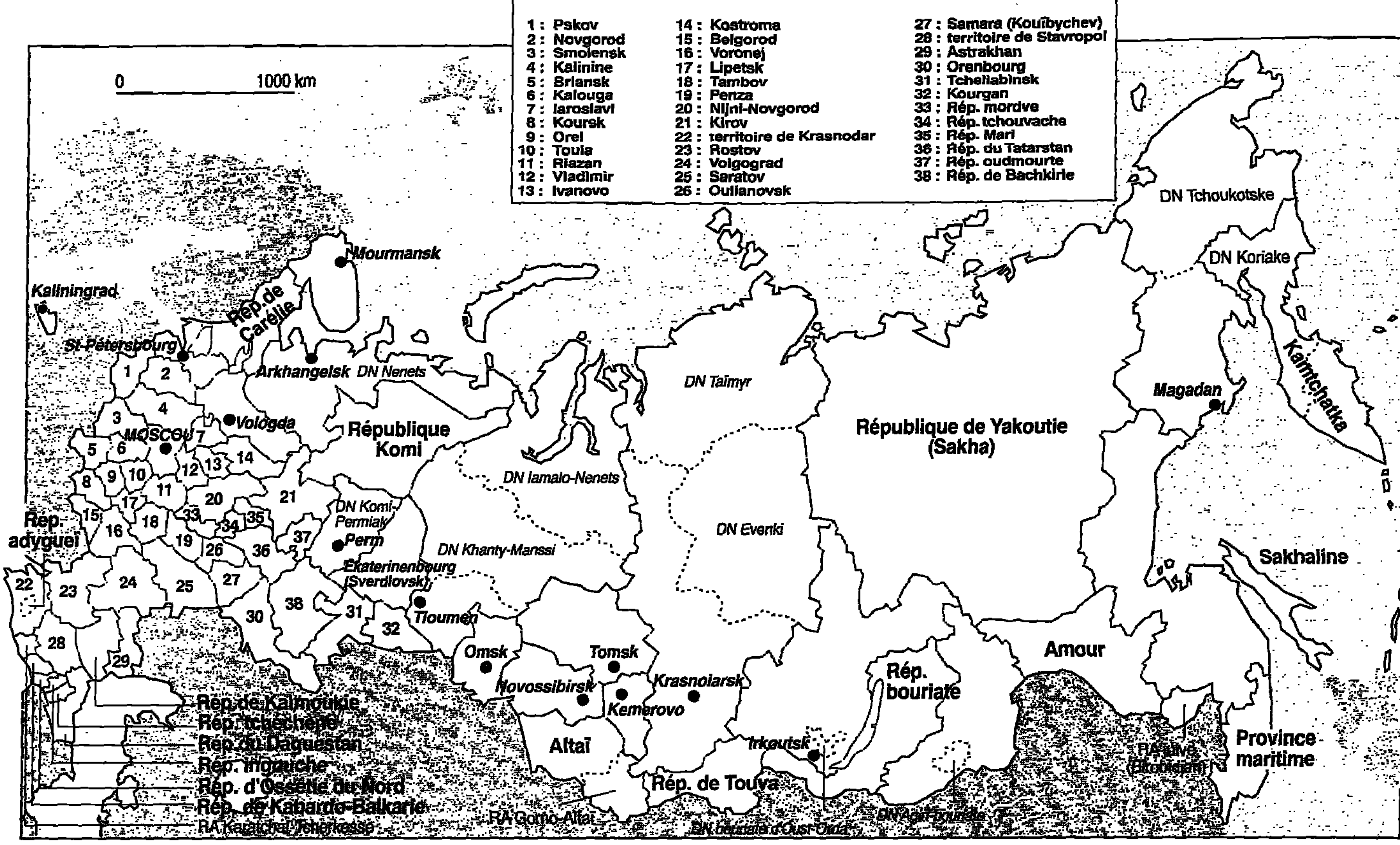
Lors de son allocution hebdomadaire télévisée, dimanche 3 octobre, M. Meciar a indiqué que ce montant correspond aux dettes contractées par l'Allemagne nazie dans ses échanges commerciaux avec son satellite, l'Etat slovaque.

Le premier ministre tchèque, Vaclav Klaus, a fermement rejeté cette demande : *« Si M. Meciar considère la Slovaquie comme l'héritier de l'Etat slovaque, il devrait adresser ses requêtes à ceux qui se considèrent comme les héritiers de l'Allemagne hitlérienne. »*

Cette affaire a rappelé que les deux Républiques n'avaient toujours pas définitivement achevé le partage des biens. Si celui-ci a été réalisé à 95 %, selon l'ambassadeur slovaque à Prague, Ivan Mjartan, il demeure quatre points sur lesquels les négociations achoppent depuis plusieurs mois dont l'un porte, notamment, sur la frontière entre les deux pays. Malgré un accord de principe conclu entre MM. Klaus et Meciar en juillet dernier, le statut et le tracé de la frontière commune n'ont toujours pas été clairement défini Prague et Bratislava ayant une vision divergente sur son degré de perméabilité *(le Monde* du 13 mai).

MARTIN PLICHTA

Les 88 « sujets » de la Fédération de Russie



Les 88 divisions administratives et territoriales de la Fédération de Russie sont contestées dans maints endroits, notamment au nord du Caucase, mais elles ont encore peu changé par rapport au schéma mis en place depuis des décennies par le régime soviétique, et reproduit en substance par la carte ci-dessus.

La dernière Constitution russe de 1977 distinguait les unités territoriales suivantes :

– les Républiques autonomes, au nombre de seize, regroupaient les principales nationalités non russes. Depuis l'éclatement de l'URSS (qui était composée de « Républiques fédérées »), elles ont eu tendance à se proclamer « République » tout court, et leur nombre a augmenté du fait de la promotion accordée à certaines régions autonomes (celle des Adygueïs, par exemple), d'une part, de la division de la République tchétchène-ingouche selon ses deux composantes ethniques, d'autre part. De taille très diverses (la République de Yakoutie, rebaptisée Sana, est six fois plus grande que la France, l'Ossétie du Nord n'a que 8 000 km2), les seize Républiques originelles totalisaient 4 700 000 km2, soit un quart de la superficie russe, mais moins de 22 millions d'habitants, soit 14 % de la population de la fédération (147 millions) selon le recensement de 1989. Ajoutons que la population reste majoritairement russe dans la plupart de ces Républiques.

– les *régions autonomes*, au nombre de cinq en 1991, regroupent des ethnies plus minoritaires, mais parfois à population plus dense, notamment au nord du Caucase.

– les *zones russes* proprement dites sont divisées en 49 régions *(oblast)* et 6 « territoires » *(krai)*, ces derniers ne se distingant des premieres que parce qu'elles abritent des régions autonomes. Notons que, pour la première fois dans l'Histoire, une région de Russie, celle de Kaliningrad (l'ex-Koenigsberg de la Prusse orientale, prise à l'Allemagne en 1945) se trouve maintenant enclavée à l'étranger, au delà de la Lituanie.

– enfin, des *districts nationaux* ou autonomes ont été créés dans certaines régions de Sibérie et du grand Nord à l'intention des peuplades très peu nombreuses et dispersées, souvent nomades, qui y vivent.

Les difficultés qui attendent Boris Eltsine dans la gestion de cet immense empire et dans la rédaction d'une nouvelle Constitution ne proviennent pas seulement des grandes Républiques non russes, comme le Tatarstan et la Bachkirie, qui revendiquent davantage d'indépendance. Les régions russes proprement dites ont également tendance à prendre par rapport à Moscou une distance politique proportionnelle à leur distance géographique.

Ainsi, des soviets locaux ont proclamé une *« République d'Extrême-orient »*. Des tentatives analogues ont été signalées pour faire de même en Sibérie ou dans l'Oural, sans lendemain jusqu'à présent.

25 % d'inflation par mois et 7,5 milliards de dollars d'impayés

Une crise économique aggravée par les affrontements entre Boris Eltsine et le Parlement

« Ce qui s'est passé à Moscou va dans la bonne direction. Nationaliste, peu au fait des problèmes internationaux, campant sur des positions irréalistes, le Parlement nous posait problème et nous empêchait de travailler en Russie. » La satisfaction discrète de ce dirigeant d'une grande firme européenne, nul doute que les banquiers et les hommes d'affaires occidentaux la partagent.

Pour tous, la stabilisation du pouvoir politique à Moscou offre une chance unique à la Russie d'éviter un « scénario à l'ukrainienne », autrement dit une faillite économique totale de nature à décourager les plus ouverts des investisseurs étrangers. C'est peu dire que la piètre situation de l'économie russe doit beaucoup à l'affrontement de ces derniers mois entre le gouvernement et un Parlement farouchement opposé, par exemple, aux privatisations (l'un des succès incontestables de l'équipe au pouvoir au Kremlin).

Timide redressement

Illustration caricaturale, le gouvernement, sur les « conseils » du Fonds monétaire international (FMI), s'était engagé à limiter le déficit budgétaire à 10,5 % du produit intérieur brut (PIB). Le Parlement a relevé le plafond à 25 %. L'accepter reviendrait à accroître la masse monétaire de 50 % chaque mois, faisait valoir Jeffrey Sachs, un économiste américain qui conseille le gouvernement russe. Avec, comme résultat assuré, l'apparition d'une hyperflation.

Pour l'instant, l'économie russe flirte avec l'hyperinflation. Mais elle a réussi à l'éviter. Un léger mieux se manifestait même à la fin du premier semestre de 1993. Depuis mars, le taux mensuel ne dépassait pas 20 %. Et la baisse de la production industrielle (– 19 % au premier trimestre 1993) paraissait stoppées tandis que le rouble donnait quelques signes de rétablissement du fait de la politique monétaire plus restrictive menée par la banque centrale.

En mai, il fallait 1 100 roubles pour un dollar. En juillet, le cours était revenu à 980 roubles. Même si l'on était loin de la situation de l'été 1992 (un dollar ne valait alors que 144 roubles), l'amélioration était indéniable.

Depuis l'été, la situation économique a recommencé à se dégrader. L'inflation est remontée à 25 % en août (la libération des prix de produits énergétiques, comme le charbon, n'y est pas étrangère). Le déficit budgétaire enfle. Et la chute de la production industrielle, victime de la désorganisaton générale du pays et de la faiblesse de la demande, se poursuit, démentant les prévisions des experts.

Les finances extérieures de la Russie portent les marques du chaos ambiant. Depuis 1990, les échanges de Moscou avec l'extérieur se contractent. Les exportations – essentiellement constituées de gaz et de pétrole – sont passées de 63 milliards de dollars (360 milliards de francs au cours actuel) en 1990 à 51 milliards deux ans plus tard. Quant aux importations, la cure d'amaigrissement y est encore plus impressionnante : entre 1990 et 1992, elles ont pratiquement diminué de moitié (84 milliards de dollars en 1990 ; 44 milliards en 1992).

L'exemple des échanges commerciaux franco-russes illustre assez bien cette situation. La Russie, qui vend à la France quelques millions de tonnes de produit pétroliers raffinés, mais qui surtout approvisionne l'Hexagone en gaz à hauteur d'un tiers de ses besoins, est le douzième fournisseur de la France. Mais, au premier semestre de 1993, elle n'était plus que son vingt-quatrième client (un an auparavant, l'ex-CEI, la Communauté des Etats indépendants, occupait la seizième place) avec un volume d'exportation ne dépassant pas 4 milliards de francs pour les six premiers mois. Une misère : la France vend davantage à la Grèce et à la Tunisie qu'à la Russie. Celle-ci, en fait, occupe vis-à-vis de la France la même place que l'Arabie saoudite, dont la population ne dépasse pas une douzaine de millions d'habitants.

Extension du troc

Que ce soit avec la France ou avec les autres pays industrialisés, les chiffres officiels du commerce extérieur russe doivent être maniés avec précaution. La pratique du troc s'est en effet considérablement développée ces derniers temps, ce qui masque une partie des échanges réalisés. Il n'en reste pas moins que la réduction drastique des importations (– 61 % au premier semestre de 1993) permet à la Russie d'afficher depuis 1991 un excédent commercial de plusieurs milliards de dollars.

Le tableau n'est pas le même s'agissant de la balance des paiements, qui, victime d'une fuite des capitaux – évaluée entre 15 milliards et 25 milliards de dollars pour la seule année 1992, – accuse un déficit qui ne cesse de se creuser (– 5,4 milliards de dollars en 1992 sans les ventes d'or). Résultat, la Russie n'honore plus depuis l'an dernier le paiement de sa dette extérieure.

A vrai dire, les banquiers occidentaux ignorent le montant exact de celle-ci. Les estimations oscillent entre 70 milliards et 80 milliards de dollars. A la fin de l'année, les arriérés atteindront probablement 7,5 milliards (contre 5 milliards un an auparavant). Un rééchelonnement partiel a été laborieusement élaboré tant avec les créditeurs publics, réunis au sein du Club de Paris, que privés.

Mais il ne s'agit que d'un volet parmi d'autres de l'aide extérieure promise à la Russie lors du dernier sommet du G7, le club des grands pays industrialisés, en juillet dernier à Tokyo. Mais, la situation étant désormais clarifiée sur le plan politique, il y a fort à parier que le FMI, qui retardait le déblocage de nouvelles lignes de crédit, se montrera dorénavant plus généreux envers Moscou.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Le président de la Deutsche Bank conseille d'attendre avant d'investir

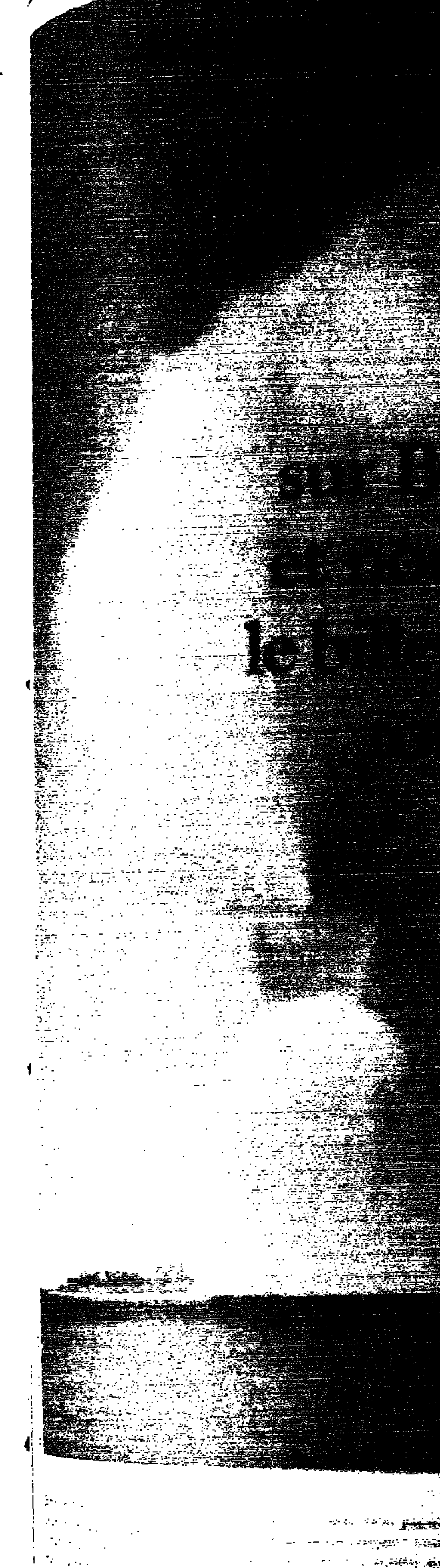
FRANCFORT

de notre correspondant

Au moment où les responsables occidentaux, M. Clinton en premier, affirment qu'il faut aider la Russie afin d'y assurer le redressement économique et l'installation de la démocratie, le président de la Deutsche Bank, Hilmar Kopper, déclare : *« Je conseille d'aller voir, mais de ne pas dépenser maintenant. »* Un rappel réaliste ou, si l'on préfère, une douche froide. Le conseil de prudence est de grand poids puisque la banque allemande est le chef de file des six cents banques occidentales créditrices de la Russie et que l'Allemagne est de loin le premier pays engagé à Moscou. La Deutsche Bank publie d'ailleurs régulièrement de volumineuses études sur la situation économique russe. *« Les investisseurs ont besoin d'ordre pour s'installer »*, a expliqué M. Kopper, mardi 5 octobre, devant la presse internationale de Francfort. Il ne peut être question d'investir par prestige ou par intérêt purement politique. Les investisseurs *« ne sont pas prêts à prendre des risques »* et ils attendent, pour le moins, *« la dissipation des fumées des canons »*. D'autre part, la Deutsche Bank a fait savoir que les banques occidentales se sont entendues avec les négociateurs russes sur un rééchelonnement des 26 milliards de dollars (145 milliards de francs) de la dette bancaire russe. Mais *« côté russe, il n'y a toujours pas d'interlocuteur responsable pour signer l'arrangement »*, a déploré M. Kopper.

Cet arrangement concerne un rééchelonnement sur quinze ans des dettes échues fin 1993, les cinq premières années étant exonérées de remboursement du principal. Le gouvernement russe aurait budgétisé 500 millions de dollars cette année pour le paiement des intérêts.

E. L. B.



Russie : la voie étroite de la démocratie

Suite de la première page

Quant à la jeune génération, elle a souvent étudié à Harvard grâce aux facilités accordées par le soviétisme aux fils à papa de la nomenklatura. Nourrie au lait du monétarisme, elle s'est jetée, avec le zèle des néophytes, dans la « thérapie de choc » censée convertir dans les plus brefs délais l'économie administrativo-féodale de la Russie aux vertus du marché. Pour le plus grand profit des nouveaux *businessmeni* qui s'enrichissent en bradant les richesses naturelles du pays et aux dépens du plus grand nombre qui ne comprend pas que la liberté doive se payer d'une baisse de son niveau de vie d'antan, certes médiocre mais marqué par un égalitarisme apparent.

Tout cela explique la passivité de la grande majorité de la population qui, même dans les couches éclairées, considérait la rivalité entre Boris Eltsine et le Parlement comme un jeu politicien largement extérieur à ses préoccupations. Une autre raison de cet attentisme tient à l'état de désorganisation, presque d'anarchie, dans lequel se trouve la Russie. Depuis le putsch manqué d'août 1991, le président et ses gouvernements ont continué à démanteler les structures de l'ancien régime communiste – en ce qui concerne la psychologie communiste, c'est une autre affaire, – sans parvenir à mettre en place un nouveau système, démocratique, fondé sur le droit, respectant la propriété individuelle et le pluralisme.

La légitimité indiscutable de Eltsine, issue de l'élection présidentielle de juin 1991 et confirmée par le référendum d'avril 1993, ne pouvait pas remplacer la légalité, c'est-à-dire tout l'écheveau serré de textes juridiques, lois, décrets et codes, qui organisent la vie politique, économique et sociale des Etats modernes. Or, c'est peu dire que dans ce domaine la Russie n'a aucune tradition ; elle a oscillé tout au long de son histoire entre l'autocratie et la révolte. Dans le système soviétique, le droit « socialiste » était plus fonction de l'opportunité que des principes.

Depuis 1991, l'abondance de lois et de décrets ne doit pas faire illusion. Souvent, les lois annoncées n'ont pas été votées ; celles qui ont été votées n'ont pas été appliquées. L'arbitraire l'emportait sur le droit ; les décisions prises par les organes compétents étaient contredites par la mauvaise volonté des administrations ; c'est ainsi que la privatisation des logements appartenant aux sovkhozes, expressément prévue par la loi, a été bloquée au ministère de l'agriculture par le *lobby* des directeurs de sovkhozes. Et ce n'est qu'un exemple parmi des milliers.

Un obstacle et un alibi

Une fois les lois votées et les décrets d'application pris par les administrations, le parcours du combattant n'était pas terminé pour autant ; l'Etat n'a en effet guère d'autorité pour faire appliquer ses décisions. Le premier ministre russe lui-même a reconnu que 30 % des impôts n'étaient pas collectés et il semble pécher par optimisme, même si des militaires en retraite ont été recyclés en gabelous. La police sous-payée et donc corrompue obéit plus volontiers aux potentats locaux qu'au pouvoir central.

Dans cette guerre de retardement, le Parlement désigné à la mode gorbatchevienne a joué un rôle non négligeable. En décidant, le 21 septembre, de le dissoudre, Boris Eltsine a enfin cédé aux conseils de ses proches les plus radicaux qui lui demandaient depuis longtemps de se débarrasser de cette assemblée dominée par les archéo-communistes et les néo-conservateurs ; en mettant fin à son existence à coups de canon, il a écarté un obstacle de taille, mais il s'est en même temps privé d'un alibi. Khasboulatov et consorts ne pourront plus être tenus pour responsables du retard ou de l'échec des réformes économiques et politiques.

Malgré les bouleversements qui ont touché la Russie ces dernières années, les réformes les plus douloureuses sont encore à venir. Certes, nombre de grandes entreprises ont été « privatisées ». Mais ce changement de statut juridique n'a pas fondamentalement modifié leur mode de fonctionnement ; souvent les mêmes dirigeants sont restés en place, réélus par le « collectif des actionnaires » ; ils ont reformé des cartels avec leurs collègues des entreprises voisines et négocient avec les responsables politiques locaux, comme au bon vieux temps de la planification. Ils ont continué à payer des salaires grâce à la générosité de la banque centrale qui n'avait pas peur d'actionner la planche à billets, même si la production ne suivait pas ; les vraies restructurations qui se traduiront inévitablement par des licenciements massifs n'ont pas encore été réalisées et nul ne sait comment réagiront les Russes élevés dans la « sécurité sociale ».

Jusqu'à présent la Russie – puis l'URSS – a survécu grâce à l'expansionnisme à l'extérieur ou à l'oppression à l'intérieur, quand ce n'était pas les deux en même temps. Pour la première fois, elle doit faire la preuve qu'elle peut trouver des formes de vie et de travail civilisées sans faire appel à l'un ou à l'autre. C'est-à-dire qu'elle peut se transformer en Etat de droit, avec un gouvernement qui se soumette au règne du droit et de la majorité.

C'est le principal défi auquel Boris Eltsine se trouve confronté et auquel il n'est guère préparé. Nombreux sont ses conseillers qui ne voient de salut pour la Russie démocratique que dans l'autoritarisme, aussi paradoxal que cela puisse paraître. Autrement dit, l'absence de traditions libérales impliquerait que la démocratie soit imposée aux Russes par des moyens autoritaires. Ou à défaut de démocratie, l'occidentalisation. La tentation est certainement présente actuellement chez le président russe ; la suspension de journaux d'opposition – parmi lesquels certains ouvertement antisémites n'auraient pas droit de cité dans nos démocraties occidentales, – l'interdiction de formations politiques comme le PC, la censure, dont un de ses porte-parole annonce cependant qu'elle va être levée, la mainmise sur la télévision, etc., renforcent cette hypothèse.

Les réformes de… 1810

A l'inverse, la voie des élections est pleine d'embûches. Il ne suffit pas en effet de renouveler les organes législatifs centraux pour se débarrasser de tous les nostalgiques ; les soviets régionaux et locaux sont peuplés d'anciens communistes. De plus, l'issue des élections législatives promises pour décembre est plus qu'incertaine : en admettant que toutes les garanties de liberté soient données, que se passera-t-il si les Russes renvoient à Moscou une majorité « conservatrice » ? Les exemples de la Lituanie et de la Pologne, dans des circonstances certes différentes, doivent inciter à la prudence. Pour ne pas parler de l'élection présidentielle pour laquelle des prétendants plus jeunes se font entendre… Voie étroite donc, mais inévitable, pour renouveler le personnel politique et faire émerger de nouvelles élites. Boris Eltsine a promis qu'il l'emprunterait, et il faut l'y encourager.

Pourtant, le plus grand flou règne sur les compétences de ce Parlement qui pourrait être bientôt élu, puisque le projet de nouvelle Constitution n'a pas encore été approuvé. Le texte qui était en discussion ces dernières semaines fait la part belle au président, qui peut dissoudre à son gré la Chambre (Douma), et étend son influence sur le pouvoir judiciaire. Le projet soutenu par Boris Eltsine donnerait au président plus d'autorité que n'en possèdent les présidents français ou américain ; et quelques historiens n'ont pas manqué le rapprochement avec les suggestions faites en 1810 par le comte Mikhaïl Speranski au tsar « libéral » Alexandre I[er]…

Boris Eltsine et les « libéraux » russes ont en quelque sorte déblayé le terrain ; la mise à l'écart du Parlement était sans doute une condition nécessaire à l'avancée vers la démocratie ; ce n'était pas une condition suffisante. Entre l'autoritarisme et l'anarchie, la Russie peut encore manquer l'autre voie, celle de l'Etat de droit.

L'attitude des Occidentaux, qui se repentent encore d'avoir lésiné sur leur soutien à Gorbatchev, est évidemment importante, mais pas décisive. En Russie, tout reste à inventer : le droit, l'autorité de l'Etat, l'idée même d'Etat de droit, les partis politiques, sans quoi des élections libres sont tout simplement impensables, la conviction que la vie en commun doit être fondée sur un contrat social… Le plan Marshall le plus généreux n'y suffira pas. Mais deux clichés doivent être évités : le premier fait de Boris Eltsine – après Gorbatchev – le héraut de la démocratie ; le second condamne le peuple russe à l'obscurantisme et à la barbarie, au nom d'une « psychologie des peuples » de bazar. La réalité est à la fois moins simpliste et moins sombre. La Russie ne sortira pas de plusieurs siècles d'obscurantisme autoritaire et de soixante-dix ans de communisme sans soubresauts ; la rébellion des « bruns et rouges » n'est pas le dernier avatar de cette mutation.

DANIEL VERNET

Espagne : Juan Carlos I[er], monarque républicain

Proche de ses sujets, le roi, reçu jeudi 7 octobre à Paris par l'Assemblée nationale, est la clé de voûte d'un système désormais bien installé

MADRID

de notre correspondant

Le 9 août dernier, toute la presse espagnole publiait en première page la photo du roi jeté tout habillé dans une piscine par un groupe de jeunes, hilares. Le bateau de Juan Carlos, le *Bribon*, venait de remporter, à Palma-de-Majorque, la Coupe du roi. L'équipage, fidèle à la tradition, a donc précipité le vainqueur à l'eau. Sa qualité de monarque n'a pas permis au souverain espagnol d'échapper à ce plongeon. C'est le sourire aux lèvres qu'il s'est prêté à ce rite sans que le peuple espagnol y voie une offense à sa dignité.

Cette scène illustre parfaitement la nature des relations entre le roi et la société espagnole. Juan Carlos est un personnage comme les autres, auquel on dit « monsieur », qui habite dans un palais plus que modeste et participe avec un naturel exemplaire à la vie de son pays et à ses événements.

L'an dernier, lors des Jeux olympiques de Barcelone, le roi et toute la famille royale ont été parmi les spectateurs les plus assidus. Une autre photo, celle de la tribune royale avec un souverain explosant de joie, les deux bras levés, lors d'une victoire espagnole, a, elle aussi, fait le tour du pays et contribué à la popularité de ce monarque moderne, au contact direct, au sourire facile et à la décontraction légendaire.

Une famille omniprésente

Le roi et la reine Sofia sont en effet présents partout dans la vie sociale et culturelle du pays, inaugurant, présidant, recevant, distribuant, voyageant sans cesse. Ainsi une véritable osmose s'est établie entre le chef de l'Etat et les citoyens de cette monarchie parlementaire. Personne ne conteste sa légitimité. Nul ne critique les faits et gestes de la maison royale. Les journaux et la presse du cœur, pourtant friands dans ce pays des aventures des uns et des autres, respectent – à de rares exceptions près – une sorte de consensus tacite qui interdit de rendre compte des rumeurs ou de ce qui peut ternir l'image de la royauté.

Cela n'empêche nullement les manifestations d'hostilité comme il peut s'en produire de temps à autre au Pays basque ou en Catalogne. La relaxe, la semaine dernière, par le tribunal suprême, de quinze parlementaires ou dirigeants de Herri Batasuna (HB), considéré comme le bras politique du mouvement indépendantiste ETA, a néanmoins causé une certaine surprise dans l'opinion publique.

Le 4 février 1981, à Guernica, le discours du roi avait été interrompu par les protestataires de HB qui avaient entonné, le poing levé, l'hymne national basque. Ils avaient été poursuivis pour injures au chef de l'Etat et désordre public. La haute juridiction a estimé que cette manifestation ne relevait pas du « *mépris* » envers la personne du roi mais du « *légitime exercice du droit à la libre expression des minorités* » au moyen de la manifestation « *envers le monarque, d'une situation d'insatisfaction publique* ».

La Cour a relevé que si le roi avait pu se sentir dans une position « *inconfortable selon les usages sociaux* », cette interruption n'avait rien d'un sacrilège, ni d'une attitude « *de mépris vis-à-vis de sa personne, bien au contraire* ». Son rôle, tel qu'il est défini par la Constitution, a été « *rehaussé* » et non pas « *rabaissé* », ont estimé les magistrats.

La décision a fait grincer quelques dents d'autant que Jon Idigoras, dirigeant de HB, a immédiatement affirmé que son mouvement se sentait renforcé dans son rejet de la monarchie « *pour ce qu'elle représente de répression envers le peuple basque et de négation de ses droits historiques* ».

Le roi, qui ne vote pas, est en effet « *le symbole de l'unité et de la permanence de l'Etat. Il arbitre et modère le fonctionnement régulier des institutions et assume la plus haute représentation de l'Etat dans les relations internationales. Sa personne est inviolable et n'est pas sujette à responsabilité* » selon les termes de la Constitution, qui précise que ses décisions sont « *contresignées* » par le gouvernement et le Parlement.

Le roi règne mais ne gouverne pas. Il a pour tâche principale de promulguer les lois, de convoquer et de dissoudre le Parlement, d'organiser des élections, de proposer le candidat à la présidence du gouvernement. C'est également le chef des armées et, après autorisation des Cortes generales (Parlement), il peut décider de la guerre ou de la paix. Son rôle strictement politique est très faible, mais il exerce une autorité morale certaine. La Constitution prévoit qu'il doit être « *informé des affaires de l'Etat et présider, à cet effet, les réunions du conseil des ministres, quand il l'estime opportun, à la demande du président du gouvernement* ».

Une forme de « semi-présidentialisme »

Selon les constitutionnalistes, la monarchie parlementaire espagnole est une forme de « *semi-présidentialisme* ». Le roi n'ordonne pas, mais suggère, conseille, contrôle, arbitre sans imposer. Sa fonction nse situe au-dessus des partis, des pouvoirs, des lobbies. La personnalité de Juan Carlos a permis au trône d'Espagne de gagner une place indiscutable dans le fonctionnement des institutions.

Sabino Fernandez Campo, ancien chef de la maison du roi, a déclaré, lundi 4 octobre, à l'occasion de la sortie d'un livre intitulé *Un roi sans cour*, que l'héritier des Bourbons avait « *une intelligence pratique appliquée à la réalité, c'est-à-dire l'instinct politique* ».

Placé sur le trône par Franco, en juillet 1969, le jeune souverain de trente et un ans savait alors que sa légitimité était loin d'être acquise. Il la forgera, justement, par son sens politique, après avoir appris du caudillo, comme il l'a dit à José Luis de Villalonga, « *à regarder, à écouter et à me taire* » (1).

Considéré comme une marionnette ou le laquais d'une dictature, Juan Carlos a assis définitivement sa réputation et son intégrité lorsque, le 24 février 1981, quelques heures après la tentative de coup d'Etat du lieutenant-colonel Tejero, il annonça à la radio et à la télévision : « *La Couronne, symbole de la permanence et de l'unité de la patrie, ne peut tolérer d'aucun façon les actions et les attitudes de personnes qui prétendent interrompre par la force le processus démocratique…* » Ce sera le deuxième sacre. Santiago Carrillo, le dirigeant communiste, n'oubliera pas de remercier le roi pour « *lui avoir sauvé la vie* ».

Depuis, Juanito, comme on l'appelait familièrement, a su faire admettre la monarchie par la République, à tel point, comme l'a dit un journaliste cité par Philippe Nourry dans son livre sur lui, que « *jamais on n'aura vu une monarchie si républicaine et une République si discrètement couronnée* » (2). Les onze années de gouvernement socialiste n'ont pas démenti ce constat.

Aujourd'hui, ce monarque de cinquante-cinq ans apparaît comme la solide clé de voûte d'un système qui a fait ses preuves, et le symbole d'une réconciliation. C'est sans doute aussi pour cela que Juan Carlos I[er] a été invité par Philippe Séguin à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 2 octobre).

MICHEL BOLE-RICHARD

(1) *Le Roi, entretiens avec José Luis de Villalonga*, éd. Fixot, 1993 (*le Monde* du 3 mars).

(2) *Juan Carlos, un roi pour les républicains*, de Philippe Nourry, Centurion, 1986.

En visite au Pays basque

Le roi condamne fermement le terrorisme

MADRID

de notre correspondant

« *Je suis sûr que ceux qui entretiennent la stratégie de la violence ne parviendront pas à « dévertébrer » la société basque, à briser son gouvernement ni à détruire les valeurs culturelles et morales de ce peuple* », a déclaré le roi Juan Carlos lors d'une visite de quelques heures à Bilbao, mardi 5 octobre.

Le souverain s'est rendu pour la quatrième fois de son règne en terre basque pour venir apporter son soutien « *aux entrepreneurs et aux travailleurs ainsi qu'à la société basque en général, au moment où elle souffre* [de] *la menace et* [de] *l'extorsion du terrorisme, dramatiquement mis en évidence par les trois mois aujourd'hui révolus d'une injuste et cruelle privation de liberté d'un digne travailleur de cette terre* ». Le roi faisait allusion à la séquestration par l'ETA, depuis le 5 juillet, d'un industriel de San-Sebastian, Julio Iglesias Zamora.

Cette visite, pour laquelle d'importantes mesures de sécurité avaient été prises, était principalement destinée aux chefs d'entreprise basques, à l'occasion de l'inauguration d'une conférence sur l'innovation technique dans le parc industriel de Bilbao. L'arrivée de Juan Carlos et de la reine Sofia au palais des députés de Biscaye a été saluée par quelques cris hostiles d'indépendantistes désireux « *d'envoyer les Bourbons aux requins* ». Quelques heurts se sont produits avec les forces de l'ordre, tandis qu'une autre partie de la foule demandait la libération de Julio Iglesias Zamora et criait « *ETA assassins* ».

M. B.-R.

□ **PORTUGAL : le premier ministre en visite à Paris.** – Le premier ministre portugais, Anibal Antonio Cavaco Silva, a effectué une visite à Paris, lundi 4 et mardi 5 octobre, au cours de laquelle il a été reçu notamment par François Mitterrand et Edouard Balladur, avec lesquels il s'est entretenu des négociations du GATT. Par ailleurs, à l'issue d'un entretien avec le secrétaire général de l'UNESCO, Federico Mayor, M. Cavaco Silva a annoncé l'attribution par le gouvernement portugais de 300 000 dollars (environ 1,6 million de francs) pour la réalisation d'un programme consacré à l'éducation et à la culture en Afrique lusophone. – *(AFP.)*

CROATIE : après le renouvellement du mandat de la FORPRONU

Mécontentement et inquiétude chez les Serbes

Le mécontentement et l'inquiétude prévalaient chez les Serbes, mardi 5 octobre, au lendemain de la prorogation, par le Conseil de sécurité des Nations unies, du mandat de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU) en Croatie pour une période de six mois. On s'estime, en revanche, « *satisfait* » à Zagreb de cette initiative qui répond partiellement aux exigences croates, jugeant que les termes de cette prorogation (*le Monde* du 6 octobre) constituent un « *avertissement sans équivoque* » à la Serbie ainsi qu'aux Serbes de Croatie.

BELGRADE

de notre correspondante

La résolution du Conseil de sécurité, qui réaffirme « *la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Croatie* » et lie implicitement la levée des sanctions internationales contre Belgrade à la pacification de la Krajina (région de Croatie sous contrôle serbe), risque de provoquer « *une guerre totale* » entre l'armée croate et les forces indépendantistes serbes. C'est du moins l'avis général à Belgrade, où les journaux titraient, mercredi 6 octobre : « *Pour rétablir la paix, ils offrent la guerre* », « *Chargé par la communauté internationale d'éteindre l'incendie, le Conseil de sécurité attise le feu dans l'ex-Yougoslavie* ».

Les Serbes de Krajina, qui ont proclamé leur « *indépendance* » sur près d'un tiers des territoires de Croatie, estiment que « *la voie imposée par Zagreb au Conseil de sécurité mène directement à la poursuite de la guerre et oblige le peuple serbe et les autorités de la République serbe de Krajina à se protéger par tous les moyens* ». Ils estiment que la résolution, qui ne reconnaît pas l'existence de leur « République », donne le feu vert à Zagreb pour récupérer ses territoires sous contrôle des forces serbes. Aussi le « gouvernement » de Krajina a-t-il annoncé qu'il rejetait non seulement la résolution du Conseil de sécurité, mais « *toute négociation avec la Croatie qui aurait pour base cette décision des Nations unies* ».

La nouvelle tactique des médiateurs

Le « ministre des affaires étrangères » de Krajina, Slobodan Jarcevic, a cependant précisé que « *la République serbe de Krajina et la Croatie peuvent continuer à négocier, mais seulement en tant que pays voisins* ». Les autorités serbes indépendantistes de Krajina considèrent, en outre, que la FORPRONU, qui, selon elles, « *n'exerçait déjà pas sa fonction de protection* », est désormais « *placée au service de la politique du président croate, Franjo Tudjman* ».

Pour sa part, le chef de la diplomatie de la Yougoslavie (Serbie et Monténégro), Vladislav Jovanovic, estime que « *l'élargissement de la liste des conditions pour la levée des sanctions contre la Yougoslavie nous éloigne de la paix* ». Les Serbes de Bosnie ont, quant à eux, averti qu'ils défendraient la « République serbe de Krajina » si « *la Croatie faisait usage de la force et attaquait le peuple serbe en Krajina* ».

Enfin, les Serbes ne cachent pas leur inquiétude après que les médiateurs internationaux, David Owen et Thorvald Stoltenberg, eurent annoncé, lundi, qu'ils recherchaient « *une nouvelle approche globale* ». Ce changement de tactique envisagé après l'échec des dernières négociations de paix sur la Bosnie-Herzégovine viserait à traiter tous les problèmes en même temps, que ce soit la guerre en Bosnie, le conflit serbo-croate ou les tensions dans la province serbe du Kosovo, peuplée à majorité d'Albanais.

Les Serbes estiment qu'une telle approche conduirait à la catastrophe et réenflammerait la région. En fait, ils craignent l'abandon du plan de partage de la Bosnie en trois Républiques ethniques et le retour progressif de la Krajina sous l'autorité croate.

FLORENCE HARTMANN

ASIE

L'essai nucléaire chinois et la révision du traité de non-prolifération

Après le conseil des ministres du mercredi 6 octobre, l'Elysée et Matignon ont, dans un communiqué commun, indiqué que l'essai nucléaire chinois de la veille plaçait la France et ses alliés *« face à une situation nouvelle »*. Désireux de *« disposer à tout moment d'une force de dissuasion crédible et suffisante »*, MM. Mitterrand et Balladur demandent au ministre de la défense de mettre en œuvre *« des mesures conservatoires permettant à tout moment de décider une nouvelle campagne d'expérimentation »*. Le communiqué insiste sur la nécessité d'acquérir des techniques de simulation en laboratoire. Dans le même temps, il est donné mandat au ministre des affaires étrangères *« de prendre contact »* avec Washington, Londres et Moscou dans le but d'*« examiner les conséquences à tirer »*.

Aux Etats-Unis, le président Clinton – qui avait précédemment demandé à Pékin de ne pas procéder à une nouvelle expérimentation nucléaire – a donné mardi des instructions pour que son pays se prépare à une reprise éventuelle de ses essais. *« Les responsables de l'administration vont entamer immédiatement des consultations avec le Congrès et avec nos alliés sur ces questions »*, a indiqué la Maison Blanche dans un communiqué, ajoutant que *« les Etats-Unis regrettent profondément cette action »* et demandent *« instamment à la Chine de ne pas effectuer de nouveaux essais nucléaires et de s'associer aux autres puissances nucléaires dans un moratoire global. »* Enfin, Londres et La Haye ont jugé *« regrettable »* la dernière initiative chinoise. – (AFP, Reuter, AP.)

Un piège pour la France

En avril 1992, la France a pris l'initiative d'un moratoire de ses essais nucléaires, après que le président François Mitterrand eut, par lettre, avisé de sa décision George Bush (alors président des Etats-Unis), Boris Eltsine et John Major. Il s'est d'abord agi d'un geste unilatéral. Les Etats-Unis, qui ont fait entre-temps exploser six charges en 1992, ont, par la voix de Bill Clinton, rejoint la France en juillet 1993, pour une durée de quatorze mois, entraînant le Royaume-Uni. La Russie en a fait de même. Seule la Chine n'a pas pris de position officiellement et, au demeurant, elle a, en 1992, procédé à deux tirs souterrains.

Lorsque les Etats-Unis et la Russie ont décidé à leur tour la suspension de leurs essais, la France s'est déclarée naturellement liée par ce double ralliement à sa thèse d'un moratoire conçu comme un prélude à une nouvelle discussion sur l'interdiction définitive et contrôlée de toute expérience. Cette négociation doit commencer en janvier 1994, à Genève, et la Chine a accepté de participer à ses travaux.

Depuis, les élections législatives en France ont donné une nouvelle majorité au Parlement. La plupart de ses responsables politiques se sont prononcés pour une modernisation de l'arsenal nucléaire français, au besoin grâce à quelques expérimentations supplémentaires, en attendant de pouvoir passer à des essais de simulation dans des laboratoires qu'il conviendra de créer. Sur l'initiative du premier ministre, qui s'est lui-même déclaré partisan de rénover la panoplie de dissuasion, et avec l'appui de son ministre de la défense, qui considère qu'il faudra bien reprendre un jour les essais, une commission de sept experts a été désignée pour apprécier si l'actuelle suspension porte – ou ne porte pas – un préjudice à l'efficacité opérationnelle des forces nucléaires et à l'autonomie de décision de la France quant à sa sécurité.

Cette commission – où n'est présent qu'un seul des conseillers à l'Elysée dans le domaine stratégique – est majoritairement composée d'adeptes de la dissuasion, à commencer par le chef d'état-major des armées, le délégué général pour l'armement et le directeur des applications militaires du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), qui n'ont jamais dissimulé leur hostilité à un arrêt prolongé des essais français. Depuis juillet, les travaux de cette commission sont demeurés secrets et un rapport vient d'être remis, au début de cette semaine, à Edouard Balladur.

Un moratoire jusqu'en septembre 1994

Quelques jours auparavant, M. Mitterrand, en visite en Corée du Sud, avait tenu à revendiquer la paternité de la décision sur le moratoire et rappelé que, par ce moyen, la France entendait peser de tout son poids dans les négociations à venir sur une interdiction définitive, totale et contrôlée des essais dans le monde. Ce qui revenait à signifier au gouvernement que c'était à lui seul, chef de l'Etat *et chef des armées selon la Constitution*, et non à une commission d'experts, de décréter une reprise de ses expériences par la France si, d'aventure, la nécessité s'en faisait sentir après qu'un autre pays eut choisi de continuer les siennes.

Nombreux sont les spécialistes de la dissuasion qui, dans l'état actuel de la panoplie française, estiment qu'une suspension jusqu'en septembre 1994 peut être acceptable et qu'elle ne crée ni rupture préjudiciable dans le maintien des équipes de recherche ni affaiblissement radical des moyens opérationnels. Néanmoins, cette date pose un problème. A cette même époque, en effet, les signataires du traité de non-prolifération nucléaire (TNP), qui vient à échéance en 1995, devront avoir entamé de nouvelles discussions. Il est très possible que la plupart des pays du tiers-monde fassent de l'arrêt complet par les grandes puissances de leurs essais une monnaie d'échange pour garantir, à leur tour, qu'ils ne chercheront pas à entrer dans le « club » nucléaire. Auquel cas, le moratoire actuellement observé deviendrait irrévocable et la France, notamment, aura été privée d'essais depuis 1992.

C'est cette perspective d'une suspension, dans laquelle la France se serait finalement piégée elle-même, qui agite surtout les rangs de la majorité et, en particulier, ceux d'une large partie du RPR. Les simulations en laboratoire ne peuvent donner les mêmes résultats, dans l'immédiat, que les expériences en vraie grandeur. Dès lors, la crainte existe, dans ces milieux *politiques, que la France ne soit* plus en mesure de préparer à temps la succession de ses missiles du plateau d'Albion, en Provence, avec de nouveaux engins nucléaires tirés par l'avion de combat Rafale, ni même qu'elle puisse remplacer, après l'an 2005, les têtes de ses missiles de nouvelle génération embarqués sur les sous-marins.

Mais cette question du calendrier de la modernisation de l'arsenal nucléaire est-elle suffisamment explicite pour l'opinion – voire d'un intérêt si public – pour qu'elle soit l'enjeu d'un affrontement durant la cohabitation? C'est sans doute au « Livre blanc », qui sera remis au premier ministre à la fin de cette année, et à la loi de programmation à laquelle il donnera naissance et qui sera débattue au printemps prochain au Parlement, que revient le soin de préciser quelle part de la défense est à attribuer au nucléaire. Que faut-il garder de la dissuasion? Et que faut-il allouer à la modernisation de l'armement classique? On saura alors si des essais en Polynésie sont indispensables.

JACQUES ISNARD

La double hypothèse des experts français

Le 17 septembre, les services de renseignements américains avaient affirmé détenir, grâce à leurs satellites et à des détecteurs sismiques, des preuves selon lesquelles la Chine, qui avait creusé une série de puits à cette fin, allait procéder à un tir nucléaire souterrain, le trente-neuvième depuis le début de ses expérimentations en 1964 et le premier depuis un an (*le Monde* du 6 octobre).

Le 23 septembre, les services français ont abouti à un constat identique, mais ils spéculaient alors sur une reprise pour le 16 octobre, jour anniversaire de la première explosion il y a vingt-neuf ans.

La déception de la Chine après le choix de Sydney – au détriment de Pékin – comme siège des Jeux olympiques de l'an 2 000, puis la crainte née de la dernière crise à Moscou, à propos de la stabilité de la Russie, ont peut-être accéléré les préparatifs sur le site du Lop Nor, même si les travaux pour un tir souterrain exigent en général plusieurs mois.

Depuis 1964, les Chinois ont fait exploser des engins tous les ans avec, cependant, des périodes sans expérimentations, comme en 1985, 1986, 1989 et 1991. Deux tirs ont eu lieu en 1992, en mai, puis en septembre, à un moment où la France a unilatéralement décrété un moratoire, suivi le 3 juillet par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Russie.

Le dernier tir chinois avait développé une énergie de 700 kilotonnes (soit moins de quarante fois celle de la bombe sur Hiroshima). Ce qui devrait conférer à l'engin testé une puissance qui, sur le plan opérationnel, a une nette signification militaire. L'explosion du 5 octobre paraît avoir dégagé une énergie de 80 kilotonnes (moins de cinq fois la puissance d'Hiroshima), si l'on en croit les premiers calculs français. Si tel était le cas, c'est l'interprétation, par ces experts, de la nature exacte de l'essai qui doit retenir l'attention.

De deux choses l'une, en effet. Ou la Chine se lance dans une politique de recherche qui vise à miniaturiser ses armes, ce qui n'était pas son fort jusqu'à présent mais qui est le but de toute puissance nucléaire. Auquel cas, on ne peut guère prétendre que ses expériences se distinguent de celles des pays qui l'ont précédé sur la même voie.

Ou bien elle vient d'ouvrir une filière technologique originale, par laquelle elle entend rattraper son retard et se rapprocher du niveau atteint par les autres membres du « club » nucléaire. Auquel cas, la Chine tente de se mettre au même niveau, par exemple, que la France avec ses charges destinées au dernier modèle de missiles, le M-45, embarqué à bord des sous-marins stratégiques de la classe *le Triomphant*, prêt en 1997.

Cette hypothèse, qui a besoin d'être vérifiée, pourrait signifier que la Chine vient de franchir une nouvelle étape.

J. I.

Près de deux mille essais depuis 1945

Depuis la première explosion nucléaire américaine, en juillet 1945, on a recensé quelque 1 950 essais dans le monde. Dans la mesure où des pays ont réussi à conserver un certain secret sur leurs expérimentations, ce décompte reste sujet à caution, mais il englobe tirs aériens et explosions souterraines. C'est en 1963 qu'un traité est intervenu sur l'interdiction des expériences en atmosphère. La France, qui a commencé ses expérimentations en février 1960 au Sahara, a attendu l'été 1975 pour passer à des tirs souterrains.

Les Etats-Unis viennent en tête avec 942 explosions. L'ex-Union soviétique en a réalisé 715. La France est créditée de 210 essais au Sahara (bases de Reggane, puis à In Ecker) et en Polynésie (atolls de Mururoa et de Fangataufa). Le Royaume-Uni, qui effectue ses essais sur les sites américains du Nevada, a pu procéder à 44 tirs. La Chine vient de réaliser sa trente-neuvième explosion. Enfin, l'Inde a effectué un essai.

Le Kazakhstan et l'Ukraine, qui *n'ont pas fait d'expériences pour* leur compte, ont encore sur leur territoire des armes nucléaires qui résultent des stocks laissés par l'ancienne URSS. L'Afrique du Sud, Israël et le Pakistan possèdent à coup sûr la technologie et sont soupçonnés – du moins pour les deux premiers – d'avoir monté un arsenal nucléaire, certes réduit mais opérationnel.

Un tir annoncé avec fierté

TAIPEI

de notre envoyé spécial

Il ne faut pas croire que la bombe de taille moyenne que la Chine a fait exploser n'aurait pas été entendue si Pékin avait obtenu les Jeux olympiques en l'an 2000. L'essai était en préparation bien avant le vote du CIO du 23 septembre, et ce genre de recherches présente trop d'enjeux pour être le jouet d'une allégresse ou d'un dépit quelconques à propos d'une fantaisie sportive, aussi mirobolante et financièrement « juteuse » puisse-t-elle être.

Aussi bien, les réactions dans la région n'ont pas lié l'essai chinois à cette affaire olympique, mais elles se sont contentées d'aborder le problème sur le fond. *« Très regrettable »*, a dit le ministère japonais des affaires étrangère à l'ambassadeur chinois à Tokyo, convoqué pour l'occasion. Si la réaction a été modérée à Taiwan, où l'on s'attendait à cette expérience après les révélations américaines sur ses préparatifs, la Nouvelle-Zélande s'est montrée plus critique en pensant surtout à l'incitation qu'elle représente pour les autres puissances nucléaires à mettre fin au moratoire actuel.

Pour la Chine, il s'agit évidemment de ne pas compromettre près de trente années d'efforts pour se doter d'un système d'armes à tête multiples. Ce qui est nouveau, et dénote une réflexion d'ensemble de la direction chinoise, est la manière dont l'essai a été annoncé, avec fierté, réminiscence des années héroïques où Mao Zedong faisait diffuser des films de propagande illustrant la première explosion en 1964.

La Chine a assorti cette annonce d'une réthorique sur les engagements demandés aux « Grands » du « club » nucléaire : destruction totale des arsenaux, promesse de ne pas utiliser l'arme contre un pays non nucléaire, qui aboutit à utiliser la dissuasion à rebours, du faible au fort. Il s'agit, pour elle, de ne pas se priver d'un volant de manœuvre dans des négociations auxquelles elle pressent qu'elle devra prendre part sur l'interdiction totale et contrôlée des essais.

FRANCIS DERON

□ **CORÉE DU NORD : Pyongyang ne veut discuter de la question nucléaire qu'avec Washington.** – Pyongyang a réaffirmé, mardi 5 octobre, à l'Assemblée générale des Nations unies, que *« la question nucléaire dans la péninsule coréenne est une question politique à régler entre la Corée du Nord et les Etats-Unis »*. Son représentant a dénoncé l'attitude de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui a réclamé l'ouverture des installations atomiques nord-coréennes à des inspections internationales (*le Monde* du 4 octobre). Séoul a annoncé que la rencontre inter-coréenne qui a eu lieu mardi, à l'inititative de Pyongyang, *« avait pris fin sans donner de résultats »*. – (AFP.)

DIPLOMATIE

L'élargissement des Douze

Les prochains Etats membres souhaitent adhérer à la CEE avant une réforme des institutions

Les ministres des affaires étrangères des quatre pays qui doivent rejoindre la CEE en principe en 1995 (Autriche, Suède, Norvège et Finlande) ont souhaité, mardi 5 octobre lors de leur rencontre avec leurs homologues des Douze à Luxembourg, que leur adhésion ait lieu avant toute réforme des institutions de la Communauté.

Le traité de Maastricht prévoit que la réorganisation des institutions communautaires fera l'objet d'une conférence intergouvernementale en 1996, mais plusieurs Etats membres souhaiteraient une réforme partielle (portant par exemple sur la pondération des voix des différents Etats au Conseil ou sur le nombre de commissaires et de parlementaires européens) avant l'élargissement.

Le ministre suédois des affaires européennes, Ulf Dinkelspiel, a estimé que *« l'élargissement devra se faire sans changements majeurs »* et a écarté *« toute réduction de l'influence des petits pays »*. Le vice-premier ministre finlandais, Petti Salolainen, a exigé que son pays participe aux discussions sur les institutions comme *« membre à part entière »* de la CEE.

Une réforme des institutions avant l'adhésion aurait sûrement un impact négatif sur l'opinion publique norvégienne, a renchéri le ministre norvégien du commerce extérieur, Bjorn Tore Godal, rappelant que le « non » l'emporte encore dans les sondages en Norvège. Les dirigeants autrichiens craignent pour leur part que l'ouverture d'une discussion à douze sur les institutions préalable à l'élargissement ne retarde considérablement ce dernier. Les négociations sur l'adhésion proprement dite entre la CEE et chaque pays candidat ont déjà pris un retard qui rend peu probable l'élargissement à la date prévue du 1er janvier 1995. – (AFP.)

PROCHE-ORIENT

Les réserves de la Syrie sur l'accord israélo-palestinien

Damas souhaite un « sommet » entre les présidents Clinton et Assad

Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a reçu mardi 5 octobre, au département d'Etat, son homologue syrien, Farouk El Charah, au début de la première visite officielle d'un haut dirigeant syrien à Washington depuis vingt ans. Il lui a réitéré l'engagement des Etats-Unis pour une paix globale au Proche-Orient, au moment où Damas s'inquiète des conséquences de l'accord entre Israël et l'OLP. M. Al Charah a exprimé le souhait d'un prochain sommet réunissant les présidents Clinton et Assad.

DAMAS

de notre envoyée spéciale

Devant les casernes qui se succèdent à la sortie ouest de Damas, l'affiche surprend : le soldat qui, il y a peu encore, portait fièrement son fusil, plante aujourd'hui une fleur. Signe des temps? Difficile de l'affirmer, mais cela s'ajoute à quelques indices d'une lente évolution destinée sans doute à préparer le pays à cette paix désirée tout autant que redoutée. Les déclarations des dirigeants israéliens sont largement traitées par la presse, et le temps n'est plus où la Syrie rompait ses relations avec le Maroc qui avait reçu, en 1985, Shimon Pérès.

« Les visites de Rabin en Egypte ou ailleurs n'ont pas affecté les relations de la Syrie avec ces pays », souligne le ministre de l'information, Mohamed Salmane. Alors que, de la conférence de Madrid, les Syriens n'avaient pu voir sur leurs écrans que les délégations arabes, la cérémonie de la signature de l'accord de Washington leur a été entièrement retransmise. Certes, le but était double : démythifier cette poignée de main à laquelle il faudra bien un jour que Damas se résigne, en même temps que souligner *« l'humiliation »* qu'elle représentait sur la base d'un tel accord, comme l'écrivait le lendemain un éditorialiste. Loin de se montrer impressionné par l'accueil réservé à Washington à Yasser Arafat, on ne veut y voir ici que *« le reflet de l'ampleur des concessions »* que ce dernier a dû faire pour être admis sur les pelouses de la Maison Blanche.

Dans les vieux souks de Damas, la paix future, on en parle. Mais, en Syrie, où le nationalisme arabe et la reconquête de la Palestine ont, plus qu'ailleurs, forgé les esprits depuis plus de quarante ans, l'accord palestino-israélien est mal accueilli. Convaincus dans leur majorité que cet accord n'est pas bon pour les Palestiniens, les Syriens craignent aussi qu'il n'éloigne les perspectives de paix pour leur pays. *« Quand vont-ils maintenant nous rendre le Golan? »* interroge, dubitatif, Abou Hassan. *« Quand viendra notre tour? »*, renchérit Ali, qui ne veut voir dans la paix que la fin des privations, justifiées par l'effort de guerre face à Israël. *« Alors que nous étions au centre du jeu, la Syrie est brusquement sortie de la carte régionale »*, constate, troublé, un homme d'affaires.

Violemment critiqué par le président Hafez El Assad, l'accord palestino-israélien a, il est vrai, sérieusement érodé le rôle-pivot que s'attribuait Damas dans les négociations de paix. Le président n'avait-il pas répondu au secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher – lorsque ce dernier était revenu à Damas en août dernier, porteur de *« bonnes nouvelles »* israéliennes pour la Syrie, – que la paix et ses conséquences, c'est-à-dire la normalisation des relations israélo-syriennes, n'étaient possibles qu'une fois que tous les problèmes auraient été réglés, et en premier la question palestinienne? Aujourd'hui, les chances d'un règlement global et simultané sont réduites. Les Palestiniens ayant mordu à l'hameçon, *« la Jordanie suivant plus ou moins, la revendication par la Syrie d'un règlement global devient moins impérative pour Israël »*, affirme un observateur.

La Syrie ne veut pas rester seule en lice, même si, comme on le dit à Damas, elle n'est pas pressée pour une normalisation qui est exigée par Israël mais *« qui ne se décrète pas et demande du temps »*, affirme M. Salmane. Une récente petite phrase attribuée au président américain, affirmant que l'on pouvait *« faire la paix sans la Syrie »*, a sonné comme un avertissement. M. Salmane ne pense toutefois pas que *« ces propos, qui ne figurent pas dans un discours écrit, soient justes »*.

Le rôle des Etats-Unis

« Nous estimons que l'initiative américaine s'effectue d'une manière positive pour réaliser la paix dans la région. Nous n'avons pas de doute sur la crédibilité américaine », affirme-t-il. Dans ce contexte, les deux appels téléphoniques de Bill Clinton au président Assad l'assurant de sa volonté de poursuivre le processus de paix sur les bases établies à Madrid – c'est-à-dire dans le cadre d'une négociation globale, – de même que l'invitation – la première depuis plus de vingt ans – adressée au ministre des affaires étrangères syrien à se rendre à Washington, ont été bien accueillis. Au premier jour de sa visite, mardi 5 octobre à Washington, le chef de la diplomatie syrienne a estimé qu'*« une rencontre entre le président Clinton et le président Assad serait la bienvenue. Je crois qu'une telle rencontre, si elle avait lieu, aiderait beaucoup le processus de paix »*, a ajouté Farouk Al Charah avant un entretien avec M. Christopher.

Les deux initiatives américaines ne balaient pas toutefois les craintes de la Syrie de se voir soumise à des pressions de plus en plus grandes, à un moment où elle n'a plus les moyens d'y résister comme avant. Forte alors, du soutien de l'allié soviétique, Damas avait pu faire échouer l'accord libano-israélien du 17 mai 1983, instaurant la paix entre ses deux signataires. Aujourd'hui, la Syrie paraît d'autant plus seule que la signature de l'accord israélo-palestinien donne les coudées plus franches aux pays arabes à l'égard d'Israël. *« Nous écartons la possibilité que des pays arabes renouent avec Israël avant la conclusion de la paix »*, déclare M. Salmane. Mais il ne fait pas de doute que, tout autant que l'ennemi israélien, ce sont les Arabes que la Syrie rend responsables de sa délicate situation actuelle. Le président Assad n'a pas caché à cet égard son amertume au président Moubarak, lors de leur dernière rencontre fin septembre. L'Egypte, qui avait déjà « trahi » en concluant les accords de Camp David, n'a pas non plus cette fois-ci soufflé mot à la Syrie des tractations secrètes palestino-israéliennes.

L'opposition palestinienne sous surveillance

Consciente toutefois de l'ampleur du soutien international à l'accord conclu entre Israël et l'OLP, la Syrie n'entend pas, au stade actuel tout au moins, le combattre. Comme le fait remarquer un officiel sous le sceau de l'anonymat, *« le président Assad n'est pas Saddam Hussein; il ne fera pas une politique suicidaire et nous ne prendrons aucune attitude de nature à faire échouer le processus de paix »*.

L'essentiel demeure maintenant la coordination avec un allié libanais plus contraint que fidèle, car ayant déjà mesuré le prix des désaccords avec Damas. *« Le président Assad fait ses comptes,* indique un observateur. *Si l'accord marche et que les négociations syro-israéliennes avancent parallèlement, c'est très bien. Si l'accord marche sans que la Syrie ait obtenu quoi que ce soit, alors le président élaborera une politique d'affrontement, et c'est pour cela qu'il garde en réserve l'opposition palestinienne et le Hezbollah libanais. »*

Carte de dernier recours face à M. Arafat, l'opposition palestinienne jouit toutefois d'une liberté surveillée en Syrie. Si les manifestations ou rassemblements dans les camps palestiniens sont autorisés, il n'est pas question, par exemple, que cela se fasse à Damas même. Pour l'instant, on estime ici que cette opposition est le pendant du Likoud en Israël, et qu'il n'y a donc aucune raison de l'empêcher de s'exprimer. Le Hezbollah libanais, quant à lui, a reçu des consignes de modération, et le gouvernement de Damas semble avoir obtenu de l'Iran le soin de gérer seul cette affaire.

Incontestablement, la Syrie attend de voir à la fois l'application de l'accord israélo-palestinien et ce que l'Etat juif est disposé à accorder concernant le Golan et le Liban sud. Les négociations seraient d'ailleurs plus avancées que ne le laissent entendre les déclarations officielles de part et d'autre, sauf que l'on craint à Damas qu'Israël ne remette en cause certains acquis maintenant que le dossier palestinien, le plus chaud, semble en bonne voie.

En affirmant récemment au chef de la diplomatie belge, venu le voir au nom de la Communauté européenne, que *« Yasser Arafat avait commis une faute très grave, qui lui rappelait l'attitude de Sadate, lequel avait divisé la nation arabe, sacrifié sa vie et développé le fondamentalisme islamique »*, le président Assad a sans doute voulu souligner les risques que comportait à ses yeux cet accord. *« Des risques*, a-t-il dit, *qui dégénéreront en drame pour toute la région si la mise en application de l'accord échoue. »* N'était-ce pas aussi une façon de rappeler qu'il a des moyens de contribuer à son succès?

FRANÇOISE CHIPAUX

A TRAVERS LE MONDE

ÉGYPTE

Le président Moubarak obtient un troisième mandat avec 96,28 % des suffrages

Candidat unique à sa propre succession, le président Hosni Moubarak a obtenu un troisième mandat de six ans, lors du plébiscite organisé lundi 4 octobre, conformément à la Constitution.

Selon les chiffres officiels publiés mardi, 96,28 % des votants ont dit « oui ». Mais les journalistes ont pu relever de nombreuses irrégularités, en particulier l'absence de confidentialité du vote ou encore le fait que des adolescents de seize ans ont été conduits aux urnes par leurs professeurs, alors que l'âge légal de vote est de dix-huit ans.

Le taux de participation, toujours selon les chiffres officiels, était élevé : 84,16 %, malgré l'appel au boycottage lancé par les formations d'opposition. – *(AFP.)*

TADJIKISTAN

Reprise des combats

Les forces russes à la frontière tadjiko-afghane ont usé, mardi 5 octobre, de tirs d'artillerie et d'hélicoptères contre des groupes de 300 à 400 rebelles tadjiks qui avaient lancé, dimanche, une de leur plus importante offensive depuis le début des accrochages dans cette région, au printemps dernier, ont déclaré des responsables militaires russes, sans donner de bilan des pertes. Des opérations ont aussi été menées contre les rebelles à l'intérieur du Tadjikistan, près du col de Ramit. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

SOMALIE : après les violents combats de dimanche

Mogadiscio attend la riposte américaine

Les Américains, qui ont subi plus de pertes humaines et matérielles en quinze heures de combats, dimanche 3 octobre, qu'en dix mois de présence militaire en Somalie, attendent des renforts d'urgence pour durcir leur épreuve de force contre les partisans du général Mohamed Farah Aïdid, une épreuve qui, engagée depuis le mois de juin à Mogadiscio, a finalement montré dimanche la vulnérabilité des forces américaines tant dans les airs qu'au sol.

La capitale somalienne attend maintenant la riposte des Etats-Unis dont l'opinion publique risque de ne plus supporter longtemps les images montrant la détresse d'un pilote capturé ou les jeux macabres des Somaliens avec les cadavres de soldats américains. Les derniers bilans officiels de l'ONU font état d'au moins douze morts américains, de soixante-dix-huit blessés dont certains gravement, d'un petit nombre de disparus et d'un pilote capturé soit près du quart du contingent des quatre cents Rangers, l'unité d'élite de la Force de réaction rapide.

De même, sur douze hélicoptères de combat engagés, dont des Blackhawk, deux appareils ont été abattus et trois autres touchés, a indiqué le porte-parole militaire adjoint de l'ONU, le capitaine Tim McDavitt. Les Etats-Unis, qui ont décidé d'envoyer des renforts en hommes, et en matériel, se trouvent également confrontés à l'épineux problème des disparus et des prisonniers, un syndrome qui les hante depuis la guerre du Vietnam.

Pour le moment, les militaires se refusent à avancer un quelconque chiffre pour les disparus. Selon une source des Nations unies à New-York, il s'agirait des six membres de l'équipage de l'un des deux Blackhawk abattus. L'Alliance nationale somalienne (SNA) du général Aïdid a fait état de la capture d'un pilote, confirmée depuis par Washington. Mais selon les dernières informations circulant à Mogadiscio, un deuxième militaire américain, aurait également été fait prisonnier et la SNA essaierait à présent de le récupérer. D'autres pourraient avoir été tués ou se cacher.

De son côté, l'ONU affirme avoir arrêté une vingtaine de responsables de la SNA qui s'ajoutent aux prisonniers déjà détenus, dont l'un des plus proches conseillers du général Aïdid, Osman « Ato ».

La Force de réaction rapide américaine, forte de quinze mille hommes environ, appuie les quelque vingt-huit mille hommes de troupe engagés sous la bannière de l'ONU dont près de quatre mille Américains assurant la logistique de l'ONUSOM. Elle compte une flotte d'hélicoptères dont des Blackhawk et des Cobras d'attaque, ainsi que des avions espions Orion E-6 et Kaina qui surveillent constamment la ville.

Un « noyau aguerri » de quatre cents miliciens

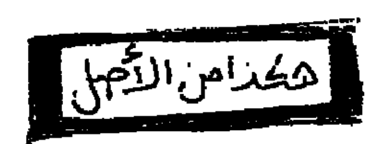
En face, selon des sources militaires de l'ONU, la SNA s'appuierait sur un *« noyau aguerri »* de quatre cents miliciens armés qui bénéficient de nombreuses complicités dans cette ville d'un million d'habitants dont plusieurs centaines ont été blessés ou tués lors des combats de dimanche. Les bandes armées, comme les combattants de la SNA, disposent, selon les mêmes sources, d'un arsenal important d'armes légères, de mitrailleuses, de mortiers et de lance-grenades. A plusieurs reprises la SNA a laissé entendre qu'elle disposerait de missiles Sam et Stinger, mais les militaires de l'ONU affirment n'en avoir aucune preuve et soutiennent que les hélicoptères ont été abattus par des tirs de roquettes.

Aux Etats-Unis, une série d'options ont été présentées mardi soir 5 octobre au président Bill Clinton au cours d'une réunion convoquée d'urgence à la Maison-Blanche pour évaluer la situation somalienne, mais aucune décision n'a été prise, selon un haut responsable de l'administration. Le président Clinton devait réunir de nouveau ses principaux conseillers mercredi matin et s'entretenir avec le secrétaire d'Etat Warren Christopher, le secrétaire à la défense, Les Aspin, le conseiller à la sécurité nationale Anthony Lake et l'ambassadeur à l'ONU, Madeleine Albright, a annoncé le porte parole du président, Dee Dee Myers, en excluant *« tout changement important de la politique américaine »*, bien que des parlementaires aient exigé devant le Congrès le retrait immédiat du contingent américain de Somalie. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

Des avions de combat en renfort

Les renforts américains en hommes et en équipements sont en route pour Mogadiscio. Les Etats-Unis tiennent à ce que leurs troupes puissent désormais se déplacer sans craindre les embuscades, en disposant d'une meilleure capacité de combat nocturne, d'où l'envoi de matériel de vision infrarouge et de chars équipés de dispositifs anti-mines. Les forces des Nations unies ne disposaient plus d'équipement de vision de nuit depuis le départ des « marines » américains au printemps. Compte tenu de la rotation des unités, ce sont en fait 450 hommes supplémentaires qui sont partis pour Mogadiscio – ce qui représente 10 % des effectifs américains déjà sur place.

Des avions AC-130 (version de combat de l'appareil de transport Hercules), basés à Brindisi (Italie), vont d'autre part être dépêchés en Somalie, ainsi que sept nouveaux hélicoptères de combat – cinq MH-60 et deux AH-6, – pour remplacer les appareils abattus ou rendus inutilisables. Le Pentagone achemine également quatorze véhicules de combat Bradley, deux blindés de transport de troupes M 113, quatre chars d'assaut M 1 Abrahams, et une dizaine de camions. – *(AFP.)*



A l'Assemblée nationale

La majorité a voté en bloc pour le projet de loi sur l'emploi

L'Assemblée nationale a adopté, mardi 5 octobre, en première lecture, par 468 voix (RPR-UDF) contre 88 (PS-PC), selon la procédure de vote personnel, le projet de loi quinquennale sur l'emploi présenté par Michel Giraud, dont l'examen avait été achevé le 3 octobre (*le Monde* du 5 octobre).

« Rien de ce qui a été dit ici, pendant six jours et six nuits, ne restera lettre morte », a promis Michel Giraud (RPR), ministre du travail, après le vote de son projet de loi quinquennale sur l'emploi par les députés, mardi, selon la procédure du vote personnel. Sur les 564 votants, 556 se sont exprimés, le RPR et l'UDF se prononçant pour, le PS et le PC, contre.

Après avoir remercié Philippe Séguin d'avoir présidé *« de bout en bout »* le débat et d'avoir *« contribué, ainsi, à donner cohérence au projet de loi »*, M. Giraud a affirmé que *« le débat est largement ouvert ». « Il se poursuit et se poursuivra, nous irons bien au-delà »*, a-t-il assuré.

M. Millon : « Un goût d'inachevé »

Ces propos ont-ils rassuré Charles Millon, président du groupe parlementaire UDF, qui, en expliquant le soutien de son groupe sur le texte gouvernemental, a précisé qu'il ne s'agissait pas d'un *« vote d'enthousiasme, mais d'un vote de raison, compte tenu de la situation »* ? A part le volet sur la formation professionnelle, *« que nous approuvons sans réserve »*, a indiqué M. Millon, *« le reste du texte a un goût d'inachevé, et nous resterons vigilants, en faisant des propositions de loi sur la formation en alternance, la réorganisation de l'administration de l'emploi ou l'organisation du travail »*.

Même Jean-Pierre Delalande (RPR, Val-d'Oise), qui affirmait que *« le texte allait dans le bon sens »*, observait, à l'adresse de M. Giraud : *« Monsieur le ministre, vous vous êtes restreint en raison de la compétence limitée de votre ministère, qui devrait intégrer l'industrie, la recherche et l'aménagement du territoire. »* Bernard Pons, président du groupe RPR, s'est affirmé *« quasi certain »* que l'amendement de Jean-Yves Chamard (RPR, Vienne), sur la semaine de quatre jours, *« sera repris au Sénat »* lors de l'examen du projet de loi.

L'opposition a été très critique. Michel Berson (PS, Essonne) a dénoncé un texte *« sans souffle sur le plan politique, dangereux sur le plan social et inefficace sur le plan économique ». « La majorité a capitulé »*, a-t-il ajouté, en rappelant que M. Millon avait retiré son amendement sur les contreparties à obtenir des entreprises en compensation de l'allègement des cotisations patronales d'allocations familiales.

Enfin Muguette Jacquaint, pour le PC, a déclaré que *« s'il s'agit de changer les valeurs fondamentales de notre société »*, comme le dit le vice-président du CNPF, ce n'est *« pas pour s'attaquer véritablement au chômage, mais bien pour que le grand patronat dispose d'une main-d'œuvre adaptée à ses besoins immédiats »*.

CLAIRE BLANDIN

L'UDF veut renforcer les pouvoirs de police des maires

La quasi-totalité des députés de l'UDF (195 sur 215) ont signé une proposition de loi sur les polices municipales qui vient d'être déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale. Ce texte vise à donner un cadre légal à des forces de police qui, selon le ministère de l'intérieur, employaient en 1992 plus de dix mille personnes dans deux mille huit cent soixante communes.

Les députés de l'UDF n'ont pas attendu que Patrick Balkany, leur collègue RPR des Hauts-de-Seine, boucle le rapport sur les polices municipales que le premier ministre l'a chargé de préparer au début de l'été. En déposant leur propre proposition de loi, ils ont voulu marquer nettement leur différence à l'égard des premières orientations distillées par M. Balkany, qui a notamment indiqué que le *« pouvoir »* des policiers municipaux devait être *« grosso modo le même »* que celui des gardiens de la paix (*le Monde* du 13 juillet).

Par son esprit *« libéral et décentralisateur »*, le texte de l'UDF fait davantage penser au projet de loi de Paul Quilès, adopté par le conseil des ministres du 13 janvier 1993 mais jamais discuté devant l'Assemblée. *« Nous refusons l'existence de polices municipales un peu cow-boys, comme on a pu en voir sur la Côte d'Azur ou ailleurs »*, a commenté Dominique Bussereau, député de la Charente-Maritime. Il n'est pas davantage question de *« municipaliser la police nationale »*, a précisé le député. Il s'agit d'organiser *« la répartition de compétence entre le préfet et le maire »* en matière de police munipale et d'assurer la *« complémentarité »* entre police municipale, d'une part, police nationale et gendarmerie nationale, d'autre part. Aussi des *« protocoles d'accord »* – déjà prévus par le projet Quilès – devront-ils être conclus entre les préfets et les maires.

Ces textes définiront les fonctions et les missions de chaque police municipale, précisant les modalités de leur *« coopération* [avec la police d'Etat] *en matière de surveillance du bon ordre, de sécurité, de sûreté, de salubrité et de tranquillité publics »*. En cas de désaccord entre le maire et le préfet, une *« commission mixte paritaire »* instaurée dans les régions (un tiers de réprésentants de l'Etat, un tiers de représentants des maires, un tiers de magistrats) sera toutefois *« chargée d'adopter un protocole (...) dans un délai de trois mois »*.

Si les pouvoirs des policiers municipaux devront être définis par chaque protocole, la proposition de loi prévoit d'ores et déjà de doter les policiers municipaux de pouvoirs importants. *« Sans préjudice de la compétence générale de la police nationale et de la gendarmerie nationale »*, ils pourront assurer *« la surveillance de la vie quotidienne dans son activité économique ou sociale, de travail ou de loisirs »*, ainsi que *« la remise aux intéressés de tous documents administratifs tels que documents d'identité ou de voiture »*, ou encore *« les opérations mortuaires et la police des cimetières »*.

L'armement autorisé sous conditions

Ils pourront *« relever l'identité du contrevenant »* afin de dresser des procès-verbaux en matière notamment de *« contraventions au code de la route dont la liste est fixée en Conseil d'Etat »*. Le code des communes sera modifié pour leur laisser *« le soin de réprimer les atteintes à l'ordre public »* (et non plus *« les atteintes à la tranquillité publique »*).

Considérant que *« les agents de police municipale sont susceptibles d'être soumis aux mêmes risques que les agents de police nationale et de gendarmerie nationale, eu égard à leur participation à des missions de sécurité »*, le texte prévoit que le préfet *« peut autoriser »* leur armement *« à la demande du maire »* et *« sous réserve d'une formation préalable et renouvelée chaque année »* dans des centres de la police d'Etat. Identiques dans toutes les communes de France, leur carte professionnelle, leur tenue, ainsi que la signalisation de leurs véhicules, les distingueront sans ambiguïté de la police nationale.

La question des pouvoirs de police reconnus au maire de Paris a aussi permis à l'UDF de se démarquer du RPR. Alors que Jacques Chirac s'est constamment opposé au développement d'une police municipale dans la capitale, les députés UDF prônent *« l'extension des pouvoirs de police municipale du maire de Paris, conformément au droit commun en vigueur dans toutes les agglomérations de plus de dix mille habitants »*. Leur texte intègre la précédente proposition de loi de Laurent Dominati, député UDF de Paris, qui abroge l'arrêté des consuls du 12 Messidor an VIII déterminant les fonctions du préfet de police de Paris. *« Aujourd'hui, il ne doit plus y avoir qu'un seul maire à Paris*, a commenté M. Dominati, *et non plus un maire et un préfet de police »*.

ERICH INCIYAN

□ **L'Assemblée nationale rend hommage à Gérard Castagnera.** – Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, a rendu hommage, mardi 5 octobre, à Gérard Castagnera, député de la troisième circonscription de la Gironde, décédé le 2 septembre dernier. Il a exprimé, au nom de l'Assemblée, son profond respect à la famille de Gérard Castagnera, dont la veuve et les deux fils étaient présents dans les tribunes du public, ainsi qu'*« à ses administrés de Talence, la ville dont il fut maire pendant plus de dix ans »*.

La commission des finances propose de réduire le premier tiers provisionnel de 1994

La commission des finances de l'Assemblée nationale, qui a commencé, mardi 5 octobre, l'examen des articles du projet de loi de finances pour 1994, a repoussé un amendement tendant à réduire le taux le plus élevé (taux marginal) de l'impôt sur le revenu, que le gouvernement a maintenu à 56,8 % dans son texte. Réclamée par plusieurs députés UDF, la baisse de ce taux de 56,83 % à 50 % n'était pas envisageable, selon le ministre du budget, en raison de son coût.

Environ deux cents amendements ont été déposés. La commission a adopté, notamment, une proposition du président de la commission, Jacques Barrot (UDF), du rapporteur général, Philippe Auberger (RPR) et de Gérard Trémège (UDF, Hautes-Pyrénées), qui prévoit de réduire de 10 % le premier tiers de l'impôt sur le revenu, dans la limite de 2 000 F, *« de manière à relancer la consommation, en permettant aux contribuables de bénéficier de la réduction de l'impôt sur le revenu dès le début de l'année 1994 »*.

Gilbert Gantier (UDF, Paris) a fait approuver, contre l'avis du rapporteur général, un amendement augmentant les plafonds de l'avantage en impôt procuré par le quotient familial. Enfin, la commission a adopté un amendement *« visant à encourager le développement des emplois à caractère familial »*, en augmentant la réduction d'impôt accordée pour les emplois familiaux, la limite étant portée à 37 500 F pour les contribuables ayant trois ou quatre enfants à charge et à 50 000 F pour ceux qui en ont cinq ou plus.

C. B.

POLITIQUE

La réforme de la Constitution sur le droit d'asile

François Mitterrand et Edouard Balladur continuent de négocier

Le président de la République et le premier ministre devaient s'entretenir, mercredi 6 octobre, avant le conseil des ministres, de la réforme de la Constitution sur le droit d'asile. François Mitterrand a écrit à Edouard Balladur pour lui indiquer le projet de révision qu'il pourrait accepter, celui que lui avait soumis le chef du gouvernement ne lui convenant pas.

Les espoirs de Charles Pasqua devraient être déçus : la réforme constitutionnelle sur le droit d'asile ne semble pas pouvoir être définitivement votée avant la fin du mois d'octobre. Un avant-projet de texte n'a toujours pas été transmis au Conseil d'Etat ; comme pour une réforme de cette importance cette institution a besoin d'au moins une semaine pour donner son avis, une éventuelle modification constitutionnelle ne pourra pas encore être approuvée par le conseil des ministres du 13 octobre.

Si Edouard Balladur n'a pas réussi à clore ce dossier aussi vite qu'il l'espérait au lendemain de l'avis du Conseil d'Etat jugeant une révision constitutionnelle indispensable pour que le gouvernement puisse appliquer – de la façon dont il le souhaite, les accords européens sur le droit d'asile, c'est qu'en la matière un accord total entre le président de la République et le premier ministre est indispensable. L'un et l'autre voulant éviter un référendum sur ce sujet, la seule voie pour modifier la Constitution, en vertu de l'aricle 89 de celle-ci, est un projet du président de la République décidé sur proposition du premier ministre. Certes, M. Balladur pourrait préparer un avant-projet, le soumettre pour avis au Conseil d'Etat puis à M. Mitterrand au cours d'un conseil des ministres, mais cela reviendrait à aller au devant d'un affrontement entre les deux hommes ; or ce n'est pas la conception qu'ils se font l'un et l'autre de la cohabitation.

Réaffirmer la valeur du préambule de 1946

Le chef du gouvernement cherche donc un accord avec le chef de l'Etat avant le début de la procédure officielle. Après la publication de l'avis du Conseil d'Etat, rendu le jeudi 23 septembre, M. Balladur a écrit à M. Mitterrand pour lui proposer un projet précis de modification constitutionnelle. Les deux hommes s'en sont entretenus au cours de leur rencontre hebdomadaire précédant le conseil des ministres du 29 septembre. Puis le président de la République a écrit au premier ministre pour lui indiquer le texte précis de la révision qu'il accepterait. Cette version ne semble pas convenir à Matignon, qui a informé l'Elysée des modifications que M. Balladur voudrait y apporter. D'abord écrits, ces échanges devaient se poursuivre oralement avant le conseil des ministres du 6 octobre.

Un accord n'est pas facile à trouver. Si le premier ministre a toujours assuré que la révision qu'il souhaitait ne devait être que *« technique »* et *« limitée »*, il tient aussi à ce que celle-ci permette à la France d'appliquer les accords européens de façon à ne pas être contrainte d'examiner les demandes d'asile des personnes se disant *« persécutées pour leur action en faveur de la liberté »*, lorsqu'elle a déjà été examinée par un autre pays de la Communauté – alors que justement le Conseil constitutionnel a constaté que le préambule de la Constitution de 1946 lui en fait obligation.

La logique de M. Mitterrand est, semble-t-il, différente. Certes, dans sa lettre au premier ministre il accepte le principe d'une révision constitutionnelle qui indiquerait que la France applique le droit d'asile dans le respect des conventions européennes, mais il précise clairement qu'il ne veut pas que cela permette d'écorner une tradition aussi vieille que la République. Aussi souhaite-t-il que figure aussi dans le texte de la réforme la réaffirmation du droit des autorités nationales d'examiner les demandes d'asile des refugiés qui font appel au préambule de 1946. Le président de la République reconnaîtrait même dans sa missive que la conciliation des engagements internationaux et du respect du principe du droit d'asile suppose une modification de l'ordonnance de 1945 sur le statut des étrangers et de la loi de 1952 sur l'OFPRA.

Tout cela peut certes sembler d'un juridisme si pointilleux qu'il en devient peu compréhensible, mais aucun des deux partenaires de la cohabitation ne veut ni ne peut perdre la face sur un dossier aussi sensible pour lui. Ils cherchent simplement dans le droit un habillage des concessions qu'ils sont contraints de faire s'ils ne veulent pas que cette affaire les conduise à l'affrontement public.

THIERRY BRÉHIER

Un sondage effectué pour « la Marche du siècle » et « le Monde »

La gauche désincarnée

Suite de la première page

En fait, il existe une nébuleuse de gauche, fondée à la fois sur des comportements électoraux – le report des voix, encouragé ou non par les consignes des partis, dans les élections à deux tours – et sur des références communes. Dans cette galaxie, le PCF, réduit à un rôle d'aiguillon et d'appoint, trouve sa pâture dans des marchandages avec le PS, lorsque celui-ci est au gouvernement, et dans la surenchère protestataire lorsque la droite est au pouvoir. Les écologistes, comme on l'a vu en 1992, offrent un vote-refuge aux déçus du PS et du PCF. Les petites formations du centre gauche réunissent quelques notables qui, ici ou là, fournissent l'appoint de voix « modérées » permettant de conserver une mairie ou une présidence de conseil général.

Depuis vingt ans, la force de gouvernement, c'est le PS, seul parti qui ait pu amener son candidat à l'Elysée et rassembler, au second tour des élections législatives, les différentes composantes de la gauche. Le discrédit qui le frappe atteint donc la gauche tout entière, mais il subit, aussi, la dévaluation générale des idées et des projets de tous les groupes qui, à divers titres, critiquent l'ordre établi. Le comportement du Parti socialiste est lui-même moins critiqué qu'il ne l'a été : lorsqu'on demande aux Français s'il leur paraît avoir tiré les leçons de sa défaite en mars dernier, 49 % d'entre eux répondent « oui », 41 % répondent « non ».

Europe et droits de l'homme

Il y a donc une majorité pour estimer que dans leur action et leur expression, depuis six mois, les socialistes montrent qu'ils ont entendu et compris les reproches qui leur étaient adressés, et qu'ils en tiennent compte. Le « pardon » paraît même en bonne voie, puisque 40 % des Français – contre 48 % – souhaitent que la gauche revienne un jour au pouvoir, tout en estimant massivement (67 %) que le PS ne propose pas de politique de rechange par rapport au gouvernement actuel.

Il est intéressant d'observer que les plus critiques, dans les réponses à ces deux questions, sont les plus jeunes. Tout se passe comme si, dans les classes d'âge les plus concernées par les débats politiques des dix ou vingt dernières années, la proportion habituelle de partisans de la droite et de la gauche était en voie de se rétablir, alors que chez les moins de trente-cinq ans, la gauche continue de connaître un sérieux déficit.

Or, ce sont aussi ces Français-là – les plus nombreux, en outre, à se dire « éloignés » du PS – qui accusent le plus l'absence de crédibilité de la gauche sur ses terrains de prédilection : la lutte contre les inégalités et pour l'égalité des chances, la volonté de changer la société. Il est vrai que ce dernier thème a lui-même perdu de sa force d'attraction, y compris chez les jeunes, et ne vient qu'au septième rang des attentes vis-à-vis de la gauche.

La construction de l'Europe, d'abord, les droits de l'homme, ensuite, composent aujourd'hui l'essentiel de l'image que les Français ont de la gauche, ainsi identifiée à ce qui fut sa position de repli après le tournant de 1983 sur la politique économique et sociale. Or, la construction communautaire est plutôt mal en point. Quant aux droits de l'homme, ils n'apparaissent guère comme un thème « porteur » dans une conjoncture où, jusqu'à présent, rien n'indique qu'ils soient directement menacés. Cette situation pourrait changer avec le débat sur le droit d'asile, mais encore faudrait-il que les socialistes se décident à adopter un langage clair sur ce sujet.

Alors que la proportion des Français qui se sentent éloignés du Parti socialiste reste exceptionnellement élevée pour un parti qui bénéficiait, jusqu'en 1991, d'un niveau de sympathie défiant toute concurrence, même ses amis sont nombreux à lui reprocher de ne plus être *« vraiment à gauche »* et d'être, au surplus, *« usé »*. Parmi les Français dans leur ensemble, les jugements négatifs sur le PS l'emportent nettement sur les appréciations positives. Répudiés en mars, les socialistes demeurent réprouvés en octobre.

Une véritable refondation

Cette gauche désincarnée, puisque ses idéaux paraissent en déshérence, conserve néanmoins un visage : celui de Michel Rocard. Sans que sa situation dans l'opinion soit florissante, le président de la direction nationale du PS pourra observer avec satisfaction qu'une forte proportion de Français, notamment parmi les jeunes, souhaitent qu'il participe à la compétition présidentielle.

Ils sont nombreux, aussi, à lui confier la mission de rénover le Parti socialiste, encore qu'on puisse se demander, au vu de ce sondage, si une véritable refondation n'aurait pas été plus indiquée qu'une simple rénovation de la structure existante. M. Rocard ne manquera pas, enfin, de prendre bonne note du fait que les Français en général, et plus encore les sympathisants du PS, lui conseillent de se dispenser de conduire la liste de son parti aux élections européennes, scrutin toujours difficile pour les socialistes.

S'il ne fait pas l'unanimité, dans les rangs des électeurs socialistes, comme candidat à l'élection présidentielle (35 % d'entre eux souhaitent qu'il ne le soit pas), M. Rocard détient assurément la légitimité nécessaire pour tenter de remettre la gauche à flot. Au vu de ce sondage, le moins qu'on puisse dire est que ce n'est pas gagné d'avance.

PATRICK JARREAU

La gauche

TABLEAU 1. – Parmi ces valeurs ou ces idéaux, quels sont ceux que la gauche devrait incarner ? Et quels sont les valeurs ou les idéaux que la gauche vous paraît incarner aujourd'hui ?

	Ce que la gauche devrait incarner		Ce que la gauche incarne aujourd'hui	
	% (1)	Rang	% (1)	Rang
La lutte contre les inégalités	74	1	30	7
Les droits de l'homme	63	2	41	2
Le partage du travail	58	3	31	5
L'égalité des chances	57	4	27	8
La défense de la paix dans le monde	56	5	32	4
La construction de l'Europe	49	6	45	1
La volonté de changer la société	48	7	24	9
L'aide au tiers-monde	45	8	38	3
La laïcité	41	9	31	5
Sans opinion	4		24	

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

Tableau 2. – Souhaitez-vous que la gauche revienne au pouvoir dans les prochaines années ?

Oui, tout à fait	13	40
Oui, plutôt	27	
Non, plutôt pas	20	48
Non, pas du tout	28	
Sans opinion		12
		100 %

Le Parti socialiste

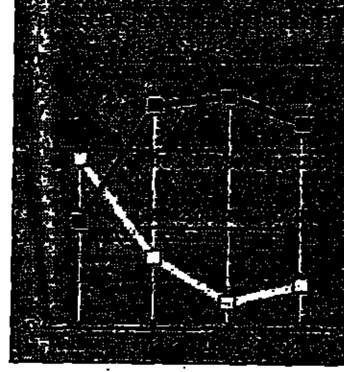


TABLEAU 3. – Parmi les points suivants, quels sont ceux qui correspondent à l'image que vous vous faites du Parti socialiste ?

	Ensemble des interviewés		Sympathisants du Parti socialiste	
	% (1)	Rang	% (1)	Rang
Il est usé	54	1	41	3
Il ne fonctionne vraiment qu'au moment des élections	43	2	33	7
Il n'est plus vraiment à gauche	40	3	44	2
Il ne s'occupe que de ses problèmes internes	37	4	26	9
Il ne cherche plus à transformer la société	31	5	28	8
Il réfléchit aux solutions des problèmes du pays	30	6	47	1
Il soutient les revendications des salariés	24	7	39	4
Il est à l'écoute des gens	23	8	38	5
Il s'occupe en priorité des catégories défavorisées	22	9	38	5
Il défend mes intérêts	15	10	26	9
Sans opinion	8		4	

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

Tableau 4. – Par rapport au gouvernement Balladur, avez-vous le sentiment que le Parti socialiste propose au pays une politique de rechange ?

	Ensemble des Français	Sympathisants du Parti socialiste
Oui, il propose une politique de rechange	20	27
Non, il ne propose pas une politique de rechange	67	64
Sans opinion	13	9
	100 %	100 %

Michel Rocard

Tableau 5. – Après le congrès socialiste de la fin du mois d'octobre, souhaitez-vous que Michel Rocard reste à la tête du Parti socialiste pour poursuivre sa rénovation ou la quitte pour se consacrer à la préparation de sa candidature à l'élection présidentielle ?

	Ensemble des interviewés	Sympathisants du Parti socialiste
Michel Rocard reste à la tête du Parti socialiste pour poursuivre sa rénovation	41	47
Michel Rocard la quitte pour se consacrer à la préparation de sa candidature à l'élection présidentielle	23	31
Sans opinion	36	22
	100 %	100 %

Tableau 6. – Aux élections européennes de juin prochain, souhaitez-vous que Michel Rocard conduise lui-même la liste du Parti socialiste ou laisse la tête de liste à une autre personnalité (comme Martine Aubry ou Lionel Jospin par exemple ?

	Ensemble des interviewés	Sympathisants du Parti socialiste
Souhaite que Michel Rocard conduise lui-même la liste du Parti socialiste	29	32
Souhaite que Michel Rocard laisse la tête de liste à une autre personnalité (comme Martine Aubry ou Lionel Jospin par exemple)	46	54
Sans opinion	25	14
	100 %	100 %

Tableau 7. – Au total, souhaitez-vous que Michel Rocard soit candidat à la prochaine élection présidentielle ?

Oui	43
Non	45
Sans opinion	12
	100 +%

LA FICHE TECHNIQUE

Sondage effectué pour « la Marche du siècle » et *le Monde*, les 1er et 2 octobre 1993, auprès d'un échantillon national de mille personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de dix-huit ans et plus.
L'enquête a été réalisée par téléphone, selon la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage par catégories socio-professionnelles) et stratification par régions et catégories d'agglomérations.

POLITIQUE

René Monory veut prolonger la réflexion sur l'aménagement du territoire

Dans un entretien publié par *le Figaro*, mardi 5 octobre, René Monory explique, à propos du débat sur l'aménagement du territoire, lancé par Edouard Balladur et Charles Pasqua, que *« l'on ne définira pas la France de l'an 2015 en six mois ». « La réflexion doit être beaucoup plus longue. Ce serait une erreur de clore ce débat, au printemps prochain, par une loi élaborée un an avant l'élection présidentielle*, ajoute le président du Sénat. *Elle risquerait d'apparaître trop politique* (...). *L'aménagement du territoire est certainement le grand projet du futur président de la République. Si l'on veut agir dans la précipitation, on échouera. »*

Interrogé sur le point de savoir si Edouard Balladur est *« un bon rassembleur »*, le président du Sénat répond : *« Si l'on en croit les sondages, cela semble être le cas (...). Si les sondages baissent, ce sera différent. »* Enfin, M. Monory explique que, contrairement au premier ministre, il ne *« croit pas trop »* à la possibilité de réunir la majorité dans une formation unique.

Au Sénat

Le gouvernement et la majorité parviennent à un compromis sur le Conseil supérieur de la magistrature

L'examen du projet de loi organique relatif au Conseil supérieur de la magistrature (CSM), présenté par Pierre Méhaignerie, garde des sceaux, a commencé, mardi 5 octobre, au Sénat, où la majorité s'est ralliée à un compromis avec le gouvernement sur la question du mode de désignation du secrétaire administratif du conseil. Elle a adopté un amendement précisant que cette personnalité sera nommée par le président de la République sur une liste de trois noms établie par le CSM.

Il n'y aura pas de conflit entre le Palais du Luxembourg et le gouvernement à propos du Conseil supérieur de la magistrature. Les sénateurs ont prouvé mardi qu'ils étaient enclins au compromis sur un texte dont l'inspiration élyséenne les avaient initialement fortement indisposés. Le garde des sceaux convenait d'ailleurs sans difficulté que son projet, qui fait suite à la loi constitutionnelle du 19 juillet visant à relâcher les liens entre la justice et le pouvoir politique, était *« un fruit de la cohabitation »*. L'accord entre l'Elysée et l'hôtel Matignon était manifeste, notamment sur la question du mode de désignation du secrétaire administratif du conseil. Le texte gouvernemental conservait ainsi au président de la République le pouvoir de nommer cette dernière personnalité, considérée comme la cheville ouvrière du conseil. Relayant l'indignation exprimée sur ce point précis par les magistrats – tous syndicats confondus –, qui dénonçaient en substance une réforme en trompe-l'œil (*le Monde* du 9 septembre), la commission des lois du Sénat avait opté pour une formule réduisant les prérogatives élyséennes. Dans ce schéma, le secrétaire administratif était nommé par décret du président de la République mais *« sur proposition »* du CSM.

Scrutin uninominal

Il y avait donc là matière à controverse, mais les sénateurs n'ont pas cherché à livrer bataille. Ils se sont ralliés sans aucune difficulté à un amendement de Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort) précisant que le chef de l'Etat *« choisit »* le secrétaire administratif *« sur une liste de trois noms proposés »* par le CSM. *« Nous pensons que le secrétaire administratif doit avoir la confiance du président de la République comme celle du conseil »*, a expliqué, fort diplomatiquement, Hubert Haenel (RPR, Haut-Rhin), rapporteur de la commission des lois. Dès lors, l'obstacle était levé : M. Méhaignerie s'en remettait à la « sagesse » des sénateurs, qui, eux, adoptaient l'amendement de M. Dreyfus-Schmidt.

De telles dispositions consensuelles n'ont pas empêché, toutefois, la majorité sénatoriale et le groupe socialiste de se heurter sur la définition du profil et sur la durée du mandat du secrétaire administratif. Sur le premier point, alors que le texte gouvernemental précisait que le secrétaire devait nécessairement être un magistrat du siège, les sénateurs ont adopté un amendement élargissant la possibilité de choix aux magistrats du parquet. M. Dreyfus-Schmidt s'y est opposé au motif qu'un magistrat du parquet est *« soumis hiérarchiquement au garde des sceaux »*. Sur la durée du mandat, la majorité sénatoriale a tenu à préciser que le secrétaire administratif *« peut être renouvelé une fois dans ses fonctions »*, alors que M. Dreyfus-Schmidt ne souhaitait pas que fût introduite une telle précision. *« A partir du moment*, a-t-il objecté, *où le secrétaire est désigné autrement, pourquoi, si l'on trouve la perle rare, ne pourrait-on pas le renouveler plus d'une fois ? »*

Les sénateurs ont assoupli leur position initiale sur une autre question sensible : le mode de désignation des six magistrats qui siégeront au CSM aux côtés du chef de l'Etat, du garde des sceaux, d'un conseiller d'Etat et de trois personnalités n'appartenant ni au Parlement ni à l'ordre judiciaire (respectivement désignées par le chef de l'Etat et les président de chacune des deux Assemblées). Alors que la droite sénatoriale avait marqué, lors du débat sur la révision constitutionnelle de juillet, sa préférence pour le *« tirage au sort au sein de collèges élus »* – seul moyen, selon elles, d'éviter les risques de *« dérives politiques et corporatistes »* –, elle s'est ralliée à la formule du scrutin uninominal, proposée par le gouvernement.

FRÉDÉRIC BOBIN

Le vote sur l'amendement Chamard

Polémique au sein du PS sur la réduction de la durée du travail

L' «amendement Chamard» sur la semaine de quatre jours continue de faire des vagues au groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Au cours de leur réunion hebdomadaire, mardi 5 octobre, plusieurs députés sont intervenus pour déplorer l'attitude politiquement confuse du groupe qui a voté, dans la nuit du vendredi 1er au samedi 2 octobre, le fameux amendement. Porte-parole du PS sur le projet de loi quinquennale sur l'emploi, Michel Berson (Essonne) a reproché à Henri Emmanuelli (Landes) d'avoir relancé la polémique le week-end dernier en se démarquant publiquement de l'attitude de ses collègues socialistes. Invité du «Grand Jury RTL-*Le Monde*», dimanche 3 octobre, M. Emmanuelli avait en effet indiqué qu'il *«ne comprenait pas»* le vote favorable du PS à la proposition de Jean-Yves Chamard.

Jean-Pierre Balligand (Aisne), proche de M. Emmanuelli, a pour sa part reproché au président du groupe, Martin Malvy, de ne pas avoir soumis, au préalable, ce débat à un vote interne, alors que deux lignes politiques opposées étaient clairement apparues, la semaine dernière, sur la réduction de la durée du travail. Celle de M. Emmanuelli, hostile à tout compromis à l'égard de ce qu'il qualifie de *«déflation salariale»*, et celle exprimée par les proches de Laurent Fabius, dont Michel Berson et Paul Quilès, qui ne souhaitaient pas fermer, par principe, la porte à tout ce qui pouvait aller dans le sens de la lutte contre le chômage. Pour le premier, il n'était donc pas question d'amender le texte du gouvernement, alors que pour les seconds, il fallait au contraire contribuer à l'améliorer.

«Au moment où notre fonction tribunicienne est tout ce qui nous reste, et où, enfin, notre voix commence à être à nouveau entendue, nous n'avons même pas été capables de prendre position dans un débat aussi important que celui de la réduction du temps de travail», a déploré M. Balligand. Pour le député de l'Aisne, rejoint sur ce point par Julien Dray (Essonne), le groupe s'est fourvoyé politiquement en acceptant de sous-amender la proposition de M. Chamard. *«C'est une vraie erreur de procédure parlementaire*, a observé M. Balligand. *Quand on sous-amende, on corrige à la marge. Et lorsque l'on est dans l'opposition, on ne doit pas sous-amender les amendements de la droite, mais faire nos propres propositions!»*

PASCALE ROBERT-DIARD

□ **Précision.** – La démission d'Hubert d'Andigné de son mandat de président de conseil général de l'Orne, annoncée le 4 octobre, prend effet immédiatement, et non à compter des élections cantonales de mars 1994, comme nous l'avons écrit par erreur (*le Monde* du 6 octobre).

SOCIÉTÉ

Les suites de l'affaire Valenciennes-OM

Le procès-verbal d'audition contredit les déclarations publiques de Jacques Mellick

Lors de son audition du 28 septembre par le juge d'instruction valenciennois Bernard Beffy, l'ancien ministre socialiste Jacques Mellick a bien modifié sa version de son emploi du temps de la journée du 17 juin. Sur le procès-verbal qu'il a relu et signé, il indique en effet avoir quitté les locaux parisiens de Bernard Tapie Finance *« vers 14 h 45 »*, contrairement à ce qu'il a affirmé à la presse dans les jours qui ont suivi son audition. Interrogé par *le Monde* sur cette contradiction entre son témoignage judiciaire et ses déclarations publiques, M. Mellick nous a affirmé : *« J'ai signé en disant que je n'étais pas d'accord. Ça ne s'est pas passé comme le dit le procès-verbal. »* Cet imbroglio accroît les doutes des enquêteurs sur la fiabilité du témoignage de l'ancien ministre, qui permet à Bernard Tapie d'affirmer qu'il n'a pu rencontrer le 17 juin Boro Primorac, l'ancien entraîneur de Valenciennes.

Mardi 28 septembre, Jacques Mellick, adjoint au maire de Béthune et député (PS) du Pas-de-Calais, est entendu comme témoin par le juge d'instruction Bernard Beffy, dans l'affaire Valenciennes-OM. Depuis la fin juillet, l'ancien secrétaire d'Etat à la défense et ancien ministre de la mer est en effet un témoin essentiel sur l'un des volets de ce dossier : la tentative de subornation de témoin dont Boro Primorac, ancien entraîneur du club valenciennois, affirme avoir fait l'objet de la part de Bernard Tapie.

M. Primorac dit avoir été reçu, le 17 juin vers 15 h, par le patron de l'OM au siège parisien de Bernard Tapie Finance (BTF). Selon ses dires, un arrangement lui aurait alors été proposé dans l'affaire de corruption. Selon ceux de M. Tapie, cette rencontre est imaginaire et n'a jamais eu lieu. Jusqu'à la fin juillet, M. Tapie, dont on savait qu'il avait quitté le 17 juin, autour de 14 h 35, le siège de TF 1 à Boulogne, promettait un « témoin surprise » dont l'identité fut révélée par *le Point* du 31 juillet : M. Mellick.

L'ancien ministre affirmait avoir eu rendez-vous le 17 juin en début d'après-midi avec M. Tapie au siège de BTF. Ayant d'abord affirmé y être arrivé autour de 15 heures, puis ensuite de 14 h 30, il ne variait cependant pas sur son heure de départ : autour de 15 h 30. Dès lors, les accusations de M. Primorac étaient démenties : il ne pouvait avoir rencontré M. Tapie puisque, le même jour et à la même heure, ce dernier était en rendez-vous avec M. Mellick. La bataille entre ces deux versions fut le feuilleton du mois d'août, donnant lieu à de multiples vérifications policières qui contredirent les affirmations de M. Mellick. De leurs investigations, les enquêteurs retirèrent même la conviction que l'ancien ministre ne pouvait matériellement être à Paris le 17 juin... Entendu le 16 août par le juge Beffy, M. Mellick refusa de répondre aux questions du juge.

Le temps ayant fait son œuvre, le 28 septembre, M. Mellick était à nouveau dans le bureau du magistrat instructeur, prêt cette fois à consigner sur procès-verbal sa version du fameux rendez-vous du 17 juin. Ce document de quatre pages, dont toutes portent la signature de M. Mellick, commence par une déclaration préliminaire de l'ancien ministre. Il y confirme s'être rendu le 17 juin, en début d'après-midi, dans les bureaux de BTF pour un entretien avec M. Tapie sur l'avenir de Testut, filiale béthunoise du groupe traversant de graves difficultés. Son attachée parlementaire, Corinne Krajewski, l'accompagnait. *« Mlle Krajewski et moi*, précise-t-il, *nous sommes arrivés vers 14 h 20.* (...) *Quelques minutes après notre arrivée, Bernard Tapie s'est présenté dans son bureau à son tour.* (...) *La conversation a été rapide. Mlle Krajewski et moi-même, nous ne sommes pas restés plus d'une demi-heure dans le bureau de Bernard Tapie. Je pense même que la conversation a duré une demi-heure. J'ai donc dû quitter BTF vers 14 h 45. Nous sommes repartis à Béthune. »*

TAPIE DANS L'AFFAIRE MELLICK

Bof ! C'est une rediffusion...

SERGUEI 93

En signant cette déposition, après l'avoir relue, M. Mellick changeait brutalement la donne : désormais, il ne pouvait plus tenir lieu d'alibi à M. Tapie face aux accusations de Boro Primorac. En affirmant être parti vers 14 h 45, il ne pouvait plus être dans les murs de BTF à l'heure où M. Primorac affirme s'y être entretenu avec le patron de l'OM, soit durant quinze à vingt minutes à partir de 15 heures.

Or, le lendemain de son audition, mercredi 29 septembre, face à des révélations partielles sur le contenu de sa déposition, l'ancien ministre s'empressa de rectifier le tir. Un communiqué de la mairie de Béthune expliqua que *« Jacques Mellick a confirmé qu'il était présent dans le bureau de Bernard Tapie, l'après-midi du 17 juin 1993. Il ne lui jamais déclaré qu'il s'était trompé sur les horaires qui, cependant, chacun en conviendra, sont difficiles à préciser à la minute près quand on a un emploi du temps chargé. »*

Le flou de ce communiqué laissait la porte ouverte à toutes les interprétations. Il ne donnait aucune précision sur l'horaire de la présence de M. Mellick dans le bureau de M. Tapie. Pris au pied de la lettre, il n'infirmait rien des déclarations contenues dans le procès-verbal d'audition, où M. Mellick ne déclare à aucun moment s'être trompé d'heure. Enfin, le communiqué précisait que M. Mellick *« a confirmé au juge ne pas avoir vu Boro Primorac dans les locaux de BTF »*, ce qui semble logique s'il est parti *« vers 14 h 45 »*, soit un quart d'heure avant l'heure d'arrivée supposée de l'ancien entraîneur valenciennois.

La conférence de presse du 30 septembre

Toutefois, l'adjoint au maire de Béthune n'en restera pas là. Déjà, le 29 septembre toujours, M. Tapie était venu en renfort pour accuser des *« sources judiciaires anonymes »* de se livrer à des manœuvres d'intoxication *« à propos d'un changement de témoignage de Jacques Mellick quant aux horaires de notre entrevue »*. *« J'ai eu Jacques Mellick au téléphone aujourd'hui*, ajoutait le député (RL) des Bouches-du-Rhône, *et il m'a confirmé avoir réitéré ce qu'il avait toujours dit jusqu'à présent. Quant à moi, j'affirme, sans pouvoir être précis à la minute près, qu'il était avec moi jusqu'à 15 h 15 au moins et qu'il est parti des bureaux de Bernard Tapie Finance à 15 h 30 au plus tard. »*

Le jeudi 30 septembre, surlendemain de son audition, M. Mellick choisissait de surenchérir dans le même sens. Au cours d'une conférence de presse à Béthune, il précisa cette fois-ci qu'il se trouvait bien *« dans le bureau de Bernard Tapie, le 17 juin, jusqu'au-delà de 15 heures »*. Le député plaida le malentendu : Le juge Beffy lui aurait présenté une photo de Frédéric Lonné, candidat MRG aux cantonales, prise dans le bureau de Bernard Tapie, le 17 juin vers 14 h 50. *« Spontanément*, expliqua M. Mellick, *et sous forme interrogative, je lui ai répondu : « Ça voudrait dire que je n'étais plus là ? » Et pourtant, je vous confirme que j'étais encore dans le bureau de Bernard Tapie le 17 juin après 15 heures. »* Cette phrase ne se trouve pourtant pas dans le procès-verbal qu'a signé M. Mellick, que ce soit sous forme affirmative ou interrogative.

JÉRÔME FENOGLIO et EDWY PLENEL

Le rendez-vous manqué

par Edwy Plenel

ANCIEN ministre de la République, Jacques Mellick a menti. En décidant, jeudi 30 septembre, de lire devant la presse une *« mise au point »*, mûrement pesée et réfléchie, deux jours après son audition chez le juge Bernard Beffy, M. Mellick avait délibérément choisi l'opinion comme juge. Puisque des *« sources judiciaires »*, selon l'AFP, avaient livré, disait-il, une *« interprétation »* erronée de son témoignage, faisant de lui *« l'otage d'une machination »*, il allait prendre les Français à témoin de sa bonne foi, livrant sa vérité aux citoyens qui ont fait de lui un maire et un député avant qu'il ne devienne un membre du gouvernement – bref, un élu et un représentant de la nation.

Devant l'opinion, M. Mellick a ainsi répété qu'il était *« encore dans le bureau de Bernard Tapie le 17 juin après 15 heures »*, qu'il n'avait fait que confirmer au juge d'instruction cet horaire essentiel au patron de l'OM pour démentir le témoignage de Boro Primorac, et qu'enfin toute autre affirmation sur le contenu de son audition était mensongère, relevant de *« l'acharnement déployé depuis plusieurs mois pour abattre un homme : Bernard Tapie »*. On sait aujourd'hui ce qu'il en est. Sur procès-verbal, relu et signé de sa main, M. Mellick a notamment déclaré au juge Beffy : *« Nous sommes arrivés vers 14 h 20. (...) La conversation a duré une demi-heure. J'ai donc dû quitter Bernard Tapie Finance vers 14 h 45. Nous sommes repartis à Béthune... »*

Le vrai et le faux

Quel fut l'horaire véritable ? A la justice de se forger une conviction entre les nombreuses déclarations à géométrie variable de l'ancien ministre qui, depuis la fin juillet, a successivement affirmé être arrivé dans le bureau de M. Tapie *« vers 15 h 05 environ »*, *« un petit peu avant 15 heures »*, *« entre 14 h 15 et 14 h 30 »*, et en être parti aux alentours de 15 h 30, puis *« vers 14 h 45 »*, et enfin *« après 15 heures »*. Il revient en revanche à l'opinion, et aux journalistes chargés de l'informer précisément, de constater ceci : M. Mellick n'a pas craint d'affirmer publiquement des contre-vérités sur le contenu de sa déposition.

Et alors, dira-t-on ? Car le feuilleton de l'OM lasse. Ceux qui, par profession, s'y intéressent, magistrats et journalistes, les premiers pour démêler le vrai du faux, les seconds pour en rendre compte, sont suspectés d'acharnement, de mauvaise foi et de parti pris. Après tout, entend-on dire ici et là, comme si l'affaire était entendue, la corruption serait la règle dans le football, et le club phocéen ne serait ni le premier ni le dernier à y succomber. Quant à l'affaire dans l'affaire, ce bras de fer entre le patron de l'OM et l'ancien entraîneur de Valenciennes, chacun sent bien que M. Mellick, témoin surprise et tardif de M. Tapie, s'emmêle quelque peu, mais c'est pour mieux ajouter qu'il n'y aurait pas là de quoi fouetter un chat et qu'après tout la solidarité en amitié est une valeur cardinale.

Or c'est précisément cet air du temps qui est inquiétant. Ce qui serait grave, c'est qu'on en arrive à un climat de renoncement civique où l'on s'habituerait à ne pas juger grave la corruption. Où l'on n'estimerait pas essentiel de faire toute la lumière sur une tentative présumée de corruption – avant même que la justice se mette en branle, plusieurs joueurs en ont témoigné, emportant la conviction des instances du football français. Où l'on préférerait s'accommoder lâchement de la généralisation de pratiques illégales, plutôt que de laisser la justice faire un exemple qui dérange des situations de pouvoir et de notoriété. Bref, où l'on s'accoutumerait à vivre dans un monde où tout s'achète et tout se vend, même le jeu, même le rêve.

Mais il y aurait peut-être pire : l'accoutumance au mensonge dans la vie publique et dans la ronde médiatique. Serait-ce vraiment malsain ou mesquin de s'offusquer qu'un député, ancien ministre et élu municipal, proclame qu'il n'a jamais dit ce qu'il a vraiment dit à la justice, tout en en profitant pour jeter la suspicion sur le pouvoir judiciaire ? Et de constater qu'un autre ancien ministre, M. Tapie, s'est empressé de surenchérir en déclarant, au lendemain de l'audition du maire-adjoint de Béthune : *« J'ai eu Jacques Mellick au téléphone aujourd'hui et il m'a confirmé avoir réitéré ce qu'il avait toujours dit jusqu'à présent. »*

Telle est la spirale perverse dans laquelle nous entraîne l'affaire de l'OM : le faux prend avantageusement la posture de la victime tandis que le vrai est affublé d'un uniforme d'inquisiteur. Si la corruption ne mérite plus qu'on y insiste, si le mensonge d'un homme politique est faute vénielle, si la justice a forcément tort et la popularité forcément raison, quelle image nos concitoyens ont-ils de la République et, partant, d'eux-mêmes ? Ce n'est pas celui du 17 juin qu'a manqué M. Mellick, mais ce rendez-vous là, avec l'éthique du débat public.

Une enquête préliminaire est ouverte à propos d'un match de l'OM à Nantes

Le parquet de Nantes (Loire-Atlantique) a ouvert, mardi 5 octobre, une enquête préliminaire sur une éventuelle tentative de corruption concernant le match Nantes-Olympique de Marseille (victoire de l'OM, 1-0) du 5 mars 1992. Cette enquête préliminaire fait suite aux déclarations faites le 12 juillet par l'ancien joueur marseillais Jean-Jacques Eydelie au juge Bernard Beffy en charge du dossier du match VA-OM.

Lors de cette audition, Jean-Jacques Eydelie, qui jouait au FC Nantes en 1992 (il a rejoint l'OM quelques mois plus tard), aurait affirmé qu'avant la rencontre du 5 mars il avait été « approché » par Jean-Pierre Bernès, alors directeur général du club phocéen. Celui-ci lui aurait proposé 350 000 francs pour « lever le pied » contre l'OM. Le joueur aurait ajouté qu'il avait refusé cette proposition, et Nantes avait perdu le match sur un but – *« très clair »* selon Eydelie – de Jean-Pierre Papin.

Le procureur adjoint de Nantes, Mireille Cadenat, a adressé, mardi, une réquisition au procureur de Marseille afin qu'il fasse procéder le plus tôt possible aux auditions de M. Eydelie et M. Bernès. Ce dernier, interrogé par l'Agence France-Presse, a déclaré que Jean-Jacques Eydelie était *« manipulé »*. M. Bernès, déjà mis en cause dans l'affaire de Valenciennes, a indiqué qu'il répondrait *« à toute convocation pour éclaircir cette pseudo-affaire »*.

La réaction du député du Pas-de-Calais

« Je suis un peu naïf »

Interrogé par *le Monde* peu après 19 heures, mardi 5 octobre, sur les contradictions entre son témoignage sur procès-verbal et ses déclarations à la presse, M. Mellick nous a notamment affirmé : *« Je confirme ce que j'ai dit dans ma déclaration à la presse : j'étais chez Bernard Tapie au-delà de 15 heures. Cela ne s'est pas passé comme le dit le procès-verbal. J'ai signé en disant que je n'étais pas d'accord. J'ai dit au juge Beffy : je ne suis pas d'accord sur les horaires. Il m'a répondu : c'est pas grave, c'est approximatif. Je lui ai fait confiance. Très franchement, j'en ai ras-le-bol, je suis excédé par tout cette affaire. Je suis de bonne foi. »*

Comme nous lui faisions part de notre étonnement qu'un homme politique ayant déjà une longue carrière derrière lui et ayant occupé des fonctions gouvernementales puisse accepter de signer sans le modifier un témoignage écrit avec lequel il n'était pas d'accord, M. Mellick nous a répondu : *« Je suis un peu naïf, je fais confiance aux gens. Mais, vous savez, ça m'est complètement égal cette histoire de procès-verbal. Je ne suis pas un légaliste. Je fais de la politique pas uniquement avec mes idées, mais avec mes tripes. Je ne change rien à ce que j'ai déclaré à la presse. Le juge peut me réentendre, me confronter, me convoquer, j'en ai rien à faire. »*

Dans la matinée du mercredi 6 octobre, M. Mellick nous a fait parvenir une copie de la lettre, datée du 5, qu'il a adressé en recommandé avec accusé de réception au juge d'instruction Bernard Beffy. S'y disant *« extrêmement étonné par les informations et les commentaires parus dans la presse »* à la suite de son audition, M. Mellick transmet au magistrat le texte de sa *« mise au point »* devant la presse en lui demandant *« d'annexer ce document »* au dossier d'instruction. Ce texte se termine par cette phrase : *« Une fois pour toutes, je vous confirme que j'étais bien dans le bureau de Bernard Tapie le 17 juin jusqu'au-delà de 15 heures. »*

□ **Un jeune homme tué par un policier à Arles.** – Un homme âgé de vingt-cinq ans, qui sortait d'un magasin en train d'être cambriolé, mardi 6 octobre peu avant minuit, dans la ville d'Arles (Bouches-du-Rhône), a été tué d'une balle dans la tête par un gardien de la paix, selon les premières constatations policières. Le commissariat de la ville avait été alerté d'une tentative de cambriolage dans le quartier Trébon, et une patrouille du corps urbain avait été dépêchée sur les lieux. Les gardiens de la paix sont intervenus quand le jeune homme et un autre cambrioleur présumé sont sortis du magasin. Un coup de feu a alors été tiré par l'un des policiers, dans des conditions qui restent à éclaircir. L'inspection générale de la police nationale (IGPN) a été saisie de l'enquête par le parquet de Tarascon.

Aux assises du Val-d'Oise

Les deux vies de Mohamed

Reconnu coupable de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort d'un jeune homme de vingt ans il y a quatorze ans à Domont (Val-d'Oise), un dessinateur de trente-deux ans a été condamné, mardi 4 octobre, à quatre ans de prison, dont deux avec sursis, par la cour d'assises du Val-d'Oise

En 1979, Domont n'était encore qu'un village. Le 28 juillet, la fête s'était installée et Mohamed, alors âgé de dix-huit ans, ne savait pas que sa vie allait basculer. Connu pour son calme, il a pourtant eu une altercation avec un groupe de jeunes gens auxquels il reprochait de ne pas payer les consommations prises à la buvette. Un méchant coup de tête lui brisa l'arcade sourcilière et Mohamed rentra chez lui, ensanglanté et furieux. Là, il s'empara d'une carabine appartenant à son frère et retourna à la fête dans l'espoir d'intimider ses agresseurs. Dans une lutte confuse, plusieurs coups de feu partirent.

Jean, vingt ans, s'écroulait, mortellement atteint. Et Mohamed s'enfuit à Paris, puis à Marseille, où il s'embarqua clandestinement pour l'Algérie. En 1985, il reposait à nouveau le pied sur le sol français mais c'était déjà un autre Mohamed, sous l'identité d'un ami de son village. Il avait beaucoup étudié et, en France, travailla avec acharnement jusqu'à devenir un technicien très apprécié d'un bureau d'études du bâtiment où il gagna jusqu'à 30 000 F par mois.

Tout semblait aller très bien sauf cette tristesse étrange qui a fait dire à son patron, témoin devant la cour d'assises : *« Vu son âge, on aurait pu penser qu'il aurait pu être plus gai. »* Quant à Mohamed, il évoque ce remords qui le tenaillait. *« A cause de ça, je ne me suis jamais marié. »* Un jour, il s'est confié à un ami, un ami qui a tout raconté à la police pour qu'elle ferme les yeux sur quelques peccadilles. *« Ils ont commencé à me suivre, j'avais compris : je relevais les numéros de voitures : j'étais comme soulagé »*, murmure Mohamed devant le jury.

Qui juger ?

Il est arrêté le 2 mai 1992 et les policiers lui signifient l'arrêt du 12 mai 1981 de la cour d'assises le condamnant par contumace à la réclusion criminelle à perpétuité. Le 11 mars 1993, il est remis en liberté et retrouve sa place chez son employeur, en attendant d'être jugé.

Mais qui devait-on juger ? Celui qui, il y a quatorze ans, avait dix-huit ans ou cet homme de trente-deux ans ? L'avocat général, Didier Peyrat, n'a pas éludé cette question en demandant aux jurés de *« tenir compte des réalités humaines qui évoluent avec le temps »*. Cependant, il a aussi insisté sur la gravité des faits et sur leurs conséquences : *« Vous aviez dix-huit ans, et il en avait vingt. Vous en avez trente-deux, et il n'a plus d'âge. Le temps n'est pas le même pour tous. Pour sa famille, il vient juste de mourir »*, a observé le magistrat en demandant cinq ans d'emprisonnement. Me Henri Leclerc ne le contestait pas : *« Oui, il faut le punir. Mais pensez-y : comment auriez-vous jugé un gamin de dix-huit ans ? »*

MAURICE PEYROT

L'affaire Vasarely

Le tribunal administratif se déclare incompétent dans une action engagée par l'université d'Aix-Marseille

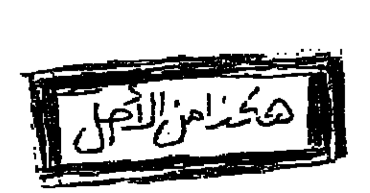
MARSEILLE

de notre correspondant régional

Le tribunal administratif de Marseille vient de rejeter une requête en référé introduite par l'université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille tendant à obtenir le rétablissement *« du fonctionnement normal »* de la fondation Vasarely. Le tribunal s'est borné à constater que les litiges relatifs au fonctionnement des fondations reconnues d'utilité publique *« ne relèvent pas de la compétence de la juridiction administrative »*.

Cette action avait été engagée par l'université après que les mandats d'administrateur de la fondation de trois de ses membres, Charles Debbasch, Jean-Claude Ricci et Jean-Jacques Bousquet, eurent été annulés par le tribunal de grande instance, puis par la cour d'appel d'Aix-en-Provence, les 8 avril et 16 juin derniers. Dans un communiqué, l'avocat de la famille Vasarely, Me Jean Leclerc, s'étonne *« que d'éminents professeurs de droit aient pu commettre une erreur aussi grossière. D'autant plus que M. Debbasch (...) est l'auteur d'un ouvrage faisant autorité sur le droit des fondations. »*

G. P.



SOCIÉTÉ

RELIGIONS

Après la publication de l'encyclique « Veritatis splendor »

« Il n'est pas question d'entraver la liberté des théologiens »

déclare le cardinal Ratzinger

La publication de l'encyclique de Jean-Paul II sur la morale, *Veritatis splendor*, fait l'objet de nombreuses réactions. Préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi, le cardinal Ratzinger a commenté ce texte, mardi 5 octobre à Rome, en assurant qu'il ne mettait pas en péril la liberté nécessaire aux théologiens.

ROME

de notre correspondante

Près de deux heures de conférence de presse, pour tenter d'exposer et d'éclairer les 180 pages d'une encyclique sur la morale, *Veritatis splendor*, qui a nécessité plus de six ans de difficiles consultations, quelques mois de sourdes contestations et de nombreuses « fuites » aux journaux : c'était trop ou trop peu.

Le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi, Mgr Dionigi Tettamanzi, secrétaire de la conférence épiscopale italienne, l'archevêque de Denver (USA), Mgr James Stafford, assistés du professeur de théologie dogmatique et morale, le Père Albert Chapelle, venu de Bruxelles, ainsi que d'un spécialiste d'éthique, venu lui de Lublin, le marianiste Andrzej Szostek, s'y sont essayés, mais beaucoup sont restés sur leur faim.

Première clarification apportée par le cardinal Ratzinger sur ce texte : *« S'il n'est publié que maintenant, c'est que l'on a estimé qu'il convenait de le faire précéder par le Catéchisme universel qui comprend un exposé complet et systématique de la morale chrétienne. »* L'encyclique pouvait ainsi s'en tenir à *« quelques questions fondamentales de l'enseignement moral de l'Eglise. »*

Quant au long retard dans la publication, il est dû, poursuit le cardinal, *« essentiellement à l'ampleur des consultations »*. Ne serait-ce pas aussi le fruit de ces querelles théologiques et de ces dissensions (américaines surtout, mais pas seulement), dont la presse italienne s'est fait l'écho ? *« Splendor disciplinae »*, ironise *la Stampa*. *« Aucune forme de théologie, aucun courant ne se trouve canonisé dans l'encyclique »*, rétorque le cardinal Ratzinger, qui explicite : *« Il s'agit seulement de préciser et éclaircir les bases mêmes sans lesquelles la théologie perdrait son identité. Il n'est donc en aucun cas question d'entraver la liberté nécessaire à la tâche des théologiens. Clarifier les données fondamentales n'est pas réduire le rôle de la théologie, mais au contraire lui ouvrir le chemin. »* Et d'ajouter, en réponse à plusieurs demandes pressantes sur l'*« infaillibilité »* à laquelle pourrait prétendre ce texte : *« Il n'en a jamais été question. »*

En quoi cette première encyclique de Jean-Paul II, destinée aux évêques (et non spécifiquement au clergé et aux fidèles), répond-elle aux angoisses de l'homme de la rue ? Comment ce texte fondamental, qui ne traite pas de cas concrets de morale sexuelle, pourra-t-il être complété ? *Veritatis splendor* pourrait être suivie d'une autre encyclique axée sur le droit et la défense de la vie, a expliqué le cardinal Ratzinger, précisant qu'*« il n'y avait pas d'urgence pour un document sur la morale sexuelle, mais qu'en revanche les évêques ont demandé, et ont été sollicités, pour l'élaboration d'un texte sur la valeur de la vie, à transcrire en termes positifs »*. Quant aux fidèles, mis en garde contre les dangers d'une *« morale à la carte »*, ils se voient proposer *« la vérité qui les rendra libres »*. *« La question morale est devenue un problème de survie pour le genre humain »*, conclut le cardinal Ratzinger.

Comment passe ce message, dans lequel Jean-Paul II s'est personnellement impliqué et que préfigurait déjà le grand discours sur les dérives morales de notre temps, prononcé à Denver (Colorado) au mois d'août ? Les premières réactions en Italie sont des plus mitigées. Avant même la présentation du texte, les journaux parlaient de *« restauration »*, d'*« Eglise réduite au silence »* et même, comme *la Repubblica*, de *« campagne d'épuration comme au temps de Pie X »*. Mardi 5 octobre, l'Action catholique, la plus grande organisation de laïcs catholiques italiens (600 000 inscrits), a *« accueilli avec joie et dévotion la nouvelle encyclique »*, mais les communautés chrétiennes de base (groupe plutôt dissident) déplorent que *« le texte ne reconnaisse pas la liberté de conscience individuelle »*.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Des réactions

□ **Cardinal Hume (Londres) : Un « blâme minimal » pour la contraception.** – L'archevêque de Canterbury a déclaré, mardi 5 octobre à Londres, que la présence de la *« contraception »* dans la liste des *« actes intrinsèquement mauvais »* condamnés par l'encyclique *« peut poser un gros problème à de nombreuses personnes »*. *« Y accorder une trop grande importance risque de conduire à une lecture erronée de l'encyclique »*, a t-il ajouté, assurant que si le chrétien ne suit pas sur ce point l'enseignement de l'Eglise, *« le blâme est minimal »*. Il explique : *« Si vous volez cinq livres à quelqu'un, cet acte sera qualifié d'« intrinèquement mauvais ». Un génocide est aussi « intrinsèquement mauvais », et il y a pourtant une grande différence entre les deux. »*

□ **Mgr Duval : « Le dialogue avec les théologiens continue. »** – Le président de la conférence des évêques de France a déclaré, mardi 5 octobre au cours d'une conférence de presse à Paris, à propos des dissensions avec certains théologiens : *« L'encyclique ne modifie pas ce qui est en cours. Le dialogue continue. Les évêques de France ne vont tout de même pas brandir la discipline et le fouet pour que tout le monde marche au pas. »*

□ **Hans Küng : « On retourne aux méthodes de l'Inquisition ».** – Le théologien suisse contestataire, privé de son enseignement à Tübingen (Allemagne) en 1980, dit, dans une interview à *la Repubblica* du 6 octobre : *« Ce document est le constat d'échec d'un pape qui ne parvient pas, après quinze ans, à faire triompher son point de vue (...). Trente ans après le concile, on est retourné aux méthodes inquisitoriales de la lutte antimoderniste conduite par Pie X. »*

DÉFENSE

Au camp de Canjuers

M. Balladur veut renforcer l'encadrement de l'armée de terre

La prochaine loi de programmation militaire, qui couvre les années 1995-2000, doit mettre un terme à la chute des effectifs de cadres de carrière et d'engagés dans l'armée de terre, telle qu'elle avait été planifiée par Jean-Pierre Chevènement et Pierre Joxe dans le cadre de leur projet 1997 de réorganisation du corps de bataille. Le premier ministre s'y est engagé en séjournant au camp militaire de Canjuers.

CANJUERS (Var)

de notre envoyé spécial

Sous la pluie et dans un brouillard épais, qui a gêné certaines démonstrations, Edouard Balladur, emmitouflé dans une parka, est venu, mardi 5 octobre, au camp de Canjuers (Var), rassurer les cadres de l'armée de terre soumis, depuis trois ans consécutifs, à ce que le premier ministre a lui-même appelé *« une réforme très rapide »* au point qu'elle *« réduit, par contre-coup, la disponibilité de nos forces »*. M. Balladur a confié à son auditoire d'officiers et de sous-officiers qu'*« il convient désormais de se donner le temps de la réflexion »* et il a invité le ministère de la défense à la *« stabilisation de ses effectifs »* dès le projet de budget militaire pour 1994.

C'était la seconde visite du premier ministre dans les armées, la précédente remontant à il y a un mois à peine, dans la marine, à bord du porte-avions *Clemenceau* en partance pour l'Adriatique. Au camp de Canjuers, l'armée de terre lui avait réservé un véritable « show », avec des tirs réels de ses blindés et de ses pièces d'artillerie. Les vedettes de ce spectacle ont été les divisions de la force d'action rapide et du corps blindé mécanisé. Outre le ministre de la défense et son collègue de l'éducation nationale, les spectateurs étaient les stagiaires des instituts de l'enseignement supérieur militaire et les attachés de défense de certains pays étrangers auxquels, accessoirement, la France essaie de vendre de nouveaux matériels, dont les engins présentés à Canjuers.

M. Balladur s'est engagé, devant son auditoire, à *« renforcer l'encadrement »* de l'armée de terre, qui compte actuellement 27 % à 29 % d'officiers et de sous-officiers par rapport à l'ensemble de la troupe et qui espère atteindre les 32 % à 35 % après 1997. *« Une armée*, a-t-il expliqué, *vaut essentiellement par la qualité de ses cadres »* et *« leur nombre n'est pas toujours suffisant »*. *« L'un des objectifs de la loi de programmation sera justement de renforcer l'encadrement de nos unités au cours des cinq années de la loi »*, a ajouté le premier ministre qui, ensuite, devant les journalistes, s'est plu à observer, à propos de la déflation des emplois entreprise du temps de Jean-Pierre Chevènement et de Pierre Joxe au ministère de la défense, qu'*« il n'y avait pas d'urgence à aller d'un train d'enfer dans cette direction-là »*.

Avant de se rendre à Canjuers, Edouard Balladur a inauguré, en présence de François Bayrou, le lycée polyvalent régional Albert-Camus. Pour un investissement de quelque 190 millions de francs à répartir entre le conseil régional Provence-Côte d'Azur (à hauteur de 90 %) et la ville dont le maire est François Léotard (pour les 10 % restants), le lycée de Fréjus devrait accueillir six cent cinquante-six élèves dans un premier temps, pour atteindre les neuf cents à terme.

J. I.

MÉDECINE

Un projet de loi présenté au conseil des ministres

Des mesures devraient permettre d'améliorer la protection sanitaire des détenus

Mme Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, a présenté, mercredi 6 octobre au conseil des ministres, un projet de loi relatif à la santé publique et à la protection sociale. Il vise en particulier à assurer une meilleure protection sanitaire des détenus et à organiser la lutte contre la recrudescence de la tuberculose.

Un constat accablant de la situation sanitaire dans les établissements pénitentiaires français avait été dressé au début de cette année dans un rapport, rédigé sous la direction de Gilbert Choudorge, pour le compte du Haut Comité de la santé publique (*le Monde* du 10 février). 15 % des détenus sont toxicomanes ; 30 % consomment des quantités importantes d'alcool ; 80 % fument plus d'un paquet de cigarettes par jour ; 30 % prennent régulièrement des médicaments et enfin 80 % nécessitent des soins dentaires. Le rapport Choudorge montrait également combien les détenus sont exposés à la contamination par les virus des hépatites B et C et que, en prison, la population des séropositifs atteints par le virus du sida est dix fois plus importante que dans la population générale. En 1991, une enquête avait déjà montré que sur les 52 220 détenus présents dans les prisons françaises, 2 283 étaient séropositifs. De la même manière, on dénombre trois plus de tuberculoses en milieu carcéral qu'à l'extérieur.

Le projet de loi sur la protection sanitaire des détenus reprend, en grande partie, les mesures qu'avaient annoncées MM. Kouchner, Teulade et Vauzelle, ministres de la santé, des affaires sociales et de la justice dans le précédent gouvernement, mais qui n'avaient pas été mises en œuvre. Jusqu'à présent, l'administration pénitentiaire organisait et finançait la prise en charge sanitaire des détenus sans en avoir ni la compétence ni le savoir-faire. Le projet de loi présenté aujourd'hui par Mme Veil mettra fin à cette situation en transférant le financement de la prise en charge sanitaire des détenus à la sécurité sociale et aux hôpitaux. Il devrait en coûter environ 100 millions de francs par an.

La recrudescence de la tuberculose

Chaque établissement pénitentiaire devra en outre passer une convention avec un hôpital, auquel seront confiées la responsabilité et la maîtrise d'œuvre de l'ensemble des soins aux détenus. Les soins seront gratuits. Il n'y aura pas de ticket modérateur à payer. Un effort de prévention devra être entrepris, en particulier pour ce qui concerne la tuberculose et le sida (les établissements pénitentaires seront encouragés à passer des conventions avec des centres d'information et de dépistage anonyme et gratuit). Chaque détenu pourra disposer, dans l'hôpital qui aura passé une convention avec la prison où il est incarcéré, d'un dossier médical qui lui permettra, une fois sorti, de lui assurer un meilleur suivi.

« Il ne faut pas se bander les yeux, déclare au *Monde* M. Douste-Blazy, ministre délégué à la santé. *Trop longtemps, on a négligé la santé des détenus. Sans s'apercevoir que leur situation sanitaire était déplorable et sans faire en sorte que, une fois sortis, ils ne deviennent pas des vecteurs de maladies parfois graves. Cette situation ne pouvait plus durer. »*

Dans un autre volet de son projet de loi, le gouvernement tente de trouver une parade à la recrudescence de la tuberculose : 8 300 cas en 1991, 8 800 cas en 1992. *« Nous nous apercevons*, explique M. Douste-Blazy, *que cette maladie touche surtout les populations les plus démunies, souvent à l'écart de notre système de soins, en particulier dans les banlieues défavorisées. On compte 15 cas de tuberculose pour 100 000 habitants sur l'ensemble du territoire national, contre 38 cas pour 100 000 habitants dans la seule région Ile-de-France »*.

Ces caractéristiques épidémiologiques peuvent avoir de sérieuses conséquences. Les personnes atteintes de tuberculose se traitent mal, abandonnent même parfois leur traitement au bout de quelques mois. *« Il s'ensuit*, ajoute M. Douste-Blazy, *l'apparition d'antibiorésistances qui peuvent se révéler graves pour le reste de la population. »*

Le gouvernement a donc décidé de faciliter les actions de proximité mises en œuvre par les six cents dispensaires antituberculeux. Ceux-ci pourront en particulier administrer gratuitement des médicaments. Le projet de loi mettra enfin à jour les dispositions du code de la santé publique – devenues périmées, – relatives aux sanatoriums, aux préventoriums et aux aériums.

FRANCK NOUCHI

□ **SANTÉ : nouvelle manifestation d'infirmières.** – Plus de trois cents infirmières et autres personnels hospitaliers se sont rassemblés, mardi 5 octobre en fin de matinée, devant le ministère des affaires sociales, de la santé et de la ville, à Paris. Les représentants des trois syndicats qui appelaient à la manifestation – la Coordination nationale infirmière, la Fédération santé-action sociale CGT et Coordonner, rassembler, construire – ont notamment dénoncé le blocage des salaires dans la fonction publique et la non-application des accords Durieux de 1991 qui prévoyaient la limitation du travail de nuit dans les hôpitaux à 35 heures hebdomadaires.

SPORTS

Basket-ball

La retraite de Michael Jordan

Après « Magic » Johnson, le basketteur Michael « Air » Jordan, l'autre vedette de la « dream team » américaine des Jeux de Barcelone, devait annoncer sa retraite sportive, mercredi 6 octobre. Dès mardi, la chaîne de télévision NBC et plusieurs quotidiens américains évoquaient ce départ. Dans le *Chicago Sun-Times*, le joueur confiait *« Il n'y a plus d'émotion. J'ai tout fait: (...) Il est temps pour moi de suivre une autre voie »*. Dans le *Denver Post*, on invoque l'assassinat de son père, survenu en juillet dernier, et qui lui aurait oté tout plaisir de jouer.

Dès son arrivée, au sein des Chicago Bulls, Michael Jordan s'est forgé un palmarès époustouflant : trois titres NBA (National Basketball Association) de 1991 à 1993, sept titres consécutifs de meilleur marqueur de championnat. Auparavant il avait acquis un titre universitaire avec l'équipe de Caroline du Sud. Il possède encore deux médailles d'or aux JO de Los Angeles en 1984 et de Barcelone en 1992. Malgré ses triomphes et sa fortune (selon le magazine *Forbes*, Jordan aurait gagné, en 1992, 35,9 millions de dollars soit environ 180 millions de francs), « le plus grand basketteur de tous les temps » semble s'être lassé du ballon et des paniers.

□ **VOILE : disparition de Pascal Leys.** – L'épave repérée, dimanche 3 octobre, à demi immergée à 85 milles au nord de La Corogne, était bien celle de *Sodifac-Roubaix*, le voilier de Pascal Leys qui participait à la Mini-Transat (*le Monde* du 5 octobre). Ce navigateur de trente-trois ans, qui dirigeait un chantier naval à Dunkerque, aurait fait usage de son canot de survie, récupéré dimanche par un cargo. Habitué des épreuves en solitaire, Pascal Leys avait terminé deuxième de la course du *Figaro* en 1986. Sa disparition porte à neuf le nombre des victimes de la Mini-Transat depuis la création de l'épreuve en 1977.

REPÈRES

ENVIRONNEMENT

Lancement de l'opération « 1 000 défis pour ma planète »

Le ministre de l'environnement, Michel Barnier, a présenté au conseil des ministres du mercredi 6 octobre, l'opération « 1 000 défis pour ma planète », destinée aux jeunes de huit à vingt et un ans. Il s'agit de l'extension à l'ensemble de la France d'une expérience menée en Savoie pendant l'année scolaire 1991-1992 avec le conseil général et l'inspection académique. Cette fois, quatre ministères (éducation nationale, jeunesse et sports, agriculture, environnement) seront associés aux collectivités locales et à des « parrains techniques » (entreprises, associations, universités, bureaux d'études), afin de financer et d'appuyer des projets de jeunes en faveur de l'environnement. Les dossiers, déposés avant le 20 novembre, seront sélectionnés en janvier et devront être mis en œuvre au cours des six mois suivants.

► Renseignements au 3614 code ENVIR ou auprès des directions régionales de l'environnement (DIREN).

FAITS DIVERS

Une information judiciaire ouverte après l'agression de jeunes beurs

Une information judiciaire contre X... pour tentative d'homicide volontaire a été ouverte, vendredi 1er octobre, par le parquet du tribunal de grande instance de Paris, à la suite de l'agression contre deux jeunes Français d'origine maghrébine, lundi 27 septembre, près de la gare du Nord à Paris (*le Monde* du 30 septembre). Les deux jeunes gens ont été brûlés gravement aux mains et au visage au cours d'une agression dont ils disent avoir été victimes de la part de skinheads. M. Jean-Pierre Getti, le juge d'instruction nommé dans cette affaire, a demandé, mardi 5 octobre, à la police, par commission rogatoire, d'établir un portrait-robot de l'un des agresseurs et de le diffuser.

INTEMPÉRIES

Fortes pluies sur le département du Rhône

Alors que l'état d'alerte avait été déclenché, mardi après-midi 5 octobre, dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Gard et du Vaucluse, en prévision des intempéries annoncées par la Météorologie nationale, c'est le département du Rhône qui a subi, mardi soir et dans la nuit de mercredi, les plus fortes pluies. Plusieurs dizaines d'habitants ont dû être évacués dans deux communes de la banlieue de Lyon (Sainte-Foy et Oullins) et l'inondation de deux usines du Rhône, à Montagny et Vourles, a provoqué la mise en chômage technique de 350 personnes.

94852 IVRY Cedex code d'accès ABO

EDUCA

Bac 95 aura-t-il lieu ?

Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

Le bac 95 aura-t-il lieu ?

La réforme du lycée ne pourra pas faire l'économie d'une évolution du baccalauréat

RÉFORME du lycée ou réforme du bac ? On utilise assez indifféremment l'une ou l'autre de ces formules pour évoquer les mesures prises par François Bayrou au mois de juin dernier. Ce flou sémantique est finalement bien utile.

Prolixe sur la nouvelle architecture des classes terminales et les « filières » du bac, le ministre de l'éducation nationale s'est appliqué à ne rien dire – ou presque – sur une éventuelle réforme des « *épreuves* » *du bac. Comme si le* remodelage des filières, la modification du jeu des options ou encore l'introduction d'un enseignement nouveau (comme les « enseignements scientifiques » dans la filière littéraire), autant de nouveautés qui sont au cœur de sa réforme, n'avaient aucun effet sur l'évaluation et l'organisation du bac.

Pourtant, dans un rapport initialement commandé par Jack Lang mais remis à François Bayrou au mois de juillet dernier (1), un groupe de travail dirigé par Louis Legrand, inspecteur général de mathématiques, rappelle à point nommé que les choses sont quand même un peu plus compliquées. Et que la rénovation pédagogique des lycées qui vient d'être engagée commande, pour ne pas être dénaturée, que l'on entreprenne d'importants ravalements de façade du baccalauréat.

On ne fera pas l'économie d'une réflexion sur l'évaluation : tel est donc le message contenu en filigrane dans l'analyse minutieuse proposée par Louis Legrand. Un rappel simple en préambule : l'enseignement d'une discipline et son mode d'évaluation sont indissociables. *« Des considérations pédagogiques peuvent amener dans certains cas à modifier l'examen, et le type d'évaluation terminale adopté influe fortement sur l'enseignement dispensé. »*

Autre rappel insistant : le baccalauréat est un organisme fragile. Si la session 1993 s'est déroulée sans incident, le bac 95, *« avec son cortège d'épreuves nouvelles et de changements dans les structures des séries et des coefficients, sera nettement plus exposé »*. Il y a donc *« urgence »* à prévoir *« dès maintenant »* des mesures visant à *« simplifier »* l'examen et à *« renforcer sa fiabilité »*. Le discours tranche, on le voit, avec la prudence quasi légendaire de l'inspection générale, qui n'aime guère, d'habitude, qu'on bouscule les traditions. Prenant appui sur l'expérience des pays voisins d'Europe, le groupe de travail animé par M. Legrand n'hésite pas, par exemple, à recommander une utilisation *« contrôlée »* de différentes formules d'évaluation en cours de formation – une idée que François Bayrou a, jusque-là, très vigoureusement écartée.

Une gestion délicate de la réforme

La principale inconnue porte sur la façon dont seront évalués, à partir de la session 1995, les nouveaux *« enseignements de spécialité »* qui doivent permettre aux futurs bacheliers de se forger un *« profil »* à l'intérieur de chacune des trois grandes séries de l'enseignement général. A ce sujet d'ailleurs, le groupe de travail ne dissimule pas son inquiétude : *« La gestion d'un enseignement de spécialité branché sur un enseignement obligatoire semble fort délicate*, écrit M. Legrand. *Elle est, de plus, à peu près inédite en France et dans les pays voisins. »* M. Bayrou avait prévenu, dès le mois de juin, que cet enseignement d'un type nouveau ne ferait pas l'objet d'un programme spécifique ni d'une évaluation autonome.

Pas si simple, objecte le groupe de travail. Car, selon les séries, l'enseignement de spécialité recouvre des réalités fort différentes. Certaines (par exemple l'option maths dans la série littéraire) n'existent pas dans le tronc commun et réclament par conséquent un programme et un mode d'évaluation spécifique – qui restent à définir. D'autres, en revanche (comme les langues en série ES ou les sciences de la vie en série S), viennent véritablement approfondir une discipline commune à tous les élèves de la série et posent, du coup, un autre type de problème.

CHRISTINE GARIN

Lire la suite page 16

(1) Rapport non publié. Etaient associés dans ce groupe de travail l'inspection générale, des enseignants et des membres de l'administration.

Offensive sur le collège unique

En autorisant la réouverture des classes préparatoires à l'apprentissage, la majorité parlementaire relance une formule qui a déjà échoué

CE ne fut pas un long débat. Juste une discussion, samedi 2 octobre, opposant deux anciens secrétaires d'Etat (PS) à l'enseignement technique – Jacques Guyard et Jean Glavany –, un député UDF alsacien – Germain Gengenwin –, un député communiste – Patrick Braouezec – et un ministre de l'éducation nationale – François Bayrou –, manifestement débordé sur sa droite. L'Assemblée nationale venait tout juste de voter le transfert aux régions des compétences de l'Etat en matière de for*mation professionnelle des jeunes* de moins de vingt-six ans, la création de plans régionaux de développement des formations professionnelles, et de reconnaître aux jeunes un « droit à la formation professionnelle » avant leur sortie du système éducatif.

Dans la foulée, l'article 36 du projet de loi sur l'emploi et la formation professionnelle disposait que les régions pouvaient prévoir l'ouverture de classes préparatoires *à l'apprentissage (CPA) pour les* élèves âgés de quatorze ans. Ce devait être une « faculté » laissée aux régions, avait insisté François Bayrou, dont l'entourage ne cachait pas sa désapprobation de voir resurgir une filière « cul-de-sac ». Il s'agissait en fait de permettre une sorte d'« expérimentation », qui devait s'inscrire dans le cadre de la future réflexion sur l'avenir des collèges. *« Des classes préparatoires à l'apprentissage pourront être prévues dans les plans régionaux de formation professionnelle, dès lors que les précautions seront prises pour qu'elles ne deviennent pas des classes réservées aux élèves en grande difficulté scolaire. »*

Filière de relégation

Seulement voilà. Forçant la main, un amendement déposé par Nicole Catala – elle-même ancienne secrétaire d'État à l'enseignement technique – allait mettre à bas les *« précautions »* du ministre. La « faculté » devenait obligation. Le « préapprentissage », voie de relégation pour élèves en grande difficulté que l'éducation nationale avait elle-même enterrée il y a deux ans, était remis sur pied par la droite parlementaire.

Créées par une circulaire d'Olivier Guichard de 1972, en même temps que les classes préprofessionnelles de niveau (CPPN), les classes préparatoires à l'apprentissage avaient pris à l'époque le relais des quatrièmes et troisièmes « pratiques ». S'adressant à des élèves de quatorze ans issus de la classe de cinquième, les CPA alternaient enseignement en établissement scolaire et travail dans une entreprise. Elles étaient rattachées soit à un lycée professionnel, soit, plus rarement, à un collège, soit à un centre de formation d'apprentis (CFA). Le travail en entreprise durait de quinze à dix-huit semaines par an dans la même entreprise et avec le même « maître d'apprentissage ». Et l'élève, sous statut scolaire donc non salarié, ne devait pas travailler plus de trente heures par semaine.

Très vite étiquetées et cataloguées comme filières de relégation et d'exclusion, les CPA sont vite apparues comme des voies de garage, rappelant, de triste mémoire, un autre échec, celui des « sections d'éducation professionnelle » des années 60. Maintes fois, les abus du préapprentissage ont été dénoncés, notamment par la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC). Dans une étude réalisée en 1978, la JOC notait ainsi que 59 % des élèves de CPA travaillaient plus de quarante heures par semaine durant leur stage en entreprise et insistait (comme elle le fit encore lors d'un grand rassemblement à La Courneuve en 1990) sur les conditions qualitatives de travail déplorables : l'artisanat et les commerces de bouche se montrant les plus friands en « arpettes » à bas prix.

Peu efficaces (moins de la moitié des CPA préparaient effectivement ultérieurement un CAP), mais maintenues dans les collèges (malgré la réforme Haby de 1975 qui instaurait le collège unique) afin d'éviter une trop grande hétérogénéité des classes de quatrième, les classes préparatoires à l'apprentissage n'ont cessé de voir leurs effectifs décroître. Si les CPA et les CPPN, effectifs réunis, concernaient 180 000 élèves à la fin des années 70, elles ne touchaient plus *que 30 000 élèves à la date de leur* suppression dans l'éducation nationale à la rentrée 1991, les quatrièmes de soutien et les troisièmes de transition prenant à partir de là le relais de ces structures désuètes (1).

CUISTOT DANS UNE GRANDE ÉCOLE, C'EST PAS MAL NON PLUS.

Pédagogiquement dépassé

Autorisant la réouverture des CPA, les députés de la majorité semblent donc avoir oublié les raisons qui avaient poussé l'éducation nationale à fermer ces classes ghettos : désaffection des familles, répulsion de nombre d'employeurs obligés de « récupérer » un public scolaire difficile. Et il n'est guère que certains lobbies de l'artisanat et du commerce pour être encore attirés par une formule pédagogiquement dépassée, mais économiquement rentable.

A bien écouter, on pourrait également se demander si certains députés, jouant sur les mots, ont bien saisi la différence qui existe entre les classes préparatoires à l'apprentissage (CPA), qui relèvent du premier cycle du second degré et pour lesquelles les élèves sont toujours astreints à l'obligation de scolarité (ils sont préapprentis), et les classes qui préparent au certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et dans lesquelles les jeunes sont sous contrat de travail (apprentis) (2).

En fait, l'obligation faite aux régions (car tel est manifestement l'intention du législateur après adoption de l'amendement Catala) de prévoir désormais, dans le cadre des nouveaux plans régionaux des formations professionnelles (*le Monde* du 30 septembre), l'ouverture de classes préparatoires d'apprentissage pose plus d'une question. Où se tiendront ces CPA ? En collège, en lycée professionnel ou en centre de formation d'apprentis ? Un amendement de la commission des affaires culturelles et sociales, qui marquait sa préférence aux CFA, a déjà été rejeté. Comment ces classes se rempliront-elles ? Conformément à la loi *d'orientation de 1989, on ne peut* affecter d'autorité un élève dans une filière professionnelle. Et il est grandement hypocrite de croire qu'un élève fera le choix d'une CPA. Et que deviennent les troisièmes d'insertion et les quatrièmes de soutien ?

Mélange des genres

Anticipant de manière hâtive – et surtout symbolique –, la réflexion que souhaite mener François Bayrou, pour le printemps prochain, sur le devenir du collège unique, l'introduction des CPA dans la loi quinquennale témoigne également d'un curieux mélange des genres : celui qui persiste à faire du système éducatif le responsable du chômage des jeunes d'une part, et celui qui consiste à amalgamer précisément le traitement du chômage des jeunes au traitement *des élèves en grande difficulté* scolaire d'autre part (ce que, dans une « jolie » formule, René Couanau, député UDF d'Ille-et-Vilaine, nomme le *« nettoyage des 80 000 jeunes qui sortent du système scolaire sans qualification »*). Preuve une fois de plus que ce grand débat sur les finalités de l'« école moyenne » – le collège – fait défaut.

Cependant, au ministère de l'éducation, *personne ne paraît* dupe : la résurgence des CPA ne sera pas de nature à revaloriser l'apprentissage, érigé en vertu pédagogique (son développement, notamment dans les lycées professionnels, s'entendant à des niveaux de qualification bien plus élevés), et ne saurait constituer la seule solution aux problèmes des élèves en grande difficulté.

Campant sur sa ligne de défense *après avoir tendu des verges pour* se faire battre, le ministère rappelle aujourd'hui que l'ouverture des CPA est inscrite dans un plan régional de formation qui sera élaboré en concertation avec l'État, c'est-à-dire avec l'assentiment du recteur. Des « ordres » seraient donnés pour n'autoriser l'ouverture de CPA qu'à la condition qu'elles s'inscrivent dans un processus de formation « positif ». On voit mal *cependant comment, la loi permet*tant aux régions d'ouvrir des CPA, celles-ci, avec l'aide de recteurs attentionnés, sous la pression de branches professionnelles – artisanales par exemple – et moyennant quelque argent sonnant et trébuchant, accorderaient encore du crédit aux scrupules de l'Etat.

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) Il existe encore environ 5 000 « préapprentis » répartis dans les centres de formation d'apprentis, notamment dans la filière du bâtiment.

(2) L'apprenti est un salarié bénéficiant d'un contrat de travail, et est donc rémunéré à ce titre. Il doit avoir au moins seize ans (avant, l'élève est soumis à l'obligation de scolarité). Néanmoins, ceux qui ont terminé un premier cycle secondaire (niveau troisième) peuvent bénéficier de dérogations pour commencer leur apprentissage à quinze ans.

Reprise en main à la Ligue de l'enseignement

Une nouvelle direction pour redresser les comptes

UNE association départementale – la Fédération des œuvres laïques de l'Essonne – qui met la clef sous la porte et proclame sa dissolution en juillet, un secrétaire général – Jean-Louis Rollot – qui raccroche en catimini après neuf années de bons et loyaux services en août, des réductions d'emplois drastiques qui sont opérées dès la rentrée – vingt-cinq licenciements sur environ deux cents salariés permanents. Quel mauvais vent a bien pu souffler, cet été, sur la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente ?

Forte de ses trois millions d'adhérents et de ses 38 000 associations affiliées, la Ligue reste, certes, le plus puissant des mastodontes de l'éducation populaire, leader, par exemple, sur le « marché » des classes de découverte (450 000 enfants par an) et des centres de vacances (300 000 enfants). L'activité de la Ligue et de ses satellites pèse près de 1,8 milliard de francs.

Mais le colosse n'en a pas moins des pieds d'argile. Ainsi la Ligue aurait, aujourd'hui, près de 70 millions de francs de découvert bancaire à combler. *« Si la situation financière de la maison mère n'est pas catastrophique*, explique Jean-Marc Roirant, nouveau secrétaire général de la Ligue élu en août, *en revanche, la situation de certaines sociétés périphériques, qui ont été mal contrôlées, est effectivement de nature à faire pencher dangereusement la balance. »*

Ainsi, aux dettes « traditionnelles » des fédérations départementales, s'ajoutent le passif de deux « filiales » du mouvement, statutairement indépendantes, mais sous caution morale de la Ligue : Elodia, qui était chargée de commercialiser l'imposant fichier des adhérents du mouvement confédéral, compterait un passif d'au moins 50 millions de francs, et l'Institut de formation et de recherche en éducation permanente (INFREP) d'une douzaine de millions de francs au bas mot, couvert en grande partie jusqu'à présent par la GMF banque.

A cela est venue s'ajouter, en juillet, la dissolution de la Fédération des œuvres laïques de l'Essonne, dont les bricolages de gestion ont conduit à une dette cumulée d'une vingtaine de millions de francs et dont la Ligue se sent aujourd'hui moralement garante. Sans compter les coupes claires qui ont diminué de moitié les subventions publiques (le nombre des personnels mis à disposition par l'éducation nationale ou détachés, soit 660 répartis sur les cent fédérations départementales, restant de son côté inchangé).

Un rapport d'expertise-comptable commandité par le comité d'entreprise de la Ligue relevait déjà, en 1992, les multiples aspects de ces errements budgétaires : *« anomalies comptables »*, équilibrage des comptes grâce à la cession d'une partie du patrimoine immobilier, dégradation progressive de la trésorerie et dangereux endettement à court terme.

Les dirigeants de la Ligue ont donc décidé de tirer un trait. Enseignant de quarante et un ans présenté comme un *« gestionnaire efficace »*, Jean-Marc Roirant a été choisi à l'unanimité par le conseil d'administration de la Ligue pour être le maître d'œuvre de cette rigueur. *« Qui nous permettra rapidement*, explique-t-il, *de nous recentrer sur nos priorités politiques »*, à savoir la poursuite de la réflexion sur la *« laïcité plurielle »*, la contribution à un débat sur les finalités de l'éducation et, surtout, le développement des actions de solidarité envers les publics défavorisés. *« Il faut prouver que la Ligue n'est pas une vieille machine qui s'embourgeoise »*, souligne Jean-Marc Roirant.

J.-M. Dy

La tribu des énarques

Une ethnologue a étudié pendant quatre ans les us et coutumes de la pépinière de l'élite administrative française

L'ENA COMME SI VOUS Y ÉTIEZ,
Irène Bellier.
Editions du Seuil,
1993, 347 pages.

Entre 1988 et 1992, une ethnologue a fait un bien curieux voyage, passant sans transition de l'Amazonie péruvienne à la rue de l'Université, dans le septième arrondissement parisien. Irène Bellier venait de vivre plus de quatre ans en compagnie des Indiens Mai- huna lorsque ses recherches l'ont conduite à s'intéresser à une autre tribu, celle des énarques. Cette spécialiste des ethnies ne s'est pas introduite de manière clandestine dans le haut lieu de formation de l'élite administrative française. Son intrusion a même été facilitée par le directeur de l'Ecole nationale d'administration, Roger Fauroux. Ses successeurs, René Lenoir puis Jean Coussirou, n'ont pas remis en cause le principe de sa présence.

L'auteur part du principe que son objet d'étude constitue *« jusqu'à un certain point une tribu, avec une culture, un style de comportement, une production idéologique, une organisation sociale, un mode de différenciation des personnes »*. Le résultat de son enquête vient de paraître, dans un ouvrage intitulé *l'ENA comme si vous y étiez*. Inutile d'en attendre un approfondissement des travaux de Pierre Bourdieu sur la *« noblesse d'Etat »* : Mme Bellier a limité son étude à l'observation minutieuse de ce *« parcours initiatique de deux années »* qui permet à l'Etat de fabriquer la crème de ses futurs serviteurs : elle détaille les différentes étapes de la scolarité et de l'apprentissage du haut fonctionnaire, décortique le fonctionnement de l'établissement et décrit le comportement fort peu collectif des élèves, maintenus sous pression par le classement de sortie, qui détermine en grande partie leur carrière à venir.

Pour devenir membre de cette *« caste »*, le parcours initiatique est laborieux, et symbolique. Les nouveaux admis connaissent leur sort par voie d'affichage : après les épreuves écrites du concours, organisées en septembre, les listes d'admissibilité sont exposées sur la façade extérieure de l'établissement. Les listes d'admission, après le célèbre « grand oral », sont affichées dans la cour, à l'entrée du bâtiment. Deux ans plus tard, le classement de sortie est placardé, quelques heures durant, à l'étage du service des concours...

Si les énarques apparaissent comme une entité cohérente, Irène Bellier démontre que la réalité est plus complexe. Les clivages sont en effet nombreux mais la tribu, vis-à-vis de l'extérieur, semble soudée. Cette impression se trouve aujourd'hui renforcée par leur *« combat »* contre le transfert de l'école à Strasbourg. De déclarations en manifestations, les élèves et anciens élèves de l'école, alliés au personnel, ont multiplié les actions collectives.

L'individualisme comme mode de fonctionnement

Il a fallu cette *« agression extérieure »* – l'annonce, le 7 novembre 1991, du déménagement de l'établissement – pour déclencher une véritable démarche de groupe. La précédente remontait à l'année 1972 : la promotion Charles de Gaulle avait alors refusé, dans un bel élan post-soixante-huitard, de jouer le jeu du classement. La confirmation du transfert par le gouvernement dirigé par Edouard Balladur devrait maintenir cette cohésion.

Mais l'enquête d'Irène Bellier montre à quel point, derrière cette solidarité de façade, toute la vie de l'école est façonnée par l'individualisme des trajectoires et des ambitions, déterminées et mesurées par le classement de sortie. *« Ce classement, totalement indissociable de la socialisation à l'ENA, affecte considérablement les rapports entre les élèves*, note Mme Bellier, *même si ces derniers supportent mal les procédures d'évaluation et en contestent parfois les critères. »* Chaque élève cherche de plus à se rapprocher de l'idéal du haut fonctionnaire. L'analyse des comportements vestimentaires est à ce sujet particulièrement éclairante, tout comme celle du discours, du vocabulaire et des tics de langage qui sont peu ou prou repris par les nouveaux admis.

Quant à la formation dispensée aux futurs grands commis de l'Etat, l'ouvrage note la capacité d'évolution de l'école, qui adapte, reprend ou élimine des parcelles de programme en fonction de l'actualité. Ainsi les questions européennes prennent-elles de plus en plus d'importance, tout comme les études relatives à la gestion publique, correspondant à un changement dans les mentalités des hauts fonctionnaires. *« L'axe de la formation est la transmission de méthodes, voire de recettes, pour traiter le plus rapidement possible des multiples problèmes d'une administration moderne »*, indique l'auteur.

Les limites de ce type d'enseignement peuvent faire frémir. Ainsi l'ethnologue rapporte-t-elle que les élèves de la promotion Jean Monnet (1988-1990) durent se pencher sur la gestion du Centre national de transfusion sanguine (CNTS) lors d'une épreuve du classement. *« Ils s'aperçurent trois ans plus tard des conséquences que la justice fit ressortir »*, se contente d'écrire Mme Bellier. En écartant généralisations et jugements de valeur hâtifs, *l'ENA comme si vous y étiez* laissera peut-être sur leur faim inconditionnels et détracteurs de l'énarchie. Mais cette description, à la loupe, au ras des couloirs, des déceptions et des espoirs permet de comprendre de façon presque intime les us et coutumes d'une école qui a façonné, depuis un demi-siècle, la vie politique, administrative et économique française.

MICHÈLE AULAGNON

Les normaliens en leur miroir

LES NORMALIENS,
de Charles Péguy
à Bernard-Henri Lévy,
un siècle d'histoire,
par François Dufay
et Pierre-Bertrand Dufort,
Editions Jean-Claude Lattès,
356 p., 135 F.

« Depuis deux cents ans, la pépinière de la rue d'Ulm a donné à la France ses plus grands intellectuels, ses écrivains les plus subtils, ses hommes politiques les plus chaleureux. » Le ton est donné. Il est vrai que de Jaurès à Blum, de Sartre à Bourdieu, de Giraudoux à Gracq, d'Herriot à Pompidou, de Nizan à Régis Debray, sans oublier les politiques d'aujourd'hui (Fabius ou Juppé), une brochette d'éditorialistes, une troupe de maoïstes en déroute et quelques destins tragiques – Brasillach ou Althusser, – la galerie de portraits est impressionnante qui a fait de l'Ecole normale supérieure cette inclassable institution.

C'est donc à une promenade sentimentale et narcissique, désuète et chatoyante, qu'invitent MM. Dufay et Dufort, tous deux anciens élèves, dans le livre qu'ils viennent de consacrer aux normaliens. Une promenade cavalière, qui écarte les scientifiques, délaisse les cousines sévriennes et les petits frères de Saint-Cloud, oublie les sans-grade de l'agrégation, pour n'aborder Normale Sup' qu'à travers ses figures d'intellectuels trop connus ou déjà oubliés.

Contrairement aux autres temples de la méritocratie à la française – Polytechnique, HEC ou l'ENA –, Normale n'a pas secrété sa mafia. Mais plutôt une sorte de famille dont les deux auteurs s'efforcent de pointer les cousinages, les parentés, les filiations, bref ce *« je ne sais quoi »* que Régis Debray tente de cerner dans une préface aussi paradoxale qu'agaçante.

Acide à souhait pour fustiger ce *« moule à pions, cette piste de dressage pour cuistres et chiens de garde, ce cimetière de talents avortés »* et cette propension à un certain *« chauvinisme d'école »* qui frise le *« racisme intellectuel »*, le conseiller des princes – Guevara puis Mitterrand – se montre pourtant sensible à cette *« continuité »*, cette *« hérédité »* qui dessinent, *in fine*, *« un air de famille à distance »*, un *« esprit normalien reconnaissable entre tous »*. Au point de voir dans Normale Sup' un précieux sanctuaire dans l'énarchie généralisée et le *« règne du toc »* qui prédominent, à ses yeux.

G. C.

Le bac 95 aura-t-il lieu ?

Suite de la page 15

Si, par exemple, dans la série S, on met en place une épreuve de maths commune aux *« matheux »* et aux spécialistes des sciences de la vie, sur quel niveau d'exigence l'aligner et quels critères d'évaluation choisir ? Sans trancher, le groupe de travail propose deux solutions : une épreuve gigogne avec une partie commune et une partie réservée aux « spécialistes » ou bien deux épreuves distinctes pour « spécialistes » et « non spécialistes ». Rien n'est simple...

Autre problème inédit : l'introduction dans les séries L et ES d'un enseignement scientifique d'un type nouveau, pluridisciplinaire, regroupant maths, physique-chimie et sciences de la vie. L'évaluer sous une forme classique supposerait, en effet, que l'on construise une épreuve portant sur trois disciplines différentes et que l'on mobilise trois examinateurs différents... Pour éviter cela, le groupe de travail propose de faire intervenir, à parts égales, une évaluation en cours de formation portant sur les trois disciplines, assortie d'une évaluation orale terminale portant sur l'une des trois tirée au sort. De l'inédit, on le voit.

Contrôle continu à dose homéopathique

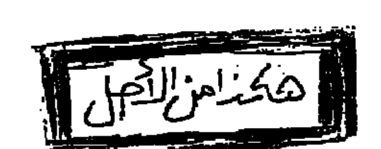
Véritable serpent de mer de toute réflexion sur le baccalauréat, la question de l'évaluation en cours de formation ne pourra pas être éludée très longtemps, suggère le rapport. Cette forme de contrôle des connaissances est actuellement à peine tolérée en France alors qu'elle joue un rôle important chez nos voisins. Elle représente 71 % de l'*Abitur* allemand, 50 % de la *Selectividad* espagnole, 50 % du *VWO examen* néerlandais. Le groupe propose de l'introduire à dose homéopathique : pour les épreuves de type expérimental, les disciplines à très faible coefficient ou encore quand le nombre des épreuves dans une série est *« abusivement élevé »*. Mais c'est surtout au sujet des langues vivantes que sont formulées les propositions les plus hardies. Le constat est connu. Quatorze langues sont admises aux épreuves obligatoires plus dix-neuf autres aux épreuves facultatives, évaluées sous condition, pour le candidat, de trouver un examinateur compétent (dont la fiabilité est parfois aléatoire). Seule la France dispose d'un tel système. Or cette complexité, souligne le groupe de travail, *« fragilise gravement le dispositif d'ensemble du baccalauréat »*.

Sans compter qu'il ne garantit pas toujours une équité suffisante puisque la moyenne des notes de langue obtenues au bac semble d'autant plus élevée que ces langues sont rares et qu'elles concernent peu d'élèves... Ce dont personne, d'ailleurs, ne se plaint. Les experts proposent ainsi d'avancer au 1er mars les épreuves dans toutes les langues rares, et de regrouper les candidats dans un centre unique d'examen, afin d'alléger le dispositif. Mais ils souhaiteraient aussi supprimer certaines dispositions aberrantes qui permettent d'obtenir de l'administration le droit de passer une épreuve facultative de langue dans n'importe laquelle, ou presque, des deux mille langues parlées dans le monde.

Dernière remarque : à la différence des autres pays développés, la France n'évalue pas, *via* le baccalauréat, la compréhension orale des langues étrangères, ce qui est pour le moins paradoxal. Or il importe, selon le groupe, de combler au plus vite cette lacune. Il propose que, pour des raisons de *« faisabilité »*, une épreuve de ce type, *« à pilotage national »*, ait lieu dans les établissements, quelques semaines avant le bac, à partir de documents sonores ou vidéo-sonores. De la même façon, pour l'évaluation des compétences en langues vivantes dans la série littéraire, le groupe de travail n'exclut pas le recours (pour une part n'excédant pas 20 % de la note) à l'évaluation en cours de formation. *Idem* dans les séries technologiques où l'aptitude du candidat à « communiquer » pourrait faire l'objet d'un tel contrôle.

Ces mesures sont urgentes, conclut le groupe de travail, et devront faire l'objet d'annonces dans les semaines suivant la rentrée de 1993. Après une telle mise en garde, François Bayrou prendra-t-il le risque de faire la sourde oreille ?

CHRISTINE GARIN



COMMUNICATION

La conquête des « sommets du ciel »

Les télévisions par satellite convoitent les meilleures positions orbitales afin de toucher le public le plus vaste. La France est déjà handicapée

Au Moyen-Age, les châteaux forts se bâtissaient sur des éperons rocheux, des sommets naturels qui renforçaient les défenses artificielles élevées par les féodaux, et dominaient les maisons des vassaux. Dans l'Europe et le monde des satellites de télévision, les fortunes audiovisuelles vont se bâtir sur les meilleures positions orbitales, ces nouveaux « sommets » du ciel, vers lesquels s'orientent les antennes paraboliques des convertis, avides d'images dont une part croissante sera payante.

Le rachat de Star TV en Asie par Rupert Murdoch en juillet, la confirmation, le 4 octobre, par la Société européenne de satellites (SES) d'un sixième satellite luxembourgeois Astra à partir de 1996, le rachat, deux jours auparavant, par NBC, de la chaîne Superchannel, rappellent que la bataille pour le contrôle de ces nouveaux sommets est engagée. La polémique autour des chaînes américaines de Ted Turner, ou la mobilisation franco-européenne autour de l'« exception culturelle » lors des négociations du GATT, montrent que son enjeu déborde largement l'économie ou la technique pour soulever les questions d'identité européenne et de culture.

Il ne suffit pas qu'une chaîne soit diffusée par satellite pour qu'elle soit vue : il faut aussi que les spectateurs potentiels s'équipent de matériel, d'antennes, et les pointent dans la bonne direction. Il existe en théorie une infinité de positions orbitales possibles, à 36 000 kilomètres d'altitude, pour des satellites géostationnaires « arrosant » un continent entier. En droit, pour éviter les interférences, des conférences internationales ont défini pour chaque bande de fréquences des séries de positions, séparées par quelques degrés d'angle. En pratique, fort peu satisfont aux critères qui feront de certains satellites des *hot-birds*, ces «oiseaux rares» et désirables qui attirent les antennes, donc les audiences.

La bataille d'Angleterre gagnée par Astra

La démarche de la SES indique quels sont les ingrédients de la réussite : offrir de façon simple et peu coûteuse des programmes, beaucoup de programmes, dans la ou les langues du public ; composer un « bouquet » de chaînes qui soit varié et attractif; catalyser les efforts des fabricants de matériel et des chaînes pour faire croître au plus vite le parc d'antennes installées, et dans la foulée le parc de décodeurs pour les chaînes payantes.

Avec le soutien puissant de Rupert Murdoch, pressé de secouer le monopole de la BBC et d'ITV, Astra 1A a gagné la bataille d'Angleterre engagée en 1988 (« le Monde Radio-Télévision » daté 26-27 juillet). Rejoint, à la même position orbitale de 19,2 Est, par Astra 1B en mars 1991, et Astra 1C cette année, le système diffuse désormais quarante-huit chaînes (quinze en anglais, seize en allemand, dix-sept en d'autres langues), et trois autres satellites sont commandés. Résultat : plusieurs millions d'antennes ont fleuri sur les toits d'Europe, quasiment toutes les chaînes allemandes ont désormais rallié Astra, qui leur offre une rapide pénétration dans les foyers de l'Est. Bien implanté en Scandinavie et aux Pays-Bas, Astra s'efforce maintenant d'occuper le marché espagnol. Le succès va au succès, « l'effet parc » joue à plein et attire de nouvelles chaînes et de nouveaux spectateurs. Les programmateurs américains font désormais la queue pour un canal d'Astra... et même ARTE envisage le même choix. Avec Astra 1E et 1F, la SES sera idéalement placée quand s'ouvrira l'ère de la télévision numérique, avec ses centaines de canaux permis par la compression d'images (*le Monde* des 19, 20 et 21 mai).

Une saga désastreuse

La France est le seul pays d'Europe à n'avoir pas cédé aux sirènes luxembourgeoises. Georges Fillioud n'est plus ministre de la communication mais ses successeurs n'ont guère renié ses philippiques de 1983 contre les *« satellites Coca-Cola »* vecteurs de la culture américaine. Pressions des pouvoirs publics, méfiance des créateurs, calculs des opérateurs, ont bloqué jusqu'à ce jour la formation sur Astra d'un bouquet de chaînes en langue française. Cette situation ne va peut-être pas perdurer. La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) ne vient-t-elle pas d'annoncer le choix prochain d'un satellite pour sa chaîne RTL-TV en français ? Et Ted Turner sous-titre en français ses films et dessins animés sur TNT-Cartoon, diffusée depuis le 17 septembre sur Astra. La question à nouveau posée est donc celle d'une véritable stratégie, française ou européenne, d'alliance ou de concurrence face à la domination d'Astra.

La première génération de satellites de télévision français, TDF1 et TDF2, a donné le spectacle à rebondissements d'une des plus désastreuses sagas techno-politiques de la décennie. L'essentiel des espoirs français s'est depuis reporté sur la série des Télécom 2. Télécom 2B (à 5 Ouest) est en principe réservé au transport, vers les émetteurs terrestres (et accessoirement vers le Maghreb), des chaînes nationales comme TF1, A2, Canal Plus, M6. Télécom 2A véhicule des chaînes thématiques et francophones, regroupées en bouquet par Canal Plus pour être vendues par abonnement en réception directe. C'est lui qui aspire à devenir le *hot bird* français, et sera complété en 1997 par Télécom 2 D, à la même position orbitale « tricolore » de 8 Ouest.

A une autre échelle, Eutelsat, l'organisation européenne de satellites, travaille aussi à « empiler » des satellites à la même position, ce qu'on appelle la colocalisation. Nonobstant l'échec du projet Europesat, sacrifié sur l'autel des dissensions franco-allemandes en même temps que les normes MAC, Eutelsat renforce sa position « historique » de 13 Est. Elle souhaite y regrouper deux, voire trois satellites, et le maximum de chaînes (dont la francophone TV5), pour améliorer la couverture de « l'autre » Europe, à l'Est, et se préparer elle aussi à l'avènement de la télévision numérique.

Comment aborder cette échéance? Faut-il dégager des canaux sur Télécom 2A pour étoffer le « bouquet » de ce satellite dès 1995? Ou lui adjoindre un autre satellite acheté rapidement? Peut-on se contenter d'une couverture essentiellement centrée sur la France? Ces questions figurent, parmi beaucoup d'autres, dans le rapport sur « les nouvelles techniques de télévision » que Xavier Gouyou-Beauchamps a remis aux ministres de l'industrie et de la communication, et qui doit être rendu public mercredi 6 octobre.

Sans trancher parmi ces hypothèses, le rapport Gouyou-Beauchamps détaille leurs liens avec d'autres choix, notamment le développement du câble, la normalisation des techniques numériques, et celle des systèmes de péage ou contrôle d'accès. Il souligne l'étroite imbrication entre ces questions techniques et la survie des dispositifs réglementaires de l'audiovisuel. Il appelle à une clarification de la stratégie française, qui ne peut d'ailleurs se limiter à notre seul pays.

La télévision par satellite est encore embryonnaire en France : une petite dizaine de chaînes francophones, au mieux quelques centaines de milliers d'antennes paraboliques. Or, son avenir conditionne aussi, en partie, celui de l'industrie des images, donc de l'imaginaire collectif. S'il restait « collé » au sol, l'audiovisuel français se mettrait sous la dépendance de ceux qui disposent déjà du pouvoir d'arroser d'images son territoire.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Les ministres européens de la communication réunis en séminaire à Mons

L'« exception culturelle » définie en six points

Les ministres européens de l'audiovisuel, réunis lundi 4 et mardi 5 octobre en séminaire à Mons, en Belgique, ont fixé, en vue des négociations du GATT, une ligne de conduite en six points destinée à muscler la notion d'«exception culturelle».

MONS (BELGIQUE)

de notre envoyé spécial

La tâche de Sir Leon Brittan, le commissaire britannique chargé de négocier les accords du GATT pour le compte de la Communauté européenne, ne va pas être simplifiée par l'accord en six points que les ministres de la communication de l'Europe des Douze ont adopté, mardi 6 octobre, à Mons. Accusé par les professionnels européens de l'image de négocier seul, et en secret, avec les Américains, et même publiquement suspecté par certains membres du gouvernement français, tel Alain Juppé, d'épouser parfois leurs intérêts (*le Monde* du 23 septembre), Sir Brittan, se voit désormais demander la *«plus grande transparence»* par les ministres de la communication de la Communauté.

Réunis en séminaire à Mons, à l'initiative d'Elio Di Rupo, ministre belge de l'éducation et de la communication, les ministres de la communication des Douze ont cherché, en présence de Joao de Deus Pinheiro, commissaire européen chargé de la culture et de l'audiovisuel, à définir une plate-forme minimale de négociation dans le cadre du GATT. Dans un communiqué commun, ils ont estimé que l'Europe audiovisuelle doit être soutenue et que l'*« exception culturelle »* est *«la formule la plus appropriée»* à la mise en œuvre de politiques audiovisuelles nationales ou communautaires.

Et, pour muscler davantage le contenu de cette revendication, ils ont prié Sir Leon Brittan d'obtenir gain de cause sur les points suivants: maintien et développement de toutes les politiques d'aides financières nationales ou communautaires dans le secteur audiovisuel, exemption de ces programmes d'aides de la clause de la nation la plus favorisée (laquelle oblige à étendre à tous les pays les aides que chacun accorde à ses ressortissants), maintien du pouvoir de réglementer les technologies de transmission des images, liberté de *«développer dans le futur toutes politiques susceptibles d'aider le secteur audiovisuel»*, maintien de la directive *« télévision sans frontières »* et, enfin, l'assurance que ces acquis ne seront pas remis en cause lors de prochaines négociations.

Ces six propositions, qui seront transmises à la Commission européenne par M. Pinheiro, n'ont cependant été pleinement soutenues que par sept pays (la France, la Belgique, l'Italie, la Grèce, le Portugal, l'Espagne et l'Irlande). Même si les représentants de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne, des Pays-Bas, du Danemark et du Luxembourg ont approuvé les termes du communiqué, leurs représentants ont exprimé diverses réticences sur le bien-fondé de la revendication d'*« exception culturelle »*. Tout en précisant que ces propositions ont été conçues pour permettre à l'Europe de *« respirer »* face à la supériorité américaine dans le secteur des images, M. Pinheiro, commissaire européen, a expliqué que les six points du communiqué ont pour but de *« nourrir le débat »*. Une manière de dire, sans doute, que tous ces points ne pourront être défendus avec la même ardeur...

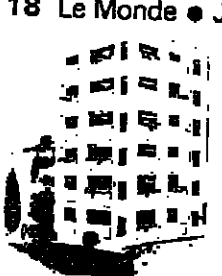
Le ministre français de la communication a toutefois estimé que *«des progrès»* ont été réalisés au cours de cette réunion, par rapport à la situation dont il avait hérité, il y a six mois, lors de son entrée en fonctions. Même si les pays de l'Europe du Nord demeurent réticents, Alain Carignon ne désespère pas de parvenir à constituer un véritable front commun européen pour la protection du secteur audiovisuel.

YVES MAMOU

□ **Le directeur général du *Figaro* condamné pour non-consultation du comité d'entreprise.** – Philippe Villin, vice-président et directeur général du *Figaro*, a été condamné, lundi 4 octobre, par la cour d'appel de Paris, pour ne pas avoir consulté, en mars 1992, le comité d'entreprise, qu'il préside, à propos de la mise en place de «secrétaires techniques-metteurs en page» au sein du journal. La cour a considéré que l'accord conclu le 27 mars 1992 entre le groupe Hersant et la Chambre syndicale typographique parisienne, mettant en place ce dispositif, créait un nouveau métier et avait été signé dans le cadre d'une réduction d'effectifs des ouvriers du Livre. Le comité d'entreprise, qui avait saisi la justice, a obtenu 20 000 F de dommages-intérêts. La cour d'appel a ainsi confirmé le jugement qu'avait rendu le tribunal de Paris le 27 janvier.

□ **QVC et Viacom consolident leurs offres sur Paramount.** – QVC, la chaîne américaine de télé-achat, a réuni des soutiens bancaires et industriels à hauteur de 4 milliards de dollars dans sa tentative d'OPA sur Paramount. En apportant la preuve de ces soutiens, QVC compte ainsi faire examiner par le conseil d'administration de Paramount son offre de 9,5 milliards de dollars, supérieure à celle lancée par Viacom avec l'accord de ce conseil (*le Monde* du 15 septembre). Pour sa part, Viacom a réuni de nouveaux soutiens, avec les promesses d'apport de 600 millions de dollars de Blockbuster (une chaîne de magasins vidéo) et surtout de 1,2 milliard de Nynex, l'une des compagnies régionales de téléphone américaine.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER



FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER PARIS – ILE-DE-FRANCE

FNAIM

Ventes

MARAIS
volumes habitation ou activité calme, beaucoup de charme.
280 m² et 87 m²
Tél. . 42-21-13-42

MAISON 6 P 180 M²
Jardin 100 m². 4 200 000 F
PARTENA - 42-66-36-53

Kellermann. Pr. parc Monts, réc. stdg 3-4 P 80 m². Rue et jd., balc., park. A sais. 43-35-18-36

Montparnasse, anc. car. 3-4 P. 100 m², r. de jd., b. exp., chf ind gaz, charme. 43-35-18-36

PRÈS PANTHÉON
Imm. XVIIIe. Beau 3-4 P. 125 m². Charme, exceptionnel. Parfait état. 3 850 000 F.
FONCIA - 45-44-55-50

MONTSOURIS
Vue exceptionnelle s/parc. Gd stand. Dble séj. 3 chbres, 2 serv. Park. 3 800 000 F.
FONCIA - 45-44-55-50

Alésia, stdg. s/jd., ss vis-à-vis, pl sol. 4-5 P. 106 m², balc. 18 m², box dble. urg. 43-35-18-36

17e BREMONTIER, 120 m² récent, 3 chbres, park. poss. 3 300 000 F - 42-67-79-79

Location

ANTONY
2 minutes du RER centre
Immeuble neuf en pierre de taille, grand standing, construction FRANCO-SUISSE BATIMENT, loyers hors charges, parking sous-sol compris, à partir de
3 P. 72 m² 5 930 F
4 P. 99 m² 8 417 F
5 P. 119 m² 10 500 F
EFIMO 46-60-63-36 - 46-60-71-74

SCEAUX
2 minutes RER ROBINSON
Immeuble neuf, grand standing, construction FRANCO-SUISSE BATIMENT, loyers hors charges, parking sous-sol compris, à partir de
2 P. 47,50 m² 4 600 F
3 P. 75,50 m² 7 600 F
3 P. 75 m² 7 400 F
4 P. 110 m² 10 000 F
EFIMO 46-60-71-74 - 46-60-63-36

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

3615 FNAIM

appartements ventes

3e arrdt

Pied à terre Arts-Métiers 20 m² tt confort clair et calme. 345000 – 48-08-72-72.

4e arrdt

PRÈS ILE SAINT-LOUIS
6 P. + SERVICE
4 200 000 F AIM 42-78-40-04

5e arrdt

CENSIER stdg s/jard. ét. él. soleil, 2 p. 41 m², gde logg. à rafr Px excep. 43-35-18-36

6e arrdt

FURSTEMBERG
(Près) Exceptionnel 2 P. 70 m² env., gde classe, 3e ét. sans asc. Calme 3 300 000 F. 43-25-81-84

MONTPARNASSE
Bel imm. p.-à-t., gde chbre de bonne b. située 280 000 F. CASSIL 45-66-43-43

Saint-Placide, 2 pièces, bel imm. p. de t., clair, calme
670 000 F
Casalt r.-g. 45-66-43-43

RUE MADAME, beau 5 pces. Bel imm. p. de t. Balcon, à voir : 3 400 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE 45-66-43-43.

7e arrdt

2 p. caractère, adorable, 33 m², cœur 7e, 100 m Seine, 4e, asc Tél. : 45-55-79-21

Chp Mars-Suffren 2 pces, belle rénovation 5e étg., asc. imm. p. de t. 1 290 000 F CASSIL r.-g. 45-66-43-43

Duroc. beau studio
685 000 F
Cassil rive gauche. 45-66-43-43

11e arrdt

Mo Voltaire
2 pièces
bien agencé.
Prix : 690 000 F.

13e arrdt

13e BUTTE AUX CAILLES 6e, asc., 90 m² à réunir et à rénover, imm. pierre de caractère. 1 800 000 F SIB - 45-88-60-00

BUTTE AUX CAILLES dble liv. + chbre balc. 1 380 000 F + pk 45-46-26-25

GOBELINS. Imm. récent, dble séj. + 2 chbres, parf. état s/jard., balc., park. possible. 1 950 000 F 43-25-97-16

Part. vd 13e limite 5e, imm. anc., 2 p., 35 m², tt cft. 2e ét. vue dégagée, expo S.-E. chem. 680 000 F. 43-37-53-18, ap. 19 h.

R. CROULEBARDE grd 2 P cuis. équipée, parf. état, soleil, calme 860 000 F. 43-25-97-16

Sq. R. Legall, stdg ld p. à t. ou ét. stud. tt cft, log.s/verd. pl. soleil, park. 43-35-18-36

15e arrdt

Grand Pavois 6/7 p. 15e sans vis-à-vis 3 900 000 F. 45-31-51-10

appartements ventes

Mo CONVENTION
Vrai 3 p. 60 m², 3e étage, cuisine équipée, parquet 1 100 000 F - 44-18-60-74

Mo MOTTE-PICQUET 3 p., 53 m², 3e, mezzanine rue et jardin, cheminée. 990 000 F - Tél 44-18-60-72

SÉGUR, studio excell. état, vue Invalides
550 000 F
CASSIL r.-g. 45-66-43-43

16e arrdt

Façade classée
LA MUETTE
78 m², 4e étage, asc. 2 250 000 F. 46-04-36-55

ORTF 2/3 p., 70 m² p. de t. 2e, sans vis-à-vis Box 45-31-51-10

17e arrdt

Pl. Péreire, 2/3 p. pierre de t., 4e, asc 1 600 000 F. 45-31-51-10

18e arrdt

SQUARE CARPEAUX
Bel imm. p de t., gd 4 P, stand. 2 100 000 F. 42-29-44-61

19e arrdt

RÉS. BELVÉDÈRE
avec piscine sauna, vd appt. 3 p.tt ct., 71 m², 2 balcons sur jardin, cave, parking Prix : 1 200 000 F. Tél. : 42-03-57-25

20e arrdt

A VENDRE, 2 p.
tout confort, rue d'Avron. 590 000 F IDM 69-03-52-49

Mo Pelleport, studio tt cft, asc. Prix : 420 000 F.

STUDIO NEUF
Mo Châtelet, direct ét. élevé, balc., cuis. équipée. Idéal défiscalisation. 42-71-23-30

92 Hauts-de-Seine

COURBEVOIE
Proche gare SNCF, beau 2 p., balc., 50 m² env., parking.
PREBAIL
Tél. : 43-80-35-04

COURBEVOIE, rue Victor-Hugo, 3 p 67 m², park., occupé, loyer 5 325 F + ch., expire mai 1998. 890 000 F. Tél. 46-67-97-00

Neuilly 18, r. Ch.-Laffitte 79 m², 2/3 p., cuis. équip. avec park., 2 290 000 F, sans park. 2 090 000 F. 42-49-73-57

ST-CLOUD, parc Montretout, bel appart. 135 m² + chbre de serv., garage. 3 000 000 F. DE HAVILLAND. 46-02-60-60

94 Val-de-Marne

94 FRESNES
dans parc arboré, près écoles et commerces, 3 pièces, cuis., salle de bains, w.-c. ind., cave et parking. Aucun vis-à-vis, limite Antony. Trx à prévoir. Prix : 530 000 F. LALEVÉE. 42-37-53-39

NOGENT/CENTRE TAUX BONIFIÉ 5,95 %
A saisir
4 p., duplex 92 m² + 2 parkings 7/8e étage. très ensoleillé. Vues dégagées. Frais notaire réduits, livraison immédiate. Prix : 1 800 000 F Condition sur bur. vente
BRÉGUET TÉL. : 47-58-07-17

pavillons

95 – 15' de Paris. tr. beau pav., 102 m² + jardinet, séj avec mezzanine et cheminée. Cuis. amén Vogica av. tab. cuisson vitroc., 2 wc, s de bns équip., + placards, 3 ch. av arm. encastrées. Garage, cellier, chauf élect., gde véranda, portes coul. dble vitr. total PRIX : 1 250 000 F. Tél. : 39-90-26-90.

A VENDRE dans le Val-d'Oise (95). Villeron : belle maison individuelle dans une impasse résidentielle 6 P., poutres en chêne, lambris, cuisine rustique aménagée, cheminée Pierre Roux de Provence avec insert. Sous-sol total Terrain clos de 500 m². Prix : 1 300 000 F Frais de notaire réduits. Tél. après 20 h. - 34-72-32-94

villas

Saint-Germain-en-Laye, Le Vésinet, Maisons-Laffitte et environs immédiats villas à louer De 100 m² à 250 m² habitables, loyer de 8 000 F à 20 000 F. Cabinet Vielmon. 30-61-10-78 ou 30-61-08-74

immeubles

QUARTIER OPÉRA dans site protégé, petit imm., excellent état, rapport 394 000 F, produit rare pour investissement. 48-56-63-26

hôtels particuliers

BOULOGNE ROLAND-GARROS PPTAIRE LOUE DIRECT HOTEL PART.
Construction 1990 Excellentes prestations possibilité usage mixte 320 m² habitables + terrasses jardin, caves garages
45-51-58-03 H.B.

appartements achats

EMBASSY SERVICE
43, av. Marceau 75116 Paris rech. pour clients étrangers 40 à 100 m² quartiers résidentiels
(1) 47-20-40-03

bureaux

Locations

Métro CHAUSSÉE-D'ANTIN 130 m², standing, 4 bureaux + salle de réunion 1 470 F le m² – 45-23-20-20.

Votre siège social
DOMICILIATIONS
et tous services. 43-55-17-50

usines

Ventes

Vends sté. pièces auto en expansion, gros et détail + ateliers, 1,5 MF Nancy. Tél. : 88-36-76-68

locations non meublées offres

Paris

19e près BUTTES-CHAUMONT 2 P., 38 m². 3 500 F HC + 210 F 2 P., 40 m². 3 700 F HC + 220 F. TEL : 42-08-39-57.

Paris XVIe studio av. balcon, tout confort rue Nicolo, loyer 3 600 mens. + ch. LALEVÉE. 42-37-53-59

VILLA MONTCALM Superbe 4 p., 4e ét., asc., Prix : 9 392,50 F c. c. Tél. GESTIMA 45-78-07-45

XIe, studio 30m², 3 480 F TTC/mois. 2 pièces, 55 m², 5 500 F TTC/mois. 3 pièces, 65 m², 6 200 F TTC/mois. PRINVEST 43-73-33-31 / 43-73-42-83

Région parisienne

92 ANTONY-CROIX-DE-BERNY : 4 p., cuis aménagée, s. de douche-lavabo, ch. central par radiateurs, ds parc arboré T B. état Loyer mensuel 4 500 F plus ch. LALEVÉE 42-37-53-39

94 ST-MANDÉ 3 p. cuis., s.-de-bain, w.-c. indép Loyer mensuel 5 500 F + ch., 3e s/s asc. LALEVÉE. 42-37-53-39

* CHAMPS-SUR-MARNE – MARNE-LA-VALLÉE :
Maison 4 pièces
– Loyer charges comprises : 4 800 F
* AGGLOMÉRATION DE MEAUX :
Appartement 3 pièces
– Loyer : 3 500 F
Appartement 4 pièces
– Loyer : 4 000 F.
OPAC DE MEAUX : 60-23-37-38

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE Tél. (1) 47-20-30-05

locations meublées offres

Paris

Chbre indép., claire, propre, 17e Wagram, 1 800 F. 47-63-28-32 Etudiant avec références.

viagers

Achète à particulier VIAGER LIBRE ou OCCUPÉ pour placement : 42-42-26-29.

capitaux propositions commerciales

Brasserie restaurant 400 couverts, licence IV, située dans zone commerc. en plein essor dans le sud de la France, rech. partenaire investisseur pour l'achat des murs. Ecrire à M. Eugène Oswald, 1, rue des Etoiles, 84140 MONTFAVET

L'AGENDA

Bijoux

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles ». Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT - ÉCHANGES BIJOUX

PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin. Magasin à l'ÉTOILE : 37, avenue Victor-Hugo. Autre grand choix.

Cours

COURS D'ARABE JOURNÉE, SOIR, SAMEDI TS. NIV. INTENSIF, EXTENSIF AFAC, tél. : 42-72-20-88

Formations

COMMUNICATION-JOURNALISME RESSOURCES HUMAINES du bac au 3e cycle Cours et stages
Tél. : IICP 42-40-47-47

Graphologie

GRAPHOLOGUE PSYCHOLOGUE
proposent aux particuliers études personnelles ou à orientation professionnelle. Bilan de compétences sur demande.
Tél. : 60-05-55-73

deux-roues

A vendre scooter Peugeot SV 125 cm³, déc 91, vert, 10 200 km, pare-brise, béquille latérale, cale-pieds, état neuf, 12 000 F à débattre. 43-38-11-48

Vacances, tourisme, loisirs

HOME D'ENFANTS

JURA
(900 m altitude près frontière suisse)
Agrément Jeunesse et Sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIe s., confortablement rénovée. 2 ou 3 enfants par chambre avec s. de bns, w.-c. Située au milieu des pâturages et forêts. Accueil volont. limité à 15 enfts, idéal en cas de 1re séparation. Ambiance familiale et chaleur Activ. : VTT, jeux collect., peinture s/bois, tennis, poney, mitier., échecs, fabric. du pain. 2 150 F semaine/enfant. Tél. : (16) 81-38-12-51.

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
4e ARRONDISSEMENT		
4/5 PIÈCES 110 m², 1er étage parking	15, boulevard Bourdon CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires location	9 630 + 1 900 7 204
8e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 110 m², 1er étage cave	27, rue Daru PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Commission	11 100 + 1 311 7 899
9e ARRONDISSEMENT		
5 PIÈCES 147 m², 4e étage cave	10, rue de Maubeuge PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Commission	14 476 + 1 800 10 301
12e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 108 m², 6e étage cave + parking	8-10, rue Jules-César PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Commission	11 200 + 1 435 7 970
13e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 30 m² + balcon cuis. équip. 6e étage	67, bd Auguste-Blanqui CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires location	2 550 + 800 2 106
3/4 PIÈCES 96 m², 3e ét. droite parking	27-29, av. Stéphen-Pichon GCI – 40-16-28-70 Frais d'actes	7 200 + 1 840 346
14e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 73 m², 3e étage parking	8, rue de l'Ouest AGIFRANCE – 43-20-54-58 Frais de commission	7 352 + 853 5 232
15e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 41 m², r.-de-ch.	22, rue des Cévennes SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44 Commission	3 205 + 480 2 307
3/4 PIÈCES 105 m² + balcon 5e étage	17-19, rue Bausset CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires location	8 440 + 1 900 6 317
16e ARRONDISSEMENT		
DBLE SÉJOUR + 1 chambre 72 m², 1er étage	133, avenue de Versailles PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Commission	6 035 + 896 4 294
17e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 136 m² + ch. de serv. 3e étage	9, rue des Dardanelles GCI – 40-16-28-71 Honoraires de rédaction	15 800 + 1 856 604
20e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 57 m², r. de ch., cave + parking	2, rue Tolain PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Commission	4 250 + 1 099 3 025
92 – HAUTS-DE-SEINE		
3 PIÈCES 66 m², 1er étage parking + cave	ASNIÈRES 4, rue Pierre-Durand SAGGEL VENDOME – 46-93-91-46 Commission	4 709,43 + 756 3 390,48
3/4 PIÈCES 63 m², 8e étage parking	BOULOGNE 229, bd Jean-Jaurès GCI – 40-16-28-70 Honoraires de rédaction	6 000 + 790 310
4 PIÈCES 93 m², 5e étage parking + cave	COURBEVOIE 9, rue de l'Abreuvoir SAGGEL VENDÔME – 46-93-91-46	6 000 + 728 4 320
STUDIO 35 m², 3e étage possib. parking	NEUILLY-SUR-SEINE 223, av. Ch.-de-Gaulle CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires location	3 700 + 530 2 934
3 PIÈCES 100 m², balc. 2e ét. poss. parking	NEUILLY-SUR-SEINE 26-28, rue Jacques-Dulud CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	9 100 + 1 500 6 822
3 PIÈCES 80 m², 6e étage parking	NEUILLY-SUR-SEINE 20 *bis*, bd du Général-Leclerc GCI – 40-16-28-68 Frais d'actes	8 000 + 1030 + 410
5 PIÈCES 166 m², 2e étage parking	NEUILLY-SUR-SEINE 14, rue Chauveau AGIFRANCE – 49-03-43-78 Frais de commission	16 738 + 1 823 11 911
5 PIÈCES 177 m², 4e étage	NEUILLY-SUR-SEINE 43 *bis*, bd Victor-Hugo AGIFRANCE – 49-03-43-78 Frais de commission	18 366 + 2 544 13 069
6 PIÈCES 230 m², 4e étage poss. parking	NEUILLY-SUR-SEINE 1, bd Richard-Wallace AGIFRANCE – 49-03-43-78 Frais de commission	27 156 + 3 766 19 324
7 PIÈCES 144 m² + terrasse 4e étage. Poss. parking	NEUILLY-SUR-SEINE 15, bd Richard-Wallace AGIFRANCE – 49-03-43-78 Frais de commission	17 306 + 2 318 12 315
7 PIÈCES 156 m², 1er étage Park.	PUTEAUX 8, avenue Georges-Pompidou SAGGEL VENDÔME – 46-93-91-46 Commission	8 580 + 1 178 6 177,60

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de



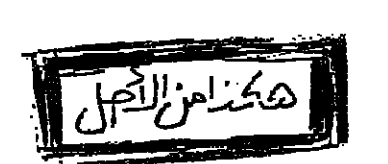




PHENIX GESTION

SAGGEL VENDÔME GROUPE UAP

94852 IVRY Cedex code d'accès ABO



BILLET

Le regain de la Bourse de Francfort

En progressant, mardi 5 octobre, de 2,55 %, la Bourse de Francfort vient de retrouver des niveaux qu'elle avait délaissés depuis trois ans. Certes, toutes les places européennes ont salué le dénouement de la crise à Moscou, mais les Bourses d'outre-Rhin, compte tenu de leur situation géographique ainsi que de l'engagement des entreprises allemandes en Russie – l'Allemagne est toujours le plus grand pourvoyeur de fonds de l'ex-URSS, – ont mis les bouchées doubles. On se souvient que, le 19 août 1991, le putsch contre Mikhaïl Gorbatchev avait fait souffler un véritable vent de panique sur les places allemandes. En l'espace d'une séance, l'indice DAX avait perdu 9,4 %, soit la plus importante baisse en une seule journée depuis le mini-krach de 1989.

Rien de comparable cette semaine. Francfort a affiché un sang-froid et une distance par rapport aux événements russes tout à fait étonnant. Tout au plus les premiers affrontements dans les rues de Moscou ont calmé – temporairement – les ardeurs des courtiers. En fait, les marchés allemands étaient loin d'être indifférents à la situation en Russie. A preuve, la reddition des opposants à Boris Eltsine a donné un véritable « coup de fouet » à la place francfortoise.

Cette brusque euphorie boursière ne trouve pas ses fondements dans la seule levée de l'hypothèque russe : depuis le début de l'année, Francfort – tout comme Paris – a progressé de plus de 15 %, malgré la récession que connaît l'Europe continentale. La perspective de la poursuite d'une baisse des taux à court terme n'y est pas complètement étrangère. Si une initiative de la Bundesbank en ce sens n'est pas attendue lors du conseil bimensuel du jeudi 7 octobre, mais plus vraisemblablement d'ici quatre à six semaines, l'espoir n'en demeure pas moins. Cette prochaine baisse des taux, rendant les placements à court terme moins rentables donc moins attractifs, incite les investisseurs à placer leurs capitaux sur le marché des actions. Ce qui n'a pas empêché une vive hausse du marché obligataire, qui a aussi profité au marché des actions.

Un autre élément non négligeable a également joué en faveur de la hausse : le coup de force des patrons allemands de la métallurgie, qui ont dénoncé les conventions collectives à l'Ouest, pourrait peut-être se révéler payant. Si les syndicats étaient prêts à négocier, cela conforterait les investisseurs dans leur conviction d'un prochain retour à une forte hausse des bénéfices des entreprises allemandes.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

INDICATEURS

Japon

• **Balance des paiements courants : +7,2 milliards de dollars en août.** – L'excédent de la balance des paiements courants du Japon a progressé de 7,4 % en août par rapport à août 1992, atteignant 7,23 milliards de dollars, un nouveau record pour ce mois en dépit d'une baisse de l'excédent commercial. En août 1992, l'excédent avait été de 6,72 milliards de dollars. C'est la 29e fois consécutive que le Japon enregistre un excédent mensuel de sa balance courante.

Les négociations dans la fonction publique

Les syndicats jugent insuffisantes les propositions de rémunération du gouvernement

Au cours de la deuxième séance de négociations salariales dans la fonction publique, mardi 5 octobre, André Rossinot, ministre de la fonction publique, a proposé aux syndicats une série de cinq revalorisations générales étalées entre le 1er février 1994 et le 1er novembre 1995, représentant 4,5 % d'augmentation en niveau. Mais si ce calendrier prend finalement en compte l'année 1993 (à hauteur de 0,5 %), les syndicats jugent l'effort consenti par le ministre encore insuffisant. Gouvernement et syndicats se retrouveront le jeudi 14 octobre.

« Un fin négociateur ! » Beaux joueurs, les syndicats reconnaissaient volontiers, à l'issue de la deuxième séance de négociations salariales, mardi 5 octobre, qu'André Rossinot, ministre de la fonction publique, avait fait preuve d'une grande habileté dans la conduite des discussions. Le calendrier des augmentations générales proposées à l'issue de cette séance – qui se décompose entre 0,5 % au 1er février 1994, 0,75 % au 1er juillet, 1 % au 1er décembre, 1,10 % au 1er avril 1995 et 1,15 % au 1er novembre – permet en effet à M. Rossinot de prétendre qu'il répond aux attentes tant des syndicats que des fonctionnaires. Mais sans pour autant laisser penser que ces derniers sont avantagés par rapport aux autres catégories de salariés, dans la mesure où, au grand dam des syndicats, près de la moitié de la progression de la masse salariale proposée sur la période 1993-1995 est supportée par les effets du précédent accord salarial 1991-1992...

Clause de rendez-vous

Dès le milieu de la matinée, le gouvernement, qui proposait un calendrier initial de hausses portant sur 1994 et 1995 a donc donné satisfaction aux syndicats en acceptant d'inclure le *« millésime 1993 »* dans la négociation et d'accorder une hausse supplémentaire de 0,5 % en niveau au titre de cette année là. Mais cette levée du gel des augmentations générales décrété au printemps par Edouard Balladur n'est que symbolique. Car, en vertu du calendrier proposé, cette mesure n'entrerait en réalité en application qu'à partir du 1er décembre 1994 (+0,25 %) et s'étalerait sur 1995 (+0,10 % au 1er avril et +0,15 % au 1er novembre).

De la même façon, le calendrier gouvernemental garantit certes aux fonctionnaires *« le maintien du pouvoir d'achat prévisionnel en niveau »* sur 1994 et 1995, à savoir 2 % par an. Etant entendu que le gouvernement propose d'ores et déjà aux syndicats d'inclure une clause de rendez-vous *« en juin ou en juillet 1995 »* afin de rectifier le tir si les prévisions d'inflation excédaient en 1995 l'hypothèse de 2 % actuellement retenue. Mais grâce au calendrier, le gouvernement reporte en fait l'essentiel du coût budgétaire de ces mesures en niveau sur 1995 et 1996. Ainsi M. Rossinot peut-il affirmer qu'un *« effort »* a bel et bien été demandé aux fonctionnaires tant sur 1993 que sur 1994, au moment où le contexte économique difficile exige que les agents soient solidaires des efforts déjà consentis par les autres salariés.

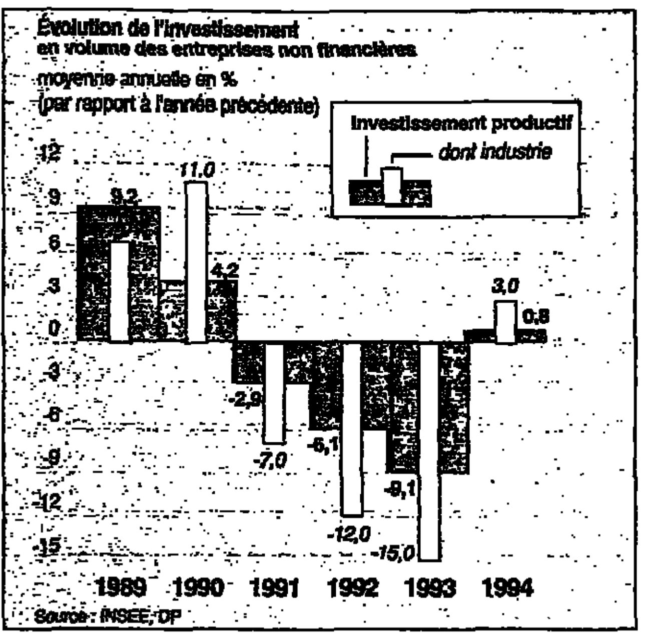
Peu de marges de manœuvre...

De plus, en étalant les augmentations de 1995 (une au 1er avril, l'autre au 1er novembre), le gouvernement cherche à éviter toute accusation *« d'accord électoraliste »*, l'élection présidentielle étant prévue en avril 1995. Le précédent accord 1991-1992 en avait pâti, la dernière mesure (1,8 % au 1er février) étant intervenue à peine quelques semaines avant le premier tour des élections législatives.

Reste que, pour les syndicats, le compte n'y est pas. L'augmentation de la masse salariale individuelle sur la période 1993-1995 est pour près de la moitié due à la prise en compte de l'effet-report du précédent accord salarial 1991-1992. Ainsi sur 6,15 % de hausse proposée par le gouvernement, cet effet-report en représente-t-il 2,87 % à lui tout seul. Force ouvrière et la CGT, non signataires, ont du coup beau jeu de dénoncer *« l'héritage »*, tandis que de leur côté, les cinq syndicats les plus réformistes (CFDT, CFTC, CFE-CGC, FEN et FGAF) cherchent à obtenir un calendrier moins déséquilibré. Si gouvernement et syndicats doivent se retrouver le 14 octobre pour en discuter, le dispositif gouvernemental laisse toutefois peu de marges de manœuvre...

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

L'inquiétante baisse des investissements



Cette année encore, les investissements productifs auront baissé en volume de 9,1 % par rapport à 1993. La dernière année de croissance remonte à 1990 (+4,2 % par rapport à 1989). Il y a là une inquiétante régression qui pourrait remettre en cause la compétitivité de l'économie française, tant sur le marché intérieur que sur les marchés étrangers. L'évolution de l'investissement dans l'industrie est particulièrement significative : la baisse aura été de 15 % en volume cette année par rapport à 1992, année qui avait déjà enregistré une chute de 12 %. La chute de l'investissement explique pour une bonne part (–0,8 point) le recul important du PIB marchand cette année : –1,4 % selon le rapport des Comptes de la nation. Un recul sans précédent.

Sur fond de mobilisation des élus et des salariés

Le préfet de Seine-Maritime juge « inacceptables » les 840 suppressions d'emplois prévues chez Alsthom

Le plan de restructuration de la filiale transport et distribution du groupe Alsthom, qui prévoit la suppression de 840 emplois dans les établissements du Havre, de Petit-Quevilly (Seine-Maritime) et de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), a provoqué un tollé parmi la classe politique et économique régionale. Jean-Paul Proust, préfet de Seine-Maritime, a jugé ce plan *« inacceptable »* et a ajouté que *« l'Etat fera opposition aux mesures prises par le groupe Alsthom »*. Antoine Rufenacht, président du conseil régional de Haute-Normandie, a dénoncé *« ce choix technocratique et financier »*, tandis que le conseil général de Seine-Maritime a déposé trois motions d'urgence pour exiger le retrait du plan de restructuration. Quant aux salariés de l'unité du Havre, le site le plus touché avec 650 emplois supprimés sur un effectif de 740, ils occupent l'usine depuis lundi 4 octobre. Un comité de soutien a été créé par l'intersyndicale CGT-CFDT-CGC pour organiser un rassemblement devant la sous-préfecture du Havre vendredi 8 octobre.

□ **Rectificatif.** – Le numéro de téléphone de la Fondation Agir contre l'exclusion (FACE) que nous avons publié dans *le Monde* du 6 octobre était inexact. Ce numéro est le 42-22-47-86.

ÉCONOMIE

SOCIAL

Le 29e congrès de la CFE-CGC

Deux candidats se disputent la présidence de la Confédération française de l'encadrement

Le 29e congrès de la CFE-CGC (Confédération française de l'encadrement-CGC), qui se tiendra les jeudi 7 et vendredi 8 octobre à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), désignera le successeur de Paul Marchelli, président de la centrale depuis 1984. Marc Vilbenoit, cinquante-six ans, actuel secrétaire général, et Jean-Pierre Chaffin, cinquante-deux ans, responsable de la Fédération de la métallurgie, sont sur les rangs. Le futur président devra s'efforcer de rendre plus cohérente l'image quelque peu brouillée de la CFE-CGC dont le congrès accueillera, jeudi, le premier ministre, Edouard Balladur.

Même avec beaucoup de bonne – ou de mauvaise – volonté, on trouvera difficilement la moindre divergence de fond entre Marc Vilbenoit, secrétaire général sortant, et Jean-Pierre Chaffin, président de la Fédération de la métallurgie, les deux candidats à la présidence de la CFE-CGC. Pendant la campagne électorale interne à la confédération, qui revendique officiellement 180 000 adhérents (contre 299 000 en 1983), aucun d'entre eux n'a cherché à mettre en relief l'existence de désaccords profonds. On voit d'ailleurs mal sur quel sujet ils auraient pu polémiquer. Si leur profil est différent, Marc Vilbenoit comme Jean-Pierre Chaffin sont tous deux des militants sagement restés dans l'ombre de Paul Marchelli, le premier comme secrétaire général depuis 1990, le second comme responsable de la Fédération de la métallurgie – le secteur d'origine du président sortant – depuis 1984.

Sans doute cette apparente sérénité est-elle appréciée au sein d'une centrale qui, créée en 1944, a traversé des conflits internes parfois vifs jusqu'au milieu des années 80. Néanmoins, cette quiétude n'est pas forcément signe de vitalité. La faiblesse du syndicalisme et, surtout, l'incapacité des acteurs sociaux à tenir un discours mobilisateur face à la montée du chômage, qui n'épargne plus les cadres, mériteraient de véritables débats contradictoires. Il est vrai que la CFE-CGC, centrale répondant à une spécificité très française puisque sa vocation est de défendre les intérêts du *« personnel d'encadrement »*, paraît surtout éprouver le besoin de faire le point, après s'être identifiée pendant neuf ans à la forte personnalité de son leader.

« Changement de style »

Les deux prétendants se distinguent par une pondération qui tranche singulièrement avec le caractère souvent imprévisible de celui auquel ils aspirent à succéder. M. Vilbenoit, responsable d'une institution de prévoyance, part favori. Spécialiste de la protection sociale, habitué des négociations interprofessionnelles, il propose un *« changement de style »*. Selon lui, *« l'ampleur des problèmes rencontrés par l'encadrement, associée au fait que toute forme de médiatisation s'use avec le temps, ne permet plus de compter sur la seule pression médiatique sur le patronat ou sur le gouvernement actuels »*. Aussi entend-il *« relancer le syndicalisme d'adhérents »* et insiste-t-il sur la nécessité de *« redonner aux cadres une capacité d'expression critique au sein de l'entreprise »*. Quant à Jean-Pierre Chaffin, il se pose surtout comme un concurrent plus représentatif *« du terrain »*, car appartenant à *« une fédération plus proche des réalités du secteur privé au sein d'une centrale qui, contrairement aux autres, n'est pas essentiellement implantée dans le secteur public »*.

Vendredi, outre l'élection du président, on suivra avec intérêt la désignation par les 575 délégués du secrétaire général, un poste que se disputent deux secrétaires nationaux : Claude Cambus, chargé des questions économiques, et Chantal Cumunel, responsable du secteur travail et emploi (qui s'efforce visiblement de reprendre à son compte le *« style Marchelli »*). Ce duel sera d'autant plus intéressant que MM. Vilbenoit et Cambus ont constitué un *« ticket »*, en présentant solidairement leurs candidatures. Si le premier était élu et le second battu, M. Vilbenoit pourrait proposer de rétablir, à la faveur d'un congrès extraordinaire, le poste de délégué général, supprimé en 1984.

Au-delà de ces enjeux individuels, les nouveaux dirigeants de la CFE-CGC devront s'efforcer de redonner une véritable *« colonne vertébrale »* à leur organisation. Certes, celle-ci a fait preuve d'une louable absence de sectarisme dans les rapports intersyndicaux et peut revendiquer la paternité de certaines propositions désormais admises (la distinction entre assurance et solidarité dans le domaine de la protection sociale ou la notion de capital-formation). En revanche, la personnalité insaisissable de son président a contribué à brouiller l'image de la confédération, qui a perdu 14 points dans la section encadrement entre les élections prud'homales de 1982 et celles de 1992.

Pour redevenir une force de proposition, la CFE-CGC doit recouvrer une meilleure crédibilité, notamment en témoignant d'une plus grande autonomie à l'égard du patronat, mais aussi éviter les réflexes trop catégoriels, risque inhérent à sa nature d'organisation spécifique d'une catégorie de salariés.

JEAN-MICHEL NORMAND

Faut-il maintenir le statut de cadre ?

« Il est important et urgent de reconnaître que la distinction » entre cadres et non-cadres *« n'a plus de sens et constitue un obstacle au progrès économique et social des entreprises. »* Il y a un peu moins d'un an, cette prise de position de l'association Entreprise et Progrès, regroupant de nombreux dirigeants d'entreprise (*le Monde* du 27 octobre 1992), a suscité une véritable levée de boucliers dans les rangs de la CFE-CGC.

Selon Entreprise et Progrès, une telle frontière statutaire est devenue *« artificielle »* – selon les définitions, le nombre de cadres varie entre deux et six millions – et contradictoire avec le raccourcissement des échelons hiérarchiques ou la nécessité de diffuser des responsabilités. Pire, il s'agirait d'une *« clause d'exclusion »*. Dans nombre de conventions collectives, les cadres ne disposent-ils pas d'avantages sociaux particuliers ?

« Il faut nous souvenir que tous les grands élans de croissance ont été conduits par le personnel d'encadrement », répond Paul Marchelli, dans le dernier numéro de *Encadrement-Magazine*, la revue de la CFE-CGC. Les dirigeants de la centrale soulignent que certains syndicats étrangers commencent à organiser en leur sein des structures spécifiques à l'encadrement. En outre, le 25 juin, le Parlement européen a adopté à l'unanimité une résolution soulignant que *« les cadres constituent un groupe important »* qui *« se trouve en proie à des difficultés, des problèmes et des besoins spécifiques »*. En France, selon l'APEC (Association pour l'emploi des cadres), les offres d'emploi proposées ont chuté de 35 % en un an et, fin avril 1993, un demandeur d'emploi de plus d'un an sur vingt était un cadre contre un sur trente, deux ans auparavant.

Paul Marchelli, le trublion

En l'espace de quatre ans, les cinq syndicats représentatifs sur le plan national (CGT, CFDT, FO, CFE-CGC et CFTC) auront tous changé de leader. Dernier à passer la main, Paul Marchelli, soixante ans – président de la CFE-CGC depuis 1984, après avoir été son délégué général à partir de 1981, – aura sans doute été le plus haut en couleur.

Au fil des années, son credo du *« nouveau syndicalisme »* s'est progressivement dissous dans une quête effrénée de la petite phrase. Qu'un micro apparaisse dans son champ de vision et ce petit homme, affable et sympathique mais un peu excessif dans son rôle de trublion, ne peut résister à la tentation de lancer une formule à l'emporte-pièce. Régulièrement avisés que *« le président Marchelli est à leur disposition »*, les journalistes de l'audiovisuel, qui n'en demandaient pas tant, furent informés lors des dernières élections prud'homales de l'heure et du lieu où le leader de la CFE-CGC pourrait être immortalisé accomplissant son devoir électoral.

Toutefois, si le leader de la CFE-CGC a su entretenir son image médiatique, celle-ci n'a guère profité à sa centrale, qui a continué de perdre des adhérents et n'a pas réalisé de percée électorale.

S'il faut lui reconnaître le mérite d'avoir fait taire durablement les luttes internes de son organisation, M. Marchelli, ancien cadre technico-commercial, est, à l'extérieur de son organisation, un spécialiste des coups d'éclat. Quitte à se voir reprocher une certaine inconséquence. Lors de la désignation d'un premier ministre, M. Marchelli n'est jamais avare de compliments. Ce qui ne l'empêche pas, dans certains cas, comme pour Pierre Mauroy ou Pierre Bérégovoy, de réclamer sa démission quelques mois plus tard...

Après avoir proclamé que Michel Rocard est le plus mauvais premier ministre de la Ve République et que son action *« relève du Magic Circus »*, il n'hésite pas à vivement congratuler l'hôte de Matignon pour *« le caractère étincelant de son intervention »* devant le 28e congrès de la CFE-CGC, en juin 1990, puis, sitôt après son départ, se déclare *« navré »* des *« pirouettes »* de M. Rocard. En avril 1993, il se flatte que *« le gouvernement Balladur semble vouloir aller dans le bon sens en reprenant nombre de nos propositions »*, mais, simultanément, il prédit son échec.

N'hésitant pas à s'en prendre aux *« syndicats ouvriers assis sur leurs avantages acquis »* et dénonçant la *« politique égalitariste d'écrasement hiérarchique »* dont seraient victimes les cadres, le président de la CFE-CGC n'est pas sectaire pour autant. En 1990, il fait cause commune avec la CGT contre la contribution sociale généralisée (CSG) et reçoit Henri Krasucki, alors secrétaire général, dont il raillait auparavant... le *« syndicalisme de dinosaure »*. Pourtant, s'il critique régulièrement FO et la CFDT, il joue volontiers les *« M. Bons Offices »* entre les organisations réformistes. Paul Marchelli, qui conservera ses fonctions à la présidence de l'AGIRC, la caisse de retraite complémentaire des cadres, reste discret sur son avenir postsyndical. Une chose est sûre : il trouvera bien un moyen de faire parler de lui...

J.-M. N.

La journée nationale d'action à la SNCF

Les cheminots demandent de meilleurs salaires

La SNCF prévoyait un trafic normal mercredi 6 octobre, date de la journée d'action nationale et de la manifestation unitaire des cheminots à Paris. L'objectif de cette manifestation est *« la défense du pouvoir d'achat des cheminots actifs et retraités, la création d'emplois stables à la SNCF, le maintien de l'unicité de l'entreprise et le développement du service public »*, notent les sept fédérations de cheminots (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC, FGACC) dans un communiqué commun. Les cheminots retraités étaient appelés à se rassembler à partir de midi devant le siège de l'entreprise nationale, 88, rue Saint-Lazare, à Paris (9e), avant de défiler vers l'Assemblée nationale. Cette journée d'action intervient après la décision annoncée le 28 septembre par la direction de la SNCF de n'accorder aucune augmentation générale des salaires et pensions pour 1993.

ASSURANCES

Après plus de deux ans de négociations laborieuses

L'UAP et Suez sont à la veille d'un accord sur le partage de Victoire

Après plus de deux ans de négociations interminables, d'accords rejetés *in extremis* et de conflit larvé, Suez et l'UAP semblent avoir, à quelques détails près, réglé leur différend au sujet de Victoire, leur filiale commune. Sauf imprévu, le conseil d'administration du 12 octobre de la Compagnie de Suez devrait entériner le partage de Victoire.

Sauf blocage de dernière minute – toujours possible dans une négociation qui a souvent échoué d'un rien – l'UAP et Suez devraient parvenir à sortir d'un guêpier, pour le plus grand bénéfice de leurs présidents respectifs, Jean Peyrelevade et Gérard Worms. D'un côté, M. Worms, dont l'objectif essentiel consiste aujourd'hui à redresser les profits de Suez, vendrait un actif peu rentable *« dans de bonnes conditions »*. D'autre part, M. Peyrelevade, dont l'avenir à la tête de l'UAP est incertain, effacerait son seul échec de taille à la tête de la compagnie publique et mettrait la dernière touche à sa stratégie de développement en Europe en prenant pied, en force, en Allemagne.

En payant en 1989 au prix fort (14 milliards de francs) 34 % de Victoire et en devenant minoritaire aux côtés de Suez, l'UAP n'avait d'ailleurs pas d'autre objectif. Elle aura mis près de quatre ans pour parvenir à ses fins et prendre le contrôle des activités internationales de Victoire, c'est-à-dire avant tout de Colonia, le troisième assureur outre-Rhin.

Dans le schéma à peu près définitif, l'UAP reprendrait à Victoire les 78,8 % qu'elle possède de Vinci, le holding de tête de ses participations internationales. Vinci détient 75 % de Colonia et 78,6 % du néerlandais Nieuw Rotterdam. Une fois l'opération réalisée, il restera à l'UAP à racheter à la famille Oppenheim les 21,2 % de Vinci qu'elle détient.

Pour rémunérer Suez, l'UAP lui apportera d'abord ses 34 % de Victoire, valorisés aujourd'hui dans ses comptes à 11 milliards de francs... et payés 14 milliards. Cette somme de 11 milliards peut être considérée comme un minimum, dans la mesure où le prix d'une compagnie d'assurances s'établit entre 50 % et 100 % de ses primes. Pour Victoire, la moitié de ses primes représente un peu plus de 34 milliards de francs.

Pour ce qui est de Vinci, l'option de vente dont dispose la famille Oppenheim à la fin de 1994 valorise le holding à 20 milliards de francs et donc 78,8 % à près de 16 milliards. D'où la nécessité pour le groupe de M. Peyrelevade de verser un complément de prix. Il devrait s'agir à la fois d'une augmentation de capital réservée, qui donnerait 5 % de l'UAP (2,6 milliards de francs) à Suez, et de liquidités pour au moins 3 milliards de francs.

C'est la discussion sur le montant de la soulte qui avait provoqué à la fin de l'année dernière la rupture spectaculaire des négociations. Mais, depuis, le contexte a beaucoup évolué. Les derniers actionnaires minoritaires de Victoire (le japonais Daï Ichi et le danois Baltica) ont cédé leurs participations à Suez. Le président du directoire de Colonia, Claas Kleyboldt, a déclaré au début de l'été, à la surprise générale, qu'il n'avait rien contre l'idée de passer sous le contrôle de l'UAP. Gérard Worms a par ailleurs affirmé son emprise sur la Compagnie de Suez ; le départ programmé du numéro deux, Patrick Ponsolle, en est la preuve. Quant à Jean Peyrelevade, la prise de contrôle de Colonia lui donnerait à la fois des arguments pour plaider sa cause et rester à la tête de l'UAP, ou de quoi réussir une sortie en beauté.

ÉRIC LESER

COMMERCE

Les discussions sur l'avenir des échanges internationaux

« La France ne peut avoir raison toute seule »

estime Gérard Longuet à propos du GATT

« Ayons la lucidité de reconnaître que notre pays, avec 1 % de la population mondiale et 6 % du commerce mondial, n'est pas à lui seul en mesure de paralyser les négociations mondiales dont il a besoin, car il est le quatrième exportateur », a déclaré mardi 5 octobre à l'Assemblée nationale Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur. *« Le devoir du gouvernement est de défendre les intérêts français en bâtissant autour de ces intérêts des alliances capables d'entraîner la CEE »*, a ajouté le ministre. *« N'ayons pas la satisfaction morbide d'avoir raison tout seul, pour nous retrouver au soir de la bataille, fiers d'avoir été fidèles, mais isolés et, en réalité défaits pour nos emplois, notre industrie et notre agriculture »*. Tout en gardant sur le dossier du volet agricole du GATT une position officiellement très ferme, le gouvernement semble donc désireux de trouver des accommodements avec ses partenaires européens et américains.

Pour sa part, Jean-Pierre Soisson, député (République et liberté) de l'Yonne et ancien ministre de l'agriculture, a indiqué : *« Nous savons tous qu'il n'y aura pas de renégociation du préaccord de Blair House, mais seulement quelques interprétations. »*

A l'Elysée, on se contente de rappeler que, en juillet 1992, lors du sommet du G7 de Munich, le président de la République s'était également déclaré favorable à un *« aboutissement rapide des négociations du GATT* [car] *elles seront un élément déterminant de la reprise de l'économie mondiale »*.

AGRICULTURE

Conformément aux règles de la nouvelle politique agricole commune

Les paysans français ont respecté les obligations de mise en jachère pour 1993

Le ministère de l'agriculture a annoncé, mardi 5 octobre, qu'il n'y aurait pas de gel supplémentaire des terres en 1994, ni de réduction du volume des aides au secteur des grandes cultures en 1993, par rapport à ce qui avait été envisagé. L'enveloppe totale est d'environ 18 milliards de francs, versés par le Trésor, qui se fait ensuite rembourser par la CEE.

Cette année, selon une première analyse des quelque 544 000 dossiers traités, la surface dite de référence n'aura pas été dépassée pour les céréales, oléagineux, protéagineux et maïs. Les obligations de jachère ont été respectées. Dans ces conditions, les aides prévues pourront être versées intégralement aux agriculteurs. Les versements s'échelonneront entre le 18 et le 30 octobre (et non le 31 décembre, comme le stipule le règlement européen consécutif à la réforme de la politique agricole commune de mai 1992).

Selon la nouvelle PAC, les baisses de prix et les obligations de jachère sont compensées par des aides directes aux paysans. Elles doivent être versées entre mi-octobre et fin décembre pour les céréales, en deux fois (juillet et début de l'année suivante pour les oléagineux, en fonction des fluctuations sur le marché mondial), et elles sont échelonnées pour les producteurs de viande (qui bénéficient aussi de la prime à l'herbe) en fonction de l'âge de leurs animaux.

REPÈRES

ASSURANCE-MALADIE

Recul de 0,7 % des remboursements en août

Conséquence directe de l'entrée en vigueur du plan d'économies du gouvernement (baisse de cinq points des taux de remboursement, hausse de 50 à 55 francs du forfait hospitalier), les dépenses d'assurance-maladie ont baissé de 0,7 % en août. En juillet, le rythme de progression atteignait 0,4 %, après 0,5 % en juin et 1,1 % en mai. Selon les statistiques publiées mardi 6 octobre par la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), tous les postes de dépenses sont en recul : la baisse atteint 0,2 % pour l'hospitalisation publique, 2 % pour l'hospitalisation privée, 0,9 % pour les prescriptions, 1,3 % pour la pharmacie et 0,5 % pour les indemnités journalières.

« Le plan gouvernemental de maîtrise de l'évolution des dépenses de santé, dont les premières mesures ont pris effet à compter du 1er août, participe manifestement à l'orientation à la baisse des dépenses », souligne la CNAMTS. Reste à savoir si ce mouvement se maintiendra dans les prochains mois.

FINANCES

Mise en garde de la COB contre les activités de Grimaldi Hofmann et Cie

La Commission des opérations de Bourse (COB) vient de mettre en garde les épargnants contre les pratiques en France de la société Grimaldi Hofmann et Cie basée à Barcelone (Espagne). Cette société propose à des personnes résidant en France, par voie de plaquettes et de publications adressées à titre gratuit, d'acheter des titres de Virtual Reality Dynamics Entertainment. Ces titres sont négociés à la Bourse de Toronto (Canada), marché non reconnu par le ministère des finances. En conséquence, Grimaldi Hofmann et Cie contrevient aux dispositions légales et réglementaires applicables au démarchage financier et à la sollicitation du public.

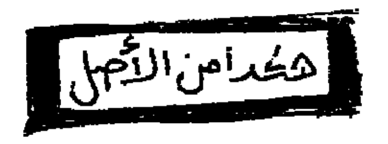
La COB rappelle que *« le public ne peut être sollicité en France en vue d'opérations sur un marché étranger (...) que lorsque le marché concerné a été reconnu par le ministère des finances »*. Si tel est le cas, la COB précise qu'un document d'information rédigé en français – indiquant notamment que le marché a été reconnu ainsi que la nature des produits et la justification du rendement – doit être remis au client.

INDUSTRIE

Le marché automobile français a chuté de 16,2 % en septembre

Le marché automobile français a encore chuté de 16,2 % en septembre par rapport à septembre 1992, avec seulement 123 400 immatriculations, ce qui porte son recul à 18 % pour les neuf premiers mois de l'année par rapport aux trois premiers trimestres de 1992.

Renault a mieux résisté, en septembre, que ses concurrents français, avec un recul de 8,8 % et 31,7 % de parts de marché, alors que Citroën et Peugeot ont perdu 15,1 % et 19,7 % pour respectivement occuper 11,5 % et 19,4 % du marché. Les marques étrangères n'ont occupé le mois dernier que 37,4 % du marché. Presque toutes régressent fortement : –37,9 % pour le groupe VAG (Volkswagen, Audi, Seat, Skoda), –34,7 % pour le groupe Fiat (Fiat, Alfa Romeo, Lancia), –29,1 % pour General Motors Europe (Opel). Pour les neuf premiers mois de l'année, les reculs sont de 30,5 % pour le groupe Fiat, de 27,2 % pour VAG, de 17,5 % pour General Motors et de 16,8 % pour Ford, le seul des grands constructeurs à avoir progressé en septembre avec +3,9 %.



ÉCONOMIE

AFFAIRES

Contestation autour d'une OPA

La justice belge ouvre une instruction à l'encontre du président de Schneider

Schneider n'est pas au bout de ses peines en Belgique, du moins si l'on en croit les milieux boursiers. Lors de la séance du mardi 5 octobre, le titre a chuté de 7,25 %, à 358 francs, à la suite de l'annonce d'une augmentation de capital de 3 milliards de francs, et surtout de l'ouverture d'une procédure judiciaire à l'encontre du patron du groupe français, Didier Pineau-Valencienne.

A la fin de l'année dernière, Schneider avait lancé une offre publique d'achat sur deux de ses filiales, Coframines et Cofibel, situées outre-Quiévrin. Contestant les modalités de l'OPA, des actionnaires minoritaires ont déposé deux plaintes, l'une au pénal, l'autre au civil.

Mardi 5 octobre, la justice belge a annoncé l'ouverture d'une instruction pour *«faux, usage de faux, abus de confiance et escroquerie»* à l'encontre de Didier Pineau-Valencienne.

Des « rumeurs dénuées de toute pertinence »

Les malheurs de Schneider ne s'arrêtent pas là. La presse belge affirme maintenant qu'une société belge gérée par les filiales du groupe français est impliquée dans un affaire de blanchiment d'argent de la drogue.

Dans un communiqué diffusé mardi soir, Schneider a apporté *«un démenti catégorique et formel»* à ces informations. Dénonçant des *«rumeurs dénuées de toute pertinence et de tout fondement»*, le groupe français a décidé de porter plainte pour accusations calomnieuses et diffamation et a dépêché mardi soir des avocats à Bruxelles.

ÉNERGIE

L'exploitation par la Norvège de la mer du Nord

Les comptes titanesques du gisement gazier de Troll

Les premières livraisons de gaz naturel en provenance de Troll ont débuté au début du mois d'octobre. Ce gisement géant découvert en mer du Nord au large des côtes norvégiennes a nécessité pour sa mise en exploitation 96 milliards de francs d'investissements, soit un coût supérieur à celui des travaux engagés pour le tunnel sous la Manche. Ce chantier, présenté comme le plus important au monde, permettra de livrer pendant une trentaine d'années 1 000 milliards de mètres cubes dans six pays européens. La France, qui achètera 220 milliards de mètres cubes, est, avec l'Allemagne, l'un des principaux contractants. Le gaz naturel norvégien devrait représenter progressivement le quart des approvisionnements de l'Hexagone.

TROLL (mer du Nord)

de notre envoyé spécial

«Voici l'une des raisons pour lesquelles ce gisement s'appelle Troll.» Sa phrase à peine finie, Carine Mork, chargée du marketing chez Statoil, superpose sur le plan du site un dessin qui en renforce les contours. Surgit alors le profil d'un être grimaçant, au nez allongé et difforme, son bonnet lui tombant sur les yeux... *«La mythologie nordique et les contes de fées ont leur importance chez nous et beaucoup de plates-formes pétrolières ou gazières tirent leurs noms de là»*, ajoute-t-elle. Après Blanche-Neige (Snohvit), Tom Pouce (Tommeliten) ou encore le joueur de violon (Veslefrikk), ce nouveau champ norvégien exploité par la compagnie nationale Statoil a choisi de s'identifier à l'un de ces êtres légendaires scandinaves, bien souvent stupides etméchants.

L'entrée de la Norvège dans le club des producteurs d'hydrocarbures est récente puisqu'elle remonte au milieu des années 60. Les découvertes de pétrole sont allées depuis en s'accélérant, tout comme celles de gaz. Dans ce domaine, le gisement de Troll, situé à une centaine de kilomètres au large de Bergen, décelé en 1979, s'affirme immédiatement comme l'un des plus importants du monde avec ses 1 200 milliards de mètres cubes de réserves. Et les travaux pour l'exploiter sont à la hauteur de son gigantisme puisque la facture avoisine les 120 milliards de couronnes (96 milliards de francs), soit un coût légèrement supérieur aux fonds engagés jusqu'à présent dans la construction du tunnel sous la Manche. Non sans mal, les ingénieurs ont dû concevoir des plates-formes pouvant opérer en pleine mer, là où les profondeurs dépassent 300 mètres. En 1991, pendant des tests de stabilité, la base en béton d'une d'entre elles, celle de Sleipner, sombrait brutalement et se disloquait sous la pression. D'un coup, 600 000 tonnes de béton coulaient à pic, provoquant une secousse tellurique de 2,9 sur l'échelle de Richter. Du jamais vu dans une région peu habituée aux tremblements de terre...

Cet accident coûteux – plus de 1 milliard de francs au fond de l'eau – conduisait les experts à repenser la configuration de la plate-forme. Et comme Sleipner, le cheval mythique du dieu Odin dont elle porte le nom, la nouvelle structure repose désormais sur huit pieds... Néanmoins, cet effondrement n'a pas entraîné de retard, et les premières livraisons de gaz viennent de débuter, comme prévu.

Des contrats pour trente ans

Plus au nord, une autre plateforme appelée Troll, en cours d'édification, nécessite elle aussi une technologie sophistiquée. Haute de 430 mètres, soit 130 mètres de plus que la tour Eiffel, et pesant 700 000 tonnes, elle sera achevée en 1995.

Pour transporter le gaz de ces sites vers ses futurs clients, deux pipe-lines sous-marins ont été posés. Le premier, le Zeepipe, long de 810 kilomètres, arrive à Zeebrugge en Belgique que tandis que le second, l'Europipe, long de 650 kilomètres desservira le terminal gazier d'Emden, en Allemagne du nord, en 1995. La protestation des mouvements écologistes, bloquant avec des embarcations la pose des conduites, n'a pu être arrêtée que par le versement de subsides à un fonds pour l'environnement.

Avant de se lancer dans ces travaux titanesques, les Norvégiens se sont assurés de l'écoulement de leur gisement pour les trente ans à venir. En mai 1986, Gaz de France (GDF), associé à l'allemand Ruhrgaz, au belge Distrigaz et au néerlandais Gazunic, ratifiait le plus important contrat de fourniture gazière sur le Vieux Continent depuis la signature en 1982 du fameux contrat sibérien. D'une valeur de plus de 500 milliards de francs, il fixait le début des livraisons en 1993. L'objectif a été atteint et, entre-temps, la liste des clients s'est allongée avec l'arrivée de l'Espagne et de l'Autriche. Mille milliards de mètres cubes vont donc être livrés pendant une trentaine d'années à six pays européens, et la production annuelle culminera en 2005 pour atteindre 45 milliards de mètres cubes.

Le quart des besoins français

Les Français et les Allemands sont les deux principaux contractants, GDF s'étant rendu acquéreur de 220 milliards de mètres cubes, un montant voisin de celui de Ruhrgaz. La montée en puissance des livraisons se fera progressivement pour atteindre annuellement dans l'Hexagone les 8 milliards de mètres cubes au début de la prochaine décennie. Progressivement, la Norvège deviendra l'un des principaux fournisseurs de gaz naturel. *«Aujourd'hui, le gaz norvégien couvre 18 % de nos besoins. Avec le contrat de Troll, la part devrait progresser pour assurer le quart des besoins nationaux et surtout permettre de diversifier nos sources d'approvisionnement»*, explique Bernard Coetmeur, délégué régional de Gaz de France pour le Nord. Dans cette région, 160 millions de francs ont été consacrés à l'agrandissement du site de Taisnières-sur-Hon, qui reçoit le gaz néerlandais de Groningue depuis 1967 et celui de la mer du Nord depuis 1977.

Côté norvégien, les recherches se poursuivent pour trouver de nouveaux gisements capables de consolider encore les rentrées en devises, car ce pays de quatre millions d'habitants exporte la totalité de sa production de gaz naturel, n'en consommant pas du tout. Selon Statoil, *«au rythme actuel d'extraction, les réserves de gaz norvégiennes pourront assurer une consommation pendant plus de cent ans en Europe occidentale»*. La production, qui était l'an dernier de 25,8 milliards de mètres cubes, devrait doubler d'ici à l'an 2000. D'un pays pétrolier produisant 2,2 millions de barils par jour, la Norvège est en passe de devenir principalement producteur de gaz, avec deux soucis néanmoins ; celui de rentabiliser les investissements considérables effectués et celui de ne pas épuiser ses ressources trop rapidement. Mais dans ce dernier cas, en matière de forages, d'autres bonnes surprises ne sont pas exclues. A la fin des années 50, effectuant des sondages au large de fjords, les géologues avaient bien affirmé que la possibilité de trouver des hydrocarbures en mer du Nord était limitée...

DOMINIQUE GALLOIS

MOTOCYCLISME

Yamaha 1000 GTS : le prix de la sécurité

Il faut plusieurs années pour créer et mettre au point une moto complètement nouvelle. La Yamaha 1000 GTS avait été imaginée par les ingénieurs japonais en 1987. Leur mission était alors de concevoir un engin d'un haut niveau de sécurité active, complètement polyvalent. Cette moto devait être aussi à l'aise sur autoroutes pour de longues randonnées que sur des petits parcours sinueux pour une conduite sportive.

Cinq années de recherche ont été nécessaires pour présenter ce nouveau modèle au Salon de Cologne, à l'automne 1992. Un délai durant lequel le marché de la moto a connu une croissance constante, avec la confirmation de l'intérêt pour les grosses cylindrées. Mais depuis un an, la conjoncture s'est complètement retournée. Le marché résiste certes mieux que celui de l'automobile (*le Monde* du 28 septembre), mais les consommateurs privilégient maintenant les motos économiques, aussi bien à l'achat qu'à l'usage. Et la Yamaha 1000 GTS, avec ses innovations technologiques et son prix élevé, est loin d'avoir rencontré le succès escompté.

Et pourtant, la Yamaha 1000 GTS apporte de nombreuses solutions aux défauts inhérents à la moto. Ainsi du problème des roues qui se dérobent au freinage. Ce blocage peut être partiellement corrigé par l'ABS : il est proposé en option sur la Yamaha 1000 GTS. Mais ce système n'empêche pas la fourche avant de plonger en déviant la moto de sa direction initiale, avec un risque de chute quasi inévitable. Si elle est d'une esthétique discutable, la suspension avant monobras oscillante de la Yamaha 1000 GTS supprime ces défauts, et procure une indéniable sécurité, d'autant que l'unique et imposant disque central évite tout déséquilibre. Elle donne également une très grande précision à la direction et un véritable confort de conduite.

En utilisant le moteur comme élément porteur, la partie cycle est d'une rigidité quasiment impossible à prendre en défaut, gage d'une excellente tenue de route. L'ensemble est propulsé par le quatre cylindres en ligne à vingt soupapes de la très sportive FZR. Si sa puissance atteint le plafond légal de 100 chevaux, il a été «pacifié» pour fournir un couple énorme à bas et à moyens régimes. Le résultat est une moto extrêmement «sûre» aux reprises instantanées, qu'on peut utiliser en «père tranquille» en toute sécurité dans les pires conditions de circulation, ou bien en attaquant dans les virages.

La Yamaha 1000 GTS est largement équipée avec un pot catalytique, un starter automatique, une montre (malheureusement peu visible), une boîte à gants, deux totalisateurs journaliers. Le carénage très enveloppant protège bien le haut du corps du pilote avec sa bulle «tourisme», mais on peut regretter que l'habillage du cadre et du moteur ne soit pas plus efficace contre les intempéries. Dommage également que, pour ne pas alourdir la facture, la chaîne ait été préférée à la transmission par cardan. Et le réservoir de 20 litres ne permet pas une grande autonomie malgré l'injection.

A vouloir contenter les amateurs de grand tourisme et les sportifs, Yamaha a peut-être aussi manqué l'occasion de préparer la «moto du futur». Quelques aménagements, comme une position de conduite légèrement différente et une meilleure protection du pilote, pourraient en faire non seulement une redoutable concurrente des routières allemandes mais aussi une machine qui, par son confort et sa sécurité, ouvrirait de nombreuses pistes pour l'avenir de la moto.

CHRISTOPHE DE CHENAY

▶ Yamaha 1000 GTS. 80 900 F clés en main. 88 500 F avec ABS.

VIE DES ENTREPRISES

120 emplois seraient maintenus à Longvic

Hoover pourrait reconvertir son usine de Dijon en entrepôt central européen

La direction de Hoover Europe a discrètement annoncé au comité d'entreprise, le 16 septembre, que son usine de Longvic, près de Dijon en Côte-d'Or, dont la fermeture avait été annoncée fin janvier, deviendrait son entrepôt central européen : cette transformation permettrait le maintien de 120 emplois environ à Longvic, a indiqué à l'AFP, mardi 5 octobre, un représentant syndical. Prise de cours par la divulgation de cette information qui n'aurait dû intervenir que dans une dizaine de jours, la société, sans démentir, ne donnait, mercredi matin, aucune précision complémentaire.

Le plan social adopté au printemps pour l'usine de Longvic (*le Monde* du 28 mai) prévoyait de conserver – après arrêt définitif de la production – 65 des 680 postes, pour assurer des fonctions de distribution, d'administration, de comptabilité et de gestion. L'installation d'un entrepôt central européen devrait permettre de conserver 55 emplois supplémentaires environ, qui seraient recréés sur deux ans et offerts en priorité au personnel licencié.

Le groupe américain d'électroménager Maytag, propriétaire de Hoover, avait décidé en janvier de transférer la production de Hoover Longvic sur le site de la firme à Cambuslang (Ecosse), après avoir obtenu des syndicats écossais l'abandon d'importants avantages sociaux et l'assurance de *« prévisions de coût plus favorable en Ecosse »*. Cette mesure avait provoqué, en France, de très vives réactions dans le monde politique, le premier ministre de l'époque, Pierre Bérégovoy, qualifiant ce transfert de *« dumping social inadmissible »* et son ministre de l'agriculture, Jean-Pierre Soisson, de *« sorte de brigandage »* (*le Monde* du 28 janvier).

Il semble que la décision de Hoover Europe sur l'entrepôt central ne remette pas en cause l'actuel processus de licenciements (618 au total) : 195 personnes ont quitté l'entreprise depuis le début de l'été ; 202 autres devraient le faire au 31 octobre ; les derniers licenciements intervenant en mars 1994 et l'usine fermant définitivement ses portes à la fin de la même année.

P.-A. G.

Tout en souhaitant une coopération accrue entre les deux groupes

Certains petits actionnaires de Volvo se prononcent contre la fusion avec Renault

La Fédération suédoise des actionnaires, qui regroupe majoritairement des petits porteurs de titres d'entreprises suédoises, s'est prononcée mardi 5 octobre contre le projet de fusion entre les groupes automobiles français Renault et suédois Volvo, le 1er janvier. La Fédération Aktiesparama juge *« insuffisantes les informations fournies par la direction de Volvo (...) et s'inquiète du manque de garanties concernant la privatisation de Renault. L'Etat français restera l'actionnaire majoritaire à long terme du nouvel ensemble. Cela signifie que la production automobile de Volvo passera entre les mains de l'Etat français »*, a déclaré le président de la Fédération suédoise, M. Lars-Erik Forsgaardh, au cours d'une conférence de presse.

La Fédération suédoise des actionnaires est favorable *« à une coopération accrue entre les deux groupes »*, mais souhaite que les actionnaires de Volvo AB *« votent contre le projet de fusion lors de l'Assemblée générale extraordinaire convoquée le 9 novembre prochain »*, a ajouté M. Forsgaardh.

Cette fédération regroupe environ 7 % des droits de vote de Volvo, un chiffre non négligeable dans la mesure où le capital du constructeur suédois est très émietté. Le principal actionnaire en est Renault avec près de 10 % des droits de vote. Viennent ensuite des investisseurs institutionnels, fonds de retraite, banques et compagnies d'assurances, dont la plupart n'ont pour l'instant pas pris position.

L'issue de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Volvo, convoquée le 9 novembre pour voter à la majorité simple pour la fusion entre Renault et Volvo, pourrait donner lieu à un certain suspense.

Sous la pression des autorités de Bruxelles

Le sidérurgiste italien Ilva durcirait nettement son plan de restructuration

La sidérurgie italienne s'apprête à engager une très sévère restructuration. Le groupe public Ilva envisagerait de supprimer plus du quart de ses effectifs (10 400 suppressions de postes sur un total de 40 000 salariés) d'ici 1996, selon des informations distillées en début de semaine à Rome. Aux 5 000 suppressions d'emploi déjà effectuées s'ajouteraient 6 400 réductions d'effectifs supplémentaires, une fois Ilva scindée en plusieurs unités, comme le prévoit le schéma de privatisation mis en place par Rome sous la pression des autorités de Bruxelles. Le gouvernement italien et les dirigeants du groupe public bataillent depuis des mois avec la Commission, celle-ci ayant jusqu'à présent estimé que les réductions de capacité proposées par la firme italienne étaient insuffisantes, au regard des 27 milliards de francs d'aides publiques envisagées.

Ce plan d'assainissement – qui devrait concerner le site de Tarente, dans le sud des Pouilles – doit être soumis au conseil d'administration de la firme convoqué le 31 octobre. Les *« indiscrétions »* du début de semaine augurent donc d'un réel durcissement des mesures d'assainissement pour satisfaire Bruxelles et viseraient à préparer progressivement l'opinion. Rome, confronté à des occupations à la fois sporadiques et dures sur les sites de l'Ilva, notamment à Tarente, avait commencé par tenir un langage très ferme face aux exigences communautaires.

Ilva – qui terminera l'année 1993 avec des pertes – est très lourdement endettée. Le montant de ses engagements financiers – plus de 10 000 milliards de lires, soit 38 milliards de francs – est l'équivalent de son chiffre d'affaires. L'opération de privatisation proposée par l'Etat italien vise – *via* un schéma un peu compliqué – à effacer la plus grande partie de ses dettes.

C. M.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Amstrad : perte annuelle avant impôts de 175 millions de francs.** – Amstrad, le groupe britannique d'électronique et d'informatique, a annoncé, mardi 5 octobre, une perte imposable de 20,5 millions de livres (174 millions de francs) pour l'exercice terminé en juin 1993 contre une perte de 70,7 millions (600 millions de francs) un an plus tôt. Le président d'Amstrad, Alan Sugar, a attribué la perte annuelle aux frais de restructuration de 33,5 millions de livres de ses filiales étrangères, principalement en Espagne. Il a aussi annoncé que le groupe allait diviser ses activités en plusieurs divisions et allait se tourner vers de nouveaux marchés afin de redevenir « profitable ». Le groupe va notamment se lancer dans la vente de téléphones portables en s'appuyant sur sa dernière acquisition, le fabricant danois Dancall Radio A/S.

CESSION

□ **CarnaudMetalBox vend ses Plastiques haute performance au groupe finlandais Huhtamaeki.** – Le groupe franco-britannique CarnaudMetalBox, numéro un européen de l'emballage, a annoncé, mardi 5 octobre, la vente de sa division Plastiques haute performance (HPP) au groupe finlandais Huhtamaeki spécialisé dans la pharmacie et l'alimentaire. Le montant de la transaction n'est pas précisé. La division HPP réalise, avec 750 personnes, un chiffre d'affaires annuel de 650 millions de francs dans l'emballage plastique rigide pour produits alimentaires (gobelets ou barquettes). HPP va contribuer à renforcer la position de Polarcup, la division « emballage » du groupe Huhtamaeki. Polarcup est l'un des premiers producteurs de plastique rigide pour l'industrie alimentaire en Europe.

FUSION

□ **Les compagnies charter Trans-Alsace et Trans-Portugal forment Transeurope.** – Fadi Saab, PDG de Transcapital holdings, va procéder à la fusion des compagnies aériennes charters TransAlsace, ex-Jet Alsace, reprise en mai à Minerve, et Trans-Portugal, qui opère à partir de Lisbonne. Transeurope Airlines, résultat de la fusion, a un capital initial de 10 millions de francs, et garde pour siège l'aéroport de Bâle-Mulhouse. Transcapital holdings contrôle également Transmed Airlines, une compagnie aérienne privée égyptienne, créée en 1989 et exploitant des B 737 entre l'Egypte, l'Europe et le Moyen-Orient.

CRISE

□ **Bertrand Faure envisage de fermer une usine dans les Vosges.** – L'équipementier automobile Bertrand Faure envisage de supprimer 215 emplois dans les Vosges en fermant le site de La Chapelle-devant-Bruyères de sa filiale Autocoussin Industrie (ACI), selon un communiqué remis fin septembre aux syndicats. Le groupe leader du siège automobile en Europe a justifié son intention par les surcapacités actuelles de production et l'agressivité de la concurrence. ACI est spécialisée dans la fabrication des sièges arrière pour automobiles et le site de La Chapelle-devant-Bruyères dans la fabrication des mousses entrant dans la composition de ces sièges. Le plan sera débattu lors d'un comité d'entreprise de Bertrand Faure, qui aura lieu jeudi 7 octobre dans un lieu non précisé et au cours d'une réunion du comité central d'entreprise d'ACI le même jour à Raon-l'Etape (Vosges), siège social de la filiale.

CONCURRENCE

□ **Societa Italiana Vetro (SIV) : la Commission européenne enquête sur son rachat par Pilkington et Technint.** – La Commission de Bruxelles va faire une enquête approfondie sur le rachat par le groupe britannique Pilkington et le groupe italien Technint Finanzaria de la Societa italiana Vetro (SIV), spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de verre flotté, vient d'annoncer la Commission. Celle-ci craint que cet achat conjoint ne modifie les conditions de concurrence sur le marché communautaire des verres flottés, en réduisant à cinq le nombre des grands fabricants communautaires. Pilkington et SIV étant présents sur le marché des verres flottés, la nouvelle unité occuperait, selon la Commission, une position très proche du leader Saint-Gobain. L'enquête pourrait durer quatre mois.

Mort du producteur de chocolat Georges Poirier

Cémoi, et des centaines d'autres marques, c'était lui. Georges Poirier est mort, lundi 4 octobre à l'âge de soixante-quinze ans à Perpignan, après une carrière exemplaire qui a fait de ce réparateur de bicyclettes le premier producteur de chocolat de France. En février 1962, il quitte le Maroc, où il est né, pour acheter une petite fabrique de chocolat à Orle, près de Perpignan. Cantalou-Catala fabrique 3 à 4 tonnes de chocolat par jour. Georges Poirier s'attache à contrôler l'ensemble de la chaîne, depuis le broyage des fèves de cacao jusqu'à la distribution sous des marques diverses. Hostile à la publicité de marque, il travaille principalement le produit. Aujourd'hui, le groupe Cémoi, dont il a racheté la marque, possède sept unités de fabrication en France, deux en Allemagne, trois en Espagne et une en Grande-Bretagne. En 1991, il a réalisé un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de francs, dont la moitié à l'exportation. Il y a dix ans, en 1983, Georges Poirier avait transmis son entreprise à son fils, Jean-Claude, mais était resté président stratégique du groupe Cantalou. – *(Corresp.)*

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 6 octobre ↑ Fermeté

Quatrième séance consécutive de hausse mercredi 6 octobre à la Bourse de Paris qui, à l'image des autres places européennes, affiche son soulagement après un retour à la normale de la situation à Moscou. L'indice CAC 40 qui gagnait 0,51 % à l'ouverture s'inscrivait en milieu de journée sur une hausse un peu plus faible de 0,32 % à 2 165,44 points. La très vive progression de la Bourse allemande mardi fait tache d'huile, remarquent les opérateurs. Les milieux financiers ne s'attendent pourtant pas à un geste de la Bundesbank jeudi lors de sa réunion bimensuelle, mais ils observent avec satisfaction la réaction modérée des syndicats allemands à la dénonciation par le gouvernement des accords salariaux avec IG Metall. Si les opérateurs ne se font plus trop d'illusions sur une proche baisse des taux d'intérêt, en revanche, le regard porté sur l'économie française est un peu plus optimiste. Il s'appuie notamment sur de « bons » résultats semestriels d'entreprises. Sommer-Allibert a ainsi vu son bénéfice progresser de 61 % au premier semestre et s'attend à une hausse de 20 % pour l'ensemble de l'année. Sodexho annonce aussi une progression de 15 % de son résultat sur les six premiers mois de l'année, et Boiron une progression de 19 %.

A noter, par ailleurs, la reprise des cotations du certificat d'investissement BNP qui gagne 2,4 % à 283,50 francs.

NEW-YORK, 5 octobre ↑ Modeste hausse

Wall Street a terminé en légère hausse, mardi 5 octobre, dans le sillage des places européennes et nippone et en l'absence de nouvelles statistiques économiques aux Etats-Unis. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 587,26 points, en hausse de 9,50 points, soit une progression de 0,27 %. Les échanges ont été soutenus avec quelque 283 millions d'actions traitées. Les titres en hausse et en baisse se sont équilibrés : 993 contre 991 alors que 625 titres sont restés inchangés.

Les opérateurs attendent la publication vendredi des chiffres du chômage américain pour septembre, pour avoir une idée plus claire de l'état de santé de l'économie américaine, selon David Hale, économiste chez Kemper Securities.

L'approche de la publication à la mi-octobre des résultats trimestriels des entreprises américaines contribue également à la réserve des investisseurs, a souligné Mary Farrell, responsable des investissements chez PaineWebber. Elle a indiqué, par ailleurs, que les opérateurs choisissent les titres des compagnies jugées plus à même d'enregistrer une performance satisfaisante en dépit de la croissance lente de l'économie américaine.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, était inchangé à 6 % par rapport à lundi soir.

Du côté des valeurs, le titre de Daimler-Benz a fait son entrée mardi à Wall Street, et a terminé la séance à 46-3/4 en baisse de 1/4 par rapport à son cours d'introduction.

VALEURS	Cours du 4 octobre	Cours du 5 octobre
Alcoa	68 7/8	67 5/8
ATT	58 3/4	57 7/8
Boeing	38 1/2	37 5/8
Chase Manhattan Bank	37 1/4	37 3/8
Du Pont de Nemours	48 3/8	48 1/4
Eastman Kodak	58 3/4	57 7/8
Exxon	65 5/8	65 3/4
Ford	58 3/4	58 3/4
General Electric	96 1/4	95 5/8
General Motors	42 7/8	43 1/8
Goodyear	44 5/8	45 3/8
IBM	44 1/4	43 3/4
ITT	93 3/8	93 1/8
Mobil Oil	81 5/8	81 1/2
Pfizer	57 7/8	59 7/8
Schlumberger	68 3/4	68 7/8
Texaco	68 1/8	68
UAL Corp. ex-Allegis	137 1/4	138 1/2
Union Carbide	19 7/8	19 7/8
United Tech.	56 1/4	57 1/4
Westinghouse	12 7/8	13 1/8
Xerox Corp.	73	72 5/8

LONDRES, 5 octobre ↑ Nouvelle avance

Les valeurs ont progressé, mardi 5 octobre, au Stock Exchange, où les opérateurs, maintenant rassurés sur la situation en Russie, ont été influencés par des spéculations sur une éventuelle baisse des taux d'intérêt britanniques qui coïnciderait avec le congrès du parti conservateur qui vient de s'ouvrir à Blackpool (nord-ouest de l'Angleterre). Au terme des échanges, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 17,5 points, à 3 085,2 points, soit une hausse de 0,5 %. La hausse des autres bourses européennes et celle de Wall Street ont contribué aux gains. Les transactions ont porté sur 766,8 millions de titres contre 544,2 millions la veille.

Du côté des valeurs, les banques et les supermarchés ont progressé, mais les pétrolières ont subi des prises de bénéfices après les gains qui avaient suivi l'accord de l'OPEP sur les plafonds de production la semaine dernière. Le groupe électronique Amstrad, qui a annoncé une réduction de 70 % de sa perte annuelle avant impôts, a gagné 3,5 pence à 48,5.

VALEURS	Cours du 4 octobre	Cours du 5 octobre
Allied Lyons	5,68	5,77
B.P.	3,28	3,21
B.T.R.	3,78	3,78
Cadbury	4,55	4,58
De Beers	12,50	12,80
Glaxo	6,39	6,48
G.U.S.	39,63	39,63
I.C.I.	7,15	7,21
Reuters	15,12	15,20
RTZ	6,81	6,76
Shell	6,81	6,79
Unilever	10,59	10,64

TOKYO, 6 octobre ↑ Poursuite de la progression

La Bourse de Tokyo a continué sur sa lancée, mercredi 6 octobre, le Nikkei gagnant 178,32 points, soit 0,9 %, pour terminer la séance à 20 500,25 points, après avoir progressé de 57,50 points la veille. Environ 320 millions de titres ont été échangés, contre 220 millions mardi.

Après le début de la stabilisation de la situation en Russie, la Bourse de Tokyo a ouvert en hausse, et la progression s'est poursuivie en cours de séance. Cette hausse reflète également la tendance des marchés étrangers, ont indiqué des courtiers, précisant que les investisseurs attendaient les chiffres américains du chômage qui doivent être publiés en fin de semaine.

Parmi les achats les plus importants, on relevait Tokyo Electric Power Company et East Japan Railway Company.

VALEURS	Cours du 5 octobre	Cours du 6 octobre
Ajinomoto	1 390	1 400
Bridgestone	1 300	1 290
Canon	1 450	1 470
Fuji Bank	2 300	2 300
Honda Motors	1 570	1 610
Matsushita Electric	1 450	1 460
Mitsubishi Heavy	645	668
Sony Corp.	4 650	4 620
Toyota Motors	1 750	1 760

CHANGES

Dollar : 5,6845 F ↑

Mercredi 6 octobre, le dollar se redressait légèrement à 5,6845 F contre 5,6687 F dans les échanges interbancaires de la veille (5,6665 F, cours de la Banque de France). Le franc restait stable par rapport au deutschemark à 3,4900 F pour un deutschemark au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,4940 F mardi en fin de journée (3,4925 F, cours de la Banque de France).

FRANCFORT	5 oct.	6 oct.
Dollar (en DM)	1,6250	1,6289
TOKYO	**5 oct.**	**6 oct.**
Dollar (en yens)	105,30	105,63

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (6 oct.) .... 7 1/16-7 3/16 %
New-York (5 oct.) .... 3 1/8 %

BOURSES

	4 oct.	5 oct.
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	584,10	590,46
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 128,66	2 158,77

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	4 oct.	5 oct.
Industrielles	3 577,76	3 587,26

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	4 oct.	5 oct.
100 valeurs	3 067,70	3 085,20
30 valeurs	2 332,50	2 345,80
Mines d'or	182,50	182,60
Fonds d'Etat	102,08	102,26

FRANCFORT

	4 oct.	5 oct.
Dax	1 923,72	1 972,73

TOKYO

	5 oct.	6 oct.
Nikkei Dow Jones	20 321,93	20 500,25
Indice général	1 634,93	1 653,78

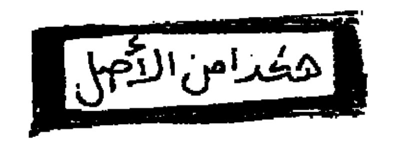
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,6810	5,6840	5,7370	5,7415
Yen (100)	5,3737	5,3807	5,4389	5,4478
Ecu	6,6166	6,6218	6,6071	6,6153
Deutschemark	3,4890	3,4900	3,4923	3,4947
Franc suisse	3,9775	3,9818	4,0032	4,0089
Lire italienne (1000)	3,5644	3,5680	3,5509	3,5563
Livre sterling	8,6080	8,6145	8,6360	8,6454
Peseta (100)	4,3121	4,3170	4,2776	4,2855

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	2 3/8	2 1/2	2 3/8	2 1/2	2 3/8	2 1/2
Ecu	7 5/83	7 3/4	7 5/8	7 3/4	7 1/4	7 3/8
Deutschemark	6 13/16	6 15/16	6 5/8	6 3/4	6 5/16	6 7/16
Franc suisse	4 9/16	4 11/16	4 1/2	4 5/8	4 1/4	4 3/8
Lire italienne (1000)	8 7/16	8 11/16	8 1/2	8 3/4	8 3/8	8 5/8
Livre sterling	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 11/16	5 13/16
Peseta (100)	10 1/8	10 1/2	10	10 5/16	9 5/8	10
Franc français	7 1/16	7 1/4	7	7 3/16	6 11/16	6 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 6 OCTOBRE

Liquidation : 22 octobre
Taux de report : 7,25

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : +0,39 % (2167,27)

Règlement mensuel

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
01/06/93	EDF-GDF 3%	5610	—	—
30/07/93	B.N.P. (T.P)	1045	1033	-1,15
22/10/92	Cr.Lyonnais(T.P.)	1040	1038	-0,19
24/10/92	Renault (T.P.)	2188	2200	+0,59
01/10/93	Rhone Poulenc(T.P)	2340	2360	+0,85
15/07/93	Saint Gobain(T.P.)	1140	1140	—
01/08/93	Thomson S.A (T.P)	1045	1045	—
16/07/93	Accor 1	636	637	+0,16
01/07/93	Air Liquide 1	780	778	-0,26
30/07/93	Alcatel Alsthom 1	748	747	-0,13
25/06/93	Alspi 1	370	373	+0,81
12/07/93	AGF(Ass.gle.Fce) 1	688	687	-0,14
21/07/93	Axa 1	1545	1558	+0,84
15/06/90	Bail Equipement 1	49,50	50	+1,01
12/07/93	Bail Invest. 1	1130	1122	-0,71
26/03/93	Bancaire (Cie) 1	522	530	+1,53
15/06/93	Banque Colbert C2	163,70	164	+0,18
21/06/93	Bazar Hot. Ville 2	616	610	-0,97
15/09/93	Berger (M) 2	1266	—	—
21/12/92	Bertrand Faure 2	458	460	+0,44
15/07/93	BIC 1	1172	1215	+3,67
01/07/92	BIS 1	144	141	-2,08
01/07/93	B.N.P. CI 1	277	283,50	+2,35
15/07/92	Bollore Techno.1	450	449,50	-0,02
17/05/93	Bongrain 1	3035	3049	+0,46
02/07/93	Bon Marche (Au) 1	645	640	-0,78
30/07/93	Bouygues 1	724	725	+0,14
28/06/93	BSN 1	894	902	+0,89
18/08/93	Canal + 1	1231	1241	+0,81
18/07/92	Cap Gemini Sogeti1	214	217,50	+1,64
15/06/93	Carnaudmetalbox 1	198,20	202,70	+2,27
30/04/93	Carrefour 1	3499	3522	+0,66
10/06/93	Casino Guichard 1	174	172,80	-0,69
10/06/93	Casino Guich.ADP 1	131,60	132,30	+0,53
21/06/93	Castorama Dl (Li)1	747	747	—
22/06/93	C.C.F. 1	256,80	260,20	+1,32
30/06/91	CCMC-Managix(Ly) 2	44,65	44	-1,46
21/06/93	Cegid (Ly) 1	284,50	283	-0,53
31/07/91	Centrest (Ny) 2	30,60	31	+1,31
01/07/93	CEP Communication1	390	392	+0,51
01/07/93	Cerus Europ.Reun 1	114	115	+0,88
26/03/93	Cetelem 1	1150	1144	-0,52
15/06/93	CGIP 1	1320	1338	+1,36
25/06/93	Chargeurs 1	1189	1186	-0,25
30/06/93	Christian Dior	333,30	339	+1,71
28/06/93	CICA (M) 2	545	540	-0,92
30/06/93	Ciments Fr.Priv.B	322	325	+0,93
15/07/93	Clarins 1	485	484,80	-0,04
05/07/93	Club Mediterranee1	392	393	+0,26
28/06/93	Colas 1	1019	1015	-0,39
21/09/93	CGP (Papiers)(Ly)2	555	—	—
15/07/92	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
14/06/93	Comptoir Moder. 1	1485	1526	+2,76
01/07/93	CPR Paris.Reesc. 1	481	480,20	-0,17
28/06/93	Credit.F.France 1	1208	1203	-0,41
15/09/93	Credit Local Fce 1	429	430,60	+0,37
01/07/93	Credit Lyonn.CIP 1	739	738	-0,14
01/06/93	Credit National 1	685	685	—
—	CSEE 1	534	535	+0,19
15/07/93	Damart 1	5060	5060	—
17/06/93	Dassault-Aviation1	488	485	-0,64

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
06/05/92	Dassault Electro 1	382	382,50	+0,14
18/06/93	De Dietrich 1	1895	1899	+0,21
03/06/93	Degremont 1	504	506	+0,40
10/06/91	Dev.R.N-P De Cal 2	39,95	39,50	-1,13
23/08/91	Dev.R.Sud-Est.Ly)2	79	—	—
25/08/93	DMC (Dollfus Mi)1	296	296,10	+0,03
25/05/93	Docks France 1	613	609	-0,65
10/07/92	Dynaction 1	127	130	+2,36
05/07/93	Eaux (Gle Des) 1	2600	2625	+0,96
04/06/93	EBF (Epeda B.) 1	690	700	+1,45
01/07/93	Ecco 1	524	530	+1,15
30/06/93	Eiffage(ex Foug.)1	1118	1109	-0,81
02/07/93	Elf Aquitaine 1	431	436,60	+1,30
03/06/93	Elf Sanofi 1	1010	1006	-0,40
02/07/93	Erap-Elf CPst 1	387	386	-0,26
12/07/93	Eridania Beghin 1	831	836	+0,60
02/07/93	Essilor Intl 1	622	612	-1,61
02/07/93	Essilor Intl ADP 1	362,80	367	+1,16
16/06/93	Esso 1	880	865	-1,70
08/12/92	Eurafrance 1	1980	1999	+0,96
23/02/93	Euro Disney 1	57,80	58,10	+0,52
03/09/93	Euro RSCG W.W	567	570	+0,53
08/04/93	Europe 1- 1	1255	1230	-1,99
—	Eurotunnel 1	43,60	43,55	-0,11
—	Filipa.Medias nom	789	790	+0,13
28/06/93	Finextel 1	149	149,50	+0,34
—	Fives-Lille 1	375,10	380,10	+1,33
29/07/93	Fromageries Bel 1	4672	4785	+2,42
30/06/93	Galeries Lafayet.1	1870	1857	-0,70
05/07/93	GAN 1	520	535	+2,88
15/06/93	Gascogne (B) 1	358	355,10	-0,81
20/07/93	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1805	1820	+0,83
12/07/93	Geophysique 1	630	625	-0,79
12/02/93	Groupe Andre S.A.	635	640	+0,79
25/06/93	Groupe De La Cite1	680	684	+0,59
09/06/93	GTM-Entrepose 1	494	495	+0,20
01/07/93	Guyenne Gascogne 1	1723	1710	-0,75
06/09/93	Havas 1	484,50	485	+0,10
30/09/93	IDIA 1	247,50	249,60	+0,85
30/07/93	Imetal 1	493,30	490,60	-0,55
09/09/92	Immob.Phenix 1	131	130	-0,76
30/07/93	Ingenico 1	148,70	146	-1,82
01/09/93	Ins.Merieux Int. 1	2450	2340	-4,49
30/06/93	Interbail 1	544	547	+0,55
29/09/92	Intertechnique 1	557	540	-3,05
05/07/93	Jean Lefebvre 1	1180	1165	-1,27
28/03/93	Klepierre 1	680	682	+0,29
07/07/93	Labinal 1	721	721	—
12/08/93	Lafarge Coppee 1	420,40	422,20	+0,43
13/07/93	Lagardere (MMB) C1	138,60	139,70	+0,79
02/06/93	Lapeyre C1	252,50	253,20	+0,28
06/07/93	Lebon 2	293,90	280	-4,73
15/06/93	Legrand 1	4906	4930	+0,49
15/06/93	Legrand ADP 1	3230	3235	+0,15
18/09/92	Legris indust. 1	281	283	+1
01/07/93	Locindus 1	950	960	+1,05
18/06/93	LVMH Moet Vuitton1	3880	3895	+0,39
20/07/93	Lyon.Eaux-Dumez 1	547	548	-0,18

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
30/11/92	Marine Wendel 1	396,40	395	-0,35
08/07/93	Matra-Hachette 1	142,80	141,50	-0,91
04/07/90	Metaleurop 1	72	72	—
29/06/90	Metrologie Intl 1	15,60	15,60	—
07/07/93	Michelin 1	183,10	184,20	+0,60
14/09/92	Moulinex 1	110,20	112	+1,63
17/08/93	Navigation Mixte 1	1050	1055	+0,48
09/07/93	Nord-Est 1	158	158,50	+0,33
—	Nordon (Ny) 1	554	541	-2,35
—	Olipar 1	36,90	36,60	-0,81
25/08/93	Oreal 1	1170	1176	+0,51
07/06/93	Paribas 1	496,50	494,30	-0,44
08/07/93	Pechiney CIP 1	311,80	314	+0,71
01/07/93	Pechiney Intl 1	214	214,50	+0,23
17/05/93	Pernod-Ricard 1	434	433,10	-0,21
05/07/93	Peugeot 1	655	657	+0,31
05/07/93	Pinault-Printemps1	750	753	+0,40
09/07/93	Plastic-Omn.(Ly) 1	728	727	-0,14
30/06/93	Poliet	362,30	365	+0,75
18/08/93	Primagaz 1	885	885	—
18/06/93	Promodes 1	954	951	-0,31
05/06/90	Radiotechnique 1	350	364	+4
05/07/93	Redoute(S.A.La)1	888	889	+0,12
01/10/93	Remy Cointreau 1	201	200,50	-0,25
01/07/93	Rexel(ex.CDME) 1	596	592	-0,67
30/07/93	Rhone Poulenc A 1	156,50	153	-2,24
25/06/92	Rochette (La) 1	30,85	31,85	+3,24
01/07/93	Roussel Uclaf 1	640	638	-0,31
06/07/93	Rue Imperiale(Ly)1	3710	3735	+0,67
15/06/93	Sade (Ny) 1	170,10	173,90	+2,23
07/07/93	Sagem 1	2193	2180	-0,59
30/07/93	Saint-Gobain 1	547	555	+1,46
07/07/93	Saint-Louis 1	1389	1386	-0,22
01/10/93	Salomon (Ly) 1	1910	1876	-1,78
30/09/93	Salvepar (Ny) 2	440,50	441	+0,11
07/07/93	Sat 2	2020	2022	+0,10
06/07/92	Saupiquet (Ns) 1	965	969	+0,41
21/07/93	Schneider ex.SPEP1	358	365	+1,96
—	SCOA 1	15	14,70	-2
20/08/92	SCOR S.A 1	615	605	-1,63
09/09/93	S.E.B.1	514	518	+0,78
19/07/93	Sefimeg 1	504	508	+0,79
12/07/93	Selectibanque 1	188	188	—
01/07/91	Sextant Avionique1	300	300	—
09/09/93	SFIM 2	955	950	-0,52
10/06/93	SGE 1	280	281	+0,36
05/08/93	Simco 1	589	587	-0,35
12/07/93	S.I.T.A 1	677	683	+0,89
30/09/93	Skis Rossignol 1	1681	1681	—
08/07/93	Sligos 1	530	533	+0,57
07/06/93	Societe Gale A 1	655	658	+0,46
20/08/90	Sodecco (B) 2	43	42	-2,33
25/05/92	Sodero (Ns) 2	72	74	+2,78
05/03/93	Sodexho 1	994	995	+0,10
05/07/93	Sogenal (Ny) 2	145	145,50	+0,34
25/06/93	Sommer-Allibert 1	2024	2050	+1,28
30/06/93	Sophia 1	499	500	+0,20
13/05/93	Sovac 1	1431	1430	-0,07

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
31/07/91	Spie Batignolles 1	375,10	376	+0,24
15/07/93	Strafor Facom 1	550	559	—
30/07/93	Suez 1	359,50	360	+0,14
25/06/93	Synthelabo 1	248	250	+0,81
12/07/93	Thomson-CSF 1	161,60	164,30	+1,67
14/06/93	Total 1	321	325,70	+1,46
05/07/93	UAP 1	638	630	-1,41
30/03/92	UFB Locabail 1	384,90	380	-1,27
30/09/93	UGC DA(ex Robur)M1	229	—	—
05/07/93	UIC 1	539	538	-0,19
30/07/93	UIF 1	610	602	-1,31
08/07/93	UIS 2	957	—	—
10/06/93	Unibail 1	528	529	+0,19
08/07/93	Valeo 1	1123	1118	-0,45
16/07/92	Vallourec 1	198	199,50	+0,76
09/06/93	Via Banque 1	369,90	375,10	+1,41
14/06/93	Worms & Cie 1	300,90	305	+1,36
18/02/93	Zodiac 1	1719	1715	-0,23
20/08/93	Elf Gabon	1097	1118	+1,91
01/03/93	Amax 1	128,50	—	—
15/06/93	American Barrick 1	128,50	127,80	-0,54
10/08/93	American Express 1	205	207	+0,98
02/08/93	A.T.T. 1	333,10	332,70	-0,12
03/08/93	Anglo American 1	174,90	172,50	-1,37
08/07/93	Amgold 1	384,40	388,30	+1,01
31/07/93	Banco Santander 1	288,30	295	+2,32
30/04/93	B.A.S.F. 1	930	923	-0,75
29/04/93	Bayer 1	1075	1090	+1,40
25/06/93	Blenheim Exhibit.1	28,60	29,10	+1,75
17/09/93	Buffelsfontein 1	50	50	—
16/08/93	Chase Manhattan 1	209	211,60	+1,24
27/05/93	Daimler Benz 1	2660	2660	—
28/05/93	De Beers 1	187,50	187,50	—
21/05/93	Deutsche Bank 1	2781	2779	-0,07
17/05/93	Dresdner Bank 1	1475	1471	-0,27
04/08/93	Driefontein 1	59,05	60	+1,61
11/08/93	Du Pont Nemours 1	263,20	264,80	+0,61
01/10/93	Eastman Kodak 1	330,60	330	-0,18
—	East Rand 1	16,95	16,95	—
30/06/93	Echo Bay Mines 1	59,50	58,30	-2,02
01/06/93	Electrolux 1	179	179	—
24/05/93	Ericsson 1	311	312	+0,32
10/09/93	Exxon Corp. 1	370,40	—	—
01/09/93	Ford Motor 1	319,10	324,80	+1,79
11/06/93	Freegold 1	59	61,05	+3,47
01/06/93	Gencor Limited 1	12,90	12,90	—
26/07/93	General Electric 1	547	547	—
10/09/93	General Motors 1	248,60	246,30	-1
25/05/93	Generale Belgique1	407	415	+1,97
04/10/93	Grd Metropolitan 1	37,40	38	+1,60
01/06/93	Guinness Plc 1	37,95	37,50	-1,19
01/10/93	Hanson Plc 1	22,40	22,90	+2,23
28/02/92	Harmony Gold 1	23,10	23,45	+1,52
14/07/93	Hewlett-Packard 1	390,20	389	-0,31
—	Hitachi 1	44,40	45,40	+2,25
28/04/93	Hoechst 1	985	986	+0,10
10/09/93	I.B.M 1	253,90	248,50	-2,13
04/10/93	I.C.I 1	62	62,30	+0,48

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
01/10/93	I.T.T. 1	528	529	+0,57
—	Ito Yokado 1	285	284,90	-0,04
—	Matsushita 1	77,30	77,80	+0,65
17/09/93	Mc Donald's 1	294,70	297,10	+0,81
01/10/93	Merck and Co 1	174,80	172,90	-1,09
12/09/93	Minnesota Mining 1	585	—	—
—	Mitsubishi Corp. 1	63	64,10	+1,75
10/09/93	Mobil Corporat. 1	466	—	—
15/07/93	Morgan J.P. 1	450	—	—
01/08/93	Nestle SA Nom.	4424	4450	+0,59
01/07/93	Nippon Meat Packer	90,85	—	—
25/05/93	Norsk Hydro 1	160	163	+1,88
11/06/93	Otsil 1	148,50	148	-0,34
25/05/93	Petrofina 1	1465	1490	+1,71
09/07/93	Philip Morris 1	267,90	267,50	-0,15
25/04/93	Philips N.V 1	114	114,10	+0,09
27/09/93	Placer Dome Inc 1	113,80	114,20	+0,35
16/08/93	Procter Gamble 1	280	281	+0,36
15/07/93	Quilmes 1	210	215	+2,38
06/08/93	Randfontein 1	44,15	44,80	+1,47
31/08/93	Rhone Poul.Rorer 1	269,10	271,50	+0,89
21/09/93	Royal Dutch 1	585	588	+0,51
06/08/93	R T Z 1	58	58,55	+0,95
—	Saatchi & Saatchi	13,80	13,70	-0,72
—	Sega Enterprises	585	596	+1,88
17/09/93	Saint-Helena 1	41,50	41,20	-0,72
01/10/93	Schlumberger 1	382	379,50	-0,65
17/05/93	Shell Transport 1	59,80	60,20	+0,67
12/03/93	Siemens 1	2381	2414	+1,39
—	Sony Corporation 1	247,40	247,40	—
—	Sumitomo Bank 1	121	122	+0,83
—	T.D.K 1	194,20	—	—
27/07/93	Telefonica 1	68,05	68,25	+0,29
—	Toshiba 1	36,80	37,25	+1,22
21/05/93	Unilever 1	621	625	+0,64
10/09/93	Unit.Technologie 1	316,30	323,40	+2,24
17/09/93	Vaal Reefs 1	390,50	392	+0,38
04/06/93	Volkswagen A.G 1	1310	1333	+1,76
03/05/93	Volvo (act.B) 1	307	307,50	+0,16
17/09/93	Western Deep 1	150,60	153,40	+1,86
01/10/93	Xerox Corp. 1	428	418	-2,38
—	Yamanouchi 1	129,20	129,90	+0,54
—	Zambia Copper 1	6,10	6	-1,64
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	118,20	8,285
CEPME 8,5% 88 CB	109,20	2,259
CEPME 9% 89 CA	115,50	1,184
CEPME 9% 92-06 TSR	—	2,589
CFD (CCCE)8,7%90CB	123,30	6,458
CFD exCCCE8,6%92CB	118,30	5,608
CFF 10% 88-98	118,86	9,562
CFF 9% 88-97 C1	111,12	0,074
CFF 10,25% 90 C1	124,23	5,757
CLF 8,9% 88 C1	115,70	3,194
CLF 9%88-93/98 C1	111,84	8,080
CNA 9% 4/92 CB	—	3,822
CRH 8,6% 92-93 CB	115,05	2,333
CRH 8,5% 87-88 CA	111,95	5,807
EDF 8,6% 88-89	113,60	5,490
EDF 8,6% 92 C1	—	4,241
Emp.Etat 10,8%79	104,10	0,947
Em.Etat 13,4%83 CA	101,25	10,610
Em.Etat10,26%86 CA	118	5,047
Emp.Etat 6%7/93-97	101,58	1,308
Finansder 9%91C2/	121,85	7,742
Finansd 8,6%92 #C2	115,30	5,938
Florat9,75% 90 C1	118,91	1,977
OAT 9,50% 12/97 CA	115,55	8,056
OAT TMB 81/99 CA	98,89	6,248
OAT 10% 5/00 CA	122,58	3,816
OAT 01 TME CA	100,50	4,460
OAT 8,5%11/02 CA	117,57	7,336
OAT 8,50% 19 CA	122,78	8,058
OAT 8,50% 92-23 CA	123,80	3,819
PTT 11,2% 85 CB/	111	8,698
SNCF8,8% 87-93C1	112,80	5,931
Lyon.Eaux 6,5%90CV	939	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	385	371,10
Bains C.Monaco 2	884	875
B.Hypoth.Europ.	153	—
B.N.P Intercont.2	432	430,10
Benedictine	2650	—
Bidermann Intl	420	—
B T P (la cie) 2	34,40	34,10
Cambodge	932	—
Carbone Lorraine 2	451	452
Case Poclain 2	3,50	—
CBC 1	373	367,20
Centenaire Blanzy	380	—
Ceragem Holding	27,80	—
Champex (Ny)	11,85	—
CIC Un.Euro.CIP 1	273,50	289
C.I.T.R.A.M. (B)	3200	—
Cpt Lyon Alem.2	352	352
Concorde-Ass Risq2	980	945
Constr.Met.Prov.	13,40	—
Credit Gen.Ind.	115,20	—
Darblay	610	—
Didot Bottin	488	—
Eaux Bassin Vichy	2680	—
Ecia 1	406,50	406

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ent.Mag. Paris	4135	—
Eridania Beghin CI	885	—
Fidei(ex-Immofice)2	342,10	348
Finalens	370	—
F.I.P.P.	165	—
FNAC 2	2960	2969
Fonciere (Cie)	675	—
Foncina	484	—
France I.A.R.D	400	—
France S.A 1	2118	2110
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	695	695
Genefim	330	336,40
Gevelot	480	—
G.F.C. 1	466,50	465
Groupe Victoire	1480	—
G.T.I (Transport)	280	—
Immobail 2	475	485
Immobanque 2	877	869
Im.Marseillaise 2	5760	5800
Invest.(Ste Cle.)	2700	—
Lille Bonnieres	1152	—
Locafinanciere	524	—
Louvre 1	2407	2406
Lucia	147	—
Machines Bull 2	25	25
Mag.Uniprix	176,20	—
Metal Deploye	280	—
Mors 2	38	38
Navigation (Nle)	158	—
Optorg 2	271,50	271
Oreal (CI)	980	—
Origny-Desvroise	920	—
Monoprix	1380	—
Paluel-Marmont	437	—
Parfinance	199	—
Paris Orleans	210	—
Piper Heidsieck	711	—
Porcher	231,30	—
Promodes (CI)	714	—
Publicis 2	845	845
Rochefortaise Com.	162	161
Rosario 2	184,50	185,10
Rougier	224	—
S.A.F.A.A.	210	—
S.A.F.I.C Alcan	188,80	—
Saga	344	—
Salins du Midi 2	526	—
Savoisienne M.	162	—
Silic 2	822	819
S.I.P.H.	118	—
Sofal	460	—
Sofio	304	—
Softern	66	—
Sofragi	3450	—
Soudure Autogene	681	678
Sovabail	420	—
Steri	1025	—
Taittinger 1	2580	2585
Tour Eiffel	275	—
Ufiner Cofrath	1520	—
Vicat 2	450	—
Virax	115	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	528	—	Kubota Corp.	30,10	—
Akzo NV	510	—	Noranda Mines	87	—
Alcan Aluminium	100	—	Olivetti Priv.	8	—
American Brands	185	—	Pfizer Inc.	333	332,50
Arbed	525	—	Ricoh Cy	33,40	—
Asturienne Mines	109,10	—	Robeco	354	357,10
Banco Pop. Espanol	695	—	Rodamco N.V.	179,90	180
Banque Regl.Inter.	34150	—	Rolinco	352,10	353
Chrysler Corp.	270	—	Saipem SPA	13	—
C.I.R SPA	4,15	—	Sema Group Plc	29,10	—
Commerzbank AG	1100	—	SKF Aktiebolaget	78,25	—
Dow Chemical Co.1	331	341,60	Tenneco Inc.	380	—
Fiat Ord.	28,90	—	Toray Ind.	32,50	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	523	—	West Rand Cons.	5,50	—
Gevaert	1125	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	57	—		—	—
Goodyear T.& R.Cy	252	—		—	—
Honeywell Inc.	195	—		—	—
Johannesburg Cons.	83	—		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	—	Off.Com.Pham. *	950	—
Blanzy-Ouest*	842	—	Partic.Percier *	192,60	—
Brasseries Maroc	385	—	Rorento	289,70	—
Calciphos*	70	—	St-Dominique(Fin)2	154	—
Canadien Pacifique	88	—	St Gobain Emball.*	1850	—
CGH Cogedhor ech.*	7	—	Schlumberger Ind.*	432	—
CEGF (Ent.Ge.Fri.)	473	—	SEPR *	1090	—
Cie Industrielle*	4270	—	SMCI (M)	50	—
Coparex Inter.*	552	—	SPR "B" nom	341	—
Cr.Universel (Cie)	240	—	Testut-Asquites	109	—
CEAC.*	80	—	Viniprix	1700	—
GFF (Grpe Fon.F)	2,70	—	Waterman *	1108	—
Grace and Co	190	—		—	—
Table France*	348	—		—	—
Koninkl. Pakhoed	75,10	—		—	—
Lecteurs Monde+ *	171	—		—	—
Nicolas nom	650	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Cable 1	604	609	Guintoli	897	—
B.A.C.	23,70	—	I.C.C. 2	266,50	269,90
Boiron (Ly) 2 #	535	535	Idianova	87	—
Boisset (Ly)	220	—	Immob.Hotel. 2 #	1145	1128
CRCAM Paris IDF 1	1850	1845	Int. Computer	123,50	—
Calberson	339	—	IPBM	41	—
Cardif SA 1	1000	1008	Molex	191	—
CEGEP #	168	—	N.S.C Schlum.Ny	813	—
CFPI	166,20	—	Seribo	180	—
C.N.I.M 1	1260	1280	Sopra	300	—
Codetour	330	—	TFI-1	495,50	493
Creeks	140	—	Thermador Hold(Ly)	351	355
Dauphin OTA	242	—	Unilog	244	—
Devanlay 2	1050	1050	Viel et Compagnie	220	—
Labor.Dolisos	110	—		—	—
Editions Belfond	120	—		—	—
Europ Propulsion 2	305	298		—	—
Finacor	226	—		—	—
G.L.M. S.A	697	—		—	—
Gravograph	136,20	—		—	—

Sicav (sélection) 5 octobre

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Acifilon	254,68	247,84
Actimonetaire C et D	32159,24	32159,24
Améri-gan	8310,26	7990,63
Amplitude	775,83	753,23
Antigone trésor	730725	730725
Arbitr. Court Terme	8175,11	8175,11
Associa Première	33693,01	33693,01
Associc	1215,96	1215,96
Atout Amérique	102,98	100,47
Atout Asie	100,36	97,91
Atout Futur C et D	543,90	530,63
Auracic	1524,73	1488,32
Avenir Alizes	1891,39	1854,39 ◆
Axa Capital	211,85	205,68
Axa Court Terme	9030,44	9030,44
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1136,97	1103,85
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg	934,85	907,62
Axa Europe	142,33	138,18
Axa Investiments	131,68	127,84
Axa NPI	136,35	132,38
Axa Ob.Fr.Extrees	188,97	182,11
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	160,59	155,91
Axa Prea.Ex.Agepra	131,26	127,44
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	164,72	159,92
Axa Valeurs PER	150,37	145,99
Cadence 1	1141,78	1119,39
Cadence 2	1126,49	1104,40
Cadence 3	1119,45	1097,50
Capimonetaire	7058,52	7051,47
Capioblig	7798,59	7645,68
Capitacic	1619,92	1595,98
Coesis	1561,71	1532,59
Comptavalor	3989,82	3963,07
Credit Mutuel Capital	1506,42	1478,88 ◆
Cred.Mut.Ep.Cour.T	751,02	751,02 ◆
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	112,84	109,82 ◆
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	110,88	107,91 ◆
Cred.Mut.Ep.J	78441,15	78441,15
Cred.Mut.Ep.long.T	219,77	213,89 ◆
Cred.Mut.Ep.Monde	1309,80	1274,55 ◆
Cred.Mut.Ep.Quatre	1175,90	1144,43 ◆
Dieze	1639,78	1609,21
Drouot France	1024,57	994,73
Drouot Sécurité	266,30	258,54
Ecocic	1246,36	1210,06
Ecupar	140,29	136,69
Ecur. Capicourt	201,68	201,18 ◆
Ecur. Capitalisation	3073,78	3043,33 ◆
Ecur. Expansion	545641,85	544824,61 ◆
Ecur. Géovaleurs	2638,18	2582,23 ◆
Ecur. Investissement	172,40	167,38
Ecur. Monepremière	75674,10	75674,10 ◆
Ecur. Monétaire	22214,75	22214,75 ◆
Ecur. Trésorerie	2736,66	2736,06 ◆
Ecur. Trimestriel	2150,02	2128,73 ◆
Elanciel	133,57	129,68
Emergence Poste	105,43	102,38
Energie	360,61	351,32
Eparcic	4084,78	4084,78
Epercourt-Sicav	4401,66	4398,68 ◆
Epargne Associat.	26538,78	26238,61
Epargne-Unie	1559,68	1521,83
Eufi Cash capi.	9829,94	9829,94 ◆
Euroe Solidarité	1238,73	1226,47
Eurocic Leaders	1244,70	1208,45
Eurodyn	1361,95	1320,73
Euro Gan	7548,18	7257,87
Fonsicav	16396,71	16362,98
France-gan	13142,93	12636,86

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Garantie	287,57	287
France Obligations	499,45	494,50
Francic	547,33	531,39
Francic Pierre	133,77	129,87
Francic-Regions	1282,14	1244,80
Fructi-Associations	39,51	39,51
Fructi-Capi	49,72	48,99 ◆
Fructidor	255,16	251,39
Fructifrance action C	228,48	222,51
Fructifrance action D	218,65	213,32
GAN Rendement	5753,72	5668,69
Gestilion	17381,33	17381,33
Gest.Associations	205,98	201,45
Horizon	1588,76	1542,50 ◆
HLM Monétaire	15793,68	15793,68
Indicia	1235,23	1204,89 ◆
Indust.Fse.Court.T	1670,86	1670,86
Intensys	106,28	106,01
Interepar	114483,96	111149,48
Interoblig	17383,53	17823,07 ◆
Intersélection Fce	590,63	579,05
Japacic	199,06	193,26
Jeunepargne	338,17	333,17
Latitude	2535	2531,28
Lion Association	12171,77	12171,77
Lion Institution	38639,65	38559,25
Lionplus	1214,18	1190,35
Lion Trésor	2454,29	2429,99
Livret Bourse Inv.	662,18	642,88
Livret Portefeuil.	832,44	808,19
Méditerranée	207,51	201,47
Mensuel CIC	10427,41	10324,17
Moneden	77228,43	77228,43
Mono.J.	40759,01	40759,01 ◇
Monévalor	46375,07	46375,07
Mutualité dépôts	15658,82	15627,58
Natio Court Terme	107298	106977
Natio Court Terme2	322024	322024
Natio Epargne	20726,77	20521,55
Natio Ep. Capital	13101,07	12971,36
Natio Ep. Croissance	2060,58	2005,53
Natio Ep. Obligations	226,55	220,49
Natio-Ep. Retraite	143,23	139,40
Natio Ep. Trésor	9268,57	9188,19
Natio. Eparg. Valeurs	577,68	583,82
Natio-Fran.index	1180,14	1150,24
Natio-Imm.	1452,11	1413,25
Natio-Inter.	1788,65	1749,78
Natio-Monétaire	28319,29	28319,29
Natio-Opportunités	1349,11	1313
Natio-Patrimoine	1581,96	1539,62
Natio-Perspectives	1324,06	1288,62
Natio-Placements	66730,53	66730,53
Natio-Revenus	1128,65	1117,48
Natio Sécurité	12444,57	12444,57
Natio-Valeurs	1014,57	987,36
Nippon-Gan	7493,71	7205,49
Nord Sud Dévelop	1920,04	1916,21
Obli-Associations	187,55	184,78
Oblicic-Mondial	3119,53	3073,43
Oblicic-Régions	1142,31	1125,43
Oblifutur	3443,18	3378,98
Oblig. tres caté.	210,77	207,86
Oblilion	1722,18	1705,11
Oblisécurité Sicav	14828	14828
Oblitys	521,29	513,59
Oraction	1488,90	1450,63
Paribas Capitalisation	1886,17	1849,01
Paribas Opportunités	145,56	141,32

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Patrimoine	877,53	857,80
Patrimoine Retraite	257,64	252,59
Parvalor	680,65	667,30
Pleninter	1460,58	1424,96
Plénitude	162,07	157,93
Poste Croissance	6189,21	6183,03
Poste Gestion	74583,28	74583,28
Première Oblig.	11201,86	11189,87
Prévoy. Ecureuil	114,05	112,92 ◆
Priv'Associations	33175,49	33175,49
Proficius	1038,66	1019,29
Quartz	155,41	151,62
Rentacic	177,98	175,35
Revenus Trimestr.	5806,72	5630,42
Revenu-Vert	1243,93	1228,74
St Honoré Vie & Santé	1065,46	1036,24
St Honoré Bons du Tr.	12644,76	12581,05
St Honoré Invest	891,87	851,43
St Honoré Pacifique	818,55	779,52
St Honoré Real	16923,97	16856,54
Sécuricic	1953,18	1953,18
Sécuri-Gan	13628,57	13361,34
Sécuritaux	1566,11	1566,11
Sensivalor	30379,27	30379,27
Sicav Associations	2075,35	2075,35
SFI-CNP Assur	774,90	752,41 ◆
S.G. Fr. opport. C et D	1505,35	1475,83
Sicav 5.000	513,41	499,57
S.I. Est	1622,61	1575,35
Slivafrance	823,91	801,86
Slivam	468,57	457
Slivarente	241,32	236,59
Slivinter	542,69	528,16
S.N.I.	1273,17	1236,06
Sogenfrance C	1389,24	1362
Sogenfrance D	1342,05	1315,74
Sogépargne	360,19	353,13
Soginter	1601,39	1569,93
Soleil Investissements	693,53	686,66
Solstice	2321,23	2315,44
State Street Act. Eur	11998,73	11592,98
State Street Act. Fran	12854,04	12479,65
St. Str. Act.Japon	15614,01	15086
State Street Emer. Mts	16204,42	15425,36 ◆
St.Street OAT Plus	13018,28	12763,02
Stratégie Actions	990,20	952,12
Stratégie Rendement	1660,81	1608,53
Techno-Gan	6615,04	6360,62
Thesora	788,91	778,82
Trésor Plus	1529,80	1514,65 ◆
Trésor Trimestriel	1097,04	1086,18
Trésoricic	147571,15	147571,15
Trillon	5548,30	5477,10
Uni-Associations	128,21	128,21 ◇
Uni-Foncier	1506,26	1488,52
Unifrance	887,77	865,14
Uni Régions	1378,14	1344,53
Univer	283,25	283,25 ◇
Univers Actions	1561,89	1523,71
Univers Obligations	2089,17	2050,22
Valorg	2312,91	2310,60
Valrual	68175,55	68145,48
Winterthur St-Honore	261,50	249,84
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 05/10	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,6740	5,6665	5,45	5,95
Ecu	6,6215	6,6270	—	—
Allemagne (100 dm)	348,6400	349,2500	338	351
Belgique (100 F)	16,1100	16,1280	15,60	16,60
Pays-Bas (100 fl)	310,4300	310,9200	300	321
Italie (1000 lires)	3,5710	3,5815	3,37	3,82
Danemark (100 krd)	86,1400	86,1000	82	90
Irlande (1 iep)	8,1715	8,1845	7,75	8,50
Gde-Bretagne (1 L)	8,5820	8,6045	8,10	8,90
Grèce (100 drachmes)	2,4175	2,4130	2,69	3,09
Suisse (100 f)	399,5800	399,7800	388	410
Suède (100 krs)	70,1900	70,2000	66	75
Norvège (100 k)	79,7600	79,8600	75	84
Autriche (100 sch)	49,5500	49,6360	48	51
Espagne (100 pes)	4,3275	4,3050	4,05	4,60
Portugal (100 esc)	3,3850	3,3750	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,2439	4,2303	4,05	4,50
Japon (100 yens)	5,3696	5,3737	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 05/10
Or fin (kilo en barre)	64750	64500
Or fin (en lingot)	65450	64600
Napoléon (20f)	373	371
Pièce Fr (10 f)	350	—
Pièce Suisse (20 f)	375	368
Pièce Latine (20 f)	373	372
Souverain	471	469
Pièce 20 dollars	2505	2485
Pièce 10 dollars	1187,50	1245
Pièce 5 dollars	775	—
Pièce 50 pesos	2430	2390
Pièce 10 florins	392	388

Matif (Marché à terme international de France)

5 octobre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 169 097

Cours	Mars 94	Juin 94	Déc. 93
Dernier	128,12	127,84	124,02
Précédent	127,72	127,16	123,76

CAC 40 A TERME
Volume : 17 455

Cours	Oct. 93	Nov. 93	Déc. 93
Dernier	2174	2189	2200,50
Précédent	2146,50	2160	2171

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CULTURE

La mémoire de l'industrie

Suite de la première page

Ainsi, peut-on déjà consulter tous les plans des bateaux construits depuis soixante ans par les chantiers navals de Dunkerque; s'enquérir des équipements sidérurgiques de la région de Valenciennes à travers tout un siècle; ou fouiner dans les archives de la Chambre syndicale des meuniers du Nord de la France depuis 1881. Ce travail d'archivage systématique a été entrepris par l'Allemagne, la Suisse, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis dès la première guerre mondiale. La France attendra 1945 pour commencer à se pencher sur cet aspect de sa mémoire. Et ses efforts restent-ils encore fort limités.

La décision de transformer la filature Motte-Bossut en centre d'archivage fut prise en 1983. Ce premier des «grands travaux» entrepris en région avait été chiffré à 62 millions de francs. De dérapages en délais, il a fallu 122 millions de francs (plus 23 millions de francs d'équipement) et dix ans pour le mener à bien. En outre, cette antenne industrielle des Archives de France devait être multipliée dans quatre autres régions.

La construction d'autres centres du même type n'est plus à l'ordre du jour et le fonctionnement de celui qui existe reste problématique. Sa responsable, Yvette Lebrigand, conservateur général du Patrimoine, ne dispose que d'une équipe de treize personnes. Le ministre lui a promis neuf «unités» supplémentaires dans le courant de l'année prochaine.

Ces maigres effectifs pourront sans doute se gonfler de quelques vacataires dépêchés par la ville et la direction départementale du travail. Il n'y a pas de personnel administratif, et l'animation – un des chapitres essentiels du cahier des charges – se borne à deux professeurs détachés par le rectorat de Lille. Le budget (hors personnel) de l'établissement – 3 millions de francs – est presque tout entier dévoré par l'entretien du bâtiment. Les collectivités locales ne donnent rien pour l'instant.

Sans doute, l'architecte ayant été fort généreux dans le compte de la surface du bâtiment, il reste un excédent de 1 800 m² que le centre aimerait bien louer, histoire d'avoir des revenus supplémentaires. Mais à qui? On avait songer à caser là le musée qui fait défaut à Roubaix : trop cher. On pense maintenant à une médiathèque ouverte sur le monde du travail. Qui va la financer? Sûrement pas l'Etat, qui a supporté officiellement 75 % des travaux (beaucoup plus en réalité, puique la région s'est borné à verser 25 % du devis initial) et dont le budget pour 1994 prévoit justement des coupes claires dans le domaine des Archives. Une association doit être créée pour tenter de drainer des fonds.

Autre problème pour la conservatrice, qui relève, ici, de la diplomatie. Son centre doit rassembler les archives économiques et sociales de l'ensemble de la région. Or celle-ci fourmille d'associations privées qui recueillent et gèrent dans des conditions souvent aléatoires – mais avec beaucoup de dévouement – des fonds d'archives parfois considérables, comme ceux des Houillères du Nord.

Et ces associations hésitent à se désaisir de leurs précieux trésors, pourtant peu accessibles aux chercheurs dans trop de cas. Sans vouloir rassembler systématiquement tous ces dépôts à Roubaix, il faudra beaucoup de doigté pour qu'ils soient simplement recensés. Il faudra donc à Yvette Lebrigand des qualités de navigateur hors pair. Tâche d'autant plus difficile que, si on lui a confié un beau paquebot, celui-ci, pour le moment, n'est doté que d'un moteur de chalutier.

EMMANUEL DE ROUX

► **Centre des archives du monde du travail, 78, boulevard du Général-Leclerc, BP 405,59057 Roubaix Cedex. Tél. : 20-65-38-00.**

Virtuosité sans effet

ROUBAIX

de notre envoyé spécial

Ce n'est pas que le travail n'y soit pas soigné, au contraire. Manifestement, Alain Sarfati a mis dans cette tranformation de l'usine Motte-Bossut en Centre d'archives du monde du travail un savoir-faire qui est grand. Mais voilà, on n'adhère ou on adhère pas au projet de l'architecte, de même que le vocabulaire utilisé pour cette transformation prenait le risque de dialoguer avec le vieil édifice de brique, ou bien de rester sourd à l'humilité vaillante de cet édifice réchappé des crises, sourd au souvenir du bruit des filatures du Nord. Or Sarfati a pris l'enveloppe de la Motte-Bosseut un peu comme on le faisait avec les vieux pianos dans les années 60 : on en retirait les cordes et les châssis pour en faire des bars, et même, quelquefois, on utilisait le clavier comme machine à cocktail.

C'est justement dans les années 60 qu'Alain Sarfati s'est forgé à la dialectique architecturale, partageant ce combat avec Bernard Hamburger et Philippe Boudon dans les colonnes de la revue *AMC (Architecture-Mouvement-Continuité)*. C'est ensuite dans les années 70 qu'avec la même équipe et quelques autres, Sarfati forme l'AREA (Atelier de recherche et d'études d'aménagement), équipe restée célèbre par sa capacité d'innovation, et qui fut en particulier le premier lauréat d'un concours national destiné à encourager l'inventivité des jeunes architectes : le Programme architecture nouvelle (PAN). Depuis, vingt ans ont passé. Bernard Hamburger est mort, l'équipe s'est recomposée autour d'un Sarfati toujours jeune, certes, et qui le prouve par sa capacité à saisir l'air du temps. Aussi est-il fort difficile de définir ce qu'est son style ou sa manière: virtuosité éclectique? Architecture de l'ère informatique? Formalisme facétieux et mondain?

Non, décidément, aucune de ces étiquettes ne colle vraiment, ou bien il faudrait les prendre toutes pour trouver le vrai totem de ce castor persévérant, et le sens, disons profond, de son travail sur la Motte-Bossut : protubérances blanches exaltant la modernité avec autant de sincérité qu'un rire forcé; envolées métalliques bien jouées, bien dessinées, mais au lyrisme excessif dans ce bâtiment d'archives qui pourrait, du jour au lendemain, être affecté à la comptabilité des personnes sans emploi, sans que son architecture, il est vrai férocement domptée, se rebiffe.

Car c'est bien là le malheur de ce bâtiment: il est vraiment trop chargé de symboles, du passé et du présent, du malheur ou de l'espoir, du travail et du chômage, des espérances sans moyens, et donc sans lendemain, pour qu'on apprécie à leur juste valeur les subtilités des parcours, des zones d'accueil, des espaces d'exposition. Il nous paraît manquer à ce bâtiment cette sorte de retenue qui fonde le respect de l'histoire, et que réclame l'entretien des mémoires fragiles.

FRÉDÉRIC EDELMANN

ÉCHECS

Nul dans la treizième partie du championnat du monde

L'ombre de la Russie

Le treizième champion du monde de l'histoire des échecs, qui a fait du nombre treize son fétiche, n'a rien pu faire pour bousculer son challenger, dans la treizième partie disputée mardi 5 octobre. Une rencontre placée sous l'ombre de la Russie : Garry Kasparov a déclaré après la partie qu'il était inquiet des événements qui s'était déroulés à Moscou la veille, tout en espérant que *«maintenant les racines du communisme ont été arrachées à Moscou»*.

Quant à Nigel Short, il a surpris son monde avec les noirs, en opposant au gambit dame de Kasparov la défense... slave (2... ç6), qu'il jouait pour la première fois de sa vie en tournoi.

Bien préparé, l'Anglais prenait de l'avance à la pendule mais, après l'échange des dames au 16ᵉ coup, le tenant du titre menaçait puis «mangeait» le pion é6, ce qui entraînait un regroupement quasi général des pièces au centre et une série mécanique d'échanges.

Après cette simplification de la position qui tirait inexorablement la partie vers la nulle, Kasparov ne pouvait miser que sur sa meilleure structure de pions, Short ayant, comme dans la onzième partie, deux paires de pions doublés.

Mais l'Anglais n'en avait cure : il abandonnait provisoirement un fantassin pour favoriser un jeu actif de ses trois pièces restantes. Objectif visé, puis atteint, le pion blanc b2. Après deux ultimes échanges, les deux hommes se mettaient d'accord sur la nullité, la quatrième consécutive et la huitième de ce championnat du monde. Kasparov mène maintenant par 9 points à 4. Prochaine partie jeudi 7 octobre.

P. B.

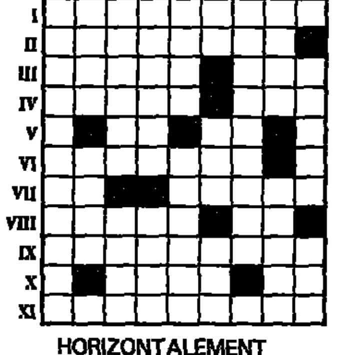
Blancs : KASPAROV
Noirs : SHORT
Treizième partie
Gambit dame
Défense slave

1. d4	d5	18. Cxé6 (55)	Tfé8 (38)
2. ç4	ç6	19. Td1	Cxé5
3. Cç3	Cf6	20. Txd4	Tb6
4. Cf3	dxç4	21. Txd5	Txd6
5. a4	Ff5	22. Txd6	Fxd6
6. é3	é6	23. Ff4	Té8
7. Fxç4	Fb4	24. Cd4	Fç5
8. 0-0	Cbd7	25. Cb3	Fb4
9. Dé2	Fg6	26. Fé3 (65)	Cd3 (77)
10. é4	0-0	27. Tb1	Tç8
11. Fd3 (13)	Da5 (5)	28. Fxa7	Tç2
12. é5	Cd5	29. Fd4	Rf7
13. Fxg6	fxg6	30. h3 (77)	Fé7 (89)
14. Cé4 (26)	ç5 (6)	31. Td1	Cxb2
15. Cd6	Da6	32. Ca1	Cxd1
16. Dxa6	bxa6	33. Cxç2	Ff6 (92)
17. Cg5	çxd4	34. Fxf6 (104)	Nulle

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6143



HORIZONTALEMENT

I. Comme les propos de celui qui vomit. – II. Un sport qui se pratique sur une nappe. – III. Economisé par le dormeur. Quand ça n'en fait pas un, ça colle. – IV. Rejoint le Rhône. Un endroit aride. – V. Un animal très mou. Partie du monde. – VI. Charmaient Alphonse Daudet aux Tuileries. – VII. Symbole. Un homme qui connaît la manœuvre. – VIII. Une longue distance. D'un auxiliaire. – IX. Représentera en brodant. – X. Pour faire vinaigre. Pronom. – XI. Vraiment pas clairs.

VERTICALEMENT

1. Peut être éprouvée par celui qui bondit. – 2. Fais une apparition. Dans les archives de Paris. – 3. Capitale. On y fait des combinaisons. – 4. Comme un frère qui n'est pas un fils à papa. Au pied des monts Matra. – 5. Est difficile à arrêter quand il est fou. Marchera sans rien dire. – 6. En France. Double exécution. Quand on ne l'est pas, on déménage. – 7. Susceptible de devancer l'appel. – 8. Une partie de l'Oubangui. Ce qu'on donne aux chiens. – 9. Chambre froide. On peut se courber sous leur poids.

Solution du problème n° 6142

Horizontalement

I. Indigeste. – II. Nouvelles. – III. Suresnes. – IV. Ob. Tee. – V. Mahdi. Pur. – VI. Ironise. – VII. Iléon. Nus. – VIII. Aa. Ages. – IX. Quitus. Lé. – X. Uélé. Pile. – XI. Gênés.

Verticalement

1. Insomniaque. – 2. Nouba. Laue. – 3. Dur. Hie. Ile. – 4. Ive. Droite. – 5. Gestion. – 6. Eine. Aspe. – 7. Sleeping. In. – 8. Tes. Usuelle. – 9. Es. Pressées.

GUY BROUTY

MUSIQUE

TOWNES VAN ZANDT
au Passage du Nord-Ouest à Paris

Un Texan pauvre et solitaire

Apparition parisienne d'un personnage légendaire auteur majeur et chanteur singulier

Si l'on veut s'en donner la peine, on peut savoir deux ou trois choses de Townes Van Zandt. Il vient du Texas, il est issu de l'une des dynasties fondatrices de Fort-Worth. Depuis le milieu des années 60, il écrit des chansons, les enregistre de temps en temps. Souvent, ce sont les autres qui chantent Townes Van Zandt. Des chanteurs de country pour l'essentiel, Willie Nelson, Merle Haggard, Emmylou Harris.

Mais aussi Bob Dylan et plus récemment les Cowboy Junkies. Il arrive aussi que l'on trouve des disques de Townes Van Zandt, en ce moment une compilation réalisée par le label texan Tomato. Depuis le temps, une vague légende s'était formée autour de lui, de ses chansons aussi tristes que celles de Hank Williams, aussi concises que la prose de Hemingway.

Et puis, pour la seconde fois en un an, voilà que Townes Van Zandt vient chanter à Paris, que l'ombre prend corps. Mardi 5 octobre, il a donné un beau concert inquiétant au Passage du Nord-Ouest, petite salle qui était pourtant à peine à moitié remplie, pour l'essentiel par un fort contingent américain. Ce soir-là, les chansons ont rattrappé le chanteur. Il a présenté un nouveau titre en disant: *«Je croyais être allé au bout de la tristesse, mais là, je me suis surpassé. Si vous ne comprenez pas l'anglais, vous avez plutôt de la chance»*, et au milieu de la chanson, le grand Texan s'est mis à pleurer.

Son jeu de guitare s'est fait de plus en plus rudimentaire, approximatif. Toute la soirée, on l'a senti partagé entre la peur de chanter dans le vide et la nécessité de chanter quand même. Townes Van Zandt a commis ce soir-là tous les péchés dont on accable les teenagers grunge de Seattle ou les rappers de Compton : il a oublié des couplets, s'est trompé d'accord, s'est longuement arrêté sans dire mot entre deux titres et la fois d'après a marmonné quelques vagues excuses sur le décalage horaire. Bref, il n'a pas été professionnel.

Du coup, après l'entracte, la salle était encore plus vide et le chanteur s'est enfoncé encore plus loin dans sa mélancolie terrible. Il a chanté *Marie*, l'histoire de deux sans-abri, et brisé les cœurs des courageux qui étaient restés. L'instant d'après, il a expédié *If I Needed You* avec une désinvolture qui aurait fait envie à Bob Dylan en personne.

On pensait encore plus à Hank Williams, à cette incroyable capacité qu'ont les grands chanteurs de country à s'apitoyer sur leur sort. Finalement, à quelques titres de la fin, Townes Van Zandt est revenu parmi les vivants. Il a repris *Automobile Blues* de Lightnin' Hopkins, un blues paillard qui dit très gaiement des choses tristes et enchaîné sur une trilogie consacrée à des amis morts, dont le dernier *«était tellement laid quand il est né que le médecin a giflé sa mère»*. Avant de partir, le Texan solitaire a promis de revenir dans six mois.

THOMAS SOTINEL

► **Townes Van Zandt : *Nashville Sessions*, un CD Tomato distribution WMD.**

□ **La deuxième sélection du prix Goncourt.** – La deuxième sélection en vue du prix Goncourt, qui doit être attribué lundi 8 novembre, vient d'être rendue publique. Les membres du jury ont retenu neuf des treize titres qui composaient leur première liste (*le Monde* du 9 septembre). Ont ainsi été choisis *Héloïse*, de Philippe Beaussant (Gallimard), *Mon ami Pierrot*, de Michel Braudeau (Seuil), *Mémoires de Melle*, de Michel Chaillou (Seuil), *Dar Baroud*, de Louis Gardel (Seuil), *l'Œil du silence*, de Marc Lambron (Flammarion), *le Rocher de Tanios*, d'Amin Maalouf (Grasset), *la Flambée*, de Pierre Moustiers (Albin Michel), *Les jours ne s'en vont pas longtemps*, d'Angelo Rinaldi (Grasset) et *Canines*, d'Anne Wiazemsky (Gallimard).

CARNET DU Monde

Décès

– Philippe Baillon,
son époux,
Virgile,
son fils,
Ses parents et beaux-parents,
Ses frère et sœur, beau-frère et belle-sœur,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès soudain de

Paule BAILLON,
née Giuliani,
professeur de philosophie
à l'ICS Begué,

survenu le 3 octobre 1993.

L'incinération aura lieu dans l'intimité au crématorium du Père-Lachaise, le 8 octobre, à 9 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

– Matthieu Bourquelot
nous prie d'annoncer la mort de

M. Charles CEYRAC,
leader du lobby des bouilleurs de cru,

le dimanche 3 octobre 1993.

– M. Georges Court,
M. et Mme Jean-Jacques Court,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Greffe,
Toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Mireille COURT,
née Pons,

survenu le 5 octobre 1993.

Selon ses vœux, elle sera incinérée, dans l'intimité familiale, le jeudi 7 octobre, à Montpellier.

757, avenue Villeneuve-d'Angoulème,
34070 Montpellier.

– Anne-Marie Esway,
sa femme,
Dominique et Catherine,
ses filles,
Eric Nizard et Patrick Godeau,
ses gendres,
Nicolas,
son petit-fils,
ont la tristesse de faire part du décès de

Paul ESWAY,

le 5 octobre 1993.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Timeo hominem unius libris.

17, rue Jeanne-d'Arc,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

– M. et Mme Jean-Michel Eymeri,
Mlle Marie-Christine Eymeri,
M. Ludovic Eymeri,
font part du décès de leur père, le

docteur Jean-Claude EYMERI.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité.

108, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

Jean-Claude Eymeri, né le 6 janvier 1942, anthropologue, chirurgien, chef de service au CHU de Fort-de-France, était l'auteur, notamment, d'une *Histoire de la médecine aux Antilles et en Guyane.*

– Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Roger LOEWENGUTH,

survenu le 26 septembre 1993.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Des dons peuvent être adressés à l'Association des amis des Orchestres de jeunes Alfred Loewenguth (AAOJAL), 95, rue Houdan, 92330 Sceaux.

Jacqueline Loewenguth,
73, rue Edouard-Branly,
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois.

– Les membres des associations Saison musicale d'été de Sceaux et Orchestres de jeunes Alfred Loewenguth,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Roger LOEWENGUTH.

Roger Loewenguth fut violoncelle solo à l'Orchestre de la Suisse romande pendant treize ans. En 1959, il a rejoint le quatuor à cordes créé par son frère, Alfred Loewenguth.
Roger Loewenguth a toujours manifesté un intérêt particulier pour l'enseignement. Cette passion pour la pédagogie et la musique de chambre l'a conduit à présider, depuis dix ans, les Orchestres de jeunes fondés par Alfred Loewenguth et le comité artistique du Festival de l'Orangerie de Sceaux.

– Cabriès.

Mme Raymonde Martin, née Robert,
Magali et Sylvie,
ses filles,
Les familles Imbert, Martin, Pichaud, Margaillan, Heritier, Robert,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Raymond MARTIN,
maire de la commune de Cabriès-Calas,
bâtonnier de l'ordre des avocats
du barreau de Marseille,

survenu le 4 octobre 1993, dans sa soixante-treizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 7 octobre, à 14 h 30, en l'église de Calas, suivie de l'inhumation au cimetière de Calas.

Rue des Chevaliers-de-l'Ail,
13480 Cabriès-Calas.

[Né le 6 août 1920 à Bandol (Var), Raymond Martin, avocat au barreau de Marseille, où il s'était inscrit en 1948, avait été bâtonnier de 1978 à 1980 et avait présidé le Centre phocéen de formation professionnelle des avocats. Elu maire (PS) de Cabriès, il avait occupé cette fonction sans discontinuité depuis 1953.]

– M. Henry Pailhé,
son époux,
Laurence et Pascal Corpart,
ses enfants,
Les familles Verdier, Herpin, Pailhé,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie-Antoinette PAILHÉ,
née Salon,

survenu le 4 octobre 1993, à l'âge de quatre-vingts ans.

Priez pour elle!

Cet avis tient lieu de faire-part.

166, avenue de Versailles,
75016 Paris.
29, rue Davioud,
75016 Paris.

– Mme André Robert,
M. et Mme Jean-Marie Chevallier
et leurs enfants Hélène et Catherine,
Mme Claude Delelis
et ses enfants Alain et Bruno,
M. et Mme Gérard Robert
et leurs enfants Isabelle et Marianne,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André ROBERT,
ingénieur des Arts et Métiers
Lille 19,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre du Mérite social,
ancien directeur de l'usine des Dunes
de Creusot-Loire,

leur époux, père, beau-père, grand-père, survenu le 4 octobre 1993 dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 8 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-Dominique, 20, rue de la Tombe-Issoire, Paris-14ᵉ, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme André Robert,
19, rue Emile-Dubois,
75014 Paris.

Remerciements

– La famille de

Samuel ABRAMOVITSCH

remercie toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie à l'occasion de son décès.

– Profondément touchés par les émouvantes marques d'affection et de sympathie qu'ils ont reçues lors du décès, le 15 septembre 1993, de

Marcel AMBRUN,

Marianne Ambrun,
Et toute la famille,
vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

– Oran. Casablanca. Paris.

Mme Lucien Kalfon,
Et sa famille,
remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès subit de

M. Lucien KALFON,

et rappellent le souvenir de ses enfants

Maurice et Nicole,

décédés le 23 décembre 1973.

49, avenue Mozart,
75016 Paris.

Anniversaires

– Pour le douzième anniversaire de la disparition de

Robert CYPKIN,
médaille de l'aéronautique,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

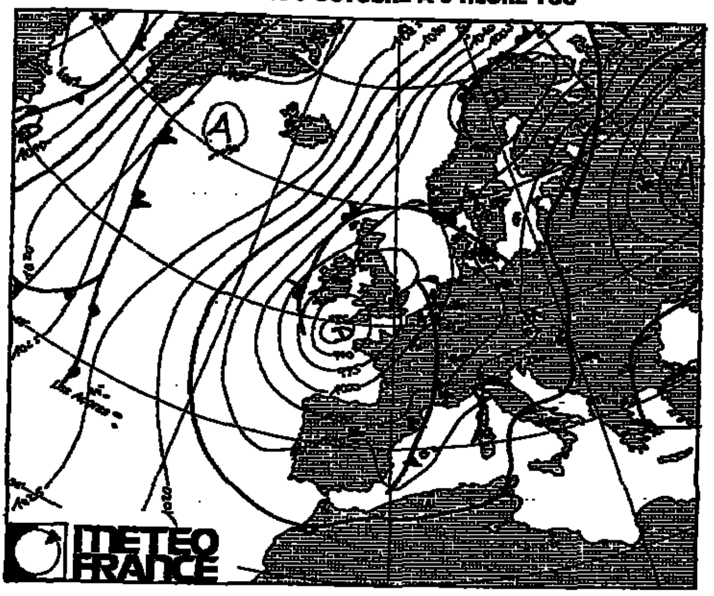
– Au Cercle Bernard-Lazare, 10, rue Saint-Claude, Paris-3ᵉ, tél. : 42-71-68-19, jeudi 7 octobre 1993, à 20 h 30, Maurice Dorès, auteur de *la Beauté de Cham*, Ed. Balland, traitera des communautés noires face à Israël et aux juifs.



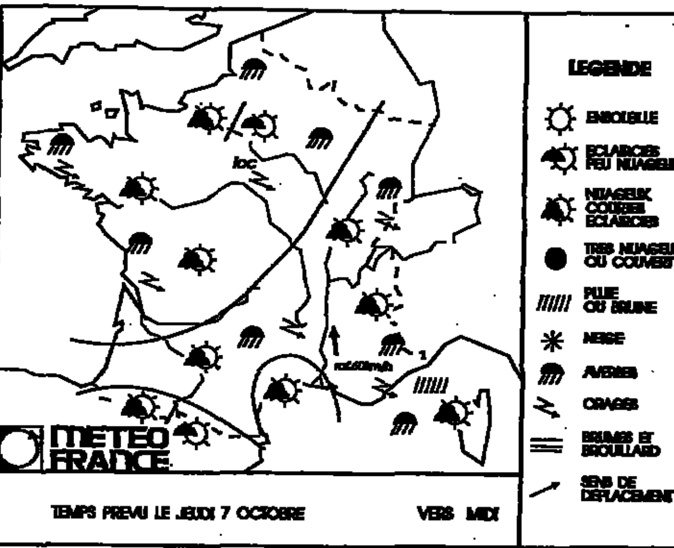


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6 OCTOBRE A 0 HEURE TUC



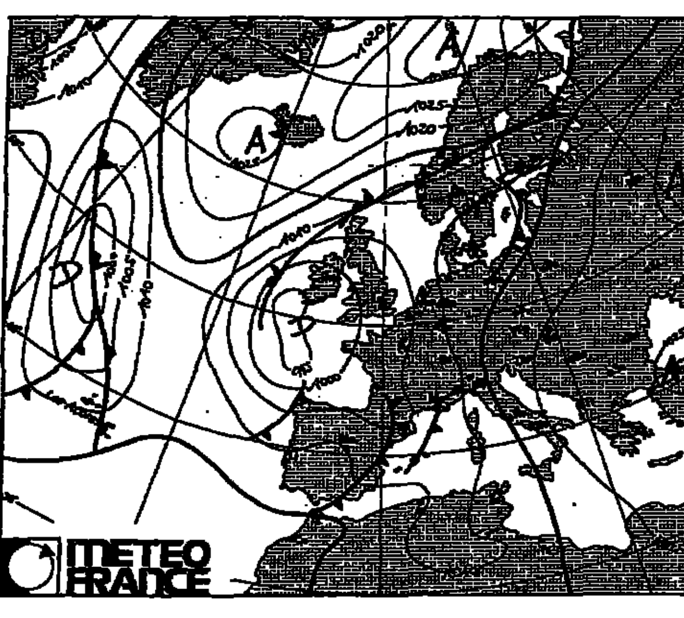
PRÉVISIONS POUR LE 7 OCTOBRE 1993



Jeudi : Nuages, averses et orages sur l'ensemble du pays. – Sur une grande moitié sud-est du pays, c'est-à-dire au Sud d'une ligne Bordeaux-Nancy, le ciel sera généralement très nuageux, avec des précipitations qui prendront parfois un caractère orageux. Le vent de sud soufflera jusqu'à 70 km/h dans la vallée du Rhône. Sur la moitié nord-ouest, on aura quelques rayons de soleil, en particulier dans la matinée, mais les averses à caractère orageux reprendront dès la mi-journée. Le vent de sud sud-ouest soufflera jusqu'à 80 km/h en rafales sur les côtes de la Manche et jusqu'à 60 km/h dans l'intérieur.

Les températures matinales seront généralement comprises entre 8 et 12 degrés, excepté sur le pourtour méditerranéen et la Corse où elles pourront atteindre 15 degrés. Dans l'après-midi, elles seront généralement comprises entre 16 et 19 degrés ; sur l'extrême Sud-Est, elles atteindront parfois 22 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 8 OCTOBRE 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 06-10-1993

Valeurs extrêmes relevées entre le 04-10-1993 à 18 heures TUC et le 06-10-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	23	19	N
BIARRITZ	22	12	N
BORDEAUX	21	11	D
BOURGES	19	9	D
BREST	15	12	N
CAEN	18	11	A
CHERBOURG	17	10	D
CLERMONT-FER.	22	8	D
DIJON	20	11	N
GRENOBLE	18	12	C
LILLE	17	12	N
LIMOGES	16	10	C
LYON-BRON	21	12	C
MARSEILLE	22	19	N
NANCY	21	13	P
NANTES	18	12	C
NICE	18	14	C
PARIS-MONTS.	17	11	C
PAU	20	9	N
PERPIGNAN	23	11	D
POINTE-A-PITRE	32	24	D
RENNES	18	12	C
ST-ETIENNE	19	9	N
STRASBOURG	22	13	P
TOULOUSE	20	9	D
TOURS	15	11	N
ÉTRANGER			
ALGER	30	18	N
AMSTERDAM	18	11	C
ATHÈNES	26	18	D
BANGKOK	34	26	D
BARCELONE	19	12	D
BELGRADE	18	5	B
BERLIN	20	11	C
BRUXELLES	19	12	N
COPENHAGUE	13	12	N
DAKAR	31	25	D
GENÈVE	14	11	P
ISTANBUL	22	16	C
JÉRUSALEM	27	17	C
LE CAIRE	33	20	D
LISBONNE	21	14	N
LONDRES	17	10	T
LOS ANGELES	29	17	D
LUXEMBOURG	14	11	P
MADRID	16	10	N
MARRAKECH	29	17	N
MEXICO	17	11	N
MILAN	14	11	P
MONTRÉAL	9	0	C
MOSCOU	14	6	C
NAIROBI	27	16	N
NEW-DELHI	35	25	D
NEW-YORK	17	9	D
PALMA-DE-MAJ.	25	13	N
PÉKIN	23	13	D
RIO-DE-JANEIRO	25	20	C
ROME	24	19	N
HONGKONG	28	23	D
SÉVILLE	29	13	D
SINGAPOUR	31	25	C
STOCKHOLM	16	9	C
SYDNEY	19	10	D
TOKYO	22	15	C
TUNIS	30	16	N
VARSOVIE	14	8	B
VENISE	20	16	N
VIENNE	19	11	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Veritatis splendor

ELLES semblent parfois surgies de nulle part, toutes ces images que l'on reçoit assis dans son fauteuil. On en a tant vues hier, et l'on en verra tant demain, à jet continu, qu'on les dirait filmées en pilotage automatique. Le tremblement de terre en Inde, la rébellion de Moscou, la foule de Mogadiscio dansant sur les carcasses d'hélicoptères : ces reflets de drames en accéléré, des hommes les pourchassent pourtant, les capturent et les rapportent, au mépris du danger. Des hommes qui rampent dans la rue, qui courent sous les balles. Ces massacres distraitement regardés et aussitôt chassés par d'autres, ces horreurs balayées par des horreurs plus fraîches, ces souffrances amoncelées sous tant de souffrances, toutes ces images noyées dans le trop-plein, et qui dans le tourbillon perdent sens, mesure et hiérarchie, des hommes risquent leur vie pour les livrer toutes chaudes, à domicile.

Voilà ce que disait sans le dire la voix émue, vibrante de fierté, de PPDA en annonçant, dès l'ouverture de son journal, la mort à Moscou du caméraman de TF 1, Ivan Skopan, tué par balle, victime de l'absurde. Le cameraman, par définition, n'a pas de visage. Pourtant, chaque soir, PPDA cite son nom en lançant le sujet, après celui de l'envoyé spécial. On revit quelques images tournées par Ivan Skopan. Des filles dansaient dans une salle de bal. Gorbatchev, après le putsch de 1991, saluait d'un geste *«la télévision française»* : Ivan Skopan y était, et nous tous avec lui.

«Nous aimons notre métier», martela PPDA en rappelant que le caméraman avait trouvé la mort lors de l'assaut du siège de la télévision russe, *«que l'on voulait bâillonner»*. Filmant au péril de sa vie les assauts contre la liberté, Ivan Skopan devenait ainsi lui-même martyr de la liberté, et toutes les images du journal, payées au prix du sang, en devenaient sacrées, intouchables, comme la liberté elle-même.

On le vérifia aussitôt. Sous le regard effaré du cardinal Lustiger, venu expliquer l'encyclique *Veritatis splendor*, le journal télévisé reprit ensuite sa macabre farandole : Somalie, Sarajevo, Inde. Mais pouvait-on, ce soir-là, douter d'images si cher payées? Avait-on le cœur à les disséquer, à tenter d'en décrypter la mise en scène? Non. De même que le suicide de Pierre Bérégovoy avait brusquement rendu dignité et grandeur à la classe politique tout entière, la mort d'Ivan Skopan illuminait la vérité des images d'une éclatante splendeur.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 6 octobre

TF 1

20.45 Variétés : Sacrée soirée. Hommage à Jacques Brel, en présence de sa fille, France, et de son frère, Pierre.
22.45 Magazine : 52 sur la Une. Reportage : Mi-homme, mi-femme.
23.45 Magazine : Formule foot. Championnat de France.
0.20 Divertissement : Le Bébête Show.
0.25 Journal et Météo.
0.35 Série : Passions.

FRANCE 2

20.50 ▶ Téléfilm : Un pull par-dessus l'autre. De Caroline Huppert.
22.30 Documentaire : Chroniques de l'hôpital d'Armentières. De Daniel Karlin (4e chronique).
23.35 Journal et Météo.
23.55 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.
1.00 Court métrage : Histoire courte. Passage au noir, trois jours avec Robin Cook, d'Agnès Bert.

FRANCE 3

20.30 Le Journal des sports.
20.50 La Marche du siècle. Invité : Michel Rocard.
22.30 Journal et Météo.
23.00 Mercredi chez vous. Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 21.00

21.00 Cinéma : Trahie. □ Film américain de Damian Harris (1991).
22.45 Sport. Football ; Boxe.
23.30 Flash d'informations.
23.35 Cinéma : Ricochet. □ Film américain de Russell Mulcahy (1991).
1.15 Cinéma : Albert souffre. ■ Film français de Bruno Nuytten (1992).

ARTE

20.40 Magazine : Musica journal. De Bernard Pfister.
21.10 Documentaire : Horowitz. *Un portrait-rétrospective du grand pianiste. Archives.*
22.15 Concert : Horowitz à Moscou. De Brian Large.
23.20 Premières vues nº 3. *De jeunes cinéastes réalisent leurs premiers courts métrages sur le thème «Filmer l'amour» : Andrei Djelesniakow, Danièle Richard, Grzegorz Braun, Madeleine Hall, Anne Villacèque. Et aussi un des premiers documentaires d'Antonioni réalisé en 1949,* l'Amorosa Menzogna.

M 6

20.35 Magazine : Ecolo 6.
20.45 Téléfilm : Déclic fatal. De Kevin Connor.
22.25 Téléfilm : Femme flic à New-York. De John Llewellyn Moxey.
0.05 Magazine : Emotions.
0.35 Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Le Festival international des Francophonies de Limoges.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Exil et mouvances d'Acadie (5).
22.40 Les Nuits magnétiques. L'école est finie (2).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Maud Manonni (Amour, haine, séparation).
0.50 Musique : Coda. Les musiques de Nino Rota (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Munich) : Les Illuminations, poème symphonique op. 25, d'Abbiate ; Concerto pour piano et orchestre, de Poulenc ; Symphonie en ut majeur, de Dukas, par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. Lawrence Foster.
22.10 Concert (donné le 20 avril 1986 à Moscou) : Sonate en si mineur L 33, de Scarlatti ; Prélude pour piano en sol majeur op. 32 nº 5, Prélude pour piano en sol dièse mineur op. 32 nº 12, de Rachmaninov ; Etude pour piano en ut dièse mineur op. 2 nº 1, Etude pour piano en sol dièse mineur op. 8 nº 12, de Scriabine ; Impromptu pour piano en si bémol majeur op. 142 nº 3, de Schubert ; Valse-caprice pour piano nº 6, de Liszt ; Mazurka nº 21 en ut dièse mineur op. 30, Mazurka nº 7 en fa mineur op. 7, Polonaise nº 6 en la bémol majeur op. 53, de Chopin, par Vladimir Horowitz, piano. En simultané avec ARTE.
23.35 Postlude. Par Violaine Anger.
0.00 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : Michel Petrucciani, pianiste, en solo, lors du dernier Festival d'Antibes-Juan-les-Pins.

Jeudi 7 octobre

TF 1

15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Spécial «Jurassic Park». Invité : Patrick Sébastien.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.45).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 Série : Julie Lescaut. Trafics, de Josée Dayan.
22.30 Magazine : Demain, il fera beau. Présenté par Tina Kieffer. Thème : les tics et les manies. Invité : Michel Leeb.
23.35 Feuilleton : La Mafia. De Damiano Damiani (5e épisode).
0.50 Journal et Météo.

FRANCE 2

15.55 Variétés : La Chance aux chansons. Le temps du tango.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Magazine : Giga.
18.35 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Magazine : Envoyé spécial. Invitée : Simone Veil. Reportages : Moscou, brigade des stups, de Florence David et Nikolaï Belicov ; Droit de cité, de Marie-Pierre Farkas et Daniel Lévy ; Infirmière, le combat pour la vie, d'Anne Gintzburger, Jean-Marc Surcin et Jean-Marie Lequertier. *La lutte contre le trafic de drogue à Moscou ; le malaise des infirmières, leurs doutes, leur passion, aussi, pour ce «beau métier difficile» ; le mal de vivre dans les banlieues, à travers le cas exemplaire de la cité des Renouillères à Neuilly-Plaisance.*
23.00 Divertissement : Juste pour rire. Avec Yves Lecoq.
0.00 Journal et Météo.
0.20 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Festival international du film d'histoire.

FRANCE 3

14.30 Questions au gouvernement, en direct du Sénat.
17.05 Documentaire : Le chant des baleines.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez en direct de Toulouse
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Photographies et carnets de voyage,* de Bruce Chatwin.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.10 Divertissement : La Grande Classe. Invité : Lagaf'.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 La Dernière Séance.
20.55 1er film : Le Dernier Train de Gun Hill. ■ Film américain de John Sturges (1958).
22.35 Journal et Météo.
23.05 Dessin animé : Ain't We Got Fun.
23.15 2e film : Le Trésor des sept collines. ■ Film américain de Gordon Douglas (1961).
0.45 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.15 Documentaire : Petrovka 38. De Gilles Delannoy et Dimitri de Kochko.
16.05 Cinéma : La Dame de cœur. ■ Film britannique de Jon Amiel (1989).
18.00 Canaille peluche. Corentin.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Laurent Voulzy.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : L'Ombre. ■ Film franco-germano-helvétique de Claude Goretta (1991).
22.00 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : Face à face. □ Film américain de Carl Schenkel (1991) (v.o.).
0.00 Téléfilm : Regarde-moi quand je te quitte. De Philippe de Broca.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma : 40 m² d'Allemagne. ■■ Film germano-turc de Tevfik Baser (1985, v.o., rediff.).
18.20 Documentaire : Jazz in the Night. Jazz à Burghausen (rediff.).
19.00 Série : Fast Forward. De Ted Emery, avec Magda Szubanski.
19.30 Documentaire : Etranger dans la famille. D'Ewa Cieszewska.
19.55 Documentaire : Domicile fixe. De Valérie Denesle et Anne Pérygne. *Le petit monde de Paulette, les habitués de sa brasserie.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Le Pouvoir des images. Soirée proposée par la ZDF.
20.41 ▶ Documentaire : Le pouvoir des images, Leni Riefenstahl. De Ray Müller.
23.50 Débat. Animé par Frédéric Mitterrand. *Avec Hilmar Hoffmann, fondateur du Festival d'Oberhausen ; Erwin Leiser, cinéaste ; Frieda Grafe, historienne et critique de cinéma ; Francis Courtade, auteur ; Bernard Eisenschitz, historien du cinéma.*

M 6

14.00 Magazine : La Vie à pleins tubes. Vidéofan : Art Mengo.
17.10 Variétés : Multitop.
17.40 Série : Croc blanc.
18.10 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Météo 6.
20.50 Cinéma : Noyade interdite. ■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1987).
22.40 Cinéma : Les Envoûtés. ■ Film américain de John Schlesinger (1987).
0.40 Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. C'est quoi ça, Monte-Cassino ?, d'Henri-Michel Boccara.
21.30 Profils perdus. Célestin Freinet (1896-1966).
22.40 Les Nuits magnétiques. L'école est finie (3).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Geneviève Bollème (Parler d'écriture).
0.50 Musique : Coda. Les musiques de Nino Rota (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Munich) : Capriccio italien op. 45, de Tchaïkovski ; Rapsodie sur un thème de Paganini op. 43 pour piano et orchestre, de Rachmaninov ; Symphonie nº 5 en si bémol majeur op. 100, de Prokofiev, par l'Orchestre symphonique national de Moscou, dir. Pavel Kogan.
23.09 Ainsi la nuit. Sonate pour flûte et piano en mi mineur op. 167, de Reinecke ; Trio pour piano, alto et clarinette en mi bémol majeur K 498, de Mozart.
0.00 L'Heure bleue.

Le Monde

La mise en œuvre de l'accord israélo-palestinien au Caire

M. Rabin n'exclut pas des rencontres régulières avec M. Arafat

Le premier ministre israélien Itzhak Rabin est arrivé mercredi 6 octobre au Caire pour rencontrer le chef de l'OLP, Yasser Arafat, avant l'entrée en vigueur, mercredi 13 octobre, de l'accord israélo-palestinien. Dans un entretien publié par deux quotidiens israéliens, il n'exclut pas des rencontres régulières avec le dirigeant palestinien.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

La première *« rencontre de travail »*, qui devait avoir lieu, mercredi au Caire, entre Yasser Arafat et Itzhak Rabin a bien été organisée à la demande d'Israël. Dans un entretien publié le même jour dans le *Jerusalem Post* et *Haaretz*, le premier ministre a confirmé qu'il avait souhaité *« cette rencontre, pour discuter des termes pratiques et du cadre »* des négociations pour la mise en œuvre de la Déclaration de principes, signée le 13 septembre à Washington. *« Près d'un mois s'est écoulé*, a-t-il indiqué, *et au-delà de la mobilisation des fonds* (promis ces derniers jours aux Palestiniens par la communauté internationale), *de profondes négociations sont nécessaires* (quant à) *l'interprétation qui doit être donnée à la déclaration de principes. Nous devons fixer le cadre de ces négociations – avec quels comités de travail ? »*

Révélant pour la première fois qu'il avait *« approuvé les contacts secrets »* avec l'OLP *« en février »*, M. Rabin n'écarte pas l'éventualité de rencontres régulières avec M. Arafat. Refusant *« d'entrer dans les détails »* concernant l'arrivée du président de l'OLP à Jéricho dès le début 1994, le premier ministre n'exclut pas non plus la libération d'un grand nombre de Palestiniens actuellement détenus dans les prisons et les camps militaires (environ dix mille). *« C'est une question hypothétique »*, dit-il aux journalistes. Mais si Yasser Arafat lui pose la question, *« il obtiendra une réponse »*.

En revanche, à propos de l'éventuel retour des Palestiniens « déplacés » en 1967 en Jordanie et ailleurs, le premier ministre est formel : *« Les chiffres avancés par les Palestiniens sur ce point* (plusieurs centaines de milliers) *sont un pur non sens. S'ils s'attendent* (à ce que nous autorisions) *le retour de plusieurs dizaines de milliers de gens, ils se font des illusions. »* Pour lui, l'ampleur et le rythme des retours en Cisjordanie occupée devront faire l'objet de négociations. Pour l'instant, il n'est question que d'une *« augmentation du nombre de réunifications familiales »*.

Les inquiétudes de la Jordanie

Volonté de ne pas inquiéter outre mesure la Jordanie, qui abrite *« entre 1,5 et 1,8 million »* de Palestiniens ? Sans infirmer ni confirmer la rencontre qu'il aurait eue avec le roi Hussein *(le Monde* du 30 septembre), Itzhak Rabin laisse entendre qu'il comprend les inquiétudes de son voisin. *« A ce stade*, explique-t-il, *je pense que le danger, pour le régime hachémite, vient plus des éléments extrémistes islamiques que de l'OLP. »* Pour le premier ministre, le roi Hussein s'inquiète également d'être le laissé-pour-compte des conférences de donateurs internationaux. *« Je pense que la réponse qui doit lui être donnée est celle-ci : il n'y a pas de repas gratuit. Vous voulez prendre une décision majeure ? Vous voulez faire la paix avec Israël ? Alors vous méritez notre soutien. Je ne dis pas qu'il ne faut pas l'aider dès maintenant,* [mais une aide] *d'envergure doit être liée à des décisions politiques majeures et courageuses. »*

Le premier ministre dément par ailleurs certaines rumeurs de rencontres secrètes syro-israéliennes : *« Malheureusement, ce n'est pas le cas »*, regrette-t-il. Il note que Damas *« soutient les groupes extrémistes palestiniens qui rejettent les accords de paix »*. Le président El Assad, dit-il, *« pourrait facilement nous coincer s'il se déclarait publiquement prêt à une paix totale, avec ouverture des frontières, échanges diplomatiques et arrangements de sécurité. Il pourrait alors dire : la balle est dans le camp d'Israël. »* Au lieu de quoi, conclut M. Rabin, *« Assad déclare : mon peuple n'est pas encore mûr pour une paix totale »*.

PATRICE CLAUDE

□ **Deux membres du Hamas tués à Gaza.** – Lors d'un accrochage avec l'armée israélienne, deux Palestiniens du mouvement islamiste Hamas ont été tués, au cours de la soirée de mardi 5 octobre, dans la bande de Gaza. Le chef spirituel de Hamas, cheikh Ahmad Yassine, qui purge une peine de réclusion criminelle à perpétuité, a fait savoir que son mouvement continuerait ses attaques contre Israël, tout en revendiquant le droit de participer aux élections pour le Conseil d'autonomie. – *(AFP.)*

Leader d'un nouveau parti

Antonis Samaras veut jouer le trouble-fête des élections législatives grecques

Un nouveau parti sollicite, pour la première fois, les suffrages des Grecs, aux élections législatives de dimanche 10 octobre : le Printemps politique (POLA) d'Antonis Samaras, ancien ministre des affaires étrangères. Cette formation, née d'une dissidence dans le parti du premier ministre, la Nouvelle Démocratie, veut séduire les nationalistes et prône une *« moralisation »* de la vie politique.

SALONIQUE

de notre envoyé spécial

Voilà donc le serpent que le premier ministre grec, Constantin Mitsotakis, se reproche chaque jour d'avoir réchauffé en son sein : Antonis Samaras, quarante-deux ans, l'air juvénile avec ses lunettes d'étudiant sage, ses manières douces, polyglotte et, en plus, ancien de Harvard. Le plus jeune en tout, toujours : député à vingt-six ans, ministre à quarante, quasi dauphin du vieux leader de la droite hellène.

Il faisait campagne, mardi 5 octobre, dans la région de Salonique, dans les villes et les villages de la riche plaine côtière de Chalcidique, où poussent le coton, l'olivier, les arbres fruitiers irrigués par les eaux des proches moutagnes macédoniennes et par les subventions de la Communauté européenne. A ses côtés, sa jeune épouse, douce et discrète, une sorte d'antithèse de « Mimi » Papandréou, la volcanique compagne du leader socialiste.

Et pourtant, ce jeune homme bien sous tous rapports ne cultive pas le registre politique de la modération. S'il a été limogé en avril 1992 de son poste de ministre des affaires étrangères, c'est qu'il trouvait *« trop molle »* la position de Constantin Mitsotakis sur la question macédonienne. Pour lui, il n'était pas question que la plus méridionale des ex-Républiques yougoslaves puisse prétendre à une dénomination comportant une quelconque référence à la Macédoine d'Alexandre le Grand, *« grecque depuis trois mille ans »*.

L'entrée en dissidence d'Antonis Samaras et aussi de quelques-uns de ses amis, a provoqué, le mois dernier, la chute du gouvernement Mitsotakis. Cela lui vaut aujourd'hui de solides inimitiés dans le parti de la Nouvelle Démocratie et une certaine popularité dans le pays, dans la partie de l'opinion dont il flatte le nationalisme.

Pourtant, lorsqu'il stigmatise les *« dinosaures qui se soutiennent mutuellement pour ne pas disparaître »* ou les *« frères siamois »* que sont pour lui Constantin Mitsotakis ou Andreas Papandréou, il fait un peu l'effet d'un premier de la classe qui a décidé de mener un chahut contre son gré : les petites foules qui viennent l'écouter en Chalcidie applaudissent poliment certes, mais on sent bien qu'elles s'attendaient à quelque chose de plus musclé que ces banderoles mollement plantées.

On approuve les fortes paroles de M. Samaras stigmatisant la corruption, la confusion des pouvoirs, le népotisme et le clientélisme des mœurs politiques grecques, mais on ne peut s'empêcher de le trouver un peu tendre pour faire office de « M. Propre ». Antonis Samaras est beaucoup plus à son aise lorsqu'il rend visite, en bon paroissien orthodoxe, à Kalamaria, dans la banlieue de Salonique, au métropolite Procopios, tout sourire pour ce bon jeune homme qui ne cesse d'affirmer qu'hellénisme et orthodoxie ne sauraient être dissociés et qui rêve d'un arc orthodoxe dans les Balkans, capable de contrebalancer *« l'arc musulman »*, dominé par les Turcs et *« l'arc catholique »* manipulé par le Vatican.

Il n'empêche que le score du Printemps politique reste une inconnue du scrutin de dimanche prochain : crédité, selon les sondages, de 3 % à 8 % des suffrages, il pourrait, dans l'hypothèse la plus favorable, devenir le troisième parti par le nombre de ses députés à la Vouli, le Parlement monocaméral grec.

Les voix de la Nouvelle Démocratie

Les dernières tendances publiées mardi matin par le quotidien *Ta Nea*, favorable au PASOK d'Andréas Papandréou, révèlent cependant un net tassement des intentions de vote en faveur du Printemps politique, qui ne se situerait que tout juste au-dessus de la barre des 3 % nécessaires pour entrer à la Chambre.

Il est difficile, notent cependant la plupart des observateurs politiques, de faire des pronostics fiables sur une formation qui se présente pour la première fois. Ce qui est certain, en revanche, c'est que les suffrages qui se porteront sur le parti de M. Samaras proviendront, pour l'essentiel, du camp de la Nouvelle Démocratie et n'amputeront que marginalement ceux du PASOK et des autres formations de gauche. Si l'échec de plus en plus annoncé de M. Mitsotakis se confirme, il y aura donc contribué de manière non négligeable.

Dans le nouveau Parlement, et quel que soit le vainqueur, le Printemps politique se situera résolument dans l'opposition et ne passera, affirme M. Samaras, de *« compromis avec personne, même pour l'élection du prochain président de la République »*.

LUC ROSENZWEIG

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » *folioté* 27 à 36

Le numéro du « Monde » daté 6 octobre 1993 a été tiré à 487 947 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » : le soleil noir de Bossuet

« Comment oser parler de Bossuet aujourd'hui ? Quoi ? Cet obsédé totalitaire, ce cruel morbide ? » : Philippe Sollers a lu la biographie de Jean Meyer. Le feuilleton de Pierre Lepape est lui aussi consacré à deux essais biographiques : l'histoire de Frida Kahlo et Diego Rivera, par J. M. G. Le Clézio ; *Alexandre Dumas le grand*, de Daniel Zimmermann. Un ensemble sur la littérature portugaise : Patrick Kéchichian rend compte des derniers livres parus en France de Jorge de Sena, mort en 1978 ; Nicole Zand a rencontré José Saramago, dont Alain Salles analyse le nouveau roman. La chronique de Roger-Pol Droit : philosophie et grand public.

Au conseil des ministres

Le projet de loi sur la sécurité des manifestations sportives est approuvé

Le conseil des ministres du mercredi 6 octobre a approuvé un projet de loi préparé par Michèle Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports, sur la sécurité des manifestations sportives. Il s'agit, a expliqué Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, en rendant compte des travaux du conseil, de *« réagir vite, réagir fort »* pour mettre fin à une violence au cours des manifestations sportives, qui *« a tendance à redoubler »* alors qu'elle n'est le fait que d'une *« petite frange de spectateurs »*.

Quatre mesures sont prévues : les peines pour certaines infractions commises dans une enceinte où se déroule une manifestation sportive sont alourdies. Le fait de troubler le déroulement d'une compétition pourra être puni d'une amende de 100 000 francs et d'un emprisonnement d'un an ; l'introduction dans un stade de tout objet susceptible de constituer une arme dangereuse et le jet de projectiles pourront être punis de 100 000 francs d'amende et de trois ans d'emprisonnement ; les personnes reconnues coupables de l'une ou l'autre de ces infractions pourront aussi être condamnées à l'interdiction de pénétrer dans une ou plusieurs enceintes sportives pour une durée pouvant aller jusqu'à cinq ans avec obligation de répondre aux convocations des services de police au moment de certaines manifestations sportives.

Le conseil a aussi approuvé un projet de loi préparé par Simone Veil sur la santé publique et la protection sociale *(lire page 14)* et entendu une communication de Charles Pasqua sur les conséquences des intempéries dans le sud de la France. Le ministre de l'intérieur a notamment annoncé que l'Etat allait immédiatement débloquer un premier crédit de 120 millions de francs pour aider les collectivités locales à remettre en état les ouvrages publics. Michel Barnier a aussi présenté une communication sur l'éducation et la formation en matière d'environnement *(lire page 14)*.

Selon l'OFCE

La reprise n'interviendrait pas avant l'été 1994

« Le redémarrage de la croissance n'interviendrait qu'au second semestre 1994 », estime l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) dans sa dernière analyse rendue publique mercredi 6 octobre.

Après un recul de 1,4 % cette année, le PIB marchand stagnerait complètement en 1994. L'OFCE justifie son pessimisme par un nouveau recul de l'investissement (– 2,1 % en volume) et par une très faible progression de la consommation des ménages (+ 0,5 %).

Le nombre des chômeurs continuerait d'augmenter et passerait de 3,4 millions à la fin de cette année à 3,7 millions à la fin de 1994, soit 13,6 % de la population active. En 1994, 400 000 emplois industriels seraient supprimés.

Philippe Parant nommé directeur de la DST

Au conseil des ministres du 6 octobre, Philippe Parant, préfet de Seine-Saint-Denis, devait être nommé à la tête de la Direction de la surveillance du territoire (DST) au ministère de l'intérieur, en remplacement de Jacques Fournet, nommé préfet de la région Champagne-Ardenne, préfet de la Marne.

M. Parant fut notamment en poste, d'avril 1983 à juin 1986, à la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), dont il fut de fait le numéro deux, chargé de la gestion administrative et financière du service de renseignement militaire français.

M. Parant fut ainsi en fonction à l'époque de l'affaire Greenpeace qui, durant l'été 1985, provoqua la démission du ministre de la défense Charles Hernu et du directeur de la DGSE Pierre Lacoste, après la révélation de la responsabilité des services français dans l'attentat contre un navire de l'organisation écologiste qui fut coulé sur ordre.

Au lycée Fénelon à Paris

Les recalés de l'école publique

Succès oblige, les proviseurs des beaux quartiers parisiens ont parfois des manières un peu expéditives. Dans ces couveuses de l'élite que s'arrachent les bons élèves, l'exception, qui est la règle, ne fait pas toujours bon ménage avec la réglementation. En tout cas, mieux vaut éviter de rater son bac au lycée Fénelon si l'on a un peu forcé sur les absences au cours de l'année !

Au mois de juin, à l'issue du dernier conseil de classe, quinze élèves de terminale ont, en effet, reçu un formulaire-maison curieusement libellé : en cas d'échec à l'examen, ils ne seraient pas autorisés à *« doubler leur classe dans un établissement public »*. Motif : trop d'absences injustifiées. En vestale de l'école de la République, Mme Gentzbittel, chef d'établissement, les invitait à se recaser dans le privé.

Elle confirme. Cette initiative est une œuvre de salubrité. Elle n'en peut plus, dit-elle, de voir son lycée, sa *« maison »*, *« submergée par des élèves qui ne jouent pas le jeu »*, qui prennent la place de plus méritants et qui dilapident les deniers publics. Pas question, donc, pour ces redoublants, de revenir pantoufler à Fénelon. Et pas question non plus d'expédier ces perturbateurs dans les lycées publics voisins, très convoités et plutôt regardants sur leur recrutement. Sur les quinze élèves visés, huit ont tout de même décroché le bac, deux ont fourni un certificat médical pour justifier leurs absences et ont pu rester à Fénelon. Restaient cinq élèves qui ont dû se « rabattre » sur le privé ou sur l'enseignement à distance.

Le problème est que cette initiative du bouillant proviseur est absolument contraire à la loi. Comme le prévoit l'article 20 du décret du 14 juin 1990, en cas d'échec au baccalauréat, *« le redoublement est de droit »*, dans le public comme dans le privé sous contrat. Il s'exerce *« dans la limite des places disponibles »* dans l'établissement d'origine et peut donc entraîner un changement d'établissement, *« après qu'ont été explorées toutes les possibilités d'un maintien sur place de l'élève »*.

Le proviseur de Fénelon aurait donc dû, à l'instar de ses collègues parisiens ou provinciaux, fournir à ses recalés un dossier de réinscription dûment tamponné par ses soins et destiné au rectorat. Début septembre, la commission *ad hoc réunie* par André Hussenet, directeur de l'académie de Paris, leur aurait trouvé un toit. Sur 2 000 redoublants parisiens, 350 ont dû ainsi être recasés dans un autre établissement à la dernière rentrée : 200 venaient du privé, une centaine d'autres académies, cinquante étaient en rade pour cause de surpopulation dans leur lycée d'origine. Tous ont trouvé une place, précise André Hussenet. Tous, à l'exception de ceux qui, comme les recalés de Fénelon, n'ont pas pu avoir accès au précieux dossier rectoral...

Cette histoire, pourtant, n'aura pas été vaine. Grâce à ces quinze lycéens, les responsables académiques viennent de découvrir une petite phrase lapidaire sise au bas du fameux dossier : *« Attention, ne relèvent pas de la commission* [d'affectation] *les élèves trop souvent absents en 1992-1993. »* Une petite phrase qui n'a pas échappé à Mme Gentzbittel puisqu'elle la met en avant pour preuve de son respect scrupuleux des consignes républicaines. Le directeur de l'académie de Paris, pour sa part, plaide coupable : la petite phrase n'a strictement aucun fondement réglementaire, la loi ne prévoyant aucun régime d'exception pour les adeptes de l'école buissonnière. Elle sera donc dorénavant supprimée dans le fameux dossier.

CHRISTINE GARIN

□ **ALGÉRIE : nouvel assassinat d'un militant communiste.** – Deuxième militant communiste assassiné en une semaine, Guenzet Rabah, a été tué, mardi 5 octobre, par des inconnus à la périphérie d'Alger. Responsable du mouvement Ettahaddi (le Défi), d'obédience communiste, il était professeur de philosophie et militant syndicaliste. Abderrahmane Chergou, figure connue du parti communiste, avait été tué à l'arme blanche, mardi dernier, dans une banlieue d'Alger *(le Monde* daté du 3-4 octobre). – *(AFP.)*



Le Monde

ARTS • SPECTACLES

Piaf

Moi, c'est «les Amants d'un jour». Vous, c'est «la Foule». On a tous quelque chose de Piaf au fond du cœur. Une chanson, rien qu'une chanson d'amour qui finit mal et fait encore du bien, parce que Piaf la chante. Piaf dont on disait qu'elle aurait pu aussi bien chanter le Bottin. On célèbre, on commémore, c'est une manie, chez nous : trente ans qu'elle est partie «au paradis d'l'accordéon», comme disait Brassens de son Vieux Léon, c'est bon de s'en souvenir, pour la biblio, la disco, les compils, les larmes rétroactives, la nostalgie carillonnée. Mais Piaf s'en fout, de tout cela. Le moineau d'airain qui n'a pas gâché la moindre miette de plaisir ou d'espérance, qui a profité à en crever de la moindre éclaircie de vie, qui a su réconcilier les visons et les blousons, le parterre et le paradis, est encore ici, là-bas, à New-York, à Buenos-Aires, à Tokyo, à Paris. Partout, on chante encore Piaf. C'est Piaf qui chante encore...


COLL. GEORGES MARTIN

DE BELLEVILLE A CARNEGIE HALL

UNE VOIX AU LONG COURS

NEW-YORK
Correspondance

LA première mention d'Edith Piaf dans le *New York Times* – baromètre-étalon et tête de pont pour tout artiste étranger partant à la conquête du Nouveau Monde – remonte au 7 décembre 1945. Dans un entrefilet en page 8 (colonne 5) intitulé «Les Français acquittent Maurice Chevalier accusé de collaboration», le dernier paragraphe de la dépêche, datée du 6, ajoute qu'*«Edith Piaf, autre artiste de variétés elle aussi accusée* [notamment pour être allée chanter pour le STO en Allemagne] *est également acquittée «avec félicitations»*. Star en Europe, réunissant des salles combles dans les plus grands espaces de concert, c'est peut-être après s'être triomphalement produite devant des GI's que Piaf envisage de traverser l'Atlantique, d'autant qu'un de ses (quatre) films est sorti aux Etats-Unis et que ses disques commencent à y être diffusés. Le 30 octobre 1947, Edith Piaf fait officiellement ses débuts américains au Playhouse de New-York.

Quelques jours auparavant, elle accorde sa première grande interview au *New York Times*. Assorti de trois photos, intitulé «Les périls de Piaf», l'article fait près d'une demi-page. Mais le journaliste du *Times* est plus curieux que séduit : *«Tel qu'il est représenté par Mlle Piaf, le «new look» d'une lady du lamento musical relève de l'austérité mélancolique. Pas de paillettes, pas de sophistication, pas même de piano sur lequel s'appuyer. La chanteuse favorite des Français est également loin de correspondre aux canons de beauté hollywoodiens. (...) L'émotion vient aisément à Mlle Piaf : elle l'irradie... A la veille de ses débuts américains, pourquoi aurait-elle simplement le trac quand elle peut être carrément terrifiée?»* Le journaliste du *Times* a du mal à avaler la biographie de la chanteuse préparée par la Manley Intercontinental Intelligence (sic). *«Sur le strict plan du nombre et de la variété des accidents*, écrit-il, *l'odyssée de cette jeune femme met à l'épreuve les limites de la convention dramatique aussi bien que de ses trente et un ans, sans parler de la crédulité journalistique...»*

Le spectacle du Playhouse est un long enchaînement de numéros divers; les Compagnons de la chanson, puis Edith Piaf clôturent la représentation. Le lendemain, dans le *Times*, Brooks Atkinsons, grand ténor de la critique théâtrale, juge la plupart des prestations déplorables, mais loue *«la fraîcheur et l'entrain»* des Compagnons. Quant à Piaf, *«triste, comme l'exige la tradition de son répertoire»*, mais aussi *«usée – élément qui devrait entrer désormais dans cette tradition»*, si *«incroyablement minuscule, elle a une voix qui résonnerait dans une rue entière, et tant pis si elle chante presque constamment faux»*. Au fil des chansons, elle se révèle *«une véritable artiste»* de qualité. Avec les Compagnons, conclut Atkinsons, elle apporte *«quelque chose d'authentique qui vous donne un peu d'espoir dans la possibilité d'une entente paisible entre les nations.»*

Ce succès personnel incite Piaf à se séparer des Compagnons et à chanter quelques chansons en anglais dans un lieu à l'ambiance plus cabaret. C'est ce qu'elle fait au Versailles (aujourd'hui, le restaurant Tatou sur la 50e Rue) : elle y reviendra tous les ans. C'est là qu'elle fait un scandale parce qu'on en interdit l'entrée à Lena Horne en raison de sa couleur. C'est là, dit-on, qu'elle rencontre Marlene Dietrich; c'est là aussi qu'elle chante le soir du 20 octobre 1949. A son réveil, en début d'après-midi, elle avait appris que le Constellation d'Air France qui devait permettre au boxeur Marcel Cerdan de la rejoindre s'était écrasé aux Açores.

Piaf reviendra souvent à New-York et, le 21 septembre 1952, la presse rend compte, reportage à l'appui, de son mariage dans une église de Chelsea avec Jacques Pills. On retrouve le couple à Hollywood (aux côtés d'Humphrey Bogart, de Judy Garland et de Dorothy Lamour); Piaf se rend à Las Vegas. Dès 1950, elle a commencé à enregistrer en anglais. Bientôt, elle puisera dans le répertoire américain : adapté par Jean Dréjac, *l'Homme à la moto* est la traduction de *Black Denim Trousers and Motor-Cycle Boots* et, avant que Michel Rivgauche ne s'en empare, la chanson intitulée *les Prisons du roy* s'appelait *Allentown Jail*.

Le 13 janvier 1957 est la date du grand tournant : Edith Piaf chante à Carnegie Hall. Dix minutes d'ovation, et une critique dithyrambique, qui parle de *«magnétisme»* et de *«magie»* : *«Ce qui, ailleurs, serait un mélodrame de routine prend ici une vie et une émotion intenses.»* En un mot, *«elle est, comme disent ses concitoyens, formidable»*. Piaf est désormais une star. La preuve en est peut-être suspecte mais, dans le système américain, révélatrice : la presse américaine chronique désormais les moindres péripéties de sa vie privée, amoureuse autant que médicale. Lorsque, au début de 1959, chantant à New-York avec Georges Moustaki, elle s'écroule sur scène et est transportée à l'Hôpital presbytérien, le public est informé dans le moindre détail : Piaf a des ulcères (25 février), elle fait une rechute (26 mars), se fait opérer de la vésicule biliaire (23 septembre)... Et ainsi de suite, jusqu'à sa mort.

Star de son vivant, Piaf disparue est un mythe. Comme James Dean symbolisait la fureur de vivre, Piaf a profondément touché le public américain, qui l'inscrit désormais au panthéon de l'art, aux côtés de Judy Garland et Billie Holiday. Trois personnages de tragédie, multipliant les amants, les amours, familiers de la richesse comme de la pauvreté, de la drogue et de l'alcool. Si une voix immense dans un corps minuscule rapproche Piaf de Garland, les Américains identifient plus volontiers Piaf à Holiday. Alors qu'en 1972 sort *Lady Sings The Blues* (Billie revue et assagie par Diana Ross), les producteurs de *Cabaret* mettent en chantier un film sur Piaf pour Bob Fosse et Liza Minnelli. Ils préféreront le confier à Guy Casaril et Brigitte Ariel...

HENRI BÉHAR

Lire la suite page 29


KEYSTONE

Octobre 1947, le « De Grasse » arrive à New-York.

FIAC 1993

PAGES 32 ET 33

– Chaque année depuis vingt ans, des milliers d'amateurs et de professionnels se donnent rendez-vous à la Foire internationale d'art contemporain (FIAC) de Paris. Elle ouvrira ses portes le 9 octobre au Grand Palais pour s'achever le 17. Cent cinquante galeries françaises et étrangères s'y sont donné rendez-vous, voulant croire encore en leur étoile. Car, autant que de création, il y sera question de la dépression persistante du marché de l'art, dont les symptômes se multiplient. Le directeur de la Banque de la Cité, qui gère les affaires de 530 galeries parisiennes, nous explique comment le total des prêts accordés à ses clients dépasse aujourd'hui la somme astronomique de 300 millions de francs. On constate aussi que cinquante «habitués» de la FIAC, souvent marchands considérables, ont décidé, pour diverses raisons, de ne pas y figurer cette année. En revanche, dix galeristes de province ont choisi de s'y rendre. Ils racontent leurs attentes et disent leur volonté de rester ancrés dans leurs régions d'origine. *(Lire les articles de Geneviève Breerette, Michel Guerrin et Harry Bellet, pages 32 et 33.)*

PIAF/30e ANNIVERSAIRE



COLL. KIPA/INTERPRESS

1940, avec Jean Cocteau.

L'ange et le moineau

VIVRE en bonne compagnie est une chose, mourir en est une autre, plus délicate à négocier. Il y a des compagnons du dernier voyage qui tirent à eux un peu plus que leur part de couverture. Et par définition, on n'y peut pas grand-chose, sur le moment. On le sait, Jean Cocteau eut l'infortune de disparaître le même jour qu'Edith Piaf. Ce n'est déjà pas drôle de s'en aller, mais se faire voler la vedette en prime, c'est un clou de trop dans le cercueil. Les radios diffusèrent ce jour-là plus souvent les chansons de Piaf que les poèmes de Cocteau. On se pressa plus nombreux boulevard Lannes qu'à Milly-la-Forêt. Et les fossoyeurs de la plume se livrèrent à des tours de passe-passe, des parallèles douteux, des comparaisons vaines.

Pour n'en citer qu'un, qui officia sur les deux tombes, Jean Cau, on relève, à la chute d'un long article sur Piaf et d'une longue liste de ses amants successifs : *« Le même jour que Piaf, mourut Cocteau qui toute sa vie s'était greffé, à la cire poétique, des ailes d'ange. Il rata son envol. A l'ange, Paris préféra le moineau. »* Ah !, cher corbeau délicieux...

Dans une autre publication, il redresse la barre. Non, il ne pleure pas Piaf, il est du Midi, peu sensible à la rengaine faubourienne, ouvrière et bellevilloise. Il tient plutôt à saluer le grand poète qui s'éteint. *« Je connaissais Cocteau. Je l'admirais et n'en disais pas trop de mal. Son élégance, sa bouche sans lèvres, sa virtuosité, son homosexualité sèche (car il existe, ignoble, une homosexualité humide et molle), son intelligence... »* Etc. On attend encore, soit dit en passant, un croquis sur le sec et l'humide.

Mais foin de ces vieilles fleurs. On préfère se souvenir que ces deux êtres fragiles, curieusement apparentés au genre volatile, se sont connus et appréciés. Elle lui avait demandé un jour de lui écrire « quelque chose ». Il lui avait fait cadeau du *Bel Indifférent*, pièce en un acte montée aux Bouffes-Parisiens dans un décor de Christian Bérard, avec la participation muette de Paul Meurisse, alors dans sa période Rudolph Valentino. Le triomphe avait été bref, en 1940. L'amitié, elle, était restée durable. Après sa crise cardiaque d'avril 1963, Cocteau avait écrit à Piaf : *« Tiré de la mort, je ne sais comment (c'est notre truc). »* Le 11 octobre 1963, Piaf meurt à 8 h 45. Louis Mollion, producteur à ce qui s'appelait alors la Radio-Télévision française, téléphone à Cocteau, à Milly-la-Forêt, à 9 h 30. Le poète est essoufflé, il a mal dormi, mais pour Piaf, il accepte de participer à un hommage collectif. Quand le reporter arrive à Milly, à 13 heures, il croise le médecin de Cocteau qui vient de constater son décès. Du reste, son hommage, il le lui avait rendu par écrit depuis longtemps : *« Madame Edith Piaf a du génie. Elle est inimitable. Il n'y a jamais eu d'Edith Piaf, il n'y en aura plus jamais. Elle est une étoile qui se dévore dans la solitude du ciel nocturne de France. C'est elle que contemplent les couples enlacés qui savent encore aimer, souffrir et mourir. »*

MICHEL BRAUDEAU

ARGENTINE

« El gorrion de Paris »

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

« SI elle était née en Argentine, Edith Piaf aurait été le meilleur chanteur de tango. » Au risque de provoquer une polémique enflammée chez les « tangueros » pour lesquels il n'existe qu'un seul dieu, Carlos Gardel, le journaliste argentin et grand spécialiste du tango, Jorge Gottling, résume l'admiration des *Portenos*, les habitants de Buenos-Aires, pour Edith Piaf, et leur identification au personnage. *« Ses origines pauvres, sa vie tragique et ses amours mouvementées sont déjà des paroles de tango. Si l'on ajoute à cela son ton boulevardier et gouailleur, qui n'obéit pas tant à la rigueur de la mélodie qu'à une façon de raconter, elle est proche de la musique de Buenos-Aires et de nos grands chanteurs, comme Roberto Goyeneche. »*

« Une voix magnifique », rétorque Goyeneche, qui refuse avec colère toute comparaison avec une femme. L'univers du tango est machiste. Dans le tango, c'est la femme qui abandonne l'homme. Dans les chansons d'Edith Piaf, c'est la femme qui souffre, mais avec hauteur. *« Et puis*, ajoute Goyeneche, *le tango, il faut le téter dès son enfance. Piaf est la plus grande chanteuse française. C'est le symbole de la France, comme Gardel est celui de l'Argentine. »* Pour l'homme de la rue, Edith Piaf reste *« el gorrion de Paris »* (« le moineau »). *« Une image du Paris populaire de l'après-guerre et des derniers soubresauts de l'existentialisme »*, estime Maria Abela Balbin (41 ans), qui tient une des nombreuses boutiques d'antiquités autour de la place Dorrego, dans le vieux quartier de San-Telmo. *« Il y a encore des gens qui me demandent des vieux disques de Piaf, mais j'ai tout vendu depuis plusieurs années. »*

Même après sa mort, le mythe d'Edith Piaf est resté tenace. Après avoir vu à Londres la pièce de théâtre de Pamela Gems, l'actrice argentine Virgina Lago monte à Buenos-Aires *la Piaf*, en septembre 1983. C'est la fin de la dictature militaire, et les *Portenos* peuvent à nouveau assouvir leur passion pour la vie nocturne. Trois ans de suite, le théâtre fait salle comble. Le succès est tel que, en 1989, Virgina Lago lance une nouvelle adaptation qu'elle présentera dans toutes les grandes villes de province. *« Ce fut le personnage le plus fort de ma carrière, il m'a été aussi difficile de me mettre dans sa peau que d'en sortir »*, confiait l'actrice. Le spectacle a permis à une nouvelle génération de découvrir Piaf. Chez les jeunes Argentins qui, aujourd'hui, cherchent leurs idoles aux Etats-Unis et non plus en France comme leurs aînés, la vie de Piaf est revendiquée comme un symbole. *« C'est une femme de combat, qui, malgré le succès, est restée une marginale, quelqu'un qui a toujours transgressé les règles de la morale bourgeoise »*, dit Pedro (20 ans), le batteur d'un groupe de rock.

Si les Argentins savent chantonner *la Vie en rose* et *Non, je ne regrette rien*, ils connaissent aussi tous les détails de la vie de Piaf, dont la presse locale s'est régulièrement fait l'écho. Dans les archives des grands journaux, on retrouve de longs articles relatant la liaison d'Edith Piaf avec Marcel Cerdan, ses « résurrections » après chaque hospitalisation, le lancement d'Yves Montand ou de Charles Aznavour, et son mariage avec Théo Sarapo. Quand Robert Laffont publie, en 1969, une biographie, la revue *Senoras y Senores* augmente son tirage en en reproduisant chaque semaine de larges extraits accompagnés de photos.

Edith Piaf n'est venue qu'une seule fois en Argentine. C'était en 1957. Dans la rue Corrientes, le Broadway de Buenos-Aires, le théâtre-opéra est pris d'assaut. *« Elle était déjà un mythe en Argentine. Pour toute une génération qui écoutait la radio et ne connaissait pas encore l'impact de la télévision, sa voix était la magie qui permettait de rêver de Paris. J'avais dix-huit ans, et je n'avais pu me payer que le poulailler pour assister à son récital*, se souvient Ricardo Garcia Oliveri, critique musical. *Depuis, je n'ai jamais ressenti une telle émotion. Quand sa minuscule silhouette est apparue sur la scène, le public fut littéralement envoûté. »*

Les critiques la couvrent d'éloges, et l'enthousiasme conduit l'un d'eux à comparer Piaf à *« ces petites couturières qui, pendant la Révolution française, ont pris d'assaut la Bastille »*. A la mort d'Edith Piaf, en 1962, toute la presse lui rend hommage, et c'est en français qu'un quotidien populaire de Buenos-Aires titre : *« La Môme est morte. »*

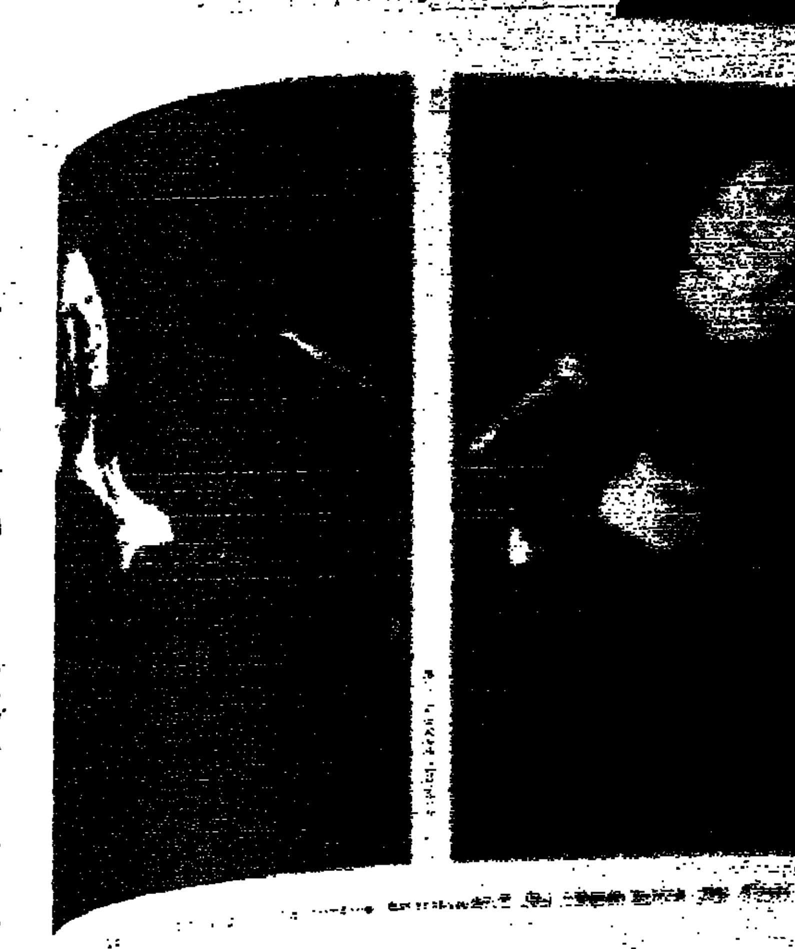
CHRISTINE LEGRAND





LIPNITZKI/VIOLLET

1936, la « Môme ».



BIBLIOGRAPHIE

Emportée par les mots

ON a beaucoup dit, beaucoup écrit sur la vie d'Edith Piaf. On a construit bien des fables en lieu et place de biographies, une trentaine à ce jour. Première attrapée, Edith elle-même, qui publie en 1958 (éd. Jeheber, Genève, préface de Jean Cocteau) *Au bal de la chance*, résumé gouailleur et largement arrangé de ses aventures, rédigé par un nègre. Au sulfureux *Piaf*, de Simone Berteaut, la copine d'enfance (coll. « J'ai lu »), qui s'invente des liens de parenté avec son ancienne complice de mauvaise vie, la vraie sœur d'Edith, Denise Gassion, rétorque quelques années plus tard par un tonitruant *Piaf, ma sœur* (éd. Guy Authier). Passons sur les ouvrages de fans, les montages d'articles de journaux (*Ma vie*, par Edith Piaf, coll. « J'ai lu »), les romans noirs (*la Môme Piaf*, d'Auguste Le Breton, éd. Hachette, heureusement épuisé), pour apprécier le talent de certains auteurs s'étalant plus sur leurs sentiments que sur la vie de la Môme elle-même (*Piaf*, de Claude-Jean Philippe, éd. Carrère-Kian).

Aux affabulations, des proches de Piaf répondent avec la fougue des grands attachements, tel *Edith Piaf, le temps d'une vie*, de Marc et Danielle Bonel, respectivement ex-accordéoniste et femme de chambre de « la patronne », qui vient de paraître (éd. de Fallois, 340 pages, 120 francs). Enfin, plusieurs ouvrages ont été consacrés aux amours d'Edith Piaf et de Marcel Cerdan. Dernier en date, *Piaf, portrait d'un jour*, de Françoise Ducout (éd. Belfond, 92 francs), prend le jour de la mort de Marcel Cerdan comme point de départ pour remonter la vie d'Edith Piaf. Enfin, *Edith Piaf*, de Louis Valentin (éd. Plon, 360 pages, 118 francs), cultive le dialogue à vif, le plus pur parler populaire. A lire comme le roman d'une vie un peu crûment exposé. Souteneurs, mauvais coups et coups de tête. Parmi les meilleures parutions et rééditions du cru 1993, citons :

PIAF
de Pierre Duclos et Georges Martin.
Ed. du Seuil, 385 pages, 47 illustrations, 135 francs.

Tout y est. Les dates, les faits, les lieux, la généalogie de la famille Gassion. Les sources et les biographies existantes sont mises à l'épreuve. Ce livre touffu se termine par un relevé complet de la discographie d'Edith Piaf, de 1935 à aujourd'hui, une filmographie, un récapitulatif des chansons inédites, un index... On y trouvera également une liste exhaustive des chansons qu'elle a écrites ou composées (avec Marguerite Monnot, avec Charles Dumont, Gilbert Bécaud, Francis Lai...). Mais, à travers cette profusion de faits avérés, Edith Piaf se perd, se dilue. Pierre Duclos, le journaliste, et Georges Martin, le collectionneur, se sont laissé piéger par leur envie de corriger les erreurs. Au respectueux *Piaf* de Duclos et Martin, il manque juste le rire d'Edith, la distance nécessaire pour rendre la chanteuse à son siècle et à son art.

EDITH PIAF
de Monique Lange.
Ed. Lattès, 220 pages, 129 francs.
Accompagné d'un CD,
avec un hommage de Jean Cocteau.

Avec l'*Edith Piaf* de Joëlle Monserrat (publié en 1983 aux éditions PAC), l'ouvrage de Monique Lange s'est vu décerner par les spécialistes la Palme du meilleur livre sur Piaf. Monique Lange cherche manifestement à comprendre les clefs du personnage, ses failles, ses silences et son importance dans l'histoire sociale et artistique française. Succinct, clair, bien illustré, le *Piaf* de Monique Lange (qui est la réédition améliorée de l'*Histoire de Piaf*, paru chez Ramsay en 1979) ne s'embarrasse pas de détails, mais il fouille avec intelligence, essaie – sans y parvenir toujours – d'aller au cœur de Piaf.

PIAF : EMPORTÉE PAR LA FOULE
de Bernard Marchois.
Ed. du Collectionneur, 140 pages et 150 photos.
Grand format. 290 francs.
Accompagné d'un CD (à paraître le 20 octobre).

Après un *Johnny, le livre* (Hallyday) bariolé et enveloppé dans une pochette-jean, un *Sex* métallisé (Madonna), les éditions du Collectionneur en arrivent à Piaf. Ce volume a été pensé par Bernard Marchois, qui veille aux destinées de l'Association des amis d'Edith Piaf (président : Charles Dumont) et gère à ce titre les collections du Musée Edith-Piaf (5, rue Crespin-du-Gast, 75011 Paris, visite sur rendez-vous, tél. : 43-55-52-72), soit environ 7000 photos, plus de 300 albums 33 tours ou 45 tours originaux, des robes de scène (les mannequins sont à la taille réelle d'Edith Piaf...), des objets personnels, des lettres, des affiches, etc. Fidèle gardien de la tradition et de l'orthodoxie, Bernard Marchois avait découvert Edith Piaf chez elle en 1958, avant de l'admirer en scène. Il lui en est resté un attachement indéfectible à la personnalité d'Edith Piaf, humaine et barbare, joyeuse et dramatique, bourreau de travail, accoucheuse de talents et très grande artiste.

La foule, c'est celle des photos et des affiches. Les textes épurés, et exacts, du livre s'accompagnent d'extraits de presse et d'un disque compact : un récital de





Akihiro Miwa, interprète émouvant du répertoire de Piaf.

JAPON

La reine de la «shanson»

TOKYO
de notre correspondant

DANS un pays où le mot *«shanson»* désigne spécifiquement la chanson française, Edith Piaf a une place à part. On a pu s'en apercevoir il y a quelques jours encore lorsque, à la fin d'un récital célébrant le trentième anniversaire de la mort de la chanteuse, le célèbre travesti Akihiro Miwa a chanté, en français, *l'Hymne à l'amour* devant une salle de Tokyo sous le charme. Dans sa robe de paillettes et de strass, Miwa s'est tenu loin du pastiche : il interprète, avec un talent consommé de la scène, le répertoire de Piaf, mêlant énergie et douceur aguicheuse lorsqu'il chante *Milord*, ses mains courant le long de son corps pour *l'Accordéoniste*, pathétique dans *la Foule*, émouvant, enfin, dans *Non, je ne regrette rien*, la chanson qu'il préfère. Akihiro Miwa n'est certes pas le seul interprète japonais des chansons d'Edith Piaf, mais c'est sans doute celui qui incarne le plus, aujourd'hui encore, l'esprit d'une époque et d'une ville, Paris, qu'il a fait sien : *«Peut-être, dans ma vie antérieure, étais-je Sarah Bernhardt»*, dit-il en riant. Il fut en outre l'une des figures de la bohème de Tokyo des années 50. Dans les «caf'conc'» nippons *(shanson kissa)*, comme [illegible] Gin Pari du quartier de Ginza, ceux qui avaient déjà un nom et ceux qui créaient le leur dans la littérature (Yukio Mishima) ou le spectacle (Shuji Terayama) se retrouvaient pour chanter Damia, Fréhel, Lucienne Boyer et Piaf. *«Ce sont les disques de Piaf qui ont fait connaître ici* les Feuilles mortes», rappelle Miwa ; ses tenues défrayaient alors la chronique au point qu'on l'avait surnommé le «fantôme de Ginza». Il y a treize ans, il a monté un spectacle intitulé «Amour et chanson : une vie. Histoire d'Edith Piaf». Ce fut un énorme succès. Aujourd'hui, son nouveau récital, dont la seconde partie est consacrée à Piaf, a fait salle pleine pendant dix jours. Un public de femmes essentiellement, en grande partie jeune.

En octobre, la chanteuse Noboru Kozuki consacrera elle aussi son récital à Piaf, et Yoshiko Ishii, la doyenne des interprètes de chansons françaises, donnera le sien en décembre en hommage à la chanteuse disparue. Belle aventure que celle de Mme Ishii. Fille d'un ancien président de la Chambre basse, elle reçoit une formation de chant classique. Elle est très tôt fascinée par Piaf qu'elle a vue dans le film *Etoile sans lumière*, de Marcel Blistène, à San-Francisco. Elle débarque à Paris au début des années 50 et fréquente le cabaret Pasdoc où elle se lie avec Marcel Amont et Mouloudji. Puis, elle revient au Japon pour y interpréter les chansons françaises, contribuant, avec Miwa, à populariser Edith Piaf. Mme Ishii s'apprête à retrouver Paris ce mois-ci pour tourner un documentaire sur sa vie en France, produit par la chaîne de télévision NHK. Si, selon Akihiro Miwa, *«le succès de Piaf tient à cette expérience de l'amour dans laquelle se mêlent la pureté égoïste de l'enfant et les leçons de la vie»*, Mme Ishii estime que *«c'est le caractère sentimental et tragique des chansons de Piaf qui plaît aux Japonais»*. Maurice Chevalier ou Mistinguett n'eurent guère de succès au Japon. Au contraire, *«le réalisme sombre des chansons de Piaf correspond davantage à la sensibilité japonaise»*, ajoute le critique de chansons françaises, Tatsuji Nagataki. La chanson populaire nippone du genre *enka* véhicule des thèmes voisins car elle joue sur un registre limité d'émotions (l'amour, la séparation, le souvenir, les départs). Mais les mélodies, lancinantes et plaintives, en sont très éloignées. Pourtant, l'interprète d'*enka* chante avec son corps, *«comme Piaf»*, souligne Mme Ishii. Ce genre existe depuis la fin du dix-neuvième siècle et s'est développé avec la culture de masse avant et après la guerre.

La chanson française, telle que l'apprécient les Japonais, est liée à un certain intellectualisme que ne satisfait pas la «pop» contemporaine, qu'elle soit de facture française ou anglo-saxonne. Pourtant, la spécificité française tend à s'estomper, bien que l'on assiste à un retour du répertoire de Serge Gainsbourg et de Boris Vian, comme le note Tatsuji Nagataki. Une association des interprètes de chansons françaises (une centaine de membres) s'efforce, elle, de maintenir la tradition. Elle vient d'organiser un récital intitulé «Chanson Folies 93». Nostalgie?

PHILIPPE PONS

ÉTATS-UNIS

Une voix au long cours

Suite de la page 27

Un signe ne trompe pas, qui certifie la réalité du mythe : la multiplication des spectacles de travestis où on compte aujourd'hui autant d'imitateurs de Piaf que de Presley. Cependant, plus que Garland ou Holiday, Piaf devient sujet et objet de spectacles (seul Jacques Brel eut cet honneur, grâce à Mort Shuman). L'événement le plus retentissant : *Piaf*, de Pam Gems, à Broadway (1984), pour lequel l'actrice Jane Lapotaire obtiendra le Tony de la meilleure actrice. Mais il y a longtemps que les one-woman show abondent : dès la fin des années 60, Juliette Koka, actrice d'origine finnoise habitant le New-Jersey promenait un récital qui, en 1977, devint une pièce à Broadway – *Piaf... A Rememberance*. Au début des années 80, nombre de troupes régionales ont «leur» spectacle Piaf : *Ladies and Gentlemen, Edith Piaf!*, au Texas (1982); *Piaf – la Vie! l'Amour!* (Kentucky, même année). Le phénomène perdure comme en témoignent *le Miracle de Piaf*, avec Sheri Nichols, à Los Angeles en 1990 (inspiré du «concert-miracle» de 1959, en France, donné par une Edith que les médecins avaient condamnée quatre mois auparavant), *Piaf : Love Conquers All* (Patsy Gallant, Montréal, 1992; Naomi Emmerson, Toronto, juin 1993). Le plus intrigant, peut-être : *Hearts*, de Michael Smuin, créé en 1986 par le San Francisco Ballet, d'après *les Enfants du paradis*, sur des chansons de Piaf.

Edith devient même personnage de fiction : *The Lady and The Sparrow* (Chicago, janvier 1993) met en scène sa rencontre avec Billie Holiday. Incarnée par un travesti, son personnage est l'un des seconds rôles d'un musical sur Marlene, *Sag Mir Wo Die Blumen Sind*, présenté en avril dernier au Theater am Kurfurstendam de Berlin dans une mise en scène de Terry Hands. Si Karen Akers, Ute Lemper ou Ingrid Caven se démarquent de Piaf quand elles puisent dans son répertoire, «Piaf», chez les Anglo-Saxons, est désormais un label : Marianne Faithfull est *«la Piaf du rock»* (elle-même pousse à la comparaison quand elle reprend *les Prisons du roy*) ; la chanteuse country Melora Martin est *«une Edith Piaf échouée à Memphis»*. Jusqu'à Leonard Cohen qu'on a surnommé *«le grand-prêtre de l'*angst : *Edith Piaf avec du poil au menton»*.

De même, l'un de ses plus grands succès, *No Regrets (Non, je ne regrette rien)* est aujourd'hui une formule passe-partout. Utilisée parfois à bon escient : le documentaire *No Regret*, du cinéaste noir Marlon Riggs, se penche sur cinq Blacks homosexuels séropositifs. Ou de manière expéditive : *«En quittant la présidence de Chrysler, Lee Iaccoca dit, comme Edith Piaf, qu'il ne regrette rien.»* Bêtement : *«Non, je ne vinaigrette rien»*, titre un chroniqueur gastronomique... Fatalement : le *«Je ne regrette rien»* lancé par Norman Larmont, chancelier de l'Echiquier de Sa Majesté Elisabeth II, lui aura coûté en 1993 son élection à Newbury et son poste de ministre des finances...

HENRI BÉHAR

Rendez-vous

EN juin dernier, la Tate Gallery de Londres, qui présentait une exposition consacrée à la France dans les années 50, était parcourue d'une bien étrange animation. Un comédien déguisé en vendeur de télévision, posté à côté d'une drôle de machine parlante, faisait chanter les visiteurs sur des airs de Trénet, de Bécaud, de Dalida, de Piaf ou de Brassens. C'était le premier essai public de la borne thématique multimédia imaginée par le Hall de la chanson et réalisée par l'Institut national de l'audiovisuel, à la demande de l'Association française d'action artistique. Effet garanti.

Pour honorer Piaf, ce nouveau type de bastringue interactif à écran tactile, qui délivre des mélodies, des notes biographiques, des extraits de presse et compare les différentes versions d'une chanson, va faire le voyage jusqu'à l'île Maurice, où se tiendra le sommet des chefs d'Etat francophones à la mi-octobre. *«Edith Piaf était-elle une vedette internationale? Nous avons remonté le fil de ses conquêtes*, explique Serge Hureau, directeur du Hall de la chanson, *de l'Allemagne aux Etats-Unis. Ce fut très dur pour elle. Mais, comme en témoignent les interviews recueillies à l'INA, elle avait une immense ambition personnelle, et elle savait qu'elle représentait une histoire de l'importance des* Misérables. *» «Piaf était une chanteuse de blues, elle aimait les chansons rythmiques»*, ajoute Serge Hureau, qui a monté en septembre dernier pour le Festival de Saint-Sever *Gueule de Piaf*, un récital d'une trentaine de chansons (avec Michel Risse, percussions, Jean-Guy Coulanges, guitare). *«C'est la même fleur étrange issue de la tristesse des pauvres»*, écrivit Boris Vian, qui rédigeait aussi des pochettes de 45 tours.

Serge Hureau voudrait faire descendre *Gueule de Piaf* dans le métro. En attendant, Piaf sera dans l'autobus. Un bus spécial qui ira de Belleville à l'Etoile. *«Les* Stations de Piaf, *c'est aussi le chemin de croix d'une chanteuse qui avait la foi du charbonnier, l'histoire de la canaille, de la misère et de la bonne humeur, du prince et de la bergère. Comme Fréhel, qui insultait les rois qui venaient la voir, Piaf était d'abord elle-même. Mais elle est surtout du côté du théâtre. Quand Guitry lui fait chanter* Ah! ça ira, *accrochée à une grille* [dans *Si Versailles m'était compté*, en 1953], *c'est tout Paris qui bouge.»*

Pour cet hommage sans fard à Piaf, chaque soir, deux acteurs, tenant le rôle d'une voyageuse et d'un employé de la RATP, raconteront pendant une heure des épisodes de la vie de la chanteuse, en fonction du quartier traversé par l'autobus (un vieux modèle à plate-forme). Il y aura aussi des animations-surprises sur les lignes régulières. *«Le blues, en France,* ajoutait Boris Vian, *n'a pas douze mesures ni quatre temps ; il est en forme de valse et c'est un accordéon qui le traîne.»*

V. Mo.

★ Du 11 au 21 octobre. Animations-surprises : ligne 30, entre Barbès et Clichy, de 15 heures à 17 heures, et ligne 39, de Gare de l'Est à Richelieu-Drouot, de 8 h 15 à 9 h 30. Bus spécial : départ place Edith-Piaf, 75020, à 21 heures. Rens. : 43-05-61-34.

Piaf (dix chansons) donné au Copacabana à Paris en 1949, avec l'orchestre de Daniel White. En prime, une interview. Les documents viennent de l'INA.

PIAF SECRÈTE
de Jean Noli. Préface de Charles Aznavour.
Ed. de l'Archipel, 220 pages, 94 francs.

Jean Noli était reporter à *France-Dimanche*. Avec son comparse le photographe Hugues Vassal (auteur d'un *Piaf, mon amour*, éd. Lesfargues, qualifié de racoleur par certains «aficionados» de Piaf), il accompagna les dernières années de la vie d'Edith Piaf. Son statut de journaliste de la presse à scandale l'autorisait à quelques écarts de vérité biographique, d'ailleurs parfaitement contrôlés par la Môme Piaf, qui, en star de la chanson, savait aussi travailler son image. Souvent convié au domicile de la chanteuse, boulevard Lannes à Paris, Jean Noli vit évoluer Bruno Coquatrix, Charles Dumont, Théo Sarapo, jusqu'à la sévère Margantin, infirmière chargée de veiller sur Edith juste avant sa mort, et devenue l'amie intime de sa patiente. De sa fonction, Jean Noli ne nie rien. Il regrette seulement d'avoir parfois obéi trop strictement aux ordres de sa rédaction : photos de Piaf malade, à la clinique, décharnée ou bouffie par les drogues. Mais l'amitié entre le reporter et l'artiste était sincère : Piaf était une professionnelle, ils travaillaient ensemble. *Piaf secrète* se lit comme un roman, avec quelques piques au passage (le faible Théo Sarapo, le dévoué Charles Dumont, le rectiligne Louis Barrier, son imprésario, l'intrigant Claude Figus, son secrétaire...). Les interventions du destin et des «mauvais anges», dont la légende de Piaf est généralement truffée, sont distillées ici à petites touches qui en disent long sur son envie de vivre, et de mourir.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

★ La revue trimestrielle *Chorus*, consacrée à la chanson française, publie dans son numéro d'octobre un dossier de vingt pages sur Edith Piaf. *Chorus*, 196 pages, 75 francs. BP 28, 28270 Brézolles. Tél. : 37-43-66-60.

DISCOGRAPHIE

Chansons de gestes

L'essentiel du répertoire d'Edith Piaf, c'est-à-dire environ 400 chansons, a été enregistré chez Polydor, Pathé-Marconi et Decca. Polygram et EMI, qui les ont rééditées en disques compacts, remettent de l'ordre dans leurs archives. En 1954, Edith Piaf fêtait son millionnième disque. Depuis les ventes ont continué. En 1988, *Piaf, vingt-cinquième anniversaire* (chez EMI) est devenu double disque de platine (500 000 exemplaires vendus) en trois mois. Bon vent...

ÉDITH PIAF, VERSIONS INÉDITES EN PUBLIC
Un coffret de 2 CD Polygram 518175

L'INTÉGRALE ÉDITH PIAF 1936-1945
Un coffret de 4 CD Polygram 8345062
(également vendus séparément) avec livret.

La carrière discographique de la Môme Piaf a débuté en 1935 dans les studios Polydor du boulevard de la Gare. Jacques Canetti en assurait la direction artistique et la production (à écouter chez Jacques Canetti : 3 CD *la Môme Piaf*, 104552-62-72 MU 760). On retrouvera ici la Piaf de *l'Etranger*, des *Mômes de la cloche*, de *La fille de joie est triste*. A signaler pour la même période, *Edith Piaf*, dans la collection Chansophone (23 titres Polydor, dont des versions méconnues, 1 CD Chansophone 127, distribué par Mélodie). Polygram vient d'éditer un coffret de 2 CD, 25 titres enregistrés en public, notamment au Théâtre de l'Européen en 1938 et jamais édités. Il comporte quatre titres inconnus, dont un très beau *Monsieur est parti en voyage*, un blues de la meilleure souche. Il y a aussi des interviews, et une belle partie de rire avec les Compagnons de la Chanson, en répétition.

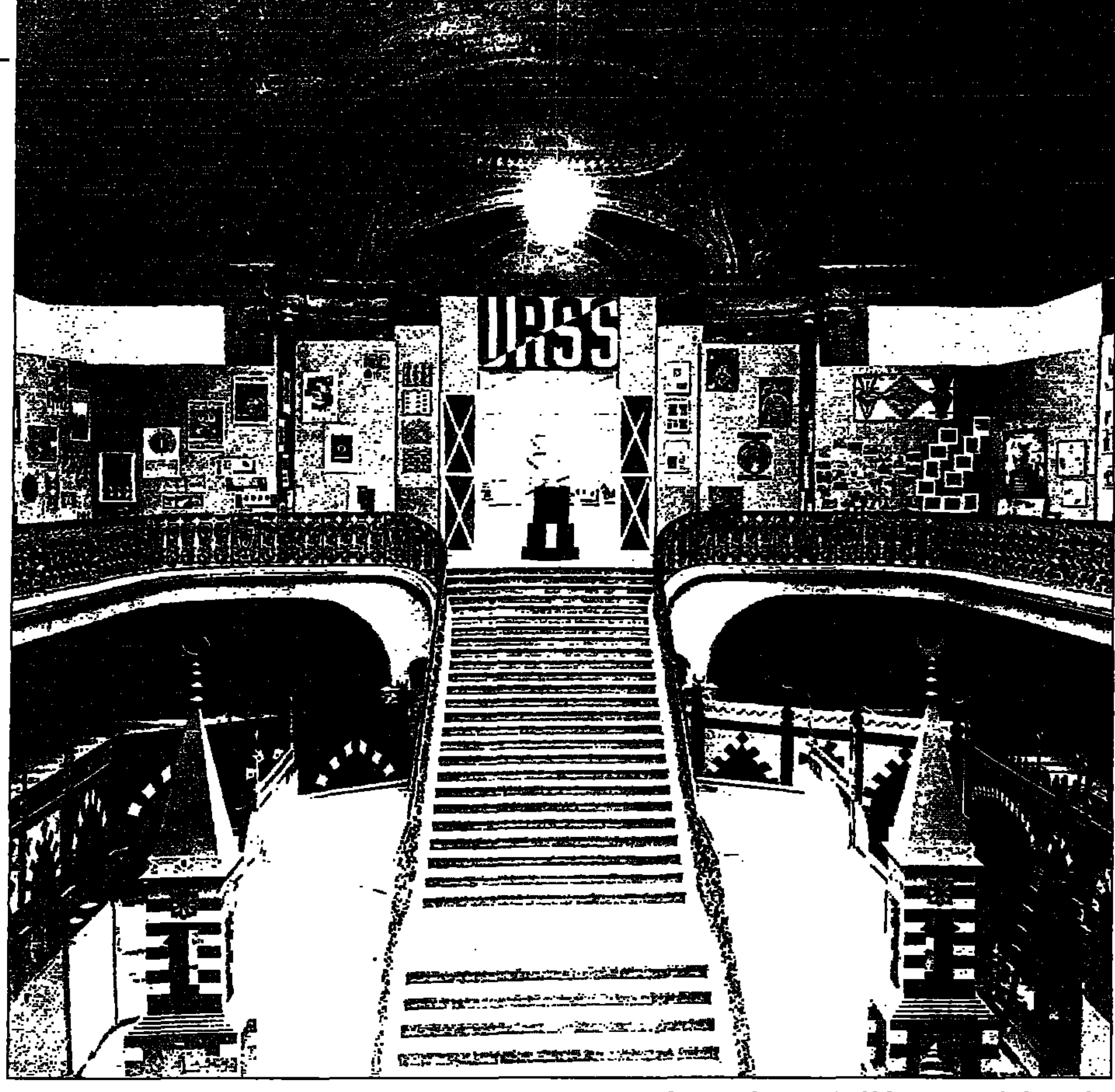
INTÉGRALE ÉDITH PIAF 1946-1963
Un coffret de 10 CD EMI
827-1352, 62, 72, 82, 92, 1402, 12, 22, 32, 42.

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la mort d'Edith Piaf, 300 titres avaient été rassemblés par EMI dans un coffret de 9 CD, accompagné des textes des chansons (précieux et rare). Cinq ans plus tard, EMI y ajoute un 10e volume : *Il était une voix*. Piaf parle (de Raymond Asso, de Marguerite Monnot), raconte sa vie, chante (avec Charles Dumont, Yves Montand...). EMI édite, en tirage limité, une version prestige (velours, médaillon incrusté, etc., prix environ 1 100 francs, au lieu des 850 francs normalement requis). Le dixième disque de l'intégrale EMI vaut d'être écouté. *Il était une voix* mélange mots et musiques. Dans un français châtié elle évoque les passages difficiles, les honneurs, et les bonheurs. Elle dévoile aussi quelques petits trucs utilisés en scène (un geste par chanson). Et s'amuse.

ÉDITH PIAF, TRENTIÈME ANNIVERSAIRE
Un coffret de 2 CD EMI 8270972
(version standard ou luxe)

Résumé de l'intégrale précitée, il contient l'essentiel des grandes chansons datant de 1946 à 1962 (44 titres, enrichis de 2 chansons inédites : *Un dimanche à Londres*, de Théo Sarapo, *Légende*, de Bécaud et Piaf). Plus simple encore, le CD seul, 22 titres de toujours (EMI 8271002).

V. Mo.



Une foire «internationale» au Grand Palais, longtemps avant la FIAC, en 1925. Les Soviétiques sont de la partie, comme les Russes le sont aujourd'hui. On aperçoit sous le sigle URSS, le projet de Tatline pour le *Monument à la III• Internationale* et un ensemble d'affiches de Rodtchenko (galerie Gmurzynska, Cologne).

D.R.

FIAC 1993

LA FIAC a vingt ans cette année, dit-on. Ce n'est pas tout à fait vrai, puisqu'en 1974, la Foire de l'art contemporain ne s'appelle pas FIAC, mais Salon international contemporain : un bien grand nom pour une poignée de galeries parisiennes noyées parmi les éditeurs d'art dans l'ancienne gare de la Bastille. Ce premier rendez-vous a cependant vague tournure de foire, et ses initiateurs, une petite poignée de marchands, persistent dans l'idée d'installer à Paris une plate-forme d'échanges et de commerce pour l'art contemporain. A Bâle on y arrive bien. Le nombre des exposants au Salon international d'art, créé en Suisse en 1970, a plus que doublé en 1973 : 210 galeries de 15 pays. Et l'art américain y fait son entrée grâce à Ernst Beyeler et Leo Castelli.

En 1975, le Salon de la Bastille devient la FIAC. Elle est encore boudée par les grandes galeries françaises qui ne veulent pas commettre leurs artistes dans ces lieux de perdition que sont les stands de foire. En 1976, le déménagement vers le Grand Palais est accordé par Michel Guy, alors Secrétaire d'Etat à la culture, au Comité d'organisation de la FIAC (le COFIAC ; Daniel Gervis en est le président, Jean-Pierre Joët le commissaire général). Cela donne à la manifestation une couverture de prestige. Cette fois, les grandes galeries françaises jouent le jeu. Des galeries étrangères, aussi. Et si le nombre des participants reste le même (moins de 100, par la suite, il se stabilisera autour de 150), celui des visiteurs grandit (9 000 en 1974, 15 000 en 1975, 30 000 en 1976). La FIAC est lancée. Côté public, elle n'aura pas trop à se battre. Le nombre des visiteurs ne cessera de grimper, dépassant 100 000 l'année du dixième anniversaire (ils seront 150 000 en 1992) : ce sera son originalité de compter toujours plus parmi les événements artistiques à ne pas manquer.

Côté exposants, et donc exposés, ce sera plus compliqué. Le comité de la FIAC devra veiller à ce qu'elle soit moins locale, moins frileuse, plus ouverte aux nouvelles tendances. Il lui faudra ouvrir les portes du Grand Palais à de jeunes galeries de promotion, essayer de chasser les vieux barbons. Elle y réussira progressivement, non sans grincements, non sans avoir évacué les éditeurs d'art. Il lui faudra inciter les galeries étrangères à se déplacer, et celles qui se risquaient, à rester. Et relancer les Américains, qui d'ailleurs y brilleront par leur absence à très peu d'éditions près : ils ont leur propre marché à Chicago ; en Europe, ils ont Bâle et s'ils vont à Paris, c'est pour le plaisir, ou par amitié, plutôt que pour y faire des affaires. Au demeurant, après dix ans d'existence, la FIAC pouvait se dire internationale : 50 % de ses galeries venaient de l'étranger. Elle maintiendra ce taux. Les Italiens l'y ont beaucoup aidé. Les Allemands, les Britanniques, les Suisses, les Belges, les Autrichiens aussi, selon les années. Selon les conjonctures économiques, selon les stratégies de marché. Selon la floraison des foires un peu partout en Europe dans les années 80. Une floraison qui n'a pas outre mesure perturbé la FIAC, une institution bien rodée avec ses habitudes, ses habitués, ses points forts : les classiques de la modernité, ses faiblesses : l'actualité dite internationale.

La FIAC pourra-t-elle traverser sans trop de douleurs la période de récession ? Etant donné sa sagesse, voulue ou non, et son brassage d'affaires relativement modéré, on est tenté de répondre par l'affirmative. On est tout de même curieux de voir ce que va donner l'édition 93, qui accueille plus de quarante galeries participant pour la première fois à la manifestation. Qui viennent d'où ? Qui vont montrer quoi ?

GENEVIÈVE BREERETTE

LES PERSPECTIVES DES GALERIES DE PROVINCE

SI LOIN SI PROCHE DU MARCHÉ

A écouter les galeristes installés en province, il faut une bonne dose de foi, de passion, voire d'inconscience, pour ouvrir boutique et vendre de l'art contemporain hors de Paris.

PARMI les quatre-vingts galeries françaises présentes à la FIAC, dix viennent des régions. Les vieux «routiers» (Sapone à Nice) côtoient les jeunes (Michel Rein à Tours). *« Un des bienfaits de la crise,* dit en souriant Jean-François Dumont, galeriste à Bordeaux depuis huit ans, *est que la FIAC accueille des jeunes galeries qu'elle refusait dans le passé. »* Ce privilège revient cher. Une FIAC coûte de 60 000 à 100 000 francs (location d'un espace modeste, transport et installation des œuvres, hébergement et frais de représentation). Difficile à assumer quand on a *« la tête sans cesse dans l'eau »*. A ces tarifs-là, il faudra vendre. *« Je ne peux pas me permettre de passer à travers »*, reconnaît le Toulousain Eric Dupont. De bonnes galeries comme Art Logos (Nantes), Air de Paris (Nice) ou celle de Jean-François Dumont ont préféré s'abstenir. Ce dernier a préféré participer aux foires de Bâle et de Bruxelles.

Mais la présence à la FIAC est alléchante. *« Cent quarante mille personnes y viennent en quinze jours,* explique Michel Rein. *J'ai calculé qu'il me faudrait un siècle pour voir autant de monde dans ma galerie. »* La FIAC donne aux galeries une crédibilité auprès des décideurs de l'art, des galeries étrangères et même des collectionneurs. Car être en province pénalise : le sentiment d'être coupé des institutions, d'avoir moins de visiteurs qu'à Paris et surtout d'être «oublié» de la presse nationale. Les distances ? *« Il m'est arrivé de vendre au téléphone, ou sur photo,* affirme la galeriste marseillaise Nina Rodrigues-Ely, *sinon je prends les œuvres avec moi et je monte à Paris. »* Tous disent bouger beaucoup. Mais il y a des avantages. *« Les charges sont trois fois moins élevées qu'à Paris »*, ajoute Nina Rodrigues-Ely. Elle dispose d'un bel espace de 200 mètres carrés. 400 mètres carrés pour Jean-François Dumont. Une maison-galerie de trois fois 80 mètres carrés pour Michel Rein. Ces galeristes insistent tous sur leur *« travail de fond »* auprès d'artistes dont ils se sentent proches. *« J'attends des artistes qu'ils défendent la galerie comme je les défends, c'est une aventure commune »*, dit Eric Dupont. *« Je fais le pari de former les collectionneurs qui me font vivre »*, explique pour sa part Michel Rein, pédagogue. Ces galeries pensent jouer un rôle de service public à côté des Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC). Jean-François Dumont a fait découvrir Duprat, Convert, Aubry. Eric Dupont, trente-cinq ans, ne travaille qu'avec de jeunes artistes et soutient Damien Cabanes et le photographe Eric Poitevin. Catherine Issert a suivi les débuts de Jean-Charles Blais. Michel Rein croit beaucoup à Basserode et à la collection Devautour. A Colmar, Jade a organisé la première exposition de Picabia après sa mort, et des expositions remarquées autour de Max Ernst, Soulages et Buren cet été.

La quasi-totalité des acheteurs sont privés (un fichier de trois mille noms, cinquante acheteurs réguliers, dix gros collectionneurs). Souvent, ce n'est pas suffisant pour *« vivre de la galerie »*. Alors on se débrouille. Certains sont aidés par leur famille, beaucoup ont dû progressivement vendre leur collection personnelle (ils sont tous d'anciens collectionneurs) pour tenir. *« Ce n'est pas rentable »*, reconnaît Jean-François Dumont, qui va reprendre cette année un poste d'enseignant. Comment peut-il en être autrement quand les chiffres d'affaires restent modestes, de 500 000 francs à 2 millions de francs ? La plupart des galeries de province présentent des artistes qui ne sont pas issus des régions où elles sont installées et vendent à des collectionneurs qui sont en grande majorité parisiens, voire étrangers. Jean-François Dumont est convaincu qu'il n'y a pas de *« marché véritable en province »*. Peu de monde pousse la porte en dehors des vernissages. *« Certains jours, il n'y a carrément personne. »* Seule la galerie Jade se targue de *« brasser tout l'est de la France, de Nancy à Strasbourg »*. Son parcours est étonnant. Ouverte en 1975 par Edouard Jaeglé, Jade avait huit salariés permanents à la fin des années 80, un chiffre d'affaires qui avoisinait les 10 millions de francs, et participait aux foires de Bâle, de Madrid, de Chicago. La disparition d'Edouard Jaeglé en 1992 et la crise du marché de l'art ont fragilisé la galerie, que Karin Grass remet sur les rails.

S'il y a un marché en province, c'est sur la côte méditerranéenne qu'on le trouvera. Six des dix galeries présentes à la FIAC sont installées entre Nice et Marseille, quatre dans un périmètre étroit : Sapone et Le Chanjour à Nice, Joachim Becker à Cannes, Catherine Issert à Saint-Paul-de-Vence. Sans oublier Pierre et Marianne Nahon (galerie Baubourg), qui viennent d'ouvrir une galerie ambitieuse à Vence. *« Le cadre et la lumière y sont incomparables ; Picasso, Matisse, Léger, Chagall, Renoir y ont leur musée ; la Fondation Maeght est une merveilleuse locomotive, il y a une forte concentration d'artistes,* explique Catherine Issert, *et la région attire une clientèle internationale aisée. »* 80 % de ses collectionneurs viennent de Paris et du monde entier.

MICHEL GUERRIN



Agenda

La FIAC a lieu du 9 au 17 octobre au Grand Palais, avenue Winston-Churchill, 75008 Paris. Tous les jours de 12 heures à 20 heures. Samedis et dimanches de 10 heures à 20 heures. Nocturne le jeudi 14 octobre jusqu'à 23 heures. Métro Champs-Elysées. Bus 28, 72, 73, 83. Entrée : 50 F. Catalogue : 250 F. 79 galeries françaises ; 71 galeries étrangères. 14 pays représentés. Organisation : OIP (tél. : 49-53-27-00). Minitel : 3616 SALONS. Vernissage le 8 octobre de 20 heures à 23 heures au profit de la Fondation mondiale recherche et prévention du sida (tél. : 45-68-45-20).





INQUIÉTUDES D'UN BANQUIER

LA COURSE AUX CRÉANCES

Crise cyclique ou débâcle? Les rumeurs les plus alarmistes courent sur la santé réelle des galeries d'art contemporain en raison de la crise qui frappe ce marché depuis deux ans. La Banque de la Cité, à Paris, détient une partie de la réponse, tant elle est un baromètre précieux. Elle a pour clientes 530 galeries parisiennes dont près des deux tiers connaissent aujourd'hui des difficultés sérieuses, selon le directeur de la banque, Jean-Pierre Blanc. Après la course au trésor de la fin des années 80, chacun s'interroge désormais sur les moyens de rentrer dans ses fonds.

LES professionnels du marché de l'art affirment que la grande majorité des galeries parisiennes, *«ont eu un jour un compte à la Banque de la Cité»*. Cette filiale de la BNP a été la première à créer un secteur «Art», en 1979, animé jusqu'en juillet dernier par Brigitte Moreau. Installée avenue Matignon, quartier de galeristes, elle a trouvé un marché à sa porte, offrant un service spécifique. La Banque de la Cité tient même un guichet à la FIAC. *«Cinq cent trente galeries ont un compte chez nous,* explique Jean-Pierre Blanc, *mais disons que trois cents seulement sont actifs, ce qui représente près de 40 % des galeries parisiennes.»*

La Banque de la Cité a accompagné – favorisé, disent certains – l'euphorie de la fin des années 80 et vit, aux premières loges, les difficultés d'aujourd'hui. C'est peu dire que le constat dressé par Jean-Pierre Blanc est alarmant : *«Sur quatre cents galeries-clientes, les deux tiers ont des difficultés sérieuses. Nous leur avons prêté environ 300 millions de francs. Nous avons dû provisionner un tiers de cette somme tant certaines galeries sont asphyxiées. Le recouvrement du second tiers est préoccupant. Le dernier tiers est plus rassurant, mais si le marché ne s'améliore pas, beaucoup de galeries auront du mal à passer l'année 1995. Et comme je ne vois aucune raison pour que ça s'arrange...»* La Banque de la Cité a également vu de nombreuses galeries se créer et disparaître depuis trois ans.

A écouter Jean-Pierre Blanc, c'est 200 millions de francs d'emprunts que la Banque de la Cité risque de ne pas recouvrer. Il constate d'abord la chute des chiffres d'affaires : *«Une dizaine de nos galeries réalisaient entre 15 millions et 25 millions de francs de chiffre dans les années 88-90. Si aujourd'hui il y en a une... Faire 2 millions de francs est devenu un très bon résultat.»* L'époque où la Banque de la Cité avait des clients qui réalisaient 50 millions de francs de chiffre d'affaires, et plus, est également révolu. Les actifs des galeries (stock de tableaux et fonds de commerce) ont plongé de 50 % et parfois beaucoup plus. La plupart équilibrent tout juste leurs comptes, mais ne dégagent pas de marges pour rembourser ces fameux emprunts contractés dans les «belles années».

Dans un entretien au *Monde* (9 juin 1993), le ministre de la culture, Jacques Toubon, suggérait aux banques, pour soulager les galeries, *«de provisionner quelques dizaines de millions»*. Le problème est que c'est déjà fait, répondent les quelques banques impliquées dans le marché de l'art.

Alors, que peut-il arriver? La situation est fort différente d'une galerie à l'autre. Beaucoup ne possèdent qu'un espace modeste sans salariés ni gros frais. *«Celles-là surnagent, couleront peut-être, mais les dégâts seront limités»*, pronostique Jean-Pierre Blanc. Les «gros dégâts» concernent la quinzaine de galeries qui ont contracté de gros emprunts. Elles ont réalisé des investissements immobiliers et des travaux coûteux qui se sont révélés aventureux, elles paient des loyers exorbitants, elles ont acheté des dizaines de tableaux dont la valeur s'est effondrée. Bref, elles ont vu trop grand : voiture avec chauffeur, vernissages mégalomaniaques, personnel pléthorique, publications luxueuses, publicités hors de prix, multiplication des salons...

Aujourd'hui, la Banque de la Cité cherche à limiter la casse. *«C'est d'autant plus difficile que les trois quarts de nos clients vendent du contemporain, le marché le plus sinistré»*, reconnaît Jean-Pierre Blanc. La banque y regarde à deux fois avant de s'engager avec de nouveaux clients. Surtout, elle cherche à récupérer ce qui est récupérable. *«On étudie les dossiers un par un, on restructure, on trouve des aménagements quand la galerie offre des garanties, on observe leur stock, la valeur de leurs artistes,* explique Jean-Pierre Blanc. *On a souvent du mal à apprécier l'état réel de la galerie. C'est un métier opaque, secret, les comptabilités sont rarement bien tenues et nous n'avons pas des gestionnaires en face de nous.»*



D.R.

Il ne faut jamais manquer, à la FIAC, le stand de la galerie Krugier (Genève), qui y a toujours montré des grands classiques de la modernité, mais jamais encore, comme cette année, Monsieur Ingres, dont la présence dans une foire de l'art contemporain peut toujours se justifier à la lumière de Picasso : (*Portrait d'Olga au col de fourrure*, 1923).

Un galeriste réputé reconnaît que la Banque de la Cité lui a permis de *«tenir»*, en acceptant *«un doublement du découvert autorisé, de 500 000 francs à près de 1 million de francs»*. De nombreux contentieux sont en cours, comme avec Isy Brachot, qui a fermé en juin sa galerie parisienne et dont celle de Bruxelles vient d'être placée sous administration judiciaire : *«Les banques ont des impératifs de rentabilité difficilement compatibles avec le secteur de l'art»*, a déclaré Isy Brachot. Les difficultés de Baudoin-Lebon sont connues. Suite au dépôt de bilan d'Antoine Candau, la Cité ne devrait pas retrouver le crédit alloué. Et les banques concernées sont de plus en plus confrontées à des *«manipulations»* de la part de galeristes pour limiter leurs dettes : interventions pour devenir insolvable, création de SCI, tableaux qui disparaissent dans la nature...

Voilà pourquoi le couple galerie-banque, qui a si bien fonctionné dans les années 80, se déchire et s'invective. De nombreuses banques, sentant le filon, ont créé un secteur art dans les années 87-88 et ont prêté de l'argent à qui voulait... *«Certaines banques ont cassé les prix, proposant des prêts à des taux fort avantageux»*, se souvient un galeriste. Aujourd'hui, de nombreuses galeries accusent ces banques, Cité en tête, de les avoir asphyxiées en les poussant à contracter des crédits onéreux : *«Nous n'avons obligé personne,* répond Jean-Pierre Blanc. *Disons que certaines ardeurs auraient dû être tempérées.»* Pour leur part, les banques reprochent à certaines galeries d'avoir mis trop de temps à comprendre que la crise était là. *«Ce n'était pas évident de la sentir en avril 1990,* rappelle Jean-Pierre Blanc, *mais en 1991, c'était net. Ça n'a pas empêché des galeries de continuer comme si de rien n'était.»*

Les galeries reprochent également aux banques d'avoir gagné beaucoup d'argent sur leur dos dans les années 80 et d'abandonner le navire en perdition. *«Ce que nous avons gagné en dix ans risque fort d'être inférieur aux provisions que nous avons été obligés de constituer»*, répond Jean-Pierre Blanc. Quant aux rumeurs de retrait de la Banque de la Cité du marché de l'art, son directeur se veut pragmatique : *«Notre désengagement risque de se faire naturellement, par la disparition progressive des galeries. Resteront une vingtaine de clients importants et beaucoup de petits.»*

MICHEL GUERRIN

NOMBREUSES DÉFECTIONS POUR UNE ÉDITION PÉRILLEUSE

HAUSSE INQUIÉTANTE DE L'ABSTENTION

On a longtemps reproché à la FIAC son immobilisme et sa réticence à accueillir de jeunes galeries. Les marchands devaient s'inscrire sur une liste et attendre. Ils seront heureux d'apprendre qu'une de leurs consœurs, qui a pignon sur rue depuis le 15 septembre dernier, figure cette année parmi les impétrants. Cette ouverture, pour contestable qu'elle soit parfois, est rendue possible par les défections de nombreux habitués.

L'ABSENCE de vieux habitués aux cérémonies du vingtième anniversaire de la FIAC ne signifie pas toujours un abandon total : certaines galeries ne participent à la foire qu'irrégulièrement. Néanmoins, ils sont près de cinquante à avoir renoncé au Grand Palais en 1993, dont quelques grandes figures du marché international. Ainsi, Jean Fournier, dont l'absence étonne et attriste, a pour sa part engagé des travaux importants dans sa galerie : *«Mais, même si je suis actuellement plus préoccupé par mes locaux que par la FIAC, je me sens très solidaire de mes camarades et espère les revoir dans les prochaines années.»*

On déplore aussi quelques disparitions, certaines malheureusement bien réelles comme celles de Leif Stähle et de Cleto Polcina, décédés cette année, d'autres simplement économiques : à chaque rentrée, de nouvelles galeries mettent la clé sous la porte. Celles qui survivent tant bien que mal à la crise ont décidé de retrouver des habitudes plus saines en matière de gestion : Marco Colapietro, le directeur de la galerie Sperone, met ses activités en sourdine, comme il l'a déjà fait dans des situations semblables : *«Il ne s'agit pas d'un choix spécifique vis-à-vis de la FIAC, mais d'un changement de politique à 180 degrés : vu la situation du marché et la concurrence des maisons de vente aux enchères, je ne veux ni faire des petits marchés ni participer à la surproduction de l'offre, mais plutôt travailler sur le fond : diffuser des artistes à partir de ma galerie et organiser des expositions internationales.»*

Même écho chez le Milanais Toselli et chez Massimo Minini : la crise relance le travail de terrain et oblige à se concentrer sur la galerie. Daniela Minini trouve en outre les deux semaines de présence obligée à Paris trop longues en une période de rentrée. Aucun n'exclut pourtant un retour une prochaine fois.

Chez les Français, même attentisme, avec une nuance plus amère : l'éditeur et galériste Michel Delorme n'a manqué que trois fois le rendez-vous de la FIAC, et a beaucoup hésité cette année : *«Mais les artistes demandent des prix extravagants et il y a d'autre part une inflation de mauvais tableaux à la FIAC qui m'a un peu découragé.»*

Daniel Gervis est plus brutal : *«En 1974, quand j'ai eu l'idée de la FIAC* (1), *je voulais un lieu de rencontre social, économique et culturel, une sorte de convention professionnelle comme l'est pour l'édition la Foire de Francfort. Nous avons lutté pour obtenir le Grand Palais, pour faire de la FIAC une locomotive, avec des galeries et des expositions exceptionnelles. J'ai été très sélectif, élitiste même, je ne voulais que les meilleurs. Petit à petit, nous avons attiré les institutions et les confrères de l'étranger.*

»Après les élections de 1981, j'ai marqué mon désaccord avec les projets du ministère de la culture. Mes confrères ne m'ont pas soutenu et j'ai été mis en minorité au sein du COFIAC, dont j'ai démissionné. Je suis néanmoins resté comme exposant, simplement parce que j'y trouvais un intérêt économique. L'année dernière fut mauvaise, et je pense que cette année sera pire et que mon bilan aurait été négatif. J'en profite donc pour marquer ma désapprobation en ne venant pas, non seulement à cause de la crise, mais parce que la FIAC n'est plus saine, pas assez sélective. Ce devait être un lieu de référence, c'est devenu cette année un fourre-tout où l'on a vendu du mètre carré à n'importe qui.»

Si la perte de près de la moitié des galeries italiennes n'est pas surprenante (invitées l'année dernière, elles bénéficiaient d'une aide importante de l'Institut pour le commerce extérieur), l'abstention des grandes galeries allemandes, autrichiennes et suisses est plus préoccupante. A la galerie Konrad Fischer (Düsseldorf), qui expose aussi bien à Cologne qu'à Madrid ou à Paris, on dit simplement préférer le changement. Autres absents de marque, Buchmann (Bâle), Nächst St. Stephan (Vienne) ou Michael Werner (Cologne).

Berlinois, Michael Wewerka a déjà exposé à Bâle cette année. Il trouve les foires extrêmement coûteuses pour des ventes incertaines et des retombées médiatiques aléatoires : *«Comme vous le savez peut-être, j'ai participé en tout huit fois à la FIAC. Je vous le dis très sérieusement : c'est la première fois qu'un journaliste de la presse française le remarque. C'est une des raisons pour lesquelles je ne participe pas cette fois-ci, à cause de l'ignorance des médias français vis-à-vis des galeries étrangères, mises à part bien sûr les trois ou quatre grandes galeries allemandes et suisses évoquées dans des articles interchangeables, avec tous les prix et le respect qui leur est dû... si vous les lisez encore. L'année dernière, j'ai fêté le vingtième anniversaire de la galerie, et cela n'a intéressé personne. Ma non-participation cette année n'est absolument pas due à des raisons financières, mais, bien que j'aime beaucoup Paris, à une certaine lassitude des foires.»*

Absents aussi, le romain Sprovieri qui montrait l'année dernière des Balla futuristes qui se chiffraient en million de dollars, et Alice Pauli, de Lausanne, qui avait pourtant, paraît-il, bien vendu Soulages. Ainsi, dans ce contexte de crise, la foire semble souffrir par rapport à d'autres manifestations internationales d'un problème d'image, mais aussi, et ce pourrait être plus grave, d'un problème d'efficacité. La Foire de Bâle coûte moins cher (même pour un Français, transport compris), il y a moins d'entrées, moins de curieux et plus de vrais collectionneurs. Comme le dit un marchand, qui souhaite conserver l'anonymat : *«La FIAC, c'est bien pour des gens qui vendent des artistes pas trop chers à d'autres qui veulent se meubler.»* On comprend que, dans ces conditions, nombreux soient ceux qui préfèrent cette année cultiver leur jardin loin des feux du Grand Palais.

HARRY BELLET

(1) Daniel Gervis n'est pas le seul à revendiquer la paternité de cette idée.



CINEMA

Tous les films nouveaux

Cliffhanger

de Renny Harlin,
avec Sylvester Stallone, John Lithgow, Michael Rooker, Janine Turner, Rex Linn, Caroline Goodall.
Américain (1 h 52).

Aux Etats-Unis, ce drame alpin est tombé à pic pour faire repartir la carrière du commandant Sylvestre vers des sommets himalayens.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; George-V, dolby, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39) ; UGC Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Garçon d'honneur

d'Ang Lee,
avec Mitchell Lichtenstein, Winston Chao, May Chin, Ah Lea Gua, Sihung Lung.
Américano-taïwanais (1 h 42).

Un jeune homme d'affaires chinois, dont la famille est établie à Taïwan, vit le parfait amour avec un Américain. Jusqu'au jour où il épouse une compatriote pour l'aider à obtenir sa carte verte. Son père, général du Kuomintang, et sa mère débarquent et tentent de le convaincre de célébrer son mariage dans les règles.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55).

King of the Hill

de Steven Soderbergh,
avec Jeroen Krabbé, Lisa Eichhorn, Karen Allen, Spalding Gray, Elizabeth McGovern.
Américain (1 h 42).

Une enfance américaine pendant la grande dépression. Entre Mark Twain et les films sociaux de la Warner, Steven Soderbergh tourne le dos à ses fascinations européennes.

VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (36-68-75-55) ; George-V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55).
VF : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41).

Raining Stones

de Ken Loach,
avec Bruce Jones, Julie Brown, Ricky Tomlinson, Tom Hickey, Mike Fallon, Christine Abbott.
Britannique (1 h 30).

La survie dans l'Angleterre d'aujourd'hui, entre expulsions, saisies, chômage, sous le regard aigu de Ken Loach.

VO : Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55).

Une nouvelle vie

d'Olivier Assayas,
avec Sophie Aubry, Judith Godrèche, Bernard Giraudeau, Christine Boisson, Philippe Torreton.
Français (2 h 02).

Une jeune fille cherche son père, trouve une demi-sœur, veut une nouvelle vie. Une grande maîtrise pour tant d'incertitudes.

Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (36-68-75-55) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38) ; Gaumont Convention, handicapés, dolby, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (36-68-20-22).

Les Fruits du Paradis

de Helma Sanders-Brahms,
avec Johanna Schall, Thomas Büchel, Udo Kroschwald, Anna Sanders, Steffi Spira.
Allemand (1 h 46).

Un film d'amour et d'histoire, la réunification vue par le regard d'une femme qui aime et désire deux hommes. Un beau film lucide sur l'Allemagne d'aujourd'hui.

VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Germinal

de Claude Berri,
avec Renaud, Gérard Depardieu, Miou Miou, Jean Carmet, Judith Henry, Jean-Roger Milo.
Français (2 h 40).

Un grand film populaire qui retrouve le souffle épique, l'indignation et la colère de Zola.

Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (36-68-75-55) Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (36-68-75-55) ; UGC Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, handicapés, dolby, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Hélas pour moi

de Jean-Luc Godard,
avec Gérard Depardieu, Laurence Masliah, Bernard Verley, Jean-Louis Loca.
Helvético-français (1 h 24).

Sur le motif d'*Amphitryon*, Godard brode une méditation polyphonique et omnivoyante. L'évidence de la beauté et le trouble de l'intelligence passionnent et intriguent qui se laisse aller à ce film aux bras grands ouverts.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

L'Homme sur les quais

de Raoul Peck,
avec Jennifer Zubar, Toto Bissainthe, Jean-Michel Martial, Patrick Rameau, Mireille Metellus, François Latour.
Franco-allemand-canadien (1 h 45).

Un film terrifiant, parce que baigné par la peur dans laquelle vit Haïti depuis plus de trente ans. Une réflexion, un témoignage urgents.

VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

Métisse

de Mathieu Kassovitz,
avec Julie Mauduech, Hubert Kounde, Mathieu Kassovitz, Vincent Cassel, Tadek Lokcinski, Jany Holt.
Français (1 h 35).

Lola la belle métisse est enceinte, est-ce de Jamal le grand Noir ou de Félix le petit juif? A défaut de répondre vraiment à la question, la comédie file avec entrain sur un rythme rap, et révèle un étonnant acteur en la personne de son jeune réalisateur.

Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

La Naissance de l'amour

de Philippe Garrel,
avec Lou Castel, Jean-Pierre Léaud, Johanna Tr Steege, Dominique Reymond, Marie-Paule Laval, Aurélia Alcaïs.
Français, noir et blanc (1 h 34).

Au-delà des rencontres et des coups de foudre, Garrel enregistre la douleur et la beauté du véritable amour, celui qui dure et qui s'use. C'est marrant, et bouleversant.

Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

Petits Travaux tranquilles

de Stéphanie de Mareuil,
avec Philippine Leroy-Beaulieu, François Grosjean, Elli Medeiros, Laurence César, Serge Grunberg, Sabrina Leurquin.
Français (1 h 28).

Un film-catastrophe sentimental, maladroit et imprécis, sauvé par la grâce subversive de Philippine Leroy-Beaulieu.

Reflet Médicis I (ex Logos I), handicapés, 5e (43-54-42-34).

Rabi

de Gaston Kabore,
avec Yacouba Kabore, Tinfissi Yerbanga, Joséphine Kabore, Joseph Nikiema, Colette Kabore, Chantal Nikiema.
Français (1 h 02).

Quand la simplicité d'un conte pour enfants devient le plus court chemin vers une beauté sereine et enchantée. Au même programme, le court métrage *Denko* de Mohamed Camara est, d'une tout autre manière, une splendide légende mythologique.

VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

Si loin, si proche

de Wim Wenders,
avec Otto Sander, Peter Falk, Horst Buchholz, Nastassja Kinski, Bruno Ganz, Solveig Dommartin.
Allemand, noir et blanc et couleurs (2 h 15).

Wenders retrouve le deuxième ange des *Ailes du désir*, pour un film-retour sur terre, au risque d'un monde en lambeaux où le regard et les mots, la bonne volonté et la lucidité tentent de tracer un nouveau chemin.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; Reflet Médicis salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

Le Temps de l'innocence

de Martin Scorsese,
avec Daniel Day-Lewis, Michelle Pfeiffer, Winona Ryder, Géraldine Chaplin, Michael Gough, Richard E. Grant.
Américain (2 h 15).

Et si Archer, l'imbécile héros du dernier Scorsese, n'était que le frère de Travis Bickle, chauffeur de taxi psychopathe, un homme pris au piège des conventions. L'idée est plaisante et aide à supporter le décorum pesant du film.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

Trois couleurs Bleu

de Krzysztof Kieslowski,
avec Juliette Binoche, Benoît Régent, Florence Pernel, Charlotte Very, Hélène Vincent, Philippe Volter.
Franco-helvético-polonais (1 h 40).

Premier volet de la trilogie de Kieslowski, centré autour d'une jeune femme confrontée à la solitude après une tragédie personnelle, avec une extraordinaire Juliette Binoche.

Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts I, dolby, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

Trois Filles

de Satyajit Ray,
avec Anil Chatterjee, Chandana Bannerjee, Kali Bannerjee, Kanika Mazumdar, Soumitra Chatterjee, Aparna Das Gupta.
Indien, noir et blanc (2 h 51)
Inédit.

Trois portraits de femmes, trois amours malheureuses, trois nouvelles de Tagore mises en images par Ray au début des années 60, avec une cruauté aux franges du fantastique et une élégance souveraine.

VO : Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

Val Abraham

de Manoel de Oliveira,
avec Leonor Silveira, Luis Miguel Cintra, Cecile Sanz de Alba, Rui de Carvalho, Luis Lima Barreto, Micheline Larpin.
Portugais (3 h 07).

Avec *Madame Bovary* en arrière-plan, l'un des plus beaux portraits de femme jamais créé au cinéma, où la force, la douleur et la beauté de l'héroïne donnent naissance à un monde complexe et fascinant.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

Paris

El Mariachi

de Robert Rodriguez,
avec Carlos Gallardo, Consuelo Gomez, Jaime de Hoyos, Peter Marquardt, Reinol Martinez, Ramiro Gomez.
Américain (1 h 20).

Tous ceux qui s'intéressent à la fabrication du cinéma, aux mille et un moyens de transformer de petits riens (deux types en train de courir dans la rue) en images épiques et brutales doivent voir *El Mariachi*. Ceux qui ne s'intéressent qu'au cinéma (à la vie à l'écran) seront peut-être déçus par la sécheresse et l'inconsistance du film.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

La Frontera

de Ricardo Larrain,
avec Patricio Contreras, Gloria Lasso, Alonso Venegas, Hector Noguera, Aldo Bernales, Sergio Schmied.
Chilien (2 h).

Chronique attachante d'un exil, celui d'un professeur chilien, relégué au sud de son pays, chez les Mapuche. Une série de portraits baignés dans la lumière de l'automne aux antipodes.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63).

Reprises

Charulata

de Satyajit Ray,
avec Madhabi Mukherjee, Sailen Mukherjee, Soumitra Chatterjee, Syamal Ghosal, Gitali Roy, Bholanath Hoyal.
Indien, 1964, noir et blanc, copie neuve (1 h 57).

L'un des plus beaux films de Satyajit Ray. Donc du cinéma.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

La Condition de l'homme

de Masaki Kobayashi,
avec Tatsuya Nakadai, Michiyo Aratama, Keiji Sada.
Japonais, 1959-1961, noir et blanc (9 h 40).

A l'occasion de l'édition vidéo de ce monument du cinéma japonais, saluons son opportune sortie en salles. Neuf heures quarante de cinéma ne se passent jamais aussi bien que dans une salle.

VO : Reflet Médicis II (ex Logos II), handicapés, 5e (43-54-42-34).

M. le Maudit

de Fritz Lang,
avec Peter Lorre, Otto Wernicke, Gustav Gründgens, Ellen Widmann, Inge Landgut, Theodor Loos.
Allemand, 1931, noir et blanc (1 h 58).

Il y a dans *M* tant de choses hors du commun. Mentionnons cette fois (le film n'est pas rare sur les écrans) la perfection abjecte qu'atteint Peter Lorre.

VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

Wend Kuuni

de Gaston Kabore,
avec Serge Yanogo, Rosine Yanogo, Joseph Nikiema, Colette Kabore, Simone Tapsoba, Jean Ouedraogo.
Burkinabé, 1982 (1 h 15).

En même temps qu'arrive sur nos écrans le nouveau et très beau film de Gaston Kaboré, *Rabi*, on pourra découvrir le premier essai, et la première réussite, du cinéaste burkinabé, histoire à la fois magique et quotidienne d'un enfant muet trouvé un jour dans la brousse.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Festivals

Harold Lloyd à Orsay

De Harold Lloyd ne subsiste dans l'imaginaire occidental que l'image d'un jeune homme à lunettes suspendu à l'aiguille d'une pendule, en haut d'un gratte-ciel. Pour découvrir la réalité de l'un des corps les plus étonnants du cinéma, rendez-vous à Orsay, où seront projetés quinze longs métrages et deux moyens métrages.

Auditorium du Musée d'Orsay, niveau 2, entrée par le 1, rue de Bellechasse, porte B. Paris-7e. Tél. : 40-49-48-49.

Le Québec à Blois

Neuf longs métrages de fiction, dont *le Sexe des étoiles*, de Paule Baillargeon récemment remarqué à Montréal, des documentaires, une rétrospective consacrée aux Indiens montagnais, une autre à Frédéric Black, auteur de dessins animés montagnais, et une troisième au documentariste Jean-Claude Labrecque qui suivit la visite du général de Gaulle au Québec en 1967. Et en prime, un concert de Dan Bigras, bluesman de là-bas.

Du 6 au 10 octobre, cinéma Les Lobis et Halle aux Grains, Blois. Tél. : (16) 54-74-19-16.

La sélection « Cinéma » a été établie par Thomas Sotinel

Les entrées à Paris

On pouvait attendre avec une certaine anxiété les premiers résultats du « film français le plus cher de l'histoire du cinéma ». Les chiffres, que l'on dit froids, ont dû réchauffer le cœur de Claude Berri, réalisateur-producteur. Dès la première journée d'exploitation, « Germinal » a réussi un remarquable score de 24 062 entrées à Paris. Un excellent week-end et la nouvelle est confirmée : *Germinal* (Renaud, Depardieu, Miou-Miou...) est le succès qui dope à lui seul un box-office parisien à plus de 650 000 entrées cette semaine (en progression de 60 000 entrées sur la semaine correspondante de 1992). *Germinal* a réuni en sept jours d'exploitation dans 312 salles en France plus de 800 000 sympathisants acquis à la cause des mineurs du Nord. Un score d'autant plus impressionnant que la durée du film contraint la plupart des exploitants à ne proposer que trois séances quotidiennes. Cela laisse peu de place aux courageux longs métrages qui sont sortis le même jour. La guitare détonnante du « film le moins cher de l'histoire du cinéma », *El Mariachi*, de Robert Rodriguez, peine à rassembler dans sept salles quelque 11 000 réfractaires au service des mines. Dans ces conditions, *Tina*, seule grosse production en lice, s'en sort avec les honneurs, réunissant presque 40 000 fans dans vingt salles.

Du côté des sorties des semaines précédentes, on ne se laisse pas trop impressionner par l'ombre noire des chevalements. 50 000 lecteurs d'Edith Wharton ont défendu la réputation du *Temps de l'innocence*. *Trois couleurs Bleu* s'accroche à 35 000 admirateurs supplémentaires en quatrième semaine. La triangulaire qui oppose *le Fugitif* (Harrison Ford), *la Firme* (Sydney Pollack) et *Dans la ligne de mire* (Clint Eastwood) indique que le premier nommé est bien placé pour battre les deux autres. Ces trois films réunissent respectivement 85 000, 60 000 et 40 000 spectateurs après plusieurs semaines d'exploitation.

Le Fugitif s'approche des 700 000 spectateurs en cinq semaines et appartient déjà aux poids lourds du box-office 93. Celui-ci fera, quoi qu'il arrive désormais, bonne figure. La semaine dernière, plus de 20 millions de spectateurs avaient fréquenté les cinémas de Paris et de sa périphérie depuis le début de l'année, soit 2 millions de spectateurs de plus que l'an passé à la même date. Avis de beau temps sur le grand écran.

O. S.

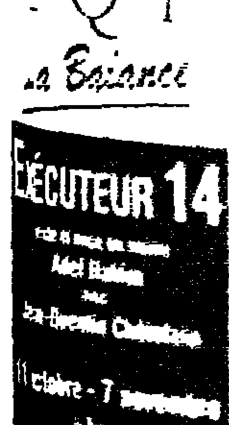
★ Chiffres : *le Film français*.

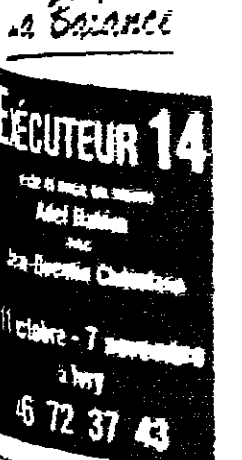












THEATRE

Spectacles nouveaux

Carte blanche aux auteurs

avec Eugène Durif, Joël Jouanneau, Jean-Luc Lagarce et Daniel Lemahieu.

Chaque jour un auteur confirmé parraine un jeune auteur en lisant un de ses textes. Le 11 : Eugène Durif/Daniel Danis. Le 12 : Joël Jouanneau/Claudine Galea. Le 13 : Daniel Lemahieu/Pierre Ryngaert. Le 14 : Jean-Luc Lagarce/Anne-Marie Garat.

Théâtre ouvert-Jardin d'hiver, 4, cité Véron, 18e. A partir du 11 octobre. Les lundi et mardi à 18 h 30. Tél. : 42-55-74-40.

Dom Juan

de Molière,
mise en scène
de Jacques Lassalle,
avec François Chaumette, Gérard Giroudon, Roland Bertin, Catherine Sauval, Thierry Hancisse, Jean Dautremay, Isabelle Gardien, Olivier Dautrey, Andrzej Seweryn, Jeanne Balibar, Eric Théobald et Enrico Horn.

Ce n'est plus dans les ogives et les orages d'Avignon, mais c'est toujours l'intelligence de la mise en scène, et un couple Dom Juan-Sganarelle (Andrzej Seweryn et Roland Bertin) exceptionnel.

Comédie-Française, salle Richelieu, place Colette, 1er. A partir du 9 octobre. Les lundi, samedi et dimanche à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. De 20 F à 60 F.

L'homme qui...

d'après Oliver Sacks,
mise en scène de Peter Brook,
avec Maurice Bénichou, David Bennent, Sotigui Kouyaté, Yoshi Oida et Mahmoud Tabrizi-Zadeh.

Peter Brook reprend pour trente représentations l'étonnant spectacle de quatre comédiens exposant des aberrations de comportement, d'après *L'homme qui prenait sa femme pour un chapeau*, d'Olivier Sacks.

Bouffes du Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, 10e. A partir du 12 octobre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 16 heures. Tél. : 46-07-34-50. De 50 F à 80 F.

Lettre de la religieuse portugaise

mise en scène
d'Hervé Dubourjal,
avec Sylvie Bergé, Catherine Corringer et Hervé Dubourjal.

Des lettres d'un amour brûlant.

Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, 6e. A partir du 12 octobre. Du mardi au dimanche à 18 h 30. Tél. : 44-41-36-36. 50 F et 70 F.

Macbeth

de William Shakespeare,
mise en scène
de Serge Noyelle,
avec Marc Allgeyer, Stéphane Androuin, Marion Coutris, Casper Hummel, Bettina Kühlke, Hugo Lander, Patrick Moutreuil, Boris Napès, Bernard Poysat, Patrice Pujol, Jean-Claude Renard et Frédéric Serra.

Serge Noyelle reprend ce spectacle rugissant, histoire d'hommes qui se détruisent. Après Combs-la-ville, il va à Châtillon (tél. : 46-57-22-11)

Le Théâtre-l'Arène, rue Jean-François-Millet, 77000 Combs-la-Ville. Du jeudi au samedi à 20 h 45. Tél. : 64-88-69-11. 110 F et 150 F.

Mortadela

d'Alfredo Arias,
mise en scène
de l'auteur,
avec Haydee Alba, Didier Guedj, Marilu Marini, Adriana Pegueroles, Pilar Rebollar, Alma Rosa, Jacinta, Martine Lepage, Oscar Sisto, Frédérico et Andréa.

Arias fait revivre les Folies Bergère, et pendant ce temps ses souvenirs de Buenos-Aires parcourent la France : un délice.

Théâtre Jean-Vilar, cité jardins, place Stalingrad, 92000 Suresnes. Les 8 et 9 octobre, 21 heures ; le 10, 17 heures. Tél. : 46-97-98-10. De 120 F à 150 F.

Oh les beaux jours !

de Samuel Beckett,
mise en scène
de Pierre Chabert,
avec Denise Gence et *Guy Cambreleng.*

La grande Denise Gence est l'indéracinable Winnie.

Théâtre de Saint-Quentin, place Georges-Pompidou, 78000 Montigny-le-Bretonneux. Les 8 et 9 octobre, 20 h 45 ; le 10, 15 h 30. Tél. : 30-96-99-00. De 60 F à 100 F.
Dernière représentation le 10 octobre.

La Remise

de Roger Planchon,
mise en scène
d'Alain Françon,
avec Anne Benoît, Pierre Berriau, Hervé Briaux, Patrick Catalifo, Carlos Chahine, Jean-Yves Châtelais, Thierry Chiffe, Christine Chomicki, Gilles David, Millie Deniset, Jean-Claude Durand, Vincent Garanger, Dimitri Jourde, Barbara Jung, Guillaume Lévêque, Alain Libolt, Isabelle Mazin et Christine Murillo.

La première pièce de Roger Planchon, une enquête sur le suicide inexpliqué d'un vieux paysan. Et, au-delà, l'histoire de deux générations d'Ardéchois, brisés par deux guerres. Une grande saga, un superbe spectacle.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. A partir du 8 octobre. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 21 heures, le dimanche à 16 h 30. Tél. : 46-14-70-00. De 100 F à 130 F.

Six personnages en quête de...

de Sophie Loucachevsky,
mise en scène
de l'auteur,
avec Micaela Caracas, Simona Maicanescu, Oana Pellea, Raluca Penu, Mihai-Gruia Sandu et Gheorghe Visu.

Six comédiens roumains racontent, en français, à travers notre littérature, les espoirs et déceptions de leur révolution.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. A partir du 12 octobre. Du mardi au samedi à 19 heures. Tél. : 47-42-67-27. De 30 F à 140 F.

Les Suppliantes

d'Eschyle,
mise en scène
de Miloud Khetib,
avec Miloud Khetib, François Bedel (percussions, zarb) et Claudine Movsessian (clarinette).

Venant du Maillon de Strasbourg, la tragédie des Danaïdes, qui s'exilent pour garder leur liberté.

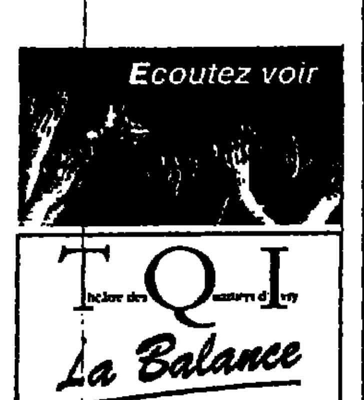
Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. A partir du 6 octobre. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. 30 F et 50 F.

Ubu roi

d'après Alfred Jarry,
mise en scène
d'Hervé Lelardoux,
avec François Clavier, Vincent Dréano, Chantal Gresset, Hervé Lelardoux, Mireille Mossé, Dominique Prié et Nicolas Sancier..

Dans un castelet rouge et or, composant des tableaux de genre d'un esthétisme décadent à souhait, la famille Ubu se déchaîne.

Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre, 92000 Malakoff. Les 8 et 9 octobre, 20 h 30 ; le 10, 17 heures. Tél. : 46-55-43-45. 85 F et 110 F.
Dernière représentation le 10 octobre.



« L'Homme qui... », mise en scène de Peter Brook aux Bouffes du Nord.

MARC ENGUERAND

Paris

Aujourd'hui ou les Coréens

de Michel Vinaver,
mise en scène
de Christian Schiaretti,
avec Catherine Salviat, Alexis Nitzer, Jean-François Rémi, Louis Arbessier, Nathalie Nerval, Philippe Torreton, Cécile Brune, Eric Ruf, Christian Cloarec, Arnaud Décarsin, Chloé Réjon, Eric Bergeonneau, Didier Gales, Jean-Michel Guérin, Laurent Poitrenaux et Jean-Philippe Vidal ou Guillaume Barbaroux ou Abel Ulveczky.

A travers les aventures d'un commando de soldats français perdus dans la guerre de Corée, une réflexion sur le destin, la volonté, l'espoir. Une grande saga épique.

Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, 6e. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 44-39-87-00. De 60 F à 130 F.

Désir sous les ormes

d'Eugene O'Neill,
mise en scène
de Matthias Langhoff,
avec Evelyne Didi, Clovis Cornillac, Jean-Marc Stehlé, Pierre Meunier et Gilles Privat en alternance, Emilien Tessier, Andrew More et la voix off d'Alain Cuny.

Dans un décor à la fois naturaliste et onirique, accompagnés par la voix d'Alain Cuny, des comédiens magnifiques interprètent cette tragédie rurale, entre mélo sardonique et parabole biblique.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92 000 Nanterre. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. De 100 F à 130 F.

L'Inondation

d'Evguéni Zamiatine,
mise en scène
de Jeanne Champagne,
avec Françoise Betta.

Monologue d'une femme que la solitude effraie, qui se sent trahie de toute part, et attend les débordements du fleuve comme une délivrance.

Atalante, 10, place Charles-Dullin (impasse à gauche), 18e. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 46-06-11-90. Durée : 1 h 30. 70 F et 110 F.

L'Inquisitoire

de Robert Pinget,
mise en scène
de Joël Jouanneau,
avec David Warrilow et Mickaël Kraft.

Sous les phrases de Pinget, fleurit une ambiguïté, merveilleusement mise en valeur par l'inégalable Warrilow.

Montparnasse (Petit), 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-30. Durée : 1 heures. De 8 F à 120 F.

Les Marrons du feu Le Dernier Sursaut

d'après Alfred de Musset
et Michel Vinavier,
mise en scène
de Michel Didym,
avec Pascal Bardet, Brigitte Catillon, Marc Citti, Philippe Fretun, Catherine Kocher-Matisse, David Gabison et Yves Thouvenel.

Déguisements, pastiches, insolence, une gaieté juvénile, une vitalité nerveuse entraînent ce double spectacle.

Arc-en-Ciel Théâtre, 1, place du Général-de-Gaulle, 94 000 Rungis. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 45-60-79-00. Durée : 1 h 30. 110 F et 90 F.

Orlando

d'après Virginia Woolf,
mise en scène
de Robert Wilson,
avec Isabelle Huppert.

Bob Wilson construit un univers avec des lumières et des rêves. Belle, émouvante, féminine, Isabelle Huppert y fait vivre les extravagantes aventures d'un être qui traverse les siècles, les sexes et les pays.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. De 150 F à 50 F.

Pouchkine

d'après Alexandre Pouchkine,
mise en scène
de Sophie Loucachevsky,
avec Jean-Marc Bory, Jany Gastaldi, Michèle Gleizer, Hammou Graïa, Simona Maicanescu et Laurent Manzoni.

Six courtes pièces, dont chacune se passe dans un pays différent.

Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. De 140 F à 30 F.

Silence en coulisses

de Michaël Frayn,
mise en scène
de Jean-Luc Moreau,
avec Marthe Villalonga, Michel Duchaussoy, Michèle Laroque, Julie Arnold, Maurice Chevit, Laurent Gamelon, Guilhem Pellegrin, Michel Crémades et Julie Marboeuf.

Créée il y a quelques années sous le titre *En sourdine les sardines*, une plongée hilarante dans les coulisses d'un flop théâtral.

Palais-Royal, 38, rue Montpensier, 1er. Du mardi au vendredi à 20 h 30, le samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 h 30, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-97-59-81. Durée : 2 heures. De 265 F à 75 F.

La Volupté de l'honneur

de Luigi Pirandello,
mise en scène
de Jean-Luc Boutté,
avec Gérard Desarthe, Clothilde Mollet, Lucienne Hamon, Patrice Kerbrat, Eric Prat et Michel Peyrelon.

Les équivoques tentations de l'absolu et ses effets pervers. Un grand rôle pour Gérard Desarthe.

Hébertot, 78 bis, bd des Batignolles, 17e. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. De 250 F à 100 F.

Régions

Baal

de Bertolt Brecht,
mise en scène
de Daniel Girard,
avec Gauthier Baillot, Fabrice Dierx-Bénard, Simon Duprez, Lucile Jourdan, Sandra Laborde, Marie Lauverjat, Fabrice Michel, David Morisseau, Isabelle Pietra, Dominique Richard, Stéphanie Rongeot et Aurélie Rusterholtz.

L'errance d'un garçon légèrement voyou, en quête de rêve. Les audaces du jeune Brecht.

Théâtre national, 1, rue André-Malraux, 67000 Strasbourg. Les mardi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 heures. Tél. : 88-35-44-52. 50 F et 70 F.

Le Conte d'hiver

de William Shakespeare,
mise en scène
de Stéphane Braunschweig,
avec Pierre-Alain Chapuis, Olivier Cruveiller, Irina Dalle, Sophie Daull, Jean-Marc Eder, Christophe Guichet, Yedwart Ingey, Chantal Lavallée, Vincent Messoc, Léon Napias et Lise Erbès.

Premier spectacle de Stéphane Braunschweig pour le centre dramatique dont il a été nommé directeur. Pour la première fois, un Shakespeare. Et pas le plus simple. L'institution ne lui fait pas perdre le goût du risque.

Carré Saint-Vincent, bd Aristide-Briand, 45000 Orléans. Le 12 octobre, 20 h 30 (et les 13, 14 et 15). Tél. : 38-62-75-30. 120 F.

Les Disparus

de Bruno Meyssat,
mise en scène
de l'auteur,
avec Christine-Marjorie Bertocchi, Geoffrey-Lawrence Carey, Philippe-Michel Cousin, Elisabeth-Marie Moreau, Jean-Michel Rivinoff et Viviane-Paulette Sarry.

Avant de venir à Paris pour le Festival d'automne, création à Grenoble du nouveau spectacle de Bruno Meyssat. De grandes images en perspective.

Le Cargo-Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel, 38000 Grenoble. Le mardi à 19 h 30. Tél. : 76-25-05-45. De 115 F à 85 F.

Faust

de J. Wolfgang Goethe,
mise en scène
de Dominique Pitoiset,
avec Jean- François Sivadier, Hervé Pierre, Yves Favier, Nadia Fabrizio, Chantal Neuwirth et Alain Trétout.

Le Faust du jeune Goethe, avec un Méphisto truculent, Hervé Pierre, qui mène le jeu de façon éblouissante. Un spectacle beau et fort.

Le Maillon, 13, place André-Maurois, 67000 Strasbourg. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 88-27-61-81. 50 F et 70 F.
Dernière représentation le 9 octobre.

DANSE

Twyla Tharp and Dancers

***As Time Goes By, Octet, Brahms Paganini, Nine Sinatra songs* (1)**
***Brahms Paganini, Sextet, Baker's Dozen, In the Upper Room* (2)**

Dans le cadre du Festival d'automne, la plus américaine des chorégraphes américaines : dynamisme, melting-pot de styles et de techniques, humour et gaieté hypertoniques.

Opéra de Paris Garnier. (1) les 12 et 13 octobre à 19 h 30, le 16 à 14 h 30 ; (2) les 14 et 15 à 19 h 30, le 16 à 20 heures. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 260 F.

Karine Saporta

L'Impur

Inspirée par la vie du compositeur Erwin Schulhof, victime des nazis, Saporta en révolte contre l'horreur concentrationnaire.

Théâtre de la Ville, du 12 au 16 octobre, 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 95 F et 160 F.

Compagnie Marie Chouinard

Les Trous du ciel

Vigoureuse, viscérale, douée aussi d'humour, la Québecoise Marie Chouinard met en scène (et en sons sophistiqués) la vie d'une tribu d'Inuits, à l'aube des temps.

Centre Georges-Pompidou, les 13 et 14 octobre à 20 h 30, le 15 à 18 h 30. Tél. : 44-78-13-15. 90 F.

Ballet Atlantique/ Régine Chopinot

Rainbow Bandit, Le Marteau sans maître

Deux pièces de Richard Alston, avec l'exceptionnelle présence de l'Ensemble InterContemporain pour l'œuvre de Boulez.

Grande Halle de La Villette, les 12, 13 et 14 octobre à 21 heures. Tél. : 40-03-75-75. 110 F et 150 F.

Lyon

Compagnie Paul les Oiseaux

Stratégies obliques

Michel Kelemenis

Clin de lune

Compagnie Maryse Delente

Le Sacre du printemps

Pour l'inauguration officielle de la nouvelle Maison de la danse (dans l'ex-Théâtre du huitième rénové), un programme alléchant, dont deux créations. Après sa *Giselle*, on attend beaucoup du *Sacre* de Delente.

Maison de la danse, les 7 et 8 octobre à 20 h 30. Tél. : 78-75-88-88. 100 F. En avant-première, le 7 à 18 h 30, le film de Brigitte Hernandez pour ARTE *les Printemps du Sacre.*

Compagnie Rudra/Béjart/Lausanne

***Opéra, le Mandarin merveilleux* (1)**
***L'Art du pas de deux* (2)**

Un vrai chef-d'œuvre, *le Mandarin*, et une anthologie des plus beaux pas de deux de Béjart, extraits de *Bhakti, Dibouk, Tango Faust, Erotica, la Neuvième Symphonie...*

Maison de la danse, Lyon, (1) les 12, 14, 15, 16 octobre à 20 h 30, le 13 à 19 h 30 et le 17 à 17 heures. (2) les 19, 21 et 22 à 20 h 30, le 20 à 19 h 30. Tél. : 78-75-88-88. 190 F et 240 F.

Mulhouse

Sabine Macher, Martine Pisani, Alain Rigout, Robert Seyfries

Chapitre UN

Quatre chorégraphes pour ouvrir un nouveau lieu culturel, œuvre de l'architecte Claude Vasconi.

La Filature, 20, allée Nathan-Katz, les 12 et 14 à 20 h 30, les 15 et 16 octobre à 18 heures. Tél. : 89-36-28-28. De 50 à 100 F.

Toulouse

Ballet du Capitole

Allegro brillante, Visions fugitives, Cinq tangos

Symboliquement, le Capitole a voulu ouvrir sa saison par la danse (Balanchine et Van Manen), pour montrer sa volonté de revitaliser une troupe qui s'étiolait, comme tant de ballets d'opéras.

Théâtre du Capitole, les 8 et 9 octobre à 20 h 30, le 10 à 14 h 30. Tél. : 61-22-80-22.

La sélection « Théâtre » a été établie par Colette Godard
« Danse » : Sylvie de Nussac



LA SÉLECTION

MUSIQUE

Classique

Mercredi 6 octobre

Franck
Symphonie

Ravel
Ma mère l'Oye

Debussy
La Mer
Orchestre de Paris,
Carlo Maria Giulini (direction).
De plus en plus hors du temps – et lent dans ses tempos, – toujours plus introverti, plus imposant, le grand Giulini effectue sa visite annuelle à l'Orchestre de Paris. Toujours alerte au seuil de ses quatre-vingts ans, ils enchaînera les trois concerts de la Salle Pleyel avec un quatrième au Théâtre impérial de Compiègne (même programme, samedi 9 octobre, 20 heures, tél. : 16-44-40-17-10).
Salle Pleyel, 20 h 30 (+ les 7 et 8). Tél. : 45-63-88-73. De 85 F à 280 F.

Jeudi 7

Messiaen
Eclairs sur l'au-delà
Choeur et orchestre de l'Opéra de Paris,
Myung-Whun Chung (direction).
Commande du New York Philharmonic pour le 150e anniversaire de l'orchestre, cet oratorio, composé entre 1987 et 1991, fut créé après la mort du compositeur sous la direction de Zubin Mehta, le 5 novembre 1992. Cette création new-yorkaise fut suivie par la création européenne, en juin dernier, à Florence, sous la même baguette. La Bastille et son chef se sont réservé la première française.
Opéra-Bastille, 20 heures. Tél. : 44-73-13-00. De 45 F à 225 F.

Bach
Variations Goldberg

Liszt
Sonate pour piano
Andreï Vieru (piano).
Une coquille de très mauvais goût nous avait fait, bien contre notre gré, comparer ce jeune pianiste roumain à... Lulu (notre supplément « Arts et spectacles » daté 23 septembre). C'est évidemment à Radu Lupu que nous pensions, pour la singularité des options d'interprétation, pour la profondeur et l'engagement du jeu. Même si, on ne le dira jamais assez, Vieru ne joue comme personne !
Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 160 F.

Chopin
Sonate pour violoncelle et piano

Boccherini
Sonate pour violoncelle et basse continue
Janos Starker (violoncelle),
Denis Pascal (piano).
En demandant sa contribution artistique à Charlotte Latigrat (elle fut la dame de toutes les musiques sur les chaînes culturelles de Radio-France), le festival d'Ile-de-France a pris un nouvel élan et de nouvelles proportions. Jusqu'à la fin du mois d'octobre, des programmes étonnamment variés et amicaux baladent le mélomane dans les huit départements de la région, égrenant le week-end ses trouvailles musicales dans des sites à découvrir, théâtres, mairies, couvents, châteaux. La manifestation s'est donné de plus un objectif pédagogique. C'est ainsi que Janos Starker, à l'issue de master-classes données toute la semaine écoulée au château de Villarceaux, s'est désigné des partenaires et choisi un programme qui, eux aussi, voyageront du jeudi au dimanche, dans quatre départements. Connaissez-vous Starker ? Assurément. C'est l'archet le plus magistral du violoncelle vivant. Mais connaissez-vous, par exemple, les salons d'honneur de la mairie de Boulogne-Billancourt et un certain château des Mesnuls que fréquenta Henri IV ?
Boulogne-Billancourt. Hôtel de ville, 20 h 30. Tél. : 42-96-05-01. 80 F.
Et le 8 oct. à 20 h 30 au théâtre d'Etampes ; le 9 oct. à 20 h 30 au couvent des Cordelières à Provins ; le 10 oct. à 16 h au château des Mesnuls.

Vendredi 8

Liszt
Ce qu'on entend sur la montagne

R. Strauss
Une symphonie alpestre
Orchestre national de France,
Jeffrey Tate (direction).
Suite du cycle Richard Strauss, dans le sillage du *Chevalier à la rose*, au Châtelet. Pour une *Symphonie alpestre* dont on peut apprécier diversement le pittoresque. Mais les plus grands chefs – Haitink, Karajan – ont tenté l'ascension. Strauss, est toujours l'occasion d'une fête orchestrale. Le même programme, ou à peu près, fait l'ouverture du Théâtre de Massy samedi 9 (voir ci-dessous).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 heures. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 200 F.

Samedi 9

Brahms
Variations pour orchestre sur un thème de Haydn
Variations et fugue sur un thème de Haendel

Kagel
Variations sans fugue
Bruno Leonardo Gelber (piano),
Orchestre national d'Ile-de-France,
Jacques Mercier (direction).
Les programmes les plus excitants de la saison symphonique parisienne ? Ne cherchez pas. Ils sortent de l'imagination de Jacques Mercier. Son style ? Thématique. Kagel, dans le jeu vertigineux de citations que sont ses *Variations sans fugue*, prend cette fois logiquement la suite de Brahms et de Haendel, virtuoses de la variation devant l'Eternel. Il y aura Brahms et Haendel qui parleront sur scène. La mise en espace est de Kagel lui-même.
Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 90 F à 180 F.

Pärt
Cantus in Memory of Benjamin Britten

Mozart
Concerto pour flûte, harpe et orchestre
Geneviève Amar (flûte),
Frédérique Cambreling (harpe),
Orchestre philharmonique de Radio-France,
Yehudi Menuhin (direction).
Dans la série des nouveaux mystiques et des nouveaux simples, Arvo Pärt occupe une place particulière. Estonien fixé à Berlin, il a gardé le regard innocent des artistes habités du-dedans. Et lorsque ses premiers enregistrements sont parus chez ECM, on s'émerveilla qu'un musicien de ce siècle fût capable d'une telle ingénuité dans ses moyens, doublée d'une humilité aussi évangélique. Depuis, les effectifs de Pärt ont gonflé, en proportion des ventes de ses disques, peut-être. Son *Te Deum* qui vient de sortir sur CD (ECM New Series) fait l'ouverture du Festival d'art sacré de la Ville de Paris, à l'église Saint-Roch, le 8 octobre (tél. : 45-08-55-61).
Maison de Radio-France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. 120 F.

Liszt
Ce qu'on entend sur la montagne

Haydn
Ariane à Naxos (cantate)

R. Strauss
Une symphonie alpestre
Teresa Berganza (mezzo-soprano),
Orchestre national de France,
Jeffrey Tate (direction).
Théâtre ou opéra ? L'Opéra-Théâtre de Massy, dans l'Essonne, qui ouvre ses portes avec ce programme un peu banal, se veut *« un lieu fédérateur où les arts de la scène s'accorderont à l'infini et se conjugueront au pluriel »* – ce qui nous vaut une programmation qui fait se succéder Reggiani et les marionnettes de Salzbourg, Barbara et Nabucco. Pourvu que l'acoustique de cette nouvelle salle (qui, par économie, a dû beaucoup rogner sur ses ambitions) soit à la hauteur de ce méli-mélo.
Massy. Opéra-Théâtre, 20 h 30. Tél. : 60-13-13-13. 130 F.

Lundi 11

Marsh, J-C Bach, Wesley, Tomkins, Carleton, Mozart, Haendel
Œuvres pour deux clavecins et clavecin à quatre mains
Olivier Baumont,
Davitt Moroney (clavecin).
Le Théâtre Grévin se targue de ne programmer que des curiosités. Pari gagné avec cette joute entre deux clavecinistes formés à la meilleure école (hollandaise pour le premier, anglaise pour le second).
Théâtre Grévin, 20 h 30. Tél. : 43-58-75-10.

Rachmaninov
Le Chevalier ladre
Concerto pour piano et orchestre n° 3
Alexandre Baskin (le baron),
Abdoul Mukmanov (Albert),
Vladimir Koudriachev (un juif),
Eugène Polikanin (le duc),
Nelson Goerner (piano),
Nouvel Orchestre symphonique de Moscou,
Vladimir A. Ponkin (direction).
« Pleins feux productions » est l'organisme qui a mis sur pied l'exposition des futuristes russes à Nantes. Il est aujourd'hui l'artisan d'une série de manifestations destinées à rendre hommage à Rachmaninov, mort il y a cinquante ans. Le programme des Champs-Elysées réunit l'un des plus célèbres concertos pour piano de toute la littérature musicale (moins célèbre que le second, il est vrai) et un opéra de chambre inconnu de tous les dictionnaires français, bien que l'auteur en eût destiné l'un des rôles à Chaliapine. Mais l'oeuvre date du moment où Rachmaninov dut quitter Moscou et se singularise par une distribution exclusivement masculine. A découvrir, donc.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 390 F.

Festivals en régions

Lille dans les rails de l'Orient-Express. – Qui ignore que Lille est désormais placée sur tempo rapide grâce au TGV ? Le festival lillois, que conduit Brigitte Delannoy, s'est donc placé cette année au carrefour de trajets croisés, autour d'un thème-prétexte : « L'Orient-Express. » Etape lyrique de cette fin de semaine ? Un récital de la mezzo Christa Ludwig, qui s'est donné deux ans pour faire ses adieux à la scène (jeudi 7, 20 h 30, Opéra de Lille). Etape viennoise ? The Vienna Art Orchestra, big band européen soumis à toutes les influences, d'Ellington à Wagner (vendredi 8, 20 h 30, Théâtre municipal de Tourcoing). Etape roumaine ? L'inébranlable Gheorghe Zamfir et sa flûte de Pan intemporelle (samedi 9, 20 h 30, salle Charcot, Marcq-en-Barœul). Etape traditionnelle : deux ensembles de musiciens, l'un hongrois, l'autre belge, qui perpétuent les façons de jouer des ensembles itinérants de la vieille culture juive (soirée Klezmer, dimanche 10, 16 heures, Opéra de Lille). Tél. : (16) 20-52-74-23.

La Normandie dans les pas de Keersmaeker. – Toutes les musiques sur lesquelles la chorégraphe flamande Anne Teresa de Keersmaeker a dansé, tous les musiciens qui l'ont inspirée, se trouvent donc réunis dans l'une des programmations automnales les plus attachantes de cette rentrée (*le Monde* du 5 octobre). C'est la troisième édition du festival Octobre en Normandie. L'Ensemble Ictus, formé spécifiquement pour accompagner les danseurs de Wim Vandekeybus, étend son horizon de Thierry de Mey à Webern et à Ligeti (samedi 9, 20 heures, auditorium du Conservatoire, Rouen). Œuvres pour pianos et percussions de Steve Reich, Messiaen, Bartok, par l'Ensemble Plouvier-Fafchamps (dimanche 10, 15 heures, à l'école de musique de Dieppe, et lundi 11, 19 heures, au Théâtre des Deux Rives de Rouen). Deux cantates de Bach par l'Ensemble de musique de chambre de Limoges, direction Christophe Coin (mardi 12, 20 h 30, centre Jean-Renoir à Dieppe, et mercredi 13, 20 heures, église Saint-Maclou à Rouen). Tél. : à Rouen (16) 35-70-04-07.

Galas à Paris

Musique pour Jérusalem. – L'Orchestre symphonique de Jérusalem se déplace pour une soirée exceptionnelle au Théâtre des Champs-Elysées le samedi 16 octobre à 20 h 45. Le concert, auquel assisteront notamment Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, Teddy Kollek, maire de Jérusalem, et Jacques Chirac, maire de Paris, est donné sur invitation de la baronne Guy de Rothschild au profit de la Fondation de Jérusalem. Seront interprétés sous la direction de David Shallon : la *36e symphonie* de Mozart, la *Première* de Bernstein et la *Seconde* de Brahms. Places : de 250 F à 1 500 F.

★ **Fondation Paris-Jérusalem, 2, rue Saint-Louis-en-L'Isle, Paris-4e, tél. : 45-67-40-93.**

« Tendre l'oreille pour tendre la main » – Un gala au profit de l'enfance défavorisée en France est organisé le lundi 25 octobre à l'Opéra Garnier par l'association Convergence-Eslsca. Seront réunis lord Yehudi Menuhin, Alexis Weisenberg et le Philharmonia Hungaria Orchestra dans un programme comprenant la *Symphonie n° 36* de Haydn, le *Vingt-troisième concerto* pour piano de Mozart et le *Concerto pour orchestre* de Bartok. L'intégralité des bénéfices sera versée aux organismes partenaires (l'Armée du salut, la Croix-Rouge, la Fondation pour l'enfance...). Places de 250 F à 2 000 F.

★ **Association Convergence-Eslsc, c/o JD Relations, 2, rue Lyautey, Paris-16, tél. : 45-27-01-09 et 44-18-02-21.**

Jazz

Laurent Cugny et le Big Band Lumière
Pianiste et compositeur, écrivain et musicologue, Laurent Cugny dirige un grand orchestre très excitant (succession de Mingus, George Russell et Gil Evans). Sur des arrangements très personnels (timbres, rythmes implacables, couleurs très riches), les solistes improvisent selon la grille et la place qui leur sont imparties. Un des meilleurs moments que peut procurer aujourd'hui ce comble de l'art : l'intelligence en musique.
Les 6 et 7. Le Pied de chameau, 22 h 30. Tél. : 42-78-35-00.

Patrick Scheyder
Bernard Lubat
Urs Leimgrüber
Semaine à thème : les hasards du calendrier et la concentration des programmes attirent, si l'on s'y prend finement, l'attention sur la question de l'improvisation. Voir Martial Solal tous les dimanches à 17 heures sur France-Musique et ses développements en direct : la question est au centre du jazz. Patrick Scheyder (pianiste très neuf dans sa pratique) et ses compagnons apportent leur théorie vivante de l'improvisation dans une salle attentive à son renouvellement. Alerte spéciale : la présence de Bernard Lubat aux synthés, à la batterie, aux claviers, à l'accordéon. Et à l'improvisation dont il joue comme d'autres de la musique.
Le 8. Dunois, 20 h 30. Tél. : 45-84-72-00.

Di Donato Quintet
Professeur, clarinettiste de pupitre (Orchestre de l'Opéra), savant, technicien superbe, Di Donato est un des improvisateurs les plus libres de l'histoire de la liberté musicale. Son expérience professionnelle et sa carrière ne le limitent en rien. Au contraire, il y puise la possibilité d'une permission illimitée et communicative. Di Donato, un des meilleurs animateurs de jeunes musiciens. Improviser, ce n'est ni paraphraser ni faire n'importe quoi : c'est s'autoriser.
Le 8. Montreuil. Instants chavirés, 21 heures. Tél. : 42-87-25-91.

Eddy Louiss et la Fanfare
Autre conception de l'improvisation, celle du plus grand organiste de l'heure, Eddy Louiss, improvisateur de rythmes, de mélodies et de climats, face à sa fanfare d'amateurs endiablés. L'ensemble sonne de façon très enthousiaste. Pour rêver à la danse et rêver à l'impossible.
Les 11 et 12. Petit Journal Montparnasse, 21 heures. Tél. : 43-21-56-70.

Phil Woods et Martial Solal
Phil Woods vient spécialement pour cette rencontre. L'altiste et le pianiste, Martial Solal, savent que la rencontre est ce qui compte. Musicalement, amicalement, ils se connaissent depuis longtemps. En un sens, ils se connaissent trop. Mais ils savent, c'est tout le métier de l'improvisateur, se mettre dans cet état de non-savoir qui permet de jouer. Phil Woods, Martial Solal : rencontre d'exception, unique. Pour ceux qui connaissent l'histoire de la musique improvisée, moment capital. Pour les autres, moment capital.
Espace Michel-Simon, Noisy-le-Grand, tél. : 49-31-02-02, 9 octobre, 21 h, 160 F.

Rock

The Lyres
Les Lyres sont un vieux groupe de la scène de Boston qui, ces temps-ci, a fait un retour remarqué dans les clubs du Nord-Est américain. Rock indépendant intelligent, *a priori*.
Le 6. Arapaho, 19 h 30. Tél. : 43-48-24-84. 70 F.

The Silencers
Les Silencers poursuivent leur bonhomme de chemin avec la même hargne mélodique, même si le succès continue de leur échapper chez eux, en Ecosse et en Angleterre. En première partie, les très imprévisibles Sons of the Desert et leurs confrontations étranges entre country, musique celtique, rockabilly et jazz.
Le 7. Olympia, 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49.

Festival de Marne
Sous le chapiteau que le Festival de Marne a planté, on rocke, ce week-end. On commence par du blues hexagonal (Bill Deraime, Patrick Verbeke et Benoît Blue Boy, jeudi), on continue par la descendance du rock alternatif (Wampas, Cadavres, Molodoi, vendredi) et l'on finit sur des mélanges : rock ragga avec les Satellites, rock zazou avec les Tontons flingueurs (le samedi).
Les 7, 8 et 9. Ivry-sur-Seine. Chapiteau, 20 heures. Tél. : 45-15-07-07. 80 F.

The Fall
The Fall est un groupe qui a toujours été là, aux marges de la scène britannique. Mark E. Smith est une antistar professionnelle qui cultive la grisaille et la complication. The Fall, c'est la chute mais aussi l'automne, c'est un pan entier de l'histoire du rock.
Le 8. Arapaho, 19 h 30. Tél. : 43-48-24-84.

Cranes
Les Cranes ont joué tout l'été en première partie de Cure. Robert Smith, enchanté, recommande chaudement ce groupe introverti et bruyant. Pourquoi ne pas faire confiance à Robert Smith ?
Le 9. Arapaho, 19 h 30. Tél. : 43-48-24-84. 90 F.

World Party
Karl Wallinger a décidé que l'époque se trompait et que rien jamais ne vaudrait le rock des années 60. Comme il est malin, il évite le pastiche et l'imitation, et crée, mine de rien, une musique parfaitement agréable, euphorisante presque.
Le 10. La Cigale-Kanterbrau, 20 heures. Tél. : 42-23-15-15.

Les Edmonds
Sinclair
Lo Jo Triban
Trois groupes français, l'un fait pour danser en faisant les idiots (Sinclair), l'autre pour sauter sur place en Pataugas (les Edmonds), le troisième pour retrouver la tribalité qui sommeille en chacun de nous (Lo Jo Triban), trois groupes français qui font la nique à l'opinion qui veut que le rock ne soit pas d'ici.
Le 12. La Cigale-Kanterbrau, 22 h 30. Tél. : 42-23-15-15.

Roadrunners
Mike Rimbaud
Vilain Pingouin
Sous le haut patronage de M. Hadji-Lazaro, garçon boucher à Paris, voici des Havrais rockers (vrais rockers par ailleurs), les Roadrunners, un Américain naturalisé parisien (Mike Rimbaud, c'est son vrai nom, le répétera-t-on jamais assez) et des Québécois moqueurs et rockers aussi, Vilain Pingouin.
Le 12. Elysée-Montmartre, 19 heures. Tél. : 42-52-25-15. 70 F.

Chanson

Starmania-Tycoon
Starmania, version français, *Tycoon*, version anglaise : de quoi comparer. Les chansons de Berger-Plamondon sont toujours aussi belles, et l'alternance assurée par une distribution canadienne permet d'en assurer la pérennité. Avec de belles mélodies, les interprètes peuvent se comporter en artisan, travailler la pâte et en faire des petits chefs-d'œuvre.
Les 6, 7, 8 et 12, 20 h 30 ; le 9, 16 heures et 20 h 30 ; le 10, 16 heures. Mogador. Tél. : 48-78-04-04. De 195 F à 240 F.

Gilbert Bécaud
Il avait annoncé qu'il s'en allait. Mais l'appel de la scène est irrésistible, il faut dire que Bécaud y est excellent, joyeux, heureux.
Les 6, 7 et 12, Palais des Congrès, 20 h 30. Tél. : 40-68-00-06. De 210 F à 250 F.

Denez Prigent
Les Petits Fiers
Prigent est un jeune chanteur breton aux allures de rocker et à la voix acrée dans la tradition bretonne. Il interprète des *gwerz* et des chants à répons avec l'intime conviction que la vie est fragile et la mort évitable. Les Petits Fiers font des expériences, et le tout fait une soirée d'explorateurs, des sons nouveaux et des anciens.
Le 7, Passage du Nord-Ouest 22 heures. Tél. : 47-70-81-47. 80 F.

Elisabeth Caumon
Elisabeth Caumon est une chanteuse de jazz qui ne rechigne pas devant la variété. Le style jazzy est à la mode, mais Caumont a plus que du style, elle a de la voix et de belles chansons.
Les 7, 8 et 9, Auditorium Saint-Germain, 20 h 30. Tél. : 46-33-87-03. 120 F.

Arthur H
Après le très beau spectacle de music-hall donné par Arthur H sous chapiteau à la porte de La Villette, le Bachibouzouk Band se transporte à l'Olympia, avec saxophones et cristal Baschet. On espère y retrouver autant de magie.
Les 8 et 9, Olympia, 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49. 140 F.

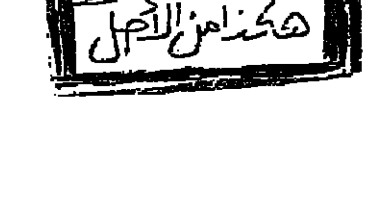
Drôles de beaux gars
Swing sympathique d'une joyeuse troupe qui puise son inspiration chez Django Reinhardt. Avec eux on a envie de partir sur les routes françaises en voiture décapotable (il fera forcément beau).
Le 12, Passage du Nord-Ouest, 19 heures et 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Juliette Gréco
Avec son nouvel album, dont les chansons ont été écrites par Etienne Roda-Gil, Juliette Gréco vient d'inaugurer une nouvelle période dans sa carrière de chanteuse. Avec consonances sud-américaines, humour et insolence toujours.
Le 12, Olympia, 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49. De 150 F à 230 F.

Musiques du monde

Johnny Pacheco et son grand orchestre
Johnny Pacheco compte parmi les plus grands noms de la salsa mondiale. Le Bataclan est une salle propice au bal, et le salsero ne viendra pas sans son orchestre, ses cuivres, ses congas et ses sourires enjôleurs.
Le 6. Bataclan, 21 heures. Tél. : 47-00-30-12. Location Fnac, Virgin. 130 F.

La sélection « Classique » a été établie par Anne Rey.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Chanson » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.



ARTS

Nouvelles expositions

Günter Brus

Des peintures gestuelles, des dessins, des pastels, des livres et des photos de performances retracent le parcours de cet artiste autrichien, cofondateur en 1965 de l'actionnisme, mouvement viennois d'une violence extrême dans son usage du corps comme lieu d'expérience.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 14 h 30 à 18 heures. Du 12 octobre au 2 janvier 1994.

Otto Dix

De cette incontournable figure de l'art allemand, l'exposition propose une cinquantaine d'œuvres sur papier : portraits, scènes de la vie de bohème à Berlin, images de bas-fonds, des années 1910-1930. Soit le temps de la jeunesse turbulente.

Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Tél. : 45-56-60-17. Tous les jours sauf dimanche et jours fériés de 11 heures à 20 heures. Du 8 octobre au 4 décembre. 25 F.

FIAC 93

Lire nos articles pages 30 et 31.

Grand Palais, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-25-99-00. Tous les jours de 12 heures à 20 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 20 heures, nocturne jeudi 14 octobre jusqu'à 23 heures. Du 9 octobre au 17 octobre. 50 F.

Le dessin à Vérone aux XVIe et XVIIe siècles

Vérone n'est pas loin de Venise, aussi a-t-on assimilé son école à celle de la cité des Doges. Quatre-vingts dessins du Musée du Louvre ont été sélectionnés pour mettre en évidence la réalité de ce centre artistique, dont le rayonnement au XIVe siècle pouvait, selon Vasari, être comparé à celui de Florence.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard, côté jardin des Tuileries. Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15. Nocturne mercredi jusqu'à 21 h 15. Conférence le 4 novembre par Sergio Marinelli, directeur du Museo di Castelvecchio. Du 8 octobre au 13 décembre. 35 F, gratuit pour les étud. tous les mer. d'octobre à partir de 18 heures.

Picasso, illustrateur d'Aimé Césaire

A l'occasion des quatre-vingts ans d'Aimé Césaire, le musée de l'hôtel Salé présente *Corps perdu*, dix poèmes illustrés par Picasso. Autour, d'autres livres et des documents témoignent des liens privilégiés du poète avec le milieu surréaliste.

Musée Picasso, hôtel Salé, 5, rue de Thorigny. Paris 3e. Tél. : 42-71-25-21. Tous les jours sauf mardi de 9 h 30 à 17 h 30. Du 6 octobre au 6 décembre. 26 F, dim. : 17 F.

En route pour Behring

Après « L'Afrique fantôme », la photographe Françoise Huguier est partie, six mois, « en route pour Behring ». De ces milliers de kilomètres au nord du cercle polaire, en Sibérie, elle a ramené un précieux témoignage d'ethnologue sur des communautés rarement photographiées. Mais surtout un étonnant travail de « contact », où la couleur est « tenue », « domptée » avec une rare maîtrise.

Galerie Maeght, 12, rue Saint-Merri, Paris 4e. Tous les jours sauf les dimanche et lundi, de 11 heures à 19 heures. Tél. : 42-78-43-44. Jusqu'au 10 novembre.

Paris

Chefs-d'œuvre du Musée des beaux-arts de Leipzig

Le très vieux Musée des beaux-arts de Leipzig – il a été fondé en 1837 – peut s'enorgueillir de solides collections portant sur la Renaissance allemande, le dix-septième siècle hollandais, le romantisme allemand. Elles sont montrées pour la première fois à Paris, en 65 peintures de Cranach à Caspar-David Friedrich, et 104 dessins ouvrant aussi sur l'Italie du Primatice et du Bernin.

Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 5 décembre. 35 F.

CIRVA : le verre

Le Centre international de recherche sur le verre et les arts plastiques (CIRVA) accueille depuis 1986, à Marseille, des plasticiens, designers et architectes tâtant des propriétés du verre. Un bilan. Avec 35 artistes : Larry Bell, James Lee Byars, Giuseppe Penone, Judith Bartolani, Elisabeth Garouste-Mattia Bonetti, Tom Shannon, Piotr Kowalski, etc.

Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris 6e. Tél. : 42-34-25-95. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 18 heures, jeudi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 14 novembre. 30 F.

Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes

Aucune des quelque 2 000 œuvres acquises par Albert C. Barnes pour sa fondation n'étaient, jusqu'au printemps dernier, sorties de Merion, près de Philadelphie. En voici soixante-douze (vingt Cézanne, seize Renoir, dix Matisse, sept Picasso, un Manet, deux Monet, Seurat...) qui, au Musée d'Orsay, sont présentées mêlées aux collections.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 40-49-49-00. Tous les jours sauf lundi de 9 h 30 à 18 heures, jeudi de 9 h 30 à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Conférences les 6, 13, 20 et 27 novembre. Jusqu'au 2 janvier 1994. 50 F.

Fabergé

Les orfèvres de Saint-Petersbourg avaient une grande spécialité : les œufs à secret, qu'ils ont concoctés pour les tsars jusqu'à la révolution de 1917 et toute une aristocratie cosmopolite, qui ne manquait pas d'emmener en villégiature, par valises entières, sur la Côte d'Azur ou ailleurs, étuis à cigarettes, nécessaires de toilette et autres *objets superflus signés Fabergé*.

Musée des Arts décoratifs - Palais du Louvre, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours sauf mardi de 12 h 30 à 18 heures, dimanche de 12 heures à 18 heures. Visites guidées : inscription par tél. au 42.86.98.18. de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 janvier 1994. 30 F.

Paul Guillaume

Paul Guillaume, marchand d'art moderne dans les années 20, est surtout connu pour sa promotion de l'art nègre. Albert Barnes était l'un de ses clients. L'exposition qui retrace ses activités vient donc à point.

Musée de l'Orangerie des Tuileries, place de la Concorde, jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 42-97-48-16. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 3 janvier 1994. 33 F, dim. : 24 F.

André Derain

L'exposition reunit l'intégralité de l'œuvre sculpté edité d'André Derain, soit 74 bronzes, petits personnages, masques et visages, dans lequel l'artiste a retrouvé la veine des primitifs.

Maison d'André Derain, 64, Grande-Rue, Chambourcy, 78240. Tél. : 30-74-70-04. Tous les jours sauf lundi de 14 h 30 à 18 h 30, samedi et dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 10 octobre. 40 F.

Manifeste, une histoire parallèle (1960-1990)

L'exposition « Manifeste » de l'été 1992 présentait les collections du Musée national d'art moderne en mettant l'accent sur les avant-gardes de ces trente dernières années. Beaucoup d'artistes toujours actifs, mais n'entrant pas dans l'optique internationale du parcours, n'y étaient pas représentés. Les voici : Balthus, Hélion, Manessier, Bazaine, Tapiès, Soulages, Rebeyrolle, Degottex, Martin Barré... Pour réparer?

Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, grande galerie, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 13 décembre.

Nabis

Japonisme, primitivisme, symbolisme, occultisme, cloisonnisme, intimisme, éventails et paravents... Les nabis, une bande de jeunes trublions que l'exemple de Gauguin stimulait, avaient un pied « ailleurs », par exemple en Bretagne, et l'autre à Paris, du côté de *la Revue blanche*, où ils ont inventé de belles formes courbes, synthétiques, annonçant l'art nouveau.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 3 janvier 1994. 45 F, lun. 31 F.

Gerhard Richter

« La peinture n'a jamais peint qu'elle-même ». C'est ainsi que l'artiste allemand Gerhard Richter justifie une vaste entreprise picturale dont la tournure polymorphe a souvent étonné. Du photoréalisme à l'abstraction gestuelle, de la figuration au monochrome, du paysage au portrait, son itinéraire est retracé en une centaine de tableaux.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures. A partir du 2 novembre t.l.j. sauf lundi et fêtes de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 21 novembre. 35 F.



PHILIPPE MAILLARD

Perruque de statue féminine : « Syrie, mémoire et civilisation » à l'Institut du monde arabe.

Syrie, mémoire et civilisation

De la préhistoire à la Syrie des Ottomans, d'Ebla à Mari, de la basilique de Saint Syméon au Crac des Chevaliers, d'Alep à Damas, en passant par Palmyre, la « perle du désert »... Les civilisations se sont enchaînées, détruites, fécondées, entre l'Euphrate et la Méditerranée. Tablettes, vases, statuettes, bas-reliefs, objets, bijoux des musées syriens et du Louvre en évoquent la richesse.

Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Tél. : 40-51-38-38. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 février 1994.

Régions

Bordeaux

Fabrice Hybert

Le jeune artiste, auteur d'étranges « peintures homéopathiques » et de corps verts plongés dans du liquide, propose au CAPC un story-board composé de 1 200 dessins griffonnés et de menus objets, racontant les histoires croisées d'un « héros » en cours de transformation.

CAPC - Musée d'art contemporain - Entrepôt, 7, rue Ferrère, 33000. Tél. : 56-44-16-35. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 21 novembre.

Grenoble

Susana Solano

Solano, qui vit à Barcelone, a abandonné la peinture en 1979 pour se consacrer exclusivement à la sculpture. En moins de dix ans, elle s'est imposée en ce domaine, avec force. Cette dame du fer expose 19 œuvres réalisées depuis 1984, et 5 balançoires créées à cette occasion.

Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat, 38000. Tél. : 76-21-95-84. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 7 novembre. 15 F.

Joinville

André Masson

110 dessins surréalistes réalisés entre 1925 et 1965, dont 22 sur le thème du désir, d'après Sartre : il y a là de quoi se familiariser avec les mondes d'André Masson et les métamorphoses de son trait. On peut aussi aller au château de Joinville pour y visiter le Jardin du seizième siècle, qui vient d'être restauré.

Château du Grand Jardin, 52300. Tél. : 25-94-17-54. Tous les jours sauf samedi et dimanche matin, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 15 heures à 16 h 30. Jusqu'au 31 octobre. 15 F.

Lyon

2e biennale d'art contemporain

De Malevitch, Schwitters et Duchamp à aujourd'hui, un parcours pour montrer que tout n'est peut-être pas perdu en matière d'avant-garde.

Halle Tony Garnier, 20, place Antonin-Perrin, 69007. Tél. : 72-40-26-26. Tous les jours de 12 heures à 19 heures, les mardi, vendredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 13 octobre. 30 F.

Marseille

Henri Michaux

On a longtemps pris à la légère l'œuvre picturale du poète. Plus maintenant. Et voici à Marseille, pour la première fois déployée, l'œuvre peinte du grand homme de plume, qui troquait le stylo pour le pinceau, pour creuser dans les couches de son propre psychisme. 196 œuvres – peintures, gouaches, aquarelles, pastels, encres –, sont exposées.

Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006. Tél. : 91-54-77-75. Tous les jours de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 21 novembre. 15 F.

Nîmes

Martial Raysse

Le Carré de Foster reçoit la rétrospective Martial Raysse, qui avait commencé son périple au Jeu de paume à Paris. Elle retrace les grandes mutations de l'œuvre depuis le temps du nouveau réalisme ponctué de cœurs, de bouches, et parfumé d'innocente modernité, jusqu'aux replis solitaires sur la peinture et le musée.

Carré d'art - Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 33000. Tél. : 66-76-35-70. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 5 décembre.

La sélection « Arts » a été établie par Geneviève Breerette

« Photo » : Michel Guerrin.

G A L E R I E S

SERGE KLIAVING

Galerie Nathalie Obadia

Le travail de Kliaving dérange, quand il n'est pas simplement révoltant. Les photomontages oscillent entre le surréalisme bon teint et les pires moments de *Charlie-Hebdo*. La dénonciation sociale, ou politique, à la manière de Hans Haacke, est à la limite du mauvais goût, qu'elle franchit souvent. Ici, un homme gras exhibant en lieu et place du phallus un tube de lait concentré, érigé vers un enfant visiblement mal nourri. Là, le détournement de la campagne « Déchaîne ton cœur » dont Kliaving décape, à tort ou à raison, les bons sentiments. Parfois, la dérision révèle un humour et une poésie plus subtile : la célèbre photographie montrant des femmes iraniennes en tchador s'entraînant à tirer au revolver est un grand moment de bonheur loufoque. Si le constat est grinçant, et peut fournir du travail à des générations d'avocats, l'imaginaire est tout à fait morbide. D'étranges sculptures-marionnettes feraient la joie de petits monstres, des personnages échappés de bandes dessinées se livrent à toutes les turpitudes. Le visiteur éprouvé passe dans l'arrière-salle, et son œil se pose sur de sombres mais aimables gouaches (qui, soit dit en passant, révèlent une maîtrise étonnante) : des petits paysages. Las, le doute s'installe : ce poteau, là, ne recevait-il pas des barbelés? Cette plaine, ici, n'est-elle pas une triste friche industrielle?

H. B.

★ Galerie Nathalie Obadia, 8, rue de Normandie, 75003 Paris. Tél. : 42-74-67-68. Jusqu'au 13 octobre.

KLAUS RINKE

Galerie de France

Au mur, un noir de charbon ou d'acier envahit les grandes formes organiques dessinées dans le papier. L'une prend tournure de crâne, l'autre de feuille ou de noyau. Au sol, une cuve de métal, un tuyau d'arrosage enroulé, d'autres en vrac, débranchés, sont couverts d'un goudron poisseux. Les instruments de l'artiste sont restés les mêmes, mais ils ne servent plus comme avant. L'eau ne circule plus dans les tuyaux. Le saute-ruisseau, qui, à la fin des années 60, prenait l'eau comme matériau de sa sculpture, entreprenait de nettoyer les musées allemands en dérivant l'eau du Rhin, ou de mettre des grandes louchées de rivières et de mers en tonneaux, est devenu, avec l'âge, plus grave, plus sage, plus recueilli. Ce qui était célébration de la vie est désormais entaché de mort, ce qui était respiration est devenu asphyxie. La dimension écologique est là, comme elle peut l'être chez Beuys. Elle ne suffit pas à définir ce travail. Si Rinke prend ses sources dans la nature aujourd'hui menacée, c'est toujours pour replacer le temps humain dans un temps immémorial. A l'étage de la galerie, une très belle pièce de 1970, faite d'une quarantaine de bâtons de même longueur qui tombent lentement à l'horizontale forment contre le mur un diagramme spatial de cette courbe de la vie. Elle se prolonge à l'infini, jusqu'au squelette d'un animal préhistorique que l'artiste a retrouvé dans ses cartons de dessins.

G. B.

★ Galerie de France, 52, rue de la Verrerie, 75004 Paris. Tél. : 42-74-38-00. Jusqu'au 25 novembre.

MARTINE VOYEUX

Galerie photo de la FNAC Forum des Halles

Martine Voyeux a fixé son appareil photo entre le Maroc et l'Andalousie, le flamenco et le thé à la menthe, autant de territoires et de souvenirs qu'elle traduit par une formule fugace : *« Pour moi, le jasmin, c'est la madeleine de Proust. »* Cette voyageuse dans le sang (jeunesse entre Paris et Alger) procure beaucoup plus de sensations que d'informations. Où sommes-nous? Là où les rues pavées sont blanchies par le soleil, là où l'on danse dans les bistrots, là où l'on fixe au mur l'image du torero, là où la tradition fige le moindre geste. On remarque surtout les masses noires, couches d'ombres, personnages flous au premier plan, des visages coupés, un regard surpris, un gosse qui s'échappe. Autant de détails furtifs autour desquels l'image se forme et finit par se caler. Martine Voyeux est une photographe du geste, du regard, de l'impression. A se demander comment elle arrive à faire coexister autant de signes, comment elle arrive à rassembler autant de territoires et de rythmes de vie dans cette « saga maure ». *« Je suis une jongleuse »*, confie-t-elle en guise d'explication.

M. G.

★ « Saga maure ». Galerie photo de la FNAC Forum des Halles, niveau « moins 1 », 5 grand balcon, 75001 Paris. Jusqu'au 6 novembre.

VYAKUL

Galerie du Jour

Sur des feuilles de papier brunâtre déchirés sur les bords, Vyakul peint avec des pigments qu'il a préparés lui-même, lentement. Au pinceau, il trace des cercles, des ovales, des lignes qui se croisent et, plus rarement, le fantôme d'un humain ou d'un animal. Il ne va pas au-delà de ces formes très simples, de ces esquisses à peine lisibles tant elles se cantonnent dans l'élémentaire d'une géométrie réduite à quelques figures. La couleur, intense, éclatante, fait l'essentiel de l'œuvre. Les rouges oscillent entre l'écarlate et le sang, l'orange entre l'orpiment et le safran, et le peintre sait comment exaspérer leur éclat au moyen d'un peu de vert ou de bleu délavé. Mais peintre, est-ce le mot juste? Vyakul, qui est indien, s'inscrit dans la tradition tantrique. Ses œuvres ne sont exemptes ni de codes sacrés ni de religiosité. L'ordre d'une cosmogonie les réunit, poésie contemplative d'autant plus efficace qu'elle use d'humbles moyens, de terres, de poudres et d'eau. Il faut, pour s'en persuader et s'y initier, observer longuement ces papiers sans apprêt, aller au-delà de l'exotisme de convention.

Ph. D.

★ Galerie du Jour, 6, rue du Jour, 75001 Paris. Tél. : 42-33-43-40. Jusqu'au 30 octobre.

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

DISQUES

L'ŒUVRE DE PIANO DE NINO ROTA

Cherchez la fugue

« *ENREGISTRE Rota, tu feras un tabac* ». Ce n'est pas faire offense à Alain Lacombe, qui nous a quittés il y a un an et demi, que de lui attribuer ce genre d'aphorisme vaseux. Vaseux, le conseil ne l'était pas. Et Danielle Laval, qui l'a mis à exécution avec un professionnalisme parfait, ne peut que s'en féliciter. Le CD sur lequel elle a enregistré l'intégrale de l'œuvre pour piano de Nino Rota est un des disques de piano importants de la saison : un « tabac » serait plus que mérité.

Lacombe, outre sa connaissance encyclopédique de la musique de film, avait ses curiosités. Il s'était donc intéressé à Rota au-delà des limites imposées par le marché du cinéma. « Musicien de Fellini » – et de Visconti, et de Coppola, après avoir débuté aux côtés de Lattuada, – Nino le Milanais était entré dans la carrière à dix ans, avec un oratorio et de sacrés doigts. Toscanini le prend sous son aile en 1930 : il entre au Curtis Institute de Philadelphie. Fritz Reiner lui enseigne la direction d'orchestre : fixé au Conservatoire de Bari, qu'il dirigera, il formera Riccardo Muti. Pianiste prodige (on le compare à Mozart), il devient virtuose incontesté. L'édition phonographique qui nous arrive, sorte de première mondiale à sa façon, en fournit les preuves à qui en douterait.

La fête commence avec deux valses à la Godowsky, très difficiles et très chic, reconnaissables par les cinéphiles : on les entend dans *Casanova*. Mais les douze *Variations* qui suivent sont un inédit. Elles ont été confiées par la famille Rota, sous forme de photocopies du manuscrit, aux doigts ailés de Danielle Laval. Le fait qu'elles adoptent très doctement pour thème les quatre notes correspondant au nom de Bach dans la notation germanique *(si* bémol, *la, do, si)* et qu'elles débouchent presque comiquement sur une grande fugue, n'en fait pas pour autant un exercice d'école néoclassique.

Toute la surprise, tout le miracle Rota, est là. Arrêtons d'immobiliser cet indépendant, qui compose hors du temps et des modes, dans le cirque triste de *la Strada*, dans un certain « populisme savant », façon Gershwin. Les noms qui viennent en tête quand on écoute les *Variations* sont celui de Debussy (la sensualité sinueuse de l'*Andante tranquillo)* ou, pour le bonheur mélodique, celui de Tchaïkovski. Pour l'intensité des voix médianes, celui de Schumann. Au détour des *Quinze Préludes*, un machinisme à la Prokofiev, des modulations douces-amères à la Poulenc. La citation explicite d'un intermezzo de Brahms dans le *Grillon nocturne*, cinquième des *Sept Pièces difficiles pour enfants*, annonce là encore la couleur : attention, grande musique.

Osera-t-on ? On ose. Nino Rota a mis dans son écriture pour piano autant de subtilité et de rêve, autant d'expérience des ressources sonores de l'instrument, autant d'ingénuité expressive, autant de sobriété aristocratique que... Chopin. Entre un CD consacré à Hummel et un autre à Mendelssohn, Danielle Laval, élève de Vlado Perlemuter, pionnière tranquille, rend donc, avec une maestria que beaucoup envieraient, les honneurs dus à un grand musicien italien. Ultime consécration : *la Prova d'orchestra* va bientôt réapparaître sous forme d'opéra. On en reparlera.

ANNE REY

★ 1 CD Valois-Auvidis, V 4698.

Nino Rota par Fellini.

Classique

Beethoven

Premiers cycles de variations, dont les 32 variations en do mineur Wo 80 et les variations Eroica opus 35
Olli Mustonen, piano

Alfred Brendel prépare un essai sur le comique chez Beethoven. Il se sentirait moins seul s'il écoutait son collègue Olli Mustonen. Chaque note semble une grimace, une plaisanterie, une révérence, un coup de théâtre dans ces cycles de variations de jeunesse, transformées par le malin génie Finlandais en autant de saynètes inénarrables. Ecoutez le point d'orgue démesuré et la componction du thème de l'*Héroïque*, en amorce des célèbres variations qui portent le surnom de la *Troisième Symphonie* : l'amusement de Beethoven est palpable. Voilà très longtemps qu'on n'avait croisé dans un enregistrement doigts aussi agiles et aussi intelligents.

1 CD Decca 436-834-2.

Ravel

Les deux concertos pour piano, la Valse (transcription pour deux claviers)
Jean-Philippe Collard, Michel Béroff (deuxième piano)

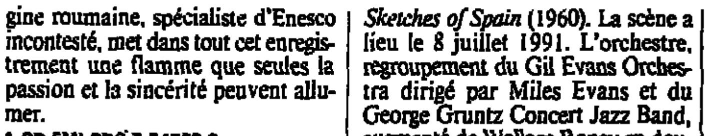
L'un des pianistes préférés de Lorin Maazel, Jean-Philippe Collard, revient à Paris, le 18 octobre au Théâtre des Champs-Elysées, dans un récital Schumann/Liszt. Il se fait annoncer par la réédition des deux concertos de Ravel, résultat de séances Salle Wagram en 1979 avec un Orchestre national de la grande époque. Les deux mouvements rapides du *Concerto en sol* sont joués sur le fil du rasoir par un soliste survolté et un orchestre déchaîné (c'était l'époque où Maazel aimait encore les tempos rapides). L'adagio tient la rampe, dans un dépouillement parfait. Le *ré majeur* pour la main gauche a quelques baisses de tension. Mais belle prise de son, beau piano.

1 CD EMI CDM 4 78977 2.

Enesco

Symphonies 1 et 2

La première est brahmsienne ; la seconde plus proche de la conversation orchestrale touffue des poèmes symphoniques de Strauss ; les deux, intéressantes par leurs singularités rythmiques (mélanges du binaire et du ternaire, utilisation encore distancée de matériels folkloriques). Ces deux symphonies, comme la troisième, précèdent et préparent l'élaboration du chef-d'œuvre du compositeur roumain : l'opéra *Œdipe*, paru dans la même marque. La prise de son est un peu lointaine, et l'orchestre pas toujours très précis. Mais Lawrence Foster, chef d'origine roumaine, spécialiste d'Enesco incontesté, met dans tout cet enregistrement une flamme que seules la passion et la sincérité peuvent allumer.



1 CD EMI CDC 7 54763 2.

A. Ry

Jazz

Charles Mingus and his Jazz Groups

Mingus Dynasty

Au cours de ces deux séances (1er et 13 novembre 1959), dont le son technique est très suavement vieilli, renforçant l'impression de rage et de nouveauté, les deux groupes de Mingus sont parents et de variantes intéressantes : Benny Golson (ténor) ici, Don Ellis et Booker Ervin (trompettes) là, John Handy (alto), Dannie Richmond (batterie), Roland Hanna (piano) partout, et Seymour Barab au violoncelle (faire la biographie de Seymour Barab). La *Dynasty*, sous couverture d'un Mingus déguisé en comédien de complément dans *le Lotus bleu*, est portée par une gaieté, une violence, que relancent les cris de Mingus. Sa formidable dynamique (le moteur de la basse ne fléchit jamais) est une raison suffisante d'inscrire l'album dans toute discothèque fondée sur le principe de plaisir, sur celui de réalité et sur les autres.

1 CD Columbia, COL 473904-2, CH 731.

Miles & Quincy

Live at Montreux

Deux mois avant de disparaître, Miles Davis accepte l'offre de Quincy Jones : jouer pour le vingt-cinquième anniversaire du Festival de jazz de Montreux les pages extraites de l'amitié entre le Blanc Gil Evans et le Black Miles Davis : un extrait de *Birth of The Cool* (1949), un medley de *Miles Ahead* (1957), *Porgy and Bess* (1959) et *Sketches of Spain* (1960). La scène a lieu le 8 juillet 1991. L'orchestre, regroupement du Gil Evans Orchestra dirigé par Miles Evans et du George Gruntz Concert Jazz Band, augmenté de Wallace Roney en doublure de luxe du trompettiste, et de Kenny Garrett en invité spécial, rassemble quarante-sept musiciens sur une scène qui n'aurait pu en contenir un de plus (*le Monde* du 11 juillet 1991). Aux pupitres, autant de leaders potentiels, Howard Johnson, David Bargeron, Jerry Bergonzi, Larry Schneider, Lew Soloff, Jack Walrath, Tom Malone, Mike Richmond, Gil Goldstein, Grady Tate, George Adams...

Miles, on le sait, déteste le passé comme la mort. La mort est derrière. En jazz, pas plus qu'en amour, on ne saurait rejouer. Le public, comme les familles, ne se lasse pas de la redite. Ils l'exigent. Elle est à plusieurs titres rentable. Les musiciens, eux, se reconnaissent à leur haine de la redite. Miles n'y consent, le 8 juillet 1991, qu'en sachant le risque pris avec l'histoire, et pour des raisons où la raison n'entre pas. Il se détache sur les masses sonores et les abîmes avec une énorme humilité. L'impression du concert n'est en rien démentie par le disque. Et pourtant. L'orchestre sonne, moins précis qu'on ne le fait en studio, mais avec de beaux éclats. Sans recours, citant la musique de face, la jambe en avant comme pour doubler le danger. Miles avance nu, sans la sécurité ni l'aisance de ces notes-là. Le disque a conservé toute la dignité du concert. La mort vraie de Miles, survenue depuis, lui ajoute une émotion non écrite.

Mais la douleur, le souffle suspendu de l'instant, ce sentiment trop vrai d'en sortir brisé comme on sort d'une arène, rêveur et happé par une brève dépression nerveuse, non, le disque les a perdus. La vie même ne se transfère jamais intacte. L'« autre vie », oui, bien sûr, plusieurs fois réinventée par l'enregistrement. Mais quand le jeu est à perte et la présence en jeu, il reste toujours une âme d'image. Autant dire que la trace de Montreux 1991 ne s'impose qu'à ceux qui y ont participé et, pour les autres, qu'en référence aux originaux essentiels.

1 CD, Warner Bros, WE 833.

Jacques Loussier

Play Bach 93

Allons-y. Courage. Puisque cette entreprise a grand succès dans les années 60 – l'adaptation swinguée de Bach (*Préludes* et *Pastorales*, *Concertos* et *Toccata*, *Fugues* et *Arias*, saupoudrés de gavotte et d'allegro finale) – plie sous la joie du public, l'affliction des jazzeux et le mépris des classiques, n'hésitons pas une seconde. Cherchons. Du côté des évidences, c'est clair, la qualité de Jacques Loussier et l'homogénéité du trio sont là. Encore qu'André Arpino, à la batterie, soit moins desservi par le souvenir intact de ses prédécesseurs dans le rôle que par le son, un poil rustique, de son instrument (les cymbales surtout). Mais dans l'ensemble, ça tourne et ça tourne plutôt bien (Vincent Charbonnier à la basse). Du côté des évidences aussi, tout ce qui vient de Bach, à tort ou à raison, à tort et à travers. On se méfiera de la première impression qui pourrait se résumer ainsi : pourquoi lui faire subir un tel traitement (si vulgaire) ? On gagnera à inverser la question : quelle idée du possible, de la vulgarité positive, de l'interprétation augmentée s'ajoute à ce qu'on sait de Bach (et du jazz) ? Bref, on se laissera porter par un charme incertain, l'indécision de la syncope et la grâce comme naturelle des musiques. On essaiera d'oublier Bach et le jazz pour mieux les retrouver. A la pêche à la mouche, devant les taureaux ou à l'écoute d'un Gitan paniqué, ce ne sont pas les vertus métaphysiques qui s'imposent en premier. Se demander surtout à quel prix ne pas tenir pour rien le plaisir d'un passant qui reconnaîtrait en Loussier un passeur vers Bach, vers le jazz, ou vers les nuages.

2 CD Sacem Note Productions, 437000-3.

F. M.

Rock

Squeeze

Some Fantastic Place

Comme à chaque fois qu'un disque de Squeeze paraît, les chercheurs se saisissent des instruments de mesure les plus fins et cherchent à déterminer la distance qui sépare le talent de la grandeur. Chris Difford et Glenn Tilbrook ne sont pas John Lennon et Paul McCartney et cette inégalité est l'une des plus troublantes de l'histoire du rock. Ces derniers temps, on pouvait reprocher à Squeeze de se prendre au piège de sa propre habileté, de surenchérir dans la sophistication. L'observation s'imposait d'elle-même et fournissait une explication commode au manque de succès du groupe. Some *Fantastic Place* renoue avec l'évidence des premières chansons de Squeeze, au temps où le groupe vendait beaucoup de disques, à la fin des années 70.

Onze chansons donc, proches de la perfection, propulsées par un excellent batteur (Pete Thomas, qui joua pour Elvis Costello au sein des Attractions), enjolivées par les claviers de Paul Carrack, autre vieux routier de la pop britannique, versant soul (il chante une belle ballade, *Loving You Tonight)*. Tilbrook et Difford ont contenu leur goût pour les jeux de mots, les citations musicales, ont mis en évidence la grâce simple de leurs mélodies. A force, ils ont même fait remonter à la surface ce qu'ils s'étaient efforcés de masquer trop longtemps : l'émotion.

1 CD A&M/Polydor 540 140 2.

Paul Weller

Wild Wood

C'est un disque dont tout le monde avait envie. Paul Weller est un peu trop jeune pour s'enfoncer à jamais dans la médiocrité confuse qu'annonçaient les derniers soubresauts du Style Council, son dernier groupe. Weller fut l'un des seuls enfants prodiges de la vague punk. Il n'avait pas vingt ans quand il composa, pour The Jam, quelques-uns des classiques de la fin des années 70, *In the City*, *This Is the Modern World*.

On est donc ravi de l'entendre piocher dans le patrimoine anglais de la fin des années 60 pour y trouver la matière de ce *Wild Wood*, son second album solo, en progrès notable sur son prédécesseur. Avec le Style Council, Weller avait jalonné le terrain pour l'actuelle vague jazzifiante qui fait ces temps-ci les beaux soirs de Londres. Ici, il n'est question que de rock, c'est à peine si l'on peut retrouver quelques traces de soul américaine. La rythmique (Steve White, ancien batteur du Style Council ; Marco Nelson, bassiste des Young Disciples) retrouve tous les réflexes d'il y a vingt-cinq ans, une espèce de virtuosité spontanée. Pour eux, pour une poignée de très belles chansons, pour l'amour de Paul Weller, on ignorera quelques niaiseries, quelques facilités et l'on célébrera le retour de l'enfant prodige.

1 CD GO! Discs/Barclay 828435-2.

T. S.

James

Laid

En dix ans, James a connu les joies de l'ascension et les dangers de la réussite. Combo obscur contemporain des Smiths, ils enchantaient leur groupuscule de fans par des guitares claires hypertendues mimant les visions de Tim Booth, chanteur capable d'alterner sérénité absolue et frénésie épileptique. Ils allaient finir par rassembler les foules (britanniques) sensibles au charisme de ce prédicateur dont les chansons devinrent quelques-uns des hymnes (*Sit Down*, *Come Home*, *How Was It For You*) de la génération Madchester. Mais au rythme de ces succès, la pop concise de James s'enveloppa dangereusement. Ornements superflus, vanité et grandiloquence firent de *Seven*, leur cinquième album, un échec suffisamment cinglant pour exiger une rédemption. *Laid* en est le fruit. L'an passé, une tournée acoustique en ouverture de Neil Young fut, paraît-il, déterminante. Au contact du vieux sage, chantre du dépouillement, James semble avoir réappris la retenue nécessaire aux ballades frémissantes. Renonçant à la pompe pour l'humilité d'un folk-rock diaphane, ils émeuvent à nouveau. Tim Booth vocalise plus léger et cristallin, prenant de la hauteur sans paraître surhumain. En accoucheur de génie, leur producteur, Brian Eno, a encouragé ce désir de simplicité, corsant juste les chansons d'une pincée de mystère pour plus de grâce et de magie.

1 CD Fontana, distribué par Polygram, 514943-2.

S. D.

Musiques du monde

Haris Alexiou

Di Efchon

Haris Alexiou est une des grandes stars de la chanson grecque, avec ses airs de tragédienne (quelques exemples de titres : *l'Oracle*, *la Sorcière*, *Vivre ou mourir*...), sa voix déchirée, grave, et une présence incontestable en scène. Les disques d'Haris Alexiou avaient jusqu'à présent atteint la France par les voies de l'importation. *Di Efchon (l'Oracle)* est le premier à faire l'objet d'un lancement national par sa maison de disques, Polygram. Haris Alexiou y a mis beaucoup de lyrisme et lui a donné les couleurs de la variété méditerranéenne, chaude et rythmée, avec au passage, un tango bouleversé et une chanson flamenco (*la Patrie*).

1 CD Phonogram 512869.

Libertad Lamarque

La Reina del Tango

Mercedes Simone

La Dama del Tango

Miguel Calo

Yo Soy el Tango

Alfredo de Angelis

Adios Marinero

Quelle collection ! Après les œuvres complètes de Gardel, El Bandoneon poursuit la réédition des grands noms du tango. Seize titres enregistrés en 1928 par Libertad Lamarque, couronnée « reine » du tango au Théâtre Colon de Buenos-Aires en 1931. Actrice, chanteuse née en 1909 à Santa-Fé, fille d'anarchiste comme son prénom l'indique, Libertad Lamarque marie une voix faubourienne, aiguë jusqu'au kitsch, à un incomparable sens de la nuance, dont témoignent deux titres enregistrés à Mexico en 1946 (un excellent *Sobras Nada Mas*, de Contursi/Lomuto). La « dame », c'était Mercedes Simone, actrice également, à la voix vibrante, tendue, moins à cheval sur les principes du tango, excellente interprète de *milongas*. L'album balaie les années qui vont de 1928 à 1942. Au tout début des années 40, le bandonéoniste Miguel Calo, son orchestre typique, son chanteur (Alberto Podesta) mènent le bal dans le plus pur classicisme et en toute sobriété. En 1945, Alfredo de Angelis, « *su orquestra tipica* », et ses chanteurs (Carlos Dante et Julio Martel) affirmaient le destin dansé du tango dans un style plus bref, plus tranchant. Vingt-deux titres pour danseurs experts.

3 CD vendus séparément El Bandoneon EBCD32, EBCD33, EBCD34 distribués par Media 7.

Black Umfolosi

Festival Umdlalo

C'est une superbe chorale d'hommes du Zimbabwe. Ils sont huit et chantent *a capella* avec une souplesse féline. Ils dansent, adaptent de vieux chants de toutes les traditions sud-africaines. C'est un festival d'humour, d'enthousiasme et de swing du Sud. Quand ils sont en tournée à travers le monde, ils n'emmènent que leurs voix (comme sur cet album). A la maison, ils font aussi du théâtre et jouent du *mbaqanga*, fortement électrifié.

1 CD World Circuit WCD037 distribué par Media 7.

V. Mo.



Le Mo

Benazir Bhutto a rempo

les élections au Pakista